UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00451429 5

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

60

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE SOIXANTIÈME

ÉLATÈE. — LA VILLE, LE TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA

PAR PIERRE PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE. — PICHAT et PEPIN.

D
5
B4
fasc. 60

ÉLATÉE

LA VILLE

LE TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA

PAR

Pierre PARIS

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX
DOCTEUR ÈS-LETTRES

41322
1 98

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR,
LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME,
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES
7, RUE DE MÉDICIS, 7

—

1892

A

M. PAUL FOUCART

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Hommage de profonde gratitude.

P. P.

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/bibliothquedes60ecoluoft

AVANT-PROPOS

Au mois de juin 1883, mon ami M. Abel Gotteland, ingénieur des Ponts et Chaussées, aujourd'hui Directeur de la Mission française des Travaux publics en Grèce, me raconta que, chargé d'étudier le tracé d'un chemin de fer entre Athènes et la Thessalie, il avait campé en Phocide, dans la montagne à l'Est du village de Drakhmani, à l'endroit exact où sur la carte dressée en 1852 par l'État-major français se trouve indiqué un temple de Minerve; M. Gotteland avait remarqué au milieu d'un amas de pierres écroulées une inscription assez longue, en petits caractères. Au mois d'août suivant, comme au retour d'une courte promenade en Eubée je voulais gagner Delphes en traversant la Phocide, je me rappelai l'indication de mon ami, et de Drakhmani, où je m'étais arrêté, je me fis conduire aux ruines.

Le temple, à n'en pas douter, était celui dont a parlé Pausanias, et qu'il appelle le *hiéron d'Athéna Cranaia*. Je retrouvai l'inscription, déjà publiée d'ailleurs par M. Lolling dans les *Mélanges* de l'Institut allemand d'Athènes; je parcourus et j'étudiai avec soin l'enceinte sacrée. La pensée me vint

alors que des fouilles pratiquées en cet endroit auraient quelque chance de succès.

J'étais, je l'avoue, séduit avant tout par l'admirable situation des ruines, par le spectacle des âpres rochers d'alentour, et les lignes grandioses de l'horizon où, par delà les plaines de Phocide étalées à mes pieds, le Parnasse découpait ses trois cimes dans l'azur pur et profond du ciel. Il me semblait qu'un séjour dans ces montagnes sereines serait une succession d'heures charmantes, et que le travail, même en cas de déconvenue, porterait en lui-même sa récompense. Mais je songeais aussi que la plate-forme en pente douce du côté qui domine la plaine de Phocide, en face du Parnasse, pouvait cacher bien des marbres sous son épais tapis d'herbes et de chênes-verts; il semblait qu'il y eût une assez profonde couche de terre entre les murs à fleur de sol qui sillonnaient le téménos. A travers les buissons épineux se trouvaient amoncelées des pierres antiques taillées, parmi lesquelles pouvait se dissimuler plus d'un texte épigraphique. Du côté opposé la montagne était abrupte, et la pente très rude tombait en précipice jusqu'à un torrent profond; mais cette pente même était couverte en beaucoup d'endroits de gazon, ce qui dénonçait une assez grande épaisseur de terre végétale où pourraient avoir été retenus bien des fragments du temple écroulé ; le sol était du reste partout semé de débris céramiques. Enfin l'inscription publiée par M. Lolling, relative à un traité d'alliance entre les Phocidiens et les Béotiens, prouvait que le temple avait reçu en dépôt des actes importants. La situation exceptionnelle de l'édifice, au sommet d'une montagne aujourd'hui inaccessible aux chars, l'éloignement des villages, l'abandon des lieux, que fréquentent seuls quelques bergers, laissaient penser que les ruines avaient été plutôt envahies par les terres que pillées par les hommes.

Je croyais aussi qu'à côté de l'exploration des grands temples de la Grèce, qui exige des dépenses considérables, et que le patriotisme des archéologues grecs abandonne rarement

aux étrangers, l'étude d'un sanctuaire de modeste importance, à peine connu même, comme celui d'Athéna Cranaia pourrait offrir quelque intérêt. On y apprendrait peut-être par des inscriptions des détails curieux sur un culte local, par des fragments d'architecture et de sculpture des renseignements sur la construction et la décoration d'un édifice de second ordre; enfin, il n'était pas impossible de retrouver quelques-uns des objets qui formaient le mobilier du temple, ex-voto consacrés à la Déesse, ustensiles religieux, etc.

Aussi, sans tarder plus longtemps, et fort de l'assentiment du démarque de Drakhmani, qui me donnait généreusement tous les droits sur les terrains communaux, je revins directement à Athènes par Livadie et Thèbes. M. Foucart, Directeur de l'École française, voulut bien approuver mon dessein et appuyer la demande de fouilles que j'adressai aussitôt au gouvernement hellénique; mais ce fut seulement à la fin du mois de novembre que l'Éphorie générale des Antiquités put désigner un commissaire, le regretté Stamatakis, qui conformément à la loi grecque, avait mission d'assister à mes travaux. L'hiver devait sous peu de jours interrompre les fouilles ; je le savais, mais je pensais avoir le temps de faire quelques sondages et de m'éclairer sur l'opportunité de recherches ultérieures; je partis donc pour Drakhmani.

Vers le 10 décembre les ouvriers que j'avais pu retenir malgré la pluie, la boue, et le vent qui parfois soufflait en tempête et renversait la tente abri, se mettaient en grève à la première neige, et je dus quitter la montagne. Mais, comme l'annonçait une note parue dans le Bulletin de Correspondance hellénique (1883, décembre, p. 519), « la découverte d'une rangée de colonnes doriques en pierre, de quelques morceaux d'architrave, surtout d'une gueule de lion en terre cuite peinte, fragment de chéneau dont l'art vigoureux et original dénote une excellente époque, et de plusieurs antéfixes d'un très joli modèle, faisait espérer d'heureux résultats pour une prochaine campagne. »

Cette campagne fut ouverte au mois de mai 1884, et ne prit fin que le 15 juillet.

L'exploration du temple d'Athéna Cranaia a fait l'objet d'un mémoire succinct présenté à l'Institut en 1885. M. Foucart, pensant que quelques-uns des résultats acquis pourraient intéresser les archéologues et méritaient d'être connus sans retard, consentit à imprimer dans le Bulletin de Correspondance hellénique, sans y rien modifier, de longs fragments de ce mémoire[1]. Mais comme M. Heuzey[2], rapporteur de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome, rendant compte de nos travaux à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 22 janvier 1886, avait bien voulu me donner cette indication « qu'après quelques remaniements, il y aurait là pour la Bibliothèque de l'École d'Athènes un nouveau volume de tous points excellent, » je me suis décidé à reprendre mon premier travail, à le développer et à le compléter.

Le déblaiement du temple d'Athéna n'ayant épuisé ni tout le temps, ni tout l'argent dont je disposais, je profitai de ma présence à Élatée pour faire des recherches parmi les ruines de la ville. Ce ne fut pas vraiment une fouille, mais une exploration aidée de sondages sur quelques points principaux. Je m'attachai surtout à retourner les pierres et découvrir les assises inférieures de quelques chapelles chrétiennes construites avec des fragments antiques, et tombées aujourd'hui de vétusté, dans l'espoir de recueillir des inscriptions. Ces travaux suffirent à me convaincre que le sol d'Élatée, trop souvent ravagé, où presque partout d'ailleurs le rocher affleure sous une mince couche d'humus, n'est pas favorable à des fouilles méthodiques; et parce que je ne pense pas que

1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, IX, p. 222-229; 356-385; XI, p. 39-63; 318-346; 405-444; XII, 37-63.

2. *Rapport de la Commission des Écoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux Écoles pendant l'année 1884*, par M. Léon Heuzey, (Paris, 1886), p. 7.

ces fouilles doivent être jamais entreprises, j'ai cru que l'on me saurait gré de dire aussi les résultats de cette exploration, toute sommaire qu'elle ait pu être.

Ce livre sera donc comme une monographie de la ville d'Élatée; et si dans cette monographie l'épisode du temple d'Athéna Cranaia accapare la plus grande place, je voudrais que l'on accusât de cette faute non pas l'auteur, mais les siècles et les hommes qui ont détruit la ville de fond en comble, et l'ont rasée plus près du sol que ne firent les barbares de Xerxès, tandis qu'ils ont épargné le petit sanctuaire égaré dans les gorges sauvages du Cnémis, au faîte vertigineux du mont Cranai.

Bordeaux, Mai 1890.

LIVRE PREMIER

LA VILLE D'ÉLATÉE

CHAPITRE I

ORIGINE ET HISTOIRE D'ÉLATÉE

Delphes était certainement la ville la plus importante de la Phocide, mais elle n'était pas, sans doute, la plus grande et la plus peuplée. Pausanias dit bien, et formellement : « Élatée est la plus grande des villes phocidiennes, excepté Delphes [1] », mais Strabon affirme sans restriction, et à trois reprises, qu'elle est « μεγίστη τῶν ἐν Φωκεῦσι πόλεων [2]. »

L'emplacement d'Élatée est bien connu. Le Céphise, qui prend sa source dans le massif du mont Œta et va se perdre près d'Orchomène dans le lac Copaïs, traverse une longue vallée, orientée du Nord-Ouest au Sud-Est, qu'on appelle la plaine de Phocide. Cette plaine, très étroite à la source du fleuve, s'élargit par degrés, à mesure que s'écartent les deux chaînes de montagnes détachées du nœud de l'Œta qui la bornent, à droite le Parnasse, à gauche le Callidromos prolongé par le Cnémis. Un rameau du Cnémis, retournant vers le Nord et formant la cein-

1. Paus., X, 34, 1.

2. Strab., IX, p. 591 ; IX, p. 605 ; IX, p. 614. — Cf. Steph. Byz., Ἐλάτεια, πόλις μεγίστη Φωκίδος. Suidas emprunte les termes mêmes de Strabon et de Pausanias : Ἐλάτεια, πόλις μεγίστη τῶν ἐν Φωκεῦσι, mais il ajoute : ἔνιοι δὲ διὰ τοῦ ρ προφέρουσιν Ἐλάτρειαν, δοκοῦντες ἀμείνον λέγειν. Le lexicographe n'a pas su qu''Ἐλάτρεια était une ville de la Thesprotide (Steph. Byz., *s. verb.* Ἐλάτεια, d'après Strab., VII, p. 324). Hésychius, au mot Ἐλάτη, après avoir donné divers sens du mot, ajoute : Καὶ πόλις τῆς Φωκίδος μεγίστη ; mais on s'accorde à reconnaître que le mot Ἐλάτεια doit être restitué avant ce membre de phrase. Voy. aussi Harpocration, *s. verb.*

ture de la Locride épicnémidienne, va se heurter contre la mer d'Eubée, dans la région de Daphnus, en face du promontoire eubéen de Kénæon; un autre contrefort, dirigé vers le Sud, resserre en face du Parnasse, à la hauteur de Tithora, la vallée du Céphise, et vient mourir en pentes douces au lit profond que s'est creusé le fleuve; c'est sur ce versant, non plus dans la montagne, mais pas encore dans la plaine, que fut construite Élatée.

L'origine d'Élatée est des plus obscures [1]. Pausanias en attribue la fondation à l'arcadien Élatos, fils d'Arcas, petit-fils lui-même de Lycaon et arrière-petit-fils de Pélasge. Élatos était un des trois fils qu'Arcas eut de la Nymphe Dryade Érato; lorsque leur père leur partagea son royaume, Élatos reçut Cyllène qui ne portait pas encore ce nom; mais, on ne sait pour quels motifs, il se transporta en Phocide, secourut heureusement les Phocidiens dans une guerre qu'ils soutenaient contre les Phlégyens agresseurs du temple de Delphes, et sans doute en récompense de ce bienfait, obtint le droit de s'établir dans la région; il y fonda une ville à laquelle il donna son nom [2]. Il est certain que Pausanias a recueilli cette tradition à Élatée, où elle avait, pour ainsi dire, un cours officiel [3]. Élatos était bien pour les Élatéens le héros éponyme, puisqu'il avait sa statue, peut-être même son tombeau sur l'Agora [4]; mais il est impossible de prendre au sérieux le récit de Pausanias.

Élatée ne devait pas avoir une autre origine que le reste des villes de Phocide, dont elle ne s'est jamais distinguée ni par ses mœurs ni par ses institutions, ni par son culte, ni par sa langue; on ne voit pas d'ailleurs à quel titre un arcadien serait intervenu dans le démêlé des Phocidiens et des Phlégyens, surtout à ces

1. Paus., X, 34, 2 : Ἀμφισβητοῦσι δὲ οὗτοι ξενικοῦ γένους...

2. Paus., VIII, 4, 4; X, 34, 2. — Cf. Steph. Byz., *s. verb.* Ἐλάτεια. Apollodore, *Bibl.*, III, IX, 1, rapporte les diverses traditions relatives à Élatos; on y voit surtout qu'il y avait hésitation sur le nom de la mère du héros, qui est ou Léaneira, fille d'Amyclos, ou Méganeira, fille de Crocon, ou, suivant Eumèle, la Nymphe Chrysopelia; voy. d'ailleurs Roscher, *Ausführl. Lexic. der griech. und röm. Mythol.*, art. Elatos.

3. Paus., X, 34, 2 : « ... καὶ Ἀρκάδες φασὶν εἶναι τὸ ἀρχαῖον. » Pausanias (VII, 15), racontant la lutte de Critolaos et des Achéens contre Métellus, nous apprend que des Arcadiens s'étant avancés jusqu'à Élatée de Phocide, ils furent reçus dans la ville : καὶ ἐς τὴν πόλιν ὑπ' αὐτῶν (les Élatéens) κατὰ συγγένειαν δή τινα παλαιὰν ἐδέχθησαν. C'est évidemment une allusion à la fondation d'Élatée par Élatos.

4. Paus., X, 34, 6.

époques légendaires où la largeur du golfe et l'étroitesse de l'isthme de Corinthe mettaient entre la Grèce centrale et le Péloponèse une barrière presque infranchissable. Nous devons ajouter qu'Élatos, si l'on en croit l'ensemble des traditions qui le concernent, n'abandonna pas le pays où son père lui avait taillé un royaume; s'il avait émigré dans la région du Cnémis, on ne trouverait pas son souvenir très vivace en Arcadie même. Or Pausanias a vu à Tégée, près du temple d'Ilithye, contre l'autel de Gé, une stèle de marbre sur laquelle était représenté Élatos [1], et les habitants de cette même ville, vainqueurs des Lacédémoniens, avaient consacré sa statue à Delphes à côté de celle de ses deux frères Apheidas et Azan [2]. De plus, la légende lui attribue cinq fils, dont deux au moins, Cyllen et Stymphalos, portent des noms empruntés au territoire arcadien, et qui tous exercèrent plus ou moins la royauté dans ce pays; on nous dit même que dans la suite des temps, le royaume d'Apheidas revint aux descendants d'Élatos, et pour que cette réunion ait été possible, il semble qu'Élatos ait dû rester dans son royaume arcadien et le transmettre à ses fils [3].

Mais si nous refusons d'attribuer à cette légende la moindre valeur historique, nous en devinons aisément la genèse. Ce sont les habitants de la ville qui l'ont imaginée pour expliquer le nom d'Élatée; le seul rapprochement des deux mots Ἔλατος et Ἐλάτεια leur a dicté le choix de leur héros éponyme, et sans s'arrêter aux objections, même légitimes, ils ont inventé l'histoire que Pausanias nous a transmise.

D'ailleurs, le choix d'Élatos était heureux. Le fils d'Arcas n'est pas le seul personnage légendaire ou mythologique qui ait porté ce nom. Homère fait tomber un certain Élatos sous les coups d'Agamemnon [4], et parmi les prétendants de Pénélope il s'en trouve un ainsi appelé [5]. Ceux-là sont obscurs; on connaît mieux le Centaure Élatos, qui fut tué par Héraclès [6], et Élatos, qui fut roi des Lapithes, à Larissa [7]; ce dernier épousa Hippeia,

1. Paus., VIII, 48, 8.
2. Paus., X, 9, 5.
3. Paus., VIII, 4, 4; VIII, 4, 6-7, etc. — Cf. Herod., VI, 127. — Emil Kuhn, *Ueber die Entstehung der Städte der Alten*, p. 24, note 2.
4. Hom., *Il.*, VI, 33.
5. Hom., *Odyss.*, XXII, 267.
6. Apollod., II, 54.
7. Hyg., f. 14; Ov., *Metam.*, XII, 497, etc. *Voy.* Roscher, *Ausführl. Lexicon*, art. Elatos.

fille d'Antippos, et fut le père des Argonautes Kaineus et Polyphème; mais ni le Centaure ni le roi des Lapithes n'avait la célébrité du fils d'Arcas, et leur origine thessalienne était peut-être pour l'un comme pour l'autre un obstacle au choix des Élatéens de Phocide qui n'eurent jamais de pires ennemis que les Thessaliens. S'ils donnaient une entorse à l'histoire en se déclarant de souche arcadienne, du moins se rattachaient-ils ainsi à un peuple qu'ils n'eurent jamais comme adversaire direct. Et même n'était-ce pas là un moyen d'établir l'antiquité de leur race et la pureté de leur sang hellène, puisqu'Élatos l'arcadien descendait de Pélasge, et de se distinguer parmi les autres villes confédérées de la Phocide, ce pays de passage où les invasions mêlèrent et confondirent tant de tribus diverses?

Pour nous, frappé avant tout de la forme du nom d'Élatée, et voyant qu'il est plusieurs fois employé pour désigner des villes dans cette même région, nous sommes d'avis que la ville de Phocide, comme celle de Thessalie, comme celle de Thesprotide [1], dut son nom à l'arbre que les Grecs appelaient ἐλάτη, aux pins qui couvrent encore les flancs du Parnasse, du Corax et de l'Œta, qui ont disparu, il est vrai, des environs immédiats d'Élatée, mais croissent en abondance dans les gorges du Cnémis. Cette étymologie, si elle a le défaut de ne rien nous apprendre de particulier sur l'origine ethnique de la ville, a la grande qualité d'être simple [2].

Quoi qu'il en soit, l'emplacement d'Élatée était des mieux choisis. Établie sur les premières pentes du Cnémis, la ville n'était pas cependant une ville de montagne; la plaine de Phocide atteint à la hauteur d'Élatée sa plus grande largeur, et le Céphise, qui peut à son aise dérouler comme un serpent son cours sinueux [3], répand alentour une fraîcheur fertile, célébrée par les anciens : « La terre phocidienne, dit Pausanias, est particulièrement féconde le long du Céphise, bonne pour les planta-

1. Dans l'inscription bien connue de Delphes (*Corp. Inscr. Græc.*, 1711 A), relative à un bornage entre le territoire delphien et celui d'Amphissa, une source nommée Ἐλάτεια (κρήνη Ἐλάτεια) sert de point de repère. Le nom est évidemment le même que celui des villes, et l'étymologie ne semble pas ici douteuse ; c'est bien la *source des pins*.

2. Nous trouvons cette étymologie indiquée dans un curieux volume, *Onomatologie de la Géographie grecque*, par l'abbé J. Fabre d'Envieu, p. 194.

3. Hesiod. *ap.* Strab., IX, p. 424 :

Ὅς παρὰ Πανοπίδα Γλήκωνά τ' ἐρυμνὴν
Καὶ δὴ δι' Ὀρχομενοῦ εἱλιγμένος εἶσι δράκων ὡς.

tions d'arbres, les semences et les pâturages; c'est la région la mieux cultivée du pays [1]. » Ainsi les Élatéens pouvaient se livrer à l'agriculture, et s'enrichir des produits d'un sol généreux.

Mais Élatée était surtout un point stratégique de la plus haute importance. Strabon a marqué les avantages de cette position avec une remarquable précision; nous ne saurions mieux dire que lui : « Élatée est la plus grande des villes de Phocide et la mieux située, parce qu'elle bouche les défilés, et celui qui les tient tient aussi l'accès de la Phocide et de la Béotie, car les montagnes, d'abord l'Œta, puis les monts de Locride et ceux de Phocide n'offrent nulle part de passage aux armées venant de Thessalie; mais il y a des défilés étroits et escarpés que gardent les villes construites à leur tête; ces places prises, on peut s'emparer aussi des passages [2]. »

Élatée était donc la sentinelle de la Phocide, et comme la barrière contre les tentatives venues du Nord. Les historiens antiques ont rarement fait d'elle une mention particulière, et ses annales se confondent presque toujours avec celles des autres villes phocidiennes [3]; mais toutes les fois qu'elle prend un rôle à part, c'est à sa position physique qu'elle doit de se distinguer, plus encore qu'à son initiative propre.

Malgré ses prétentions, et malgré la légende officielle, Élatée n'était pas une ville très ancienne. Strabon affirme qu'Homère ne l'a pas connue, pour la bonne raison que la fondation en était postérieure à l'époque homérique [4]. Les seules villes de Phocide dont il est question dans l'Iliade sont Lylæa, Hyampolis, Anticyre, Parapotamii, Panopée et Daulis.

Aussi, dans les traditions des époques mythiques ne voyons-

1. Paus., X, 23, 7 : Γῆ δὲ διακεκριμένως ἀρίστη τῆς Φωκίδος ἐστὶν ἡ παρὰ τὸν Κηφισὸν καὶ φυτεῦσαι καὶ σπείρειν καὶ ἀνεῖναι νομάς· καὶ γεωργεῖται ταῦτα μάλιστα τῆς χώρας...

2. Strab., IX, p. 605 : ...Ἐλατείας δὲ ὅτι πασῶν μεγίστη τῶν ἐνταῦθα πόλεων, καὶ ἐπικαιροτάτη διὰ τὸ ἐπικεῖσθαι τοῖς στενοῖς, καὶ τὸν ἔχοντα ταύτην ἔχειν τὰς εἰςβολὰς τὰς εἰς τὴν Φωκίδα καὶ τὴν Βοιωτίαν· ὁρη γάρ ἐστιν Οἰταῖα πρῶτον, ἐπεῖτα τὰ τῶν Λοκρῶν καὶ τῶν Φωκέων, οὐ πανταχοῦ στρατοπέδοις βάσιμα τοῖς ἐκ Θεσσαλίας εἰςβάλλουσιν· ἀλλ' ἔχει παρόδους στενὰς μὲν, ἀφωρισμένας δὲ, ἃς αἱ παρακείμεναι πόλεις φροροῦσιν· ἁλωσῶν δ' ἐκείνων, κρατεῖσθαι συμβαίνει καὶ τὰς παρόδους... Cf. Strab., IX, p. 614.

3. Paus., X, 34, 3. Συμφοραὶ δὲ αἱ μὲν πρὸς Φωκέας τοὺς ἄλλους γεγόνασί σφισιν ἐν κοινῷ....

4. Strab., IX, p. 614.

nous pas que la ville d'Élatée ou que des héros élatéens aient jamais tenu quelque place. Il faut arriver en pleine histoire, à l'époque de la seconde guerre médique, pour établir un premier fait précis.

Cependant il est une guerre certainement historique, mais entremêlée dans Hérodote et Pausanias[1], qui nous l'ont racontée, de récits légendaires, où nous croyons que grâce à une inscription découverte à Élatée on peut retrouver la trace d'une action sinon prépondérante, du moins très efficace des Élatéens.

Par antagonisme de race, plus encore sans doute par une de ces haines subites et implacables, naturelles entre deux peuples limitrophes dont les intérêts et l'ambition se heurtent chaque jour par-dessus des frontières indécises, les Phocidiens et les Thessaliens étaient ennemis héréditaires[2]. La Phocide, plus faible ou moins prompte à l'offensive, dut subir plus d'une invasion malgré le mur dont elle avait barré les Thermopyles; mais jamais elle ne courut de plus grand danger que dans la lutte que Pausanias rapporte ainsi :

« Voici les principaux événements de l'histoire des Phocidiens. D'abord ils prirent part à la guerre de Troie; ensuite, avant l'invasion des Mèdes en Grèce, ils combattirent contre les Thessaliens. C'est alors qu'ils accomplirent des exploits mémorables. Près d'Hyampolis, où ils s'attendaient à voir leurs ennemis envahir la Phocide, ils enfouirent des hydries de terre cuite, les recouvrirent de terre, et guettèrent la cavalerie des Thessaliens. Eux, sans soupçonner la ruse, lancèrent leurs chevaux, et donnèrent sur les vases cachés. Les chevaux, en tombant dans les hydries, se cassèrent les pattes ; les cavaliers furent démontés ou tués. Mais les Thessaliens, plus irrités que jamais contre les Phocidiens, levèrent des contingents dans toutes leurs villes, et marchèrent de nouveau sur la Phocide. Les Phocidiens, remplis de crainte par tous ces préparatifs, surtout par la masse de cavalerie, et, en même temps que par le grand nombre, par la valeur guerrière des cavaliers, envoyèrent à Delphes demander au dieu les moyens de conjurer ce péril. On leur rapporta cet oracle : « Je mettrai aux prises un mortel et un immortel, et je donnerai la victoire à tous deux, mais surtout au mortel. »

1. Herod., VIII, 27 et s. — Paus., X, 1.
2. Paus., X, 2, 1.

A cette réponse, les Phocidiens envoient contre les ennemis trois cents soldats sous la conduite de Gélon, à la tombée de la nuit, avec mission d'épier le plus secrètement possible les plans des Thessaliens, puis de rentrer au camp par le chemin le plus caché, et de n'en venir aux mains qu'à la dernière extrémité. Tous ces soldats, avec leur chef, périrent en masse, les uns foulés aux pieds des chevaux, les autres sous les coups des Thessaliens. Ce désastre jeta une telle épouvante dans le parti phocidien que leurs femmes, leurs enfants, tout ce qu'ils pouvaient traîner ou porter, vêtements, or, argent, statues des dieux, ils rassemblèrent tous leurs biens, élevèrent un grand bûcher, et le laissèrent à la garde de trente hommes, avec l'ordre, si les Phocidiens avaient le malheur d'être vaincus, de tuer d'abord les femmes et les enfants, de les jeter comme des victimes, ainsi que leurs richesses, sur le bûcher, et d'y mettre le feu; alors seulement eux-mêmes chercheraient la mort; ils s'entretueraient, ou se jetteraient sur la cavalerie ennemie. C'est pour cela que les Grecs appellent fureur phocidienne toutes les résolutions désespérées. Aussitôt fait, les Phocidiens marchèrent contre les Thessaliens; ils avaient pour généraux Rhoios d'Ambrossos et Daïphantès d'Hyampolis; ce dernier commandait la cavalerie, l'ambrossien l'infanterie. Auprès d'eux, en bonne place, se trouvait le devin Tellias, d'Élée, en qui les Phocidiens mettaient tout leur espoir de salut. Dès qu'on fut aux prises, les Phocidiens qui ne cessaient d'avoir sous les yeux ce qu'ils avaient décidé de leurs femmes et de leurs enfants, voyant d'ailleurs leur propre salut ainsi mis en suspens, poussèrent à l'extrême l'audace et le courage; comme d'ailleurs les dieux leur étaient propices, ils remportèrent une victoire éclatante. Alors seulement tous les Grecs comprirent le sens de l'oracle d'Apollon. Thessaliens et Phocidiens, dans le combat, avaient reçu de leurs chefs un mot de ralliement, les Thessaliens *Athéna Itonia*, les Phocidiens *Phocos*, le nom de l'auteur de leur race. En souvenir de ce haut fait, les Phocidiens envoyèrent en offrande à Delphes les statues du devin Tellias et des chefs qui les avaient conduits au combat, avec celles des héros nationaux; ces statues étaient l'œuvre de l'argien Aristomédon [1]. »

Il n'y a pas, on le voit, dans cette longue page, un seul mot qui donne en ces faits mémorables le moindre rôle aux Élatéens;

1. Paus., X, 1, 3-11.

tout au plus songe-t-on à leur ville, lorsque Pausanias nous dit : Στρατόπεδα ἀντεκάθητο περὶ τὴν ἐς Φωκίδα ἐξβολήν. Ces mots, ἐξβολὴ ἐς Φωκίδα, sont justement ceux qu'emploie Strabon pour désigner les défilés qui conduisent directement de Thessalie en Phocide, et l'on peut supposer que le camp thessalien occupait un emplacement très proche d'Élatée.

Cependant une curieuse dédicace à Poseidon, que nous avons trouvée dans les ruines d'une chapelle byzantine (la Panhagia) nous semble se rapporter à cette guerre d'extermination. On nous permettra de rappeler ici le commentaire dont nous avons fait suivre la publication première de l'inscription [1].

« Au dieu marin, dompteur de chevaux, Poseidon, fils de Cronos, les Élatéens pieux ont consacré ces demi-dieux sauveurs, pour leurs aïeux, pour eux-mêmes, pour leur patrie, leurs parents et leurs épouses. »

Il est rare que les inscriptions de ce genre donnent les renseignements précis qu'on aimerait à y trouver; celle-ci, tout d'abord, ne semble pas échapper à la règle. Quels sont les demi-dieux sauveurs dont les Élatéens consacrent les statues à Poseidon? Pourquoi les consacrent-ils à ce dieu? Dans quelles circonstances enfin ces demi-dieux ont-ils si bien mérité des ancêtres des Élatéens, des Élatéens eux-mêmes, de leur patrie, de leurs enfants et de leurs femmes? Rien ne le dit, mais on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que c'est justement à propos de la lutte terrible de la Phocide et de la Thessalie. Tous les termes de la dédicace s'expliquent facilement au moyen de cette hypothèse [2].

Pausanias dit, on se le rappelle, que les Phocidiens sauvés consacrèrent à Delphes les statues de leurs dieux nationaux, ἥρωας τῶν ἐπιχωρίων ; cette expression correspond très bien aux mots ἡμιθεοὺς σωτῆρας de la dédicace élatéenne; le mot εὐξαμένη, qui indique des vœux, des prières, des cérémonies religieuses, s'explique très bien par l'oracle et le caractère religieux de la

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1886, p. 367 et s. Nous avons ici reproduit le commentaire de ce texte, en le complétant, le rendant plus précis, et l'adaptant d'une façon plus directe au chapitre où il vient prendre place. Le texte épigraphique et la transcription se trouvent à la fin du volume (*Append.* I, n° 25).

2. Nous avons (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1886, p. 367, 368, 370) signalé les difficultés d'ordre épigraphique qui semblent combattre notre supposition ; nous ne croyons pas utile de les répéter ici, non plus que les réponses que nous y avons faites.

guerre conduite par le devin Tellias; les demi-dieux (ἡμιθεοὺς) ont sauvé (σωτῆρας) les ancêtres, les enfants, les femmes, la terre même de la patrie, c'est-à-dire que la Phocide tout entière a échappé par miracle à une ruine complète, et nous ne connaissons pas dans l'histoire de ce pays d'événements où l'existence de la Phocide ait couru un plus grand danger que dans cette guerre sans pitié avec la Thessalie; il semble d'ailleurs que l'insistance à énumérer les aïeux, les enfants, les épouses, s'explique naturellement si l'on songe au sort que faillit subir la partie faible et sans défense de la population phocidienne.

Enfin les deux premiers vers nous fournissent un argument qui a beaucoup de force. C'est à Poseidon que sont consacrées les images des demi-dieux sauveurs; or Phocos, le principal des héros nationaux, le héros éponyme des Phocidiens, était, suivant une tradition rapportée par Pausanias, fils de Poseidon; il s'établit à Tithora, où il eut un tombeau [1]. La dédicace à un dieu dont le nom paraît ici dans l'épigraphie phocidienne pour la première fois n'avait de raison d'être que si Phocos était vraiment un des héros représentés, et si Phocos avait joué, dans les événements rappelés par les statues à la mémoire des Élatéens, un rôle prépondérant; tout cela ne semble-t-il pas faire une allusion directe à l'histoire racontée par Pausanias? Si même nous ne craignions de passer pour subtil, nous verrions dans l'épithète d'ἱππομέδων accolée ici au nom du dieu de la mer une allusion à la terreur que causèrent aux Phocidiens le nombre et la valeur des cavaliers ennemis.

Ainsi nous admettrions volontiers que, tandis que la confédération des Phocidiens consacrait à Delphes un riche ex-voto en mémoire de leur guerre heureuse, les Élatéens érigèrent en même temps dans leur propre ville, en souvenir de la même victoire qui les avait arrachés à une perte certaine, les statues de leurs héros nationaux. La base de marbre sur laquelle est gravée la dédicace est de dimensions assez grandes pour avoir pu supporter deux ou trois statues, tout au plus; nous serions d'avis que les Élatéens y avaient dressé l'image de Phocos héros éponyme des Phocidiens, et à côté de lui Élatos, héros éponyme d'Élatée. Peut-être même cette dernière statue est elle celle que Pausanias signale pour l'avoir vue sur l'agora.

Si l'on accorde quelque valeur à notre raisonnement, le texte

1. Paus., II, 4, 3; II, 29, 3; X, 32, 10.

de Pausanias en reçoit par un juste retour une confirmation qui ne manque pas d'intérêt, et la confiance, souvent contestée, que l'on peut avoir dans les nombreux récits du même genre qu'il nous a transmis, est très heureusement fortifiée.

Les Phocidiens eux-mêmes, et par suite les habitants d'Élatée, sont comme grandis, si l'histoire de leur héroïque folie n'est pas une simple invention de leur orgueil national, et l'on n'est plus étonné d'apprendre la courageuse résistance qu'ils opposèrent à Xerxès, résistance que leur inspira, dit Hérodote, la haine des Thessaliens [1].

Quand, le passage des Thermopyles forcé grâce à la trahison d'Éphialtès et à la négligence du contingent phocidien chargé de garder les défilés du Callidromos [2], les hordes du Grand Roi parcoururent la Phocide brûlant tout sur leur passage, villes et temples, Élatée subit le sort commun; Hérodote et Pausanias la nomment parmi les villes incendiées [3]. Les habitants, comme ceux des autres cités, s'étaient réfugiés avec leurs femmes et leurs biens dans les gorges des montagnes [4]; mais rien ne saurait dire s'ils poursuivirent la résistance avec les braves qui, à la façon des Pallikares modernes, des retraites inaccessibles du Parnasse harcelaient par leurs pointes hardies les Mèdes répandus dans la plaine, ou si, ruinés et traqués à merci, ils firent leur soumission [5] et se trouvèrent parmi cette phalange dont Mardonius éprouva de si étrange manière le courage et la fermeté [6].

Pour retrouver une seconde fois le nom d'Élatée, il faut sauter de l'année 480 à l'année 346, du combat des Thermopyles à la fin de la première guerre sacrée. Les faits qui amenèrent Philippe de Macédoine en Phocide et décidèrent la fin des hostilités entre les belligérants sont trop connus pour que nous les racontions ici; rappelons seulement que Philippe s'en remit du sort des vaincus aux décisions de l'assemblée amphictyonique, et que la loi dictée aux Phocidiens fut cruelle. Diodore nous apprend que les deux voix qu'ils avaient au conseil des Amphictyons passèrent au roi de Macédoine et à ses descendants; les murs de trois villes de Phocide devaient être détruits; les Pho-

1. Herod., VIII, 30.
2. Herod., VII, 212 et s.
3. Herod., VIII, 32, 33. — Paus., X, 34, 3.
4. Herod., IX, 31.
5. Herod., IX, 17. — Paus., X, 1, 11.
6. Herod., IX, 17 et s.

cidiens ne pourraient plus posséder ni armes ni chevaux avant d'avoir restitué les sommes dérobées à Apollon; les Phocidiens en fuite, et tous ceux qui avaient participé au crime étaient déclarés sacrilèges, et il était permis à chacun de les poursuivre partout. « De plus le Conseil décida de raser toutes les villes des Phocidiens; les habitants se transporteraient dans les villages, dont aucun ne pourrait avoir plus de cinquante maisons, et qui seraient distants l'un de l'autre d'un stade au moins; les Phocidiens garderaient leur territoire, mais ils paieraient chaque année un tribut de soixante talents au dieu, jusqu'à concurrence de la somme inscrite au trésor lors du sacrilège. » Enfin les Amphictyons et Philippe briseraient les armes des Phocidiens et de leurs mercenaires contre les rochers, et en brûleraient les débris; les chevaux seraient vendus à l'encan [1].

Toutes ces décisions furent ratifiées par Philippe, et exécutées; du moins, pour la destruction des villes, le témoignage de Pausanias est formel; il cite le nom des villes qui furent rasées au niveau du sol, et dont les habitants furent disséminés dans des villages, Lilæa, Hyampolis, Anticyre, Parapotamii, Panopée, Daulis, puis celles qu'une première fois Xerxès avait incendiées, Érochos, Charadra, Amphicleia, Néon, Tithronium et Drymæa, Élatée, et enfin les villes moins connues, Trachis, Médéon, Échédamia, Ambrossos, Lédon, Phlégonium et Stiris. La seule Abæ fut épargnée parce que les Abæens n'avaient pris part ni au pillage du temple de Delphes, ni à la guerre [2].

Élatée, on le voit, subit le sort commun. Le spectacle de toutes ces ruines était lamentable; Démosthène, qui traversa alors la Phocide en se rendant à Delphes comme pylagore, en fut profondément ému [3] : « En allant à Delphes, nous avons été obligés de voir toutes ces choses, les demeures renversées, les remparts abattus, le pays dépeuplé d'hommes, quelques femmes et quelques enfants, des vieillards misérables; nul ne pourrait retracer par la parole les malheurs de ces contrées. » Ces malheurs, du reste, ne tardèrent pas à être adoucis, puis effacés. Philippe, qui avait mis la Phocide hors de combat pour de longues années, qui du reste avait atteint son but, et gagné deux voix au conseil

1. Diod. Sic., XVI, 60.

2. Paus., X, 3, 1 et 2.

3. Demosth., Περὶ παραπρεσβείας, p. 361. — Æsch., *in Ctesiph.*, 113. — Plut., *Demosth.*, XVIII, 2. Ce fut en 345 ou en 344, car en 346 les Athéniens n'envoyèrent pas de représentant à l'assemblée amphictyonique.

des Amphictyons, évacua la plaine du Céphise, et Pausanias nous apprend que quelque temps avant la bataille de Chéronée, grâce à la protection des Athéniens et des Thébains, les Phocidiens étaient rentrés dans leurs villes; quelques-unes seulement ne purent être reconstruites à cause de leur peu d'importance d'autrefois ou de la détresse présente des habitants [1].

Élatée sans doute fut une des premières relevée et repeuplée ; mais sa situation la destinait à redevenir bientôt la proie de Philippe, qui voyait en elle la clef de la Grèce centrale et par conséquent de l'Attique et d'Athènes. La prise de notre ville, dans les derniers mois de 339 [2], est le fait le plus connu de son histoire, et le plus digne de l'être. Si l'on en croit Démosthène, le roi de Macédoine caressait dès l'année 344 le projet de s'emparer d'Élatée, et de la fortifier [3]; du moins, par de savantes manœuvres, des mouvements de troupes clandestins, des progrès lents et d'apparence inoffensive, avait-il peu à peu enserré la Phocide dans un cercle de camps et de places fortes ; les points dont il n'était pas maître, comme la ville locrienne de Nicæa, étaient aux mains de ses alliés thessaliens ; il occupait lui-même les Thermopyles, et au moment où ses agents obtenaient son intervention dans la seconde guerre sacrée sous le vain prétexte de châtier Amphissa, il était prêt. Des Thermopyles l'armée macédonienne pouvait gagner Amphissa en faisant route par la Doride d'abord, puis à travers le Corax et le Parnasse ; le roi dirigea ostensiblement des troupes par cette voie; mais tout à coup, sans que rien fît pressentir ses projets ni sa marche, il s'engagea dans les défilés du Callidromos et du Cnémis, surprit Élatée, l'occupa, la fortifia, et s'établit dans un camp retranché au dessous de la ville [4]. Désormais il était maître de la Grèce. « De là, dit Curtius, il dominait la plaine du Céphise, dont la plus grande largeur s'étendait entre Élatée et Tithora, située en face au pied du Parnasse. Sa retraite était couverte, ses communications avec la Thessalie et la Macédoine assurées : il avait de plus à sa disposition toutes les ressources d'une vallée fertile, les meilleurs pâturages pour sa cavalerie, et un terrain favorable aux mouvements de ses troupes. D'un côté, en effet, il avait en remontant la vallée du Céphise une communication

1. Paus., X, 3, 3. — Cf. Curtius, *Hist. Grecque* (trad. franç.), V, p. 403.
2. Voy. pour la date Curtius, *ibid.*, V, p. 398, note 1.
3. Demosth., *Philip.* II, 14.
4. Diod. Sic., XVI, 84.

facile avec le pays des Doriens et les passages qui conduisent de là à Amphissa par Cytinion ; de l'autre, c'est-à-dire en aval du fleuve, il était si près de la frontière de Béotie qu'il tenait Thèbes en échec sans être obligé de violer son territoire. En occupant Élatée, Philippe avait jeté le masque : il avait pris une position comme il n'en pouvait désirer de meilleure pour attaquer la Grèce occidentale et orientale [1] ».

Rien ne montre mieux l'importance stratégique d'Élatée que ce coup de théâtre, et surtout l'émotion que la nouvelle en produisit à Athènes. Chacun a lu le passage célèbre du discours de la Couronne où Démosthène rappelle le trouble des prytanes surpris le soir au milieu de leur dîner, leur course à la recherche des stratèges, leur apparition éperdue parmi les boutiques de l'agora, et le lendemain, au point du jour, l'irrésolution du sénat, le peuple tumultueux assemblé dans la Pnyx, les dix stratèges, comme les orateurs les plus hardis, les plus aimés du peuple, n'osant monter à la tribune ; lui-même alors se levant, et dans une improvisation pleine d'ardeur patriotique dévoilant les projets perfides de Philippe, l'importance de la prise d'Élatée, les mâles résolutions que dictaient des circonstances aussi graves. « Si les Thébains, comme vous le croyez, dit-il entre autres choses, étaient acquis à Philippe, nous n'apprendrions pas qu'il a pris Élatée, mais qu'il presse nos frontières.[2] » Cela signifie nettement qu'Élatée prise, toute barrière entre Philippe et Athènes était renversée ; le chemin était libre, comme autrefois à Xerxès quand fut forcé le défilé des Thermopyles. Le passage trop praticable de Parapotamii, entre un contrefort du Parnasse et un contrefort du Cnémis, « où étaient maintenant les Thermopyles de la Grèce libre »[3], pas plus que le courage des Athéniens et des alliés dans la plaine de Chéronée, ne pouvait arrêter le roi de Macédoine.

Il semble d'ailleurs que Philippe, par sa brusque attaque, ait mis en évidence pour l'avenir les avantages de la possession

1. E. Curtius, *Hist. Grecque* (trad. franç.), V, 398.

2. Demosth., Περὶ στεφ., p. 278 ; cf. 284, 285 ; 278 : «... καὶ παρελθὼν ὡς ἐπὶ τὴν Κιρρᾶίαν, ἐρρῶσθαι φράσας πολλὰ Κιρρᾶίοις καὶ Λοκροῖς, τὴν Ἐλάτειαν καταλαμβάνει. Εἰ μὲν οὖν μὴ μετέγνωσαν εὐθέως, ὡς τοῦτ' εἶδον, οἱ Θηβαῖοι καὶ μεθ' ἡμῶν ἐγένοντο, ὥσπερ χειμάῤῥους ἂν ἅπαν τοῦτο τὸ πρᾶγμα εἰς τὴν πόλιν εἰσέπεσεν. » — Cf. Æsch., *in Ctesiph.*, § 140. — Hyper., fragm. 37 (éd. Didot, Orat. Attici, II, p. 387). — Diod. Sic., XVI, 84. — Plut., *Demosth.*, XVIII, 84. — Strab., IX, p. 614.

3. E. Curtius, *Hist. Grecque*, V, p. 404.

d'Élatée. Désormais, dans tous les conflits qui auront pour objet l'occupation de la Grèce centrale, et par conséquent pour théâtre le massif de l'Œta et la plaine de Phocide, Élatée sera souvent l'objectif des armées et des généraux en présence; elle changera plus d'une fois de maître, et supportera plus d'un siège; ce sont là ces malheurs particuliers dont les Macédoniens furent la cause, comme dit Pausanias, et qui vinrent s'ajouter pour elle aux maux subis en commun par tous les Phocidiens [1].

Le premier siège dont il est fait mention est celui que lui infligea Cassandre, et dont le héros athénien Olympiodoros la délivra [2]. La date et les circonstances de cet événement sont assez obscures. Selon Droysen, il faudrait rapporter l'expédition de Cassandre et la contre expédition d'Olympiodoros tout de suite après la bataille d'Ipsos, peut-être au printemps de 300, pendant l'une de ces cinq années confuses où Cassandre fut en lutte avec Démétrios Poliorcète [3]. En souvenir de son intervention, les Élatéens consacrèrent à Delphes la statue de bronze d'Olympiodoros, et un lion de bronze [4].

Cassandre étant mort en 297, son fils Philippe fit à son tour une expédition contre Élatée. Mais les circonstances étaient changées; tandis que Cassandre était vraiment l'oppresseur des Grecs, son fils, trois ans après, pouvait prétendre se faire passer pour leur défenseur contre Démétrios devenu leur ennemi; il avait donc quelque espoir d'être bien accueilli, et d'entrer en possession de la ville sans coup férir ; on sait comment la phthisie l'emporta après un règne de quatre mois, sans qu'aucun de ses projets ait été conduit à bonne fin [5].

Nous devons sauter une période de près de cent ans pour retrouver le nom d'Élatée dans les histoires anciennes ; encore la mention n'en est-elle que d'intérêt secondaire. Ce fut pendant la première guerre de Macédoine entre le roi Philippe V et les Romains faisant cause commune avec les Étoliens et le roi de Pergame Attale. En 207 probablement, comme les Étoliens occupaient les Thermopyles, tandis qu'Attale et le proconsul Sul-

1. Paus., X, 34, 3 : Συμφοραὶ δὲ αἱ μὲν πρὸς Φωκέας τοὺς ἄλλους γεγόνασί σφισιν ἐν κοινῷ, τὰς δὲ καὶ ἰδίᾳ τοῖς Ἐλατεῦσιν ἐκ Μακεδόνων παρεσκεύασεν ὁ δαίμων.
2. Paus., X, 34, 3.
3. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme* (trad. franç.), II, p. 530; cf. p. 535.
4. Paus., I, 26, 3; X, 18, 7.
5. Droysen, *ibid.*, II, p. 538. — Euseb. Armen., I, p. 246 (éd. Schœne).

picius, avec une flotte romaine, ravageaient les côtes de l'Eubée et des Locrides, Philippe partit brusquement de Démétrias, son quartier général, sur le golfe Pagasétique, gagna Scotussa, bouscula ses ennemis aux Thermopyles, les refoula sur Héracleia, et lui-même, en un seul jour de marche forcée, se transporta à Élatée, distante de soixante milles. Cette pointe hardie et la prise de la ville eurent leur effet habituel; ce même jour Attale prenait et pillait la capitale des Locriens Opuntiens; comme il perdait ensuite son temps à rançonner les vaincus, Philippe apparut soudain, et peu s'en fallut que le roi de Pergame ne fût surpris et accablé [1].

Philippe, son expédition terminée, revint à Élatée, où il avait donné rendez-vous pour traiter de la paix aux envoyés de Ptolémée, des Rhodiens, des Étoliens et des Romains. C'est sans doute à ce séjour de Philippe à Élatée que fait allusion Pausanias, lorsqu'il dit que le roi « causa une crainte terrible au peuple (τὸν δῆμον), et en même temps se concilia les principaux citoyens (τοὺς δυνατωτέρους) par des largesses [2] ». Cette attitude s'explique très bien, puisqu'en somme le peuple devait être attaché aux Étoliens démocratiques, tandis que les riches étaient partisans de la soumission à la Macédoine.

L'histoire d'Élatée a bien plus d'intérêt quelques années plus tard, pendant la seconde guerre de Macédoine. Tite-Live a très clairement expliqué comment à la fin de 198 le consul T. Quintius Flamininus, ne pouvant réussir dans le siège de Cenchrées, port oriental de Corinthe, et ne voulant pas revenir en Acarnanie ou en Étolie, qui n'avaient ni port favorable à l'hivernage de sa flotte, ni garnison favorable à celui de ses troupes de terre, changea soudain de plan et de tactique, transporta la guerre en Phocide, prit Phanotée sans combat, enleva rapidement Anticyre, reçut la soumission d'Ambryssos et d'Hyampolis, fut quelque temps retardé autour de Daulis, que protégeait l'escarpement de ses approches, soumit par la terreur plutôt que par les armes six autres villes obscures, et enfin s'arrêta au siège d'Élatée qui ferma ses portes et se prépara bravement à la résistance [3].

Flamininus pressa la ville sans grande vigueur ; il faisait

1. Tit. Liv., XXVIII, 7.

2. Paus., X, 34, 3 : Φίλιππος δὲ ὁ Δημητρίου τόν τε ἐν Ἐλατείᾳ δῆμον πρὸς τὸ ἔσχατον δέους ἤγαγε καὶ ὑπηγάγετο ἅμα τοὺς δυνατωτέρους δωρεᾷ.

3. Tit. Liv., XXXII, 17, 18 et s.

traîner les opérations parce que ses soldats se trouvaient là dans une excellente position d'attente ; il ne pouvait d'ailleurs mieux se poster pour laisser le temps d'aboutir aux importantes négociations qu'il engageait pour se concilier les Achéens. Du reste, il se montrait assez bienveillant pour les Élatéens. Tite-Live nous dit qu'il essaya d'obtenir, dans quelques entrevues avec leurs chefs, la soumission bénévole de la ville ; mais ces chefs ne pouvaient rien ; ils répondaient qu'ils n'étaient pas les maîtres, que les partisans de la Macédoine étaient plus nombreux et plus forts que les citoyens. Pausanias confirme le fait; il ajoute que le consul était prêt à rendre aux Élatéens leur antique autonomie s'ils voulaient abandonner le parti macédonien, mais que la « sottise » du peuple ou des magistrats fit rejeter ses propositions [1].

Flamininus se décida à enlever la ville. « Alors, raconte Tite-Live, le consul, de tous côtés, par des travaux de siège et des assauts, attaqua la ville. On approcha les béliers; entre deux tours le mur s'abattit à grand fracas et démasqua la ville ; en même temps une cohorte romaine, par la brèche ainsi ouverte, se précipita. De tous les quartiers de la ville, abandonnant chacun son poste, tous les Élatéens coururent au lieu que pressait l'invasion des ennemis. En même temps les Romains, franchissant le mur écroulé, appliquaient des échelles aux murs encore debout, et tandis que les yeux et l'attention des ennemis sont fixés sur un seul lieu, celui de la mêlée, en diverses places, au moyen des échelles, la muraille est escaladée et les soldats sautent dans la ville. Entendant ce tumulte, les Élatéens épouvantés, abandonnant la place qu'ils défendaient en masse, se réfugièrent tous dans l'acropole suivis d'une foule sans armes. Le consul est ainsi maître de la ville, et la met au pillage; puis il envoie des parlementaires à la citadelle promettre aux soldats royaux la vie sauve s'ils veulent rendre les armes et partir, aux Élatéens la liberté. Il donna sa parole, et sous peu de jours la citadelle se rendit [2]. »

Élatée était une position trop précieuse pour que Flamininus

1. Paus., X, 34, 4 : Τίτος μὲν δὴ ὁ ἄρχων Ῥωμαίων, τὸ γὰρ δὴ Ἑλληνικὸν ἅπαν ἐλευθερώσων ἀπέσταλτο ἐκ Ῥώμης, πολιτείαν τε Ἐλατεῦσιν ἀποδώσειν τὴν ἀρχαίαν ἐπηγγέλλετο καὶ δί' ἀγγέλων ἐπεκηρυκεύετό σφισιν ἀπὸ Μακεδόνων ἀφίστασθαι· οἱ δὲ ὑπὸ ἀγνωμοσύνης ὁ δῆμος ἢ οἱ ἔχοντες τὰς ἀρχὰς Φιλίππῳ τε ἦσαν πιστοὶ καὶ ὑπὸ τοῦ Ῥωμαίου πολιορκίᾳ παρέστησαν.

2. Tit. Liv., XXXII, 24.

l'abandonnât; il y prit ses quartiers d'hiver [1], non seulement cette année-là; mais l'année suivante, après la bataille des Cynoscéphales [2].

Le nom d'Élatée est encore cité deux fois, à notre connaissance, dans l'histoire des guerres des Romains en Grèce. En 192 Antiochus le Grand appelé par les Étoliens, après avoir battu une division romaine à Délium et fait une incursion en Thessalie, occupa les Thermopyles et vint passer l'hiver à Chalcis, au milieu des fêtes et des plaisirs; mais au printemps de 191 les Romains envoyèrent pour le combattre Manius Acilius Glabrion, avec les tribuns militaires Lucius Valerius Flaccus et Caton; le roi s'était retranché aux Thermopyles et dans le Callidromos; mais après une bataille où le principal rôle semble avoir été pour Caton, ses troupes furent anéanties, et lui-même se réfugia à Élatée [3]. Ce ne fut pas pour longtemps; il regagna promptement Chalcis et de là se rembarqua pour l'Asie.

Enfin, un fragment de Polybe [4] nous apprend qu'Attale, le frère d'Eumène de Pergame, passa un hiver à Élatée; ce fut sans doute en 171, lorsque Attale, encore simple lieutenant du roi son frère, l'accompagna en Grèce, avec Philétairos et Athénaios, pour rejoindre le consul P. Licinius Crassus [5]; rien ne permet de préciser davantage. Si nous mentionnons ce menu détail, c'est qu'Élatée, une fois de plus, semble s'être imposée comme point d'hivernage à cause de sa situation privilégiée, commandant les passes montagneuses de la Grèce centrale et récoltant les richesses d'une plaine féconde.

Quatre-vingt-cinq ans plus tard, dans des circonstances graves, pendant la guerre des Romains contre Mithridate, l'importance stratégique d'Élatée nous apparaît une fois de plus. En 86 Élatée résistait vigoureusement à Taxile, lieutenant du roi de Pont qui l'avait investie; on sait comment Taxile, apprenant que Sylla assiégeait Athènes, leva son camp et marcha vers l'Attique, comment Sylla de son côté, avec la plus grande partie de ses troupes, s'avança à sa rencontre, le joignit et le vainquit en Béotie. Les Élatéens, qui, retenant les Barbares, avaient rendu

1. Tit. Liv., XXXII, 32.

2. Polyb., XVIII, 26 : Κατὰ τὴν Ἑλλάδα μετὰ τὴν μάχην Τίτου παραχειμάζοντος ἐν Ἐλατείᾳ, Βοιωτοὶ....

3. Appian., *Syr.*, XX; cf. pour tous ces événements, Mommsen, *Hist. rom.* (trad. franç.), III, p. 349 et s.

4. Polyb., XXVII, frag. 2 (éd. Didot).

5. Tit. Liv., XLII, 55 et s.

un signalé service aux Romains, obtinrent en récompense l'autonomie de leur ville [1].

On ne trouvera plus désormais qu'une seule mention de notre ville, bien longtemps après la date précédente, au second siècle de notre ère. « Des Costoboces, dit Pausanias, une bande de brigands poussant leurs incursions en Grèce, de mon temps, pénétrèrent jusqu'à Élatée; alors Mnésiboulos, rassemblant autour de lui une troupe de soldats, détruisit un grand nombre de ces barbares, mais il succomba lui-même dans la bataille. Ce même Mnésiboulos remporta nombre de victoires au jeu de la course, entre autres, dans la deux cent trente-cinquième Olympiade, le prix du stade et de la double course avec le bouclier. A Élatée, dans la *Rue du Coureur,* se trouve une statue de bronze de Mnésiboulos [2]. » Pline cite les Costoboces au nombre des peuples Sarmates habitant les bords du Tanaïs [3]. Leur présence et leurs ravages en Grèce s'expliquent assez facilement, grâce à un passage de Dion Cassius. « Les Astinges, dit-il, conduits par Rhaos et Rhaptos (an 927 de Rome, 174 après Jésus-Christ, sous le consulat de Gallus et Flaccus), vinrent habiter la Dacie, dans l'espérance de recevoir de l'argent et des terres pour le prix de leur alliance; mais, n'ayant rien obtenu, ils mirent leurs femmes et leurs enfants en dépôt auprès de Clémens, dans l'intention d'aller conquérir les terres des Costoboces, ce qui ne les empêcha pas, lorsqu'ils eurent vaincu ce peuple, de ravager la Dacie [4]. »

Or c'est en 160 après Jésus-Christ (235e Olympiade) que Mnésiboulos fut vainqueur aux jeux olympiques; c'est vers 174 que

1. Paus., I, 20, 6; X, 34, 4.

2. Paus., X, 34, 5 : Τὸ δὲ Κοστοβώκων τὸ λῃστικὸν τὸ κατ' ἐμὲ τὴν Ἑλλάδα ἐπιδραμὸν ἀφίκετο καὶ ἐπὶ τὴν Ἐλάτειαν· ἔνθα δὴ ἀνὴρ Μνησίβουλος λόχον τε περὶ αὐτὸν ἀνδρῶν συνέστησε, καὶ καταφονεύσας πολλοὺς τῶν βαρβάρων, ἔπεσεν ἐν τῇ μάχῃ. Οὗτος ὁ Μνησίβουλος δρόμου νίκας καὶ ἄλλας ἀνείλετο καὶ Ὀλυμπιάδι πεμπτῇ πρὸς ταῖς τριάκοντά τε καὶ διακοσίαις σταδίου καὶ τοῦ σὺν τῇ ἀσπίδι διαύλου, ἐν Ἐλατείᾳ δὲ κατὰ τὴν ὁδὸν τοῦ δρομέως Μνησιβούλου χαλκοῦς ἕστηκεν ἀνδριάς.

3. Plin., H. N., VI, 7 : Dein Tanaïn amnem gemino ore influentem colunt Sarmatæ, Medorum, ut ferunt, soboles, et ipsi in multa genera divisi... primo, Sauromatæ Gynæcocratumeni, Amazonum connubia, dein Grazæ, Cottæ... *Costobocci,* Choatræ, Zigæ, etc. — Capitolin (*M. Anton. Philos.*, 22) dit que les Costoboces entrèrent dans une vaste conspiration contre l'Empire, avec toutes les peuplades depuis l'Illyrie jusqu'à la Gaule : « Gentes omnes ab Illyrici limite usque ad Galliam conspiraverunt, ut Marcomanni, Narisci,... *Costoboci...* »

4. Dio. Cass., LXXI, 12.

Pausanias a vu sa statue à Élatée [1], et c'est cette même année que les Costoboces ont été vaincus par les Astinges qui les dépouillèrent de leur territoire. L'invasion et le pillage des provinces septentrionales de la Grèce par des bandes de Costoboces est le résultat direct et immédiat de la défaite qu'ils venaient d'essuyer. Les invasions du genre de celle qu'arrêta Mnésiboulos sont si fréquentes à cette époque, et leur origine est souvent si obscure, qu'il n'est pas sans intérêt d'avoir pu expliquer historiquement, et d'une manière qui semble certaine, la présence des Costoboces à Élatée [2].

Il est d'ailleurs curieux d'apprendre que contre de telles incursions les troupes de l'empire romain étaient alors impuissantes, ou tout au moins ne suffisaient pas; les villes étaient obligées de se défendre elles-mêmes, mais rien ici n'indique si Mnésiboulos se mit à la tête d'un corps franc de volontaires ou s'il commanda simplement une milice locale régulière [3].

Le récit de Pausanias, et le haut fait de Mnésiboulos donnent quelque intérêt à une plaque votive, découverte au temple d'Athéna Cranaia, et où se retrouvent les noms de Mnésiboulos et de son fils, appelé aussi Mnésiboulos [4].

1. On sait que c'est la date approximative à laquelle Pausanias écrivit ses souvenirs de voyage (Smith, *a Dict. of greek and roman Biography and Mythology*, *s. verb.* Pausanias).

2. M. R. Heberdey a fait récemment à la section athénienne de l'Institut archéologique allemand une communication sur la présence des Costoboces en Grèce. Nous n'en connaissons encore que l'indication donnée par les *Mittheilungen*, 1890, p. 136.

3. M. Mommsen (*Hist. rom.*, X, p. 25), semble être de cette dernière opinion; la question nous semble au moins douteuse, d'autant que les mots « λόχον τε περὶ αὐτὸν ἀνδρῶν συνέστησε », qu'emploie Pausanias, s'appliqueraient peut-être mieux à des *volontaires* qu'à une troupe régulièrement constituée.

4. Voy. *Append.* I, n° 52. Tout ce que nous disons ici des Costoboces est emprunté à notre commentaire de cette inscription (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 312 et s.).

CHAPITRE II

LES RUINES D'ÉLATÉE D'APRÈS PAUSANIAS ET LES VOYAGEURS MODERNES

C'est Pausanias, on l'a vu dans le chapitre précédent, qui nous a légué le plus de détails sur l'histoire d'Élatée; nous lui devons aussi une description de la ville : le seul monument qui l'ait frappé, c'est le théâtre, à droite, en sortant de la ville; il ne signale qu'un temple, celui d'Asclépios, que quatre statues, l'une fort ancienne, près du théâtre, une Athéna de bronze particulièrement vénérée car elle avait protégé, disait-on, Élatée contre Taxile, lieutenant de Mithridate; la seconde, œuvre des Athéniens Timoclès et Timarchidès, un Asclépios barbu, dans le temple du dieu; la statue du héros patronymique Élatos, dressée sur une colonne au milieu de l'agora; enfin la statue du coureur Mnésiboulos, celui qui avait, du vivant même de Pausanias, sauvé sa patrie de l'invasion des Costoboces. L'agora, où se trouvait la statue d'Élatos, était aussi fort digne d'attention.

La situation d'Élatée, sur le passage de toutes les invasions, explique aisément que depuis de longs siècles la ville soit tombée en ruines. La notion exacte de son emplacement a même été perdue. Les géographes de la Renaissance, s'en rapportant aux seules indications des textes anciens, ont tracé de la Grèce des cartes tout à fait approximatives, où la Phocide n'est pas des mieux traitées. Dans le quatrième volume du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Gronovius, se trouve une carte de la Grèce, dressée par Sophianus, avec un commentaire de Nicolaus Ger-

bellius, daté de juin 1545. La partie relative à la Phocide est absolument fantaisiste; le cours du Céphise, pour donner un exemple, se prolonge à travers la Béotie, coupe le Cithéron et se confond avec le Céphise attique. Si l'on juge la valeur de la carte d'après ce détail, on ne s'étonnera pas de voir Élatée située sur la rive droite du Céphise au lieu d'être sur la rive gauche [1].

Fig. 1. — Fragment de la *Græcia Sophiani.*

Dans le même volume, Johannes Laurenbergius a publié une *Græcia antiqua,* ou description de la Grèce antique, ornée de cartes. L'une d'elles est consacrée exclusivement à la Phocide.

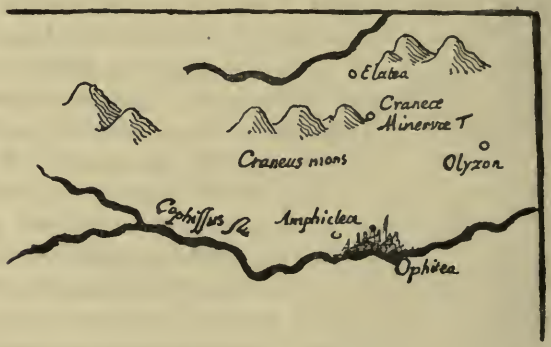

Fig. 2. — Fragment de la *Græcia* de Laurenberg.

On peut voir, d'après le fac-similé ci-joint, qu'Élatée est marquée de façon tout à fait inexacte, entre une double chaîne de

1. *Thesaurus Græc. Antiquit.* (Gronovius), t. IV: Græcia Sophiani (carte), et Nicolaï Gerbellii *in Græciæ Sophiani descriptionem explicatio* (juin MD XLV).

montagnes, l'une au Nord, qui n'a pas de nom, et qu'il serait peut-être téméraire de reconnaître pour le Cnémis, et l'autre, au Sud, appelée *Craneus Mons*. La ville est tout à fait rapprochée de la rive gauche du Boagrios, tandis que le Céphise coule bien loin dans le Sud, tout contre le Parnasse [1].

L'incertitude des géographes a d'ailleurs mis longtemps à se dissiper. Très peu de voyageurs, jusqu'au commencement du XIXe siècle, ont visité la Phocide. Ceux qu'une mission politique, l'esprit d'aventures ou les malheurs d'une capture amènent en Turquie, à partir du XVIIe siècle, arrivent d'ordinaire par Corfou et Zanthe, passent à Patras, à Corinthe, à Athènes; s'ils veulent de là remonter à Constantinople, ils contournent la pointe de l'Attique, suivent le canal de Négrepont jusqu'à l'Euripe, et après deux ou trois escales à Atalanti, Volo, Salonique, ils atteignent les Dardanelles; leurs expéditions sont un véritable cabotage; ils ne s'arrêtent que dans les ports; les villes de l'intérieur, cela se conçoit, sont beaucoup moins accessibles; il faut, pour que l'on songe à pénétrer dans les terres, des circonstances ou une décision particulière, et ce n'est jamais qu'à titre d'exception.

Il est pourtant une ville où l'éclat de sa renommée et sa situation, toute proche du golfe de Lépante, attira plus d'un visiteur, c'est Delphes. De Delphes une route assez courue les entraînait vers Thèbes, en traversant Livadie et Chéronée. Spon et Wheler, en 1675 et 1677, les premiers à notre connaissance, ont dévié de ce chemin et ont fait une pointe dans la vaste plaine qui s'étale entre les massifs du Parnasse et du Cnémis, limite élevée de la Phocide et des Locrides. Ils arrivèrent ensemble au village de Turcochori, sur le Céphise, et là se séparèrent. « Nous étant donc séparez, M. Spon et moy, dit Wheler, le jeudi vingtième de mars, je partis de Turco-chorio, faisant route à l'est pour aller à *Talanda* (aujourd'hui *Atalanti*). La première chose qui me divertit dans ma solitude, fut un long chemin étroit où je me trouvai, ayant un fossé profond de chaque côté [2], qui conduit à de certains (*sic*) montagnes que je vis longtemps devant moy; cela me fit faire plusieurs réflexions pieuses, et tirer un bon pré-

1. *Thesaurus* etc., t. IV : Græcia antiqua. Joannis Laurenbergii *enarratio Græciæ antiquæ tabulis geographicis exornatæ*.

2. Ce chemin est peut-être celui dont parle Pausanias, X, 34, 1:.. ὁδός ἐστιν πεδιὰς ἡ πολλή, καὶ αὖθις οὐκ ἐπὶ πολὺ ἀνάντης ἡ ἐγγυτάτω τοῦ Ἐλατέων ἄστεως.

sage de mon entreprise, en pensant que ce chemin m'avertissoit que la bonne providence de Dieu me conserveroit tant que je marcherois dans le chemin étroit de la vertu, et de la véritable piété, et me conduiroit au ciel qui est notre pays d'en haut. Ce chemin monte, et semble avoir autrefois été pavé dix ou douze brasses de large, et c'étoit vraisemblablement autrefois une *Via fossa*, ou chemin fossoyé des Romains. J'y marchai environ une heure et demie, avant que d'arriver au pied de la montagne qui étoit directement devant nous. Nous vîmes au bout de ce chemin les ruines d'une ville ancienne, avec une petite forteresse qui en dépendoit, située sur un rocher. Après cela, montant la côte proche du haut de la montagne nous vîmes quelques vieilles églises ruinées, et deux heures plus loin nous arrivâmes dans le village appelé *Calopodia* sur le midi [1]. »

Ces indications sont très vagues; les réflexions pieuses de Wheler sont méritoires, mais ont par malheur détourné son esprit de l'étude attentive du pays et du paysage. Il nous paraît cependant à peu près certain que « ces ruines d'une ville ancienne » sont les ruines d'Élatée, et que la « petite forteresse qui en dépendait, située sur un rocher » n'est autre chose que l'acropole de la ville. La seule autre ville à laquelle on aurait pu songer est Parapotamii, qui se trouvait, à ce que l'on croit, sur l'éminence contre laquelle vient se heurter le Céphise au Sud de la plaine de Phocide, et qu'il contourne pour entrer dans la plaine de Chéronée, mais Pausanias dit expressément que cette ville était de très peu d'importance; brûlée par Xerxès, elle ne fut pas relevée par les Athéniens et les Béotiens, et ses habitants se répandirent dans les cités voisines; Pausanias affirme même que de son temps les ruines même de Parapotamii avaient disparu[2]. Examinons d'autre part la carte que Wheler a dressée lui-même des pays qu'il a parcourus. Il est parti de *Turco-chorio* pour arriver à *Calopodia;* l'un et l'autre village existent encore; on peut aller de l'un à l'autre en voiture, par une route qui de Turco-chorio, en suivant le cours du Céphise, se dirige vers le

1. George Wheler, *Voyage de Dalmatie, de Grèce, et du Levant* (traduit de l'anglais), Anvers et Paris, CIↃ IↃC LXXXIX, t. II, p. 572.

2. Paus., X, 33, 8 : ...ὡσαύτως δὲ Ἡρόδοτος καταλέγων τὰς πόλεις ὅσας βασιλεὺς Ξέρξης τῶν ἐν Φωκεῦσιν ἐνέπρησε, καὶ Παραποταμίους κατείλοχεν ἐν αὐταῖς πόλιν. Οὐ μέντοι οἱ Παραποτάμιοί γε ὑπὸ Ἀθηναίων καὶ Βοιωτῶν ἀνῳκίσθησαν, ἀλλὰ ἐς τὰς ἄλλας πόλεις οἱ ἄνθρωποι κατενεμήθησαν ὑπό τε ἀσθενείας καὶ σπάνει χρημάτων· Παραποταμίων μὲν δὴ οὔτε ἐρείπια ἔτι ἦν, οὔτε ἔνθα τῆς χώρας ᾠκίσθη ἡ πόλις μνημονεύουσιν.

Sud-Est, à travers la plaine, et arrivée aux montagnes qui ceignent le bassin du lac Copaïs, tourne brusquement au Nord, franchit le Cnémis, passe à une portée de fusil de Calopodia (aujourd'hui Calapodi), et gagne Atalanti. Mais il y a une route beaucoup plus courte, accessible seulement aux piétons; de Turco-Chorio elle gagne les ruines d'Élatée, escalade le Cnémis jusqu'au village de Zéli, et de Zéli, en serpentant sur les crêtes montagneuses, aboutit à Calapodi. C'est cette ligne à peu près droite qu'a suivie Wheler, comme le montre très bien la direc-

Fig. 3. — Fragment de la carte de Wheler.

tion, sur la carte dont nous reproduisons un fragment [1], des mots *Via fossa*, et le point qui, près de ce mot, indique les ruines anonymes, comme le prouvent aussi ces termes du texte cité : « Après cela, montant la côte proche du haut de la montagne, etc. » Ajoutons enfin que dans toute la région du Cnémis, que nous avons explorée dans tous les sens, nous n'avons rencontré, en fait de ruines de ville, que les ruines d'Élatée, et que l'antique acropole d'Élatée garde vraiment encore un aspect de forteresse.

Quoi qu'il en soit, Wheler ne fait aucune allusion à Élatée, et le nom de la ville n'est pas inscrit sur sa carte ; le docteur

1. *Voyage de Dalmatie*, etc., t. II, p. 488.

Spon, compagnon de Wheler, semble sur ce point plus sagace que lui. « Le 16 de mars (1676), dit-il, nous passâmes par le même chemin que nous avions tenu lorsque nous allâmes à Athènes ; mais nous laissâmes à notre gauche Livadia, et vînmes coucher à Turco-chori, au Nord du Mont Parnasse, où il y a un khan.

Avant d'y arriver, on passe trois petites rivières qui se joignent et se rendent dans le marais Copaïde.... une de ces rivières est le Céphisos, qui prenait sa source vers Lilæa. Ces rivières arrosaient le territoire d'Élatée, dont il ne reste plus même le nom. » Spon semble du reste incliner à croire que Turco-chori se trouve construit sur l'emplacement d'Élatée, car il ajoute : « Turco-chori paraît néanmoins avoir été anciennement quelque chose d'assez considérable, car on y voit beaucoup de fragments de colonnes et de marbres antiques [1]. »

En 1728 parut à Venise la géographie de Mélétios, écrite en grec ; non seulement, à propos d'Élatée, l'auteur rappelle les quelques événements historiques relatés par Pausanias, mais il indique exactement la place des ruines.« Traversant, dit-il, le fleuve Boagrios, nous trouvons le bourg de Turco-chori, appelé par les Turcs *Esed*, et un peu au-dessus, vers le Nord, les restes de la ville d'Élatée qui était jadis la plus grande ville de la Phocide après Delphes.... on l'appelle aujourd'hui (bien que ce ne soit plus qu'un petit village) Leuta. » Mélétios parle en voyageur qui a lui-même visité le village de Leuta, car il ajoute : « J'y ai lu des inscriptions : Αὐτοκράτορα Καίσαρα Μάρκον Αὐρήλιον Ἀντωνεῖνον Εὐσεβῆ Σεβάστον τὸν Μέγιστον ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἐλάτεων ; une autre sur un marbre sculpté : Ἐπὶ Ῥωμαίῳ φίλῳ Καλλίδωρα ; une troisième : Νέμεια Ἔφεσον Ἀδριανῖα β′ — et beaucoup d'autres [2]. »

1. Spon et Wheler, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait ès années* 1675 *et* 1676, t. II, p. 265.

2. Μελετίου Γεωγραφία παλαία καὶ νέα. Venise, 1728, f°. Nous n'avons pas pu consulter cette édition, qui ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale, mais seulement la seconde édition, publiée en 1807, à Venise (4 vol. gr. in-8°), par l'archimandrite Ἄνθιμος Γάζη. Nous n'avons pas pu comparer les deux textes, et par conséquent nous attribuons peut-être à Mélétios des connaissances dues à l'archimandrite Gazi. Voici du reste le texte complet (t. II, p. 322) : Διελθόντες τὸν Βοάγριον ποταμὸν εὑρίσκομεν Κωμόπολιν καλουμένην Τουρκοχῶρι, καὶ ὑπὸ τῶν Τουρκῶν Ἐσὲδ, καὶ ἀπωτέρω ταύτης πρὸς βορέαν φαίνονται τὰ ἴχνη τῆς Ἐλατείας πόλεως, ἡ ὁποῖά ποτε ἦτον ἡ μεγίστη τῶν ἐν Φωκίδι πόλεων μετὰ τὴν τῶν Δελφῶν πόλιν, κληθεῖσα ἀπὸ Ἐλάτου τοῦ Ἀρκάδος.

De 1728 à 1772 aucun voyageur, croyons-nous, n'a visité la partie de la Phocide qui nous intéresse. A cette date, Pockoke a parcouru cette région, mais il est aussi mal renseigné que possible, plus mal que Mélétios assurément, et même que Spon et Wheler ; il ne songe même pas à Élatée [1]. Son récit mérite néanmoins d'être cité, car il montre combien il était encore facile de tout confondre à la fin du XVIIIe siècle : « Nous descendîmes dans une vallée d'environ une lieue de large et de quatre de long, ayant au Midi cette chaîne de montagnes appelées *Iapora*, qu'on dit être le mont Parnasse. Delphes est au Midi, à une grande distance. Je vis de cet endroit Dathis (Daulis ?) sur la croupe des montagnes qui sont au Nord. On croit que cette vallée fait partie de la Béotie; il y a un village appelé Turco-chori, qui est presque tout habité par des Turcs. Orchomène a dû être dans cet endroit ou dans quelque autre de la vallée, car je vis la campagne couverte d'éclats de briques.... »

Dix ans plus tard, en 1782, Choiseul-Gouffier [2], sur la carte qu'il a dressée de la Grèce ancienne, marque avec assez de précision les ruines d'*Elatia* ; mais, dans le récit de son voyage il n'est pas question de la ville ; l'abbé Barthélemy, dans le *Voyage du jeune Anacharsis* fait descendre son héros des cimes du Parnasse dans la plaine du Céphise, et le conduit jusqu'à Élatée, la principale ville de la Phocide [3] ; mais, comme il est assez naturel, puisque le voyage est fictif ainsi que le voyageur, il n'ajoute rien de plus. Barbier du Bocage, dans l'atlas qu'il a composé pour servir de commentaire au *Voyage d'Anacharsis*, indique deux fois l'emplacement d'Élatée ; une première fois sur la carte n° 1 commencée en 1798, terminée en 1809, et éditée en 1811, la ville est située sur la rive même du Céphise; l'erreur se répète sur la carte n° 17 (n° 2), *La Grèce et ses îles*, dressée en août 1788 ; enfin sur la carte n° 20, *La Phocide, la Doride et le pays des Locriens*, qui date de juin 1787, Élatée est un peu mieux située, assez loin du Céphise [4]. Ces hésitations et ces incertitudes s'ex-

Αὐτὴ ἐνεπρίσθη ὑπὸ τῶν Μήδων, κοινῶς λέγεται (καίτοι σμικρὰ κώμη) Λεῦτα, ἀπέχουσα τῆς Ἀμφικλείας 180 σταδίους· ἐν αὐτῇ ἀνέγνων ἐπιγραφὰς — Αὐτοκράτορα Καίσαρα κ.τ.λ. ἕτεραν ἐν λίθῳ ἐγγεγλυμένῳ : Ἐπὶ Ῥωμαίῳ κ.τ.λ. (ἐν ἄλλῳ) Νέμεια κ.τ.λ — καὶ ἄλλας πλείστας.

1. Pockoke, *Voyages* (traduction française), 1772, t. VI, p. 100.

2. *Voyage de Choiseul-Gouffier*, t. I, carte de la Grèce ancienne.

3. Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (4e éd. in-4°), t. II, p. 401.

4. Barbier du Bocage, *Recueil de cartes géographiques, plans, vues*, etc.

pliquent parce que Barbier du Bocage, comme il a pris soin de le dire lui-même, a fixé la position d'Élatée d'après les renseignements de Wheler, et d'après une carte des Thermopyles, sans doute très fautive, levée en 1781 par Foucherot[1].

E. Dodwell parcourut la Grèce entre 1801 et 1806 ; nous le retrouverons à propos du temple d'Athéna Cranaia ; de la ville même d'Élatée il dit peu de chose. L'acropole seulement l'a intéressé : « L'acropole était sur une élévation de moyenne hauteur ; et d'après les quelques restes de murs qui semblent avoir été construits dans le rude style tirynthien, j'incline à croire Pausanias plutôt que Strabon [2]. »

A la même époque, de 1798 à 1801, Pouqueville a visité de vastes parties de l'empire ottoman, et recueilli de nombreux détails sur celles qu'il n'a pas traversées lui-même. Dans la première édition de son Voyage, publiée en 1805, il est question de la Phocide et du Céphise, de la ville de Pédiées, dont il croit avoir retrouvé la place, mais non d'Élatée[3]; Hobbhouse, en 1809-1810, semble mieux renseigné, car il est passé par Leuta en venant de Turcho-chorio, et a reconnu les restes d'Élatée; il a relevé trois inscriptions, les mêmes qu'avait lues Mélétios; mais s'il a exactement copié la première, en l'honneur de Caracalla, il n'a déchiffré de la seconde que les mots Ἐπὶ Ῥωμαίῳ φίλῳ, et de la troisième que les mots Νέμεια Ἔφεσον [4].

Cependant les premiers et les seuls renseignements un peu détaillés sur les ruines d'Élatée sont bien dus à Pouqueville. Voici ce qu'il a écrit dans le nouveau récit plus complet de ses Voyages qu'il a publié en 1820-22, et réédité en 1826-27. « L'acropole, bâtie sur un escarpement du mont Œta, qui se rattache par un nœud au mont Cnémis, présente d'antiques constructions. On remarque aux environs un tombeau et un cippe d'une grandeur

relatifs au *Voyage du jeune Anacharsis*, précédé d'une analyse critique des cartes (nouvelle édition, Paris, Didot, l'an 7e).

1. Ibid., *Analyse des cartes*, p. 18.

2. Dodwell, *A classical and topographical tour through Greece* (1801, 1805, 1806), t. II, p. 40. Les derniers mots de Dodwell font allusion aux opinions de Strabon et de Pausanias relatives à l'antiquité d'Élatée. Voy. *supra*, p. 7.

3. Pouqueville, *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie*, etc., pendant les années 1798, 1799, 1800 et 1801 (Paris, 3 vol. in-8°, 1805), t. II, p. 37.

4. Hobbhouse, *Journey through Albania*, etc. (1809-10), Lettre XVIII, p. 258, note.

considérable, qui est chargé d'une inscription et de couronnes de lotus funéraires. Ce monument est appelé par les paysans la *Bonne femme d'Élephta*. A gauche de cette pierre funéraire on trouve les restes d'un temple et de plusieurs constructions helléniques. A quelque distance on voit les débris d'un autre temple qui est entouré d'arbres, les fondations d'un édifice semblable, des pans de murailles, une église et les longs murs qui joignaient, selon toute apparence, l'acropole à la ville basse [1]. »

A partir de 1830 les voyages en Grèce sont beaucoup plus faciles et par conséquent plus nombreux. En 1835 Leake a visité la Phocide; il est allé à Élatée ; le village de Leuta ou Éleuta devient, par une orthographe plus conforme à la prononciation grecque, *Lefta*. Leake raconte que le *proëstos* (le parèdre ?) de Vélitza, qui lui servait de guide, par respect pour les ruines grecques, changeait même ce nom de Lefta en celui, beaucoup plus noble et savant, de Leftopoli. Du reste le voyageur n'hésite pas à identifier Lefta avec Élatée, à cause du nom moderne d'abord, et surtout à cause de l'inscription en l'honneur de Caracalla qu'il a lue et copiée après Mélétios et Hobbhouse [2]. Entre Lefta et Turco-chorio, il mentionne l'existence d'un grand village, *Dhragomano* ou *Tragomano*, de fondation très récente sans aucun doute, car Dodwell est, croyons-nous, le premier qui l'ait signalé sous le nom de *Dragoman* [3].

Ces indications sont bien peu précises ; Stéphani, en 1843, n'est pas beaucoup plus explicite : « Sur une éminence au flanc de la montagne, à l'Est du chemin que nous suivions, on voit encore les restes de murailles antiques dont une partie semble avoir appartenu à l'enceinte de l'acropole, et, dans une plaine située un peu en contre-bas, vers le Sud-Ouest, où paraît avoir été la ville, beaucoup de pierres travaillées.» Stéphani est le seul qui se soit occupé de rechercher l'emplacement du théâtre mentionné par Pausanias, mais il n'a pu en retrouver aucune trace. En fait de monuments il signale seulement « parmi beaucoup d'autres débris de marbres une grande pierre funéraire profon-

1. Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, etc. (Paris, Didot, 5 vol. in-8°, 1820-22). Nous avons consulté la 2e édition (1826-27); le passage cité se trouve t. IV, p. 146.

2. Leake, *Travels in northern Greece* (London, 1835), t. II, p. 82 (Phocis).

3. Dodwell, *op. et loc. laud.*

dément enfoncée dans le sol qui est ornée de l'acrotère habituel, et porte l'inscription :

Ἐπὶ Μ[ενε] λάῳ
Φυλῷ
Καλλιδώρ[ου]

C'est certainement l'inscription déjà publiée par Mélétios et Hobbhouse, mais la copie de Stéphani est aussi mauvaise que ses restitutions [1]. Dans le livre de Stéphani nous trouvons pour la première fois le nom de *Drakhmani* donné au village que les voyageurs précédents appelaient *Dragoman*, *Dhragomano* ou *Tragomano* ; ces trois dernières formes ne sont plus usitées, et la forme *Drakhmani* (Δραχμάνιον) est officiellement adoptée aujourd'hui [2]. Stéphani, on le voit, ne parle plus de Leuta ou Éleuta; c'est que, sans doute vers l'époque à laquelle nous sommes parvenus, les habitants l'ont abandonnée pour se joindre aux Drakhmaniotes [3]. Il est facile de s'expliquer pourquoi.

Éleuta, bien située, il est vrai, sur le bord d'un torrent propre à faire tourner quelques roues de moulins (la construction la moins ruinée est encore un moulin), mais presque perdue dans les premiers replis du Cnémis, se trouvait en dehors de toutes les routes; Drakhmani au contraire, établi au centre de la plaine sur le passage des courriers qui se rendent en Thessalie en venant de Thèbes, de Livadie ou de Delphes, devait assez rapidement absorber le hameau voisin.

Peut-être même s'est-il accru aux dépens d'un autre village, très ancien celui-là, qui se trouve plus au Nord, que les Grecs appelaient *Turco-Chorio*, et les Turcs *Esed*, et qu'ont traversé, nous l'avons vu, tant de voyageurs après Spon et Wheler. Ce gros bourg, le plus important autrefois de toute la plaine, est de nos jours, sans doute depuis l'émigration des Turcs, en complète décadence; il n'y a plus là que quelques familles grecques, dont la fortune, l'intelligence et la civilisation le cèdent de beaucoup à celles des habitants de Drakhmani.

1. Stephani, *Reise durch einige Gegenden der nördlichen Griechenland* (Leipzig, 1843), p. 61.

2. Buchon (*La Grèce continentale et la Morée. Voyage, séjour et études historiques*, en 1840 et 1841. Paris, 1843, p. 306) appelle le village *Drakhmana*.

3. Bursian, *Géographie*, I, p. 163. « Die Stadt stand an der Stelle des jetzt verlassenen Dörpfchens Λεῦτα. »

Notons enfin que Ross, dans ses voyages, est passé par Turcho-chorio, qu'il connaît l'emplacement d'Élatée, mais ne semble pas avoir visité les ruines. « Le chemin, dit-il, (il venait de Lamia) nous conduisit par des défilés de montagnes et de forêts malaisés mais pittoresques à Turcho-chori, qui se trouve au centre de la plaine de Phocide, entre Élatée et Tithorrée, au pied du Parnasse, non loin du Céphise [1]. » Ross ne fait mention ni de Drakhmani, ni d'Éleuta; ce dernier village est pourtant inscrit sur sa carte, et ainsi orthographié *Eleptha*.

L'emplacement d'Élatée est désormais connu avec la plus rigoureuse précision; toutes les cartes l'indiquent avec exactitude, mais nous devons une mention spéciale à la grande carte de Grèce dressée en 1852 par l'État-Major français. Cependant les voyageurs, de plus en plus nombreux, qui ont parcouru cette région, ont négligé de décrire des ruines dont l'aspect, il est vrai, rendait bien incertain l'espoir d'études ou de recherches fructueuses.

L'épigraphie même d'Élatée reste d'une pauvreté misérable. Le Bas, il le dit expressément, a traversé la Phocide, sans doute en 1843 [2]; l'itinéraire indiqué sur la carte annexée à son voyage archéologique laisse Élatée à droite; cependant il a recopié les trois inscriptions publiées par Mélétios et quelques-uns de ceux qui sont venus après lui; il a même donné pour la première fois la disposition exacte de l'épitaphe de Romæos [3]. Pour trouver un nouveau texte, il faut arriver à l'année 1881; encore cette inscription, une épitaphe en deux distiques, n'a-t-elle aucun intérêt. Elle a été copiée par M. M. Baudoin à Drakhmani, où elle sert de marche d'escalier dans une maison [4].

En 1882 notre regretté camarade J. Bilco fit un assez long séjour à Drakhmani avant d'entreprendre le voyage de Thessalie qui lui fut fatal. Dans ses papiers n'ont été retrouvées que deux inscriptions provenant de cette partie de la Phocide; l'une avait été copiée dans les ruines, où nous l'avons retrouvée;

1. L. Ross, *Reisen des Königs Otho und der Königin Amalia in Griechenland*, Halle, 1848, t. II, p. 140 (date : 12-19 octobre 1844).

2. Le Bas, *Voyage archéologique, Itinéraire*, Avant-Propos, p. 7.

3. Le Bas, *Voyage archéol., Inscriptions*, t. II, p. 171, nos 819, 820, 821 (sans commentaire). — Notons ici que dans le *Corpus Inscriptionum Græcarum*, au tome Ier (paru en 1828), Bœckh a reproduit seulement les trois inscriptions de Mélétios, d'après le géographe lui-même (nos 1731, 1735, 1742).

4. M. Baudoin, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 450. — Cf. Bechtel, *Die lokrischen und phokischen Inschriften*, no 1533. — *Append.* I, no 41.

c'est un fragment de testament [1]. L'autre avait été apportée à Drakhmani du village voisin de Sfaca; c'est un règlement religieux relatif à l'entrée et au séjour des étrangers dans un sanctuaire des Dioscures [2].

1. *Append.* I, n° 37.

2. M. P. Foucart a publié ce texte dans le *Bull. de Corresp. hellén.*, 1884, p. 216 ; cf. Bechtel, *Die lok. und phok. Inschr.*, n° 1531. Nous ne connaissons, dans la région du Parnasse, que deux sanctuaires des Dioscures, l'un à Amphissa (Paus., X, 38, 7), et l'autre à Charadra (Paus., X, 33, 6): Χαραδραίοις δὲ ἡρώων καλουμένων εἰσίν ἐν τῇ ἀγορᾷ βωμοί, καὶ αὐτοὺς οἱ μὲν Διοσκούρων, οἱ δὲ ἐπιχωρίων εἶναί φασιν ἡρώων. » Ce texte nous ferait croire que l'inscription provient de Charadra, dont l'emplacement était voisin de Sfaca. Il était du reste utile de la mentionner ici, pour éviter toute confusion, parce que la pierre se trouve perdue, au petit musée de Drakhmani, parmi les pierres élatéennes.

CHAPITRE III

EXPLORATION DES RUINES. — L'ACROPOLE. LA VILLE. — LA NÉCROPOLE

Au mois d'août 1883, revenant d'une excursion en Eubée, nous avions débarqué sur la côte de Phocide, à l'emplacement de l'antique Daphnus; notre intention était de gagner Delphes en traversant la plaine du Céphise dans toute sa largeur; de Daphnus, par le massif rocheux du Cnémis, nous nous dirigeâmes tout d'abord vers le village de Drakhmani, où devait nous conduire une seule étape de cinq à six heures.

C'est de l'un des plus hauts sommets du Cnémis que nous apparut la vallée, bornée au loin par les pentes coupées en précipices du Parnasse.

En 1794 l'italien Scrofani, du haut de la montagne d'Apollon, découvrait « de riantes vallées où paissent des troupeaux dont la laine est blanche comme la neige et dans le lointain les plaines délicieuses arrosées par le Céphise, les villes de Thèbes, etc. » — « Le Céphise, dit-il ailleurs, y roulant lentement ses eaux, partage et arrose cette vallée. Les rives de ce fleuve sont verdoyantes et fleuries; toute la vallée est couverte d'oliviers, de vignes et d'arbres de toute espèce. Les troupeaux paissent sur les collines, les collines sont couronnées de bois, et la cime des bois couronnée de neige. C'est ici que naît ou que vient habiter la tranquillité [1]. » L'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, se

1. Scrofani, *Voyage en Grèce en 1794 et 1795*, t. I, p. 91, et II, p. 37 (traduction Blainvillain, Paris et Strasbourg, an IX).

faisant l'écho des historiens et des géographes antiques, fait dire poétiquement à son héros : « J'ai vu le Céphise couler en silence et se replier souvent sur lui-même au milieu des campagnes couvertes de diverses espèces d'arbres, de grains et de pâturages. Il semble qu'attaché à ses bienfaits, il ne peut quitter les lieux qu'il embellit [1]. » L'abbé Barthélemy est excusable; mais Scrofani avait sans doute l'imagination un peu trop vive. Tout au moins les choses ont-elles bien changé depuis deux siècles.

Nous avons vu la Phocide du haut du Parnasse après l'avoir vue des sommets du Cnémis, et notre impression est restée la même. Le Céphise, dans cette partie de la vallée dont Drakhmani est le centre, n'est qu'un fossé dont l'eau, pendant l'été du moins, suffit à peine à désaltérer les troupeaux; ses rives ne sont ni fleuries ni verdoyantes; il n'y a d'oliviers, de vignes et d'arbres que beaucoup plus loin vers le Sud, dans la fertile campagne livadienne. Mais de Drymæa (Glounista) à Parapotamii, des monts thessaliens où le fleuve prend sa source, jusqu'aux monts Héduleion et Hyphanteion où il bute avant de pénétrer en Béotie, la plaine est triste et sans verdure. Si dans quelques replis de collines, où le sol est plus riche, où quelque source vive entretient une fraîcheur féconde, se sont élevés des platanes vigoureux et feuillus; si les lauriers roses et les agnus castus envahissant pendant l'été le lit des torrents qui l'hiver tombaient en cascades, abritent joyeusement fauvettes et rossignols; si les flancs abrupts du Parnasse sont obscurcis par la noire végétation des sapins, où les roches brûlées jettent des taches jaunes parmi les hachures des branches, la plaine, vue de haut, s'étale sans arbres et sans fraîcheur. Elle n'est pas infertile, au contraire; les troupeaux de bœufs y trouvent assez avant dans l'été des pâturages qui les engraissent; l'orge et le blé prospèrent; le coton, mieux soigné, mieux protégé contre les sauterelles, y donnerait peut-être une double récolte annuelle. Les jardins de Drakhmani, où le canal d'un ancien aqueduc amène encore les eaux des mêmes sources où s'approvisionnait Élatée, montrent que le poétique tableau imaginé par Scrofani pourrait, grâce à de prudentes irrigations, sortir du domaine des rêves.

Dans cette plaine aride l'emplacement d'Élatée marque par son aridité plus grande. Le village de Drakhmani n'est pas,

1. Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis* (4e édit), t. II, p. 401.

comme l'indiquent quelques cartes, bâti sur les ruines mêmes de la ville antique. Nous avons dit qu'il est de construction toute récente. Les habitants en ont choisi la place, comme il convenait, assez bas dans la plaine, à proximité des cours d'eau, au

Fig. 4. — Emplacement d'Elatée.

centre des cultures [1]. Les compagnons du légendaire Élatos, exposés aux attaques subites, aux invasions infatigables de leurs ennemis thessaliens, avaient préféré s'établir sur les premières pentes du Cnémis, autour d'une éminence taillée par la nature en forme d'acropole. L'histoire d'Élatée nous a montré plus d'une fois comment les Élatéens, profitant des montagnes qui gardaient leurs derrières avec la sécurité d'une muraille, protégés au Nord et au Sud par deux ruisseaux profondément ravinés, découverts seulement à l'Ouest, du côté de la plaine, non seule-

1. La petite carte n° 4, que nous avons sommairement dressée, est suffisante pour que l'on puisse se reconnaitre dans notre description.

ment n'avaient pas de surprise à redouter pour eux-mêmes, mais gardaient deux routes ou plutôt deux défilés importants, celui qui passe de Phocide en Thessalie, et celui qui conduit à Daphnus, le seul port phocidien de la côte orientale. Il faut ajouter, ce qui a bien son importance, qu'une source vive, assez copieuse, au pied même de l'acropole, au cœur de la ville, était une précieuse ressource, et que les roches de calcaire un peu tendre, surtout au Nord de la ville, se creusaient aisément pour servir de tombeaux. Mais cet emplacement, si bien choisi pour une ville de guerre, aujourd'hui que cette ville est détruite, est particulièrement désolé ; l'herbe pousse rare et grêle dans une pauvre couche d'humus tout entremêlée de débris antiques, cailloux, moellons, marbres ou briques; la triste asphodèle seule y croît avec abondance, et aujourd'hui encore comme au temps de Théocrite, les enfants grecs de ses tiges souples entrelacées fabriquent des cages pour les sauterelles grosses comme des œufs, qui, avec les lézards vert d'émeraude, sont les seuls habitants de cette solitude. Autour de la source seulement un fouillis d'arbres et d'arbustes s'est épanoui dans la fraîcheur, et sur tout ce vaste espace déshérité deux ou trois arbres chétifs ont seuls vaincu l'âpreté du sol, station chère aux tourterelles qui regagnent les soirs d'été l'abri touffu du Parnasse.

Quand nous avons entrepris d'explorer avec quelque détail les ruines d'Élatée, il était naturel de rechercher tout d'abord, car ceux-là avaient plus de chance de subsister encore, les monuments signalés par les voyageurs modernes.

On se rappelle que Pouqueville est le plus explicite. « L'acropole, dit-il, bâtie sur un escarpement du mont Œta, qui se rattache par un nœud au mont Cnémis, présente d'antiques constructions. » Dodwell avait déjà mentionné quelques restes de murs de style tyrinthien, et Stéphani, en 1843, indique les débris, « sur une éminence au flanc de la montagne, de murailles antiques dont une partie semble avoir appartenu à l'enceinte de l'acropole. » Toutes ces murailles ont aujourd'hui disparu; il ne reste à l'acropole que quelques pierres taillées dispersées au sommet de l'éminence rocheuse, et qui semblent provenir tout au plus d'un mur de soutènement. Nous espérions qu'en soulevant la terre gazonnée arrondie au point culminant du tertre nous pourrions retrouver quelques substructions antiques; mais la couche d'humus est très mince, malgré l'apparence, sur le calcaire qui affleure, et nos recherches ont été vaines.

« Les longs murs qui joignaient, selon toute apparence, l'acropole à la ville basse » (Pouqueville) sont ou détruits ou enfouis. Mais, en explorant les pentes de l'acropole, nous avons remarqué que dans le versant occidental, à mi-hauteur, et suivant une ligne oblique, il y avait comme une entaille profonde, dont l'existence ne s'expliquait que par des travaux artificiels. La terre du reste avait envahi tout le revers de la colline, et de la plaine l'entaille apparaissait à peine comme une ondulation légère. Une tranchée profonde, ouverte perpendiculairement à l'élévation de l'acropole, est venue buter contre une épaisse muraille que nous avons fait dégager dans toute sa hauteur et suivre à droite et à gauche. On a pu reconnaître ainsi un grand mur demi-circulaire, dont la convexité est appuyée contre la colline et la concavité tournée vers la plaine; il est construit de huit assises parallèles, en pierres poreuses, de taille et d'assemblage très réguliers. Chaque bloc est haut de $0^m,47$, et la longueur varie de $1^m,10$ à $1^m,30$. L'assise inférieure est posée directement sur le roc et déborde de $0^m,10$ sous les autres. Les joints sont très exacts, et les pierres adhèrent très justement. Tout au pied du mur sont couchés bout à bout trois tronçons de colonnes cannelées, de même matière que les pierres de construction; elles ont été disposées, certainement à dessein, de manière à former au-devant du mur en forme d'arc comme des cordes à peu près égales. Nous ignorons à quoi pouvaient servir ces colonnes ainsi jetées; mais pour la muraille, nous ne doutons pas qu'on ne puisse et doive y voir les restes d'une série d'exèdres bordant la route qui montait à l'acropole, et dont la direction est nettement indiquée en cet endroit [1].

Les fouilles étaient, à cause de la nature du terrain caillouteux et durci, très pénibles et très lentes aux environs de cet exédre, aussi avons-nous dû renoncer à suivre la ligne du mur en montant et en descendant; la terre remuée ne donnait d'ailleurs aucun fragment antique, pas même un insignifiant morceau de brique ou tesson de poterie. Il nous suffisait, après tout, de savoir que l'exèdre déblayé était, pour ainsi dire, taillé dans le flanc de l'acropole dont sa forte muraille servait à soutenir les terres. S'il ne se trouvait le long de la route qu'un seul de ces enfoncements au lieu de plusieurs, comme nous le supposons de préférence, il faudrait peut-être y voir tout simplement un

1. Nous avons déjà donné sommairement ces détails dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1886, p. 358.

refuge ménagé pour permettre aux piétons de se garer des chars, ou aux chars de se croiser à l'aise, comme on en taille de nos jours dans la masse rocheuse sur les bords des étroites routes de montagnes.

Rien enfin ne nous autorise à dire que ce mur est le même qu'a vu Pouqueville et qu'il a noté, moins parce qu'il soutient l'acropole au lieu de la relier à la ville basse, que parce que la terre, dure et épaisse de près de quatre mètres, doit être amoncelée là depuis de longs siècles.

De l'acropole Pouqueville est descendu à Éleuta. Le village est maintenant abandonné, nous l'avons dit, mais le nom n'en est pas perdu. Les paysans le donnent aux ruines de maisons accumulées le long d'un ruisseau qui coule au Sud-Est de l'acropole, tout contre un éperon du Cnémis. Une seule maison reste debout, un moulin absolument déserté; un peu plus haut, dominant le moulin, une petite chapelle byzantine, démolie presque au ras du sol, se reconnaît à la forme de son chevet arrondi; un peu plus haut encore se trouve une fontaine construite avec des matériaux antiques, et tout autour, des amas confus de pierres informes envahies par les ronces indiquent l'emplacement de misérables maisons effondrées. Nous avons cherché en vain « le tombeau et le cippe d'une grandeur considérable, qui est chargé d'une inscription et de couronnes de lotus funéraires, » dont parle Pouqueville. Ce monument, si l'on s'en souvient, était appelé par les paysans la *Bonne femme d'Élephta*. Le nom de bonne femme donné à un monument semblerait indiquer qu'il s'agit d'une statue, ou tout au moins d'un bas-relief. Nous n'avons rien rencontré de tel sur toute l'étendue non seulement de Leuta, mais d'Élatée. Mais Pouqueville parle d'un *cippe* chargé d'inscriptions et de couronnes de lotus funéraires; il appelle ce même cippe une pierre funéraire; cela indique assez que malgré la désignation des indigènes il ne s'agit que d'une stèle surmontée de la classique palmette d'acanthe, et notre regret de n'avoir pas retrouvé le monument en est bien diminué.

Nous pouvons d'ailleurs supposer, sans être téméraire, que la bonne femme d'Élephta est tout simplement la stèle qui porte l'inscription :

Ἐπὶ Ῥωμαίῳ
φίλῳ
Καλλίδωρα

si souvent copiée, et que nous avons retrouvée appuyée contre l'église de Drakhmani, sans que personne ait pu nous dire l'endroit exact d'où on l'avait apportée, ni depuis quand elle se trouvait là. Le marbre, certainement, a des mesures dépassant l'ordinaire ; il est tout naturel que depuis l'abandon d'Éleuta on ait démoli le tombeau et transporté au nouveau village le précieux monument qui avait souvent attiré l'attention des voyageurs.

Les ruines, les constructions, les pans de murailles signalés par Pouqueville en diverses places ont disparu comme la bonne femme elle-même, et pour les temples, nous nous demandons si le voyageur n'a pas confondu quelques chapelles chrétiennes, disséminées à travers les ruines, écroulées déjà et ruinées elles-mêmes, avec les monuments de la ville grecque.

Le temple situé à gauche de la bonne femme d'Éleuta est sans doute la chapelle qui se trouve sur l'emplacement d'Éleuta, au dessus du torrent, entre le moulin abandonné et la fontaine. Cette chapelle, à qui les Drakhmaniotes ne donnent pas de nom, est construite, du moins à la base, en matériaux antiques, mais non sur les substructions d'un temple ; ses dimensions sont très restreintes; elle se trouve en dehors du mur d'enceinte d'Élatée, et il nous semble certain qu'elle n'a été construite en cet endroit que parce que c'était le centre du village d'Éleuta.

A quelque distance de là Pouqueville signale les débris d'un autre temple qui est entouré d'arbres, et les fondations d'un édifice semblable. Il y a en effet, vers le milieu d'une ligne droite qui joindrait le sommet de l'acropole à la chapelle dont nous venons de parler, une sorte de verte oasis isolée sur les premières pentes de l'acropole, un fouillis d'arbres et de buissons qui se sont groupés à la fraîcheur d'une source ; une petite chapelle est abritée sous l'ombrage, non pas en ruines, mais presque abandonnée, où quelquefois seulement, à de rares intervalles, un berger dévot pousse la porte entr'ouverte et allume par routine une veilleuse devant l'iconostase déserte; c'est Hagios-Georgios. Tout à côté une stèle funéraire est enfoncée dans la terre, à l'endroit où jaillit une source vive qu'elle décore. Le marbre ne porte pas d'inscription, mais le fronton orné d'acanthe est d'une élégance et d'un fini qui font honneur à l'industrie funéraire des Phocidiens au IVe ou au IIIe siècle avant notre ère. Autour de la chapelle et de la source se remarquent en effet quelques vestiges de constructions antiques, et peut-être la chapelle a-t-elle remplacé un temple. Mais il ne fallait pas

songer à faire là des fouilles auxquelles s'oppose la sainteté du lieu.

Nous avons dû nous contenter d'examiner avec soin les pierres antiques mêlées, dans les murailles, aux moellons informes. Encastrée dans un des montants de la porte, nous avons retrouvé une inscription déjà lue par Curtius, et publiée une seconde fois par Rhangabé ; elle est relative à des consécrations d'esclaves à Asclépios ; nous avons pu compléter et corriger la lecture des deux premiers éditeurs et y ajouter un nouveau texte, gravé sur une face de la pierre que nous avons fait dégager. Ce seul document n'autorise pas à dire, comme l'ont fait Curtius et Rhangabé, que le temple d'Asclépios mentionné par Pausanias se trouvait en cet endroit (*Append.* I, n°s 31 et s.).

Çà et là sur le sol intérieur de la chapelle, en guise de dallage, se trouvent des plaques de marbre ; l'une d'elles, que nous avons fait retourner, une stèle funéraire, ou plus probablement une base de statue, porte un nom de femme, Archippa (*Append.* I, n° 36).

L'église que signale encore Pouqueville subsiste au milieu des ruines, au Nord-Ouest d'Hagios-Georgios ; c'est Hagios-Théodoros, visible de loin au centre de l'ancienne Élatée ; un mur de pierres sèches l'entoure de tous côtés et lui forme comme un téménos ; un arbre isolé au coin de l'église attire de loin l'attention.

Cette chapelle, plus rapprochée de Drakhmani, n'est pas abandonnée comme la précédente ; nous avons pu seulement faire quelques tranchées autour de l'édifice, et nous convaincre que si les assises inférieures sont construites, assez régulièrement, avec des pierres antiques, il ne faut pas chercher là l'emplacement ni les substructions du temple d'Asclépios. Il y a devant la porte et tout le long du mur de façade une petite terrasse soutenue par un gros mur qui nous semblait d'abord ancien, mais que nous avons ensuite reconnu pour être contemporain de la chapelle. Dans les tranchées creusées en dedans comme en dehors de l'enceinte de pierres sèches, on n'a recueilli qu'un seul fragment digne de quelque attention, une tête de serpent en terre cuite rouge. Ce n'est pas un moulage, mais une maquette, car l'objet est massif et lourd ; il porte des traces de coloration blanche et rose, probablement d'un bain de lait de chaux que recouvrait la peinture. Il semble naturel de croire que ce fragment provient du temple d'Asclépios.

A droite et à gauche de la porte d'Hagios-Théodoros on a établi des blocs de marbre et des tronçons de colonnes qui servent de bancs ; aucun de ces blocs n'est inscrit; seulement, à côté d'une brèche du mur de pierres sèches par où l'on entre dans l'enceinte se trouvait une large pierre cubique où se lit le mot Anaxo (*Append.* I, n° 23). C'est probablement un nom de femme, et la pierre était une base de statue.

La chapelle d'Éleuta, les églises d'Hagios-Georgios et d'Hagios-Théodoros ne sont pas les seules que les chrétiens d'Élatée aient construites dans leur ville. Nous en avons reconnu trois autres qu'aucun voyageur, pas même Pouqueville, n'a signalées, sans doute parce qu'elles sont depuis des siècles dans l'état de destruction où nous les avons vues.

L'une, la plus petite, au dessous et un peu à gauche d'Hagios-Théodoros (si de la porte de cette église on regarde la plaine et le Parnasse), est connue des Drakhmaniotes sous le nom d'Hagios-Démétrios ; les murailles s'en sont effondrées, sauf une ou deux assises inférieures, qui étaient du reste, lors de nos recherches, enfoncées sous de la terre amoncelée. Tout à côté nous avons retrouvé, brisée en un grand nombre de morceaux, l'inscription lue par Mélétios, Hobbhouse et Le Bas, et relative à des victoires remportées à différents jeux. C'est une base de statue en marbre gris, de forme haute et carrée, portant huit couronnes sculptées en relief sur deux faces ; quatre ont été martelées avec les inscriptions qu'elles entouraient, peut-être parce qu'il y était fait mention de jeux fondés par des empereurs dont la mémoire a été abolie.

Il faut lire

NEMEI	NEMEI
Α	Α
(dans une couronne de lierre)	(dans une couronne de lierre)
ΑΔΡΙΑ	ΕΦΕ
ΝΙΑ	ΣΟΝ
Β	
(dans une couronne de laurier)	(dans une couronne de laurier)

On voit que l'inscription a toujours été publiée inexactement, puisque Le Bas, comme Mélétios et les autres voyageurs, a écrit en une seule ligne

ΝΕΜΕΙΑΕΦΕΣΟΝΑΔΡΙΑΝΙΑ Β

Un peu au dessous et à droite d'Hagios-Théodoros on voyait,

lorsque nous avons exploré les ruines, une cavité assez profonde dessinant la forme d'une église de moyenne grandeur ; l'arrondissement de l'abside était assez nettement marqué, et près de là se trouvaient quelques pierres taillées qui provenaient certainement de l'édifice démoli. La terre du reste avait complètement recouvert ce qui pouvait subsister encore de la *Panhagia* ; c'est ainsi que les gens de Drakhmani appelaient cette ruine, sans que nous ayons pu savoir si ce nom venait de quelque tradition ou avait été inventé lors de notre passage.

Enfin, de l'autre côté du ravin profond et du torrent qui bordent au Nord l'emplacement de la ville antique, assez loin de la Panhagia, existe une dernière chapelle, démolie aux trois quarts, mais que sa position au point culminant du tertre où le torrent s'est creusé un lit a protégée contre l'invasion des terres. C'est Hagios-Joannès. Parmi les pierres détachées des murailles qui ont glissé hors de la bâtisse se trouvaient, en plein champ, deux marbres portant des inscriptions. L'une est celle que nous avons déjà signalée et dont nous avons recueilli un estampage dans les papiers de J. Bilco [1]; l'autre est un fragment de corniche sculptée projetant en saillie une étroite plate-bande où se lisent quelques lettres dont la lecture et le sens sont très douteux.

Nulle part, comme on le voit, nous n'avons retrouvé la troisième des inscriptions lues par les voyageurs à Éleuta, celle qui est relative à l'empereur Caracalla. Mais, comme elle pouvait avoir été transportée à Drakhmani ainsi que la stèle de Romæos, nous avons exploré avec soin toutes les maisons du village, les murs aussi bien que les escaliers extérieurs conduisant aux premiers étages. Nous n'avons lu que trois inscriptions sur des fragments de stèles funéraires dont une seule est surmontée d'un fronton triangulaire (*Append.* I, nos 43, 44, 45).

Enfin, on avait transporté sur la place publique et appuyé contre le mur de l'église, sans doute entre le voyage de J. Bilco et notre arrivée à Drakhmani, une grande stèle de marbre qui décorait jadis un tombeau; une belle épitaphe métrique nous apprend que le défunt s'appelait Damotimos, qu'il avait à la fleur de l'âge succombé à une maladie foudroyante, laissant de vifs regrets à sa mère et à sa patrie, Élatée (*Append.* I, n° 40).

On voit que les voyageurs modernes étaient d'assez mauvais guides pour notre exploration d'Élatée. Pausanias, à qui nous

1. *Append.* I, n° 37.

avons eu recours après eux, est plus explicite et plus précis, mais nous n'avons pas réussi cependant à fixer sans conteste la place des édifices qu'il signale, l'agora, le théâtre, le temple d'Asclépios; pour les statues d'Élatos, d'Athéna, du coureur Mnésiboulos, il était trop évident qu'elles n'existaient plus, et que des fouilles même avaient peu de chance de les retrouver.

Quelques habitants de Drakhmani nous ont indiqué, sur la rive gauche du ruisseau qui descend vers la plaine au Nord-Est de l'acropole, à la hauteur de l'aqueduc moderne, un emplacement que la tradition, venue peut-être des propos de quelque ancien voyageur, désigne comme celui de l'agora. Des sondages ont en effet révélé en cet endroit, sous une mince couche de terre, un dallage formé de quelques plaques de marbre; mais ce dallage couvre une superficie très restreinte, et rien ne prouve même, bien que les matériaux soient antiques, l'antiquité de la construction, et nous pensons que l'agora, si elle avait été située en ce lieu, aurait été bien loin du centre de la ville. Dans la petite chapelle d'Hagios-Joannès, de l'autre côté du ravin, nous avons découvert un fragment de l'édit de Dioclétien sur l'établissement du *maximum*, et cette inscription provenait très probablement de l'agora; mais la proximité du dallage et de la chapelle, bien que la pierre inscrite soit très lourde, est un indice insuffisant. Peut-être faut-il voir dans cette sorte de pavé le débris d'une route, de ce chemin montant, par exemple, que Pausanias a suivi en arrivant à Élatée.

Le théâtre se trouvait, dit Pausanias, « ἐπὶ τῷ πέρατι τῷ ἐν δεξιᾷ τῆς πόλεως, à l'extrémité de la ville, à droite. » Pausanias arrivait de la région du Parnasse; les dernières villes dont il parle avant Élatée sont Amphicleia, Tithronion et Drymæa; il avait donc en face de lui le Cnémis et l'acropole de la ville, à sa droite ce que l'on appelle aujourd'hui Leuta, et c'est de ce côté que nous avons tout d'abord dirigé nos recherches. Mais en vain; aucun accident, aucune cavité, aucun renflement du sol ne semble dans toute cette région accommodé à la forme d'un théâtre; vers le Sud-Est seulement, sur le flanc de l'acropole, une dépression de forme légèrement arrondie a attiré notre attention, mais les sondages n'ont amené la découverte d'aucun indice invitant à poursuivre des recherches en ce lieu. Il faut donc admettre que si le théâtre se trouvait de ce côté, on n'avait profité, pour le construire, d'aucun accident naturel du terrain, et qu'il s'élevait directement hors du sol, sans aucun appui contre

les collines environnantes. Mais ce serait là un cas bien exceptionnel; aussi pensons-nous que Pausanias s'est orienté différemment; la *droite* doit être le côté de la ville qui se trouve à droite lorsque l'on contemple Élatée du haut de l'acropole, c'est-à-dire toute la partie qui borde le ravin du Nord. Là, un enfoncement en forme de fer à cheval, au Nord-Est de l'acropole, semblait tout indiqué; mais à une petite profondeur, sous la terre meuble, nous avons rencontré le tuf, sans qu'il nous ait été possible de reconnaître si ce tuf avait jamais été taillé en gradins ou de façon à recevoir des gradins.

La place du temple d'Asclépios n'est pas non plus absolument certaine; mais il est probable que l'église de la Panhagia, dont nous avons fouillé les ruines déjà enterrées, et qui a été construite presque entièrement avec des matériaux antiques, retaillés ou non, a succédé à ce temple. Le mur occidental était bâti sur une plate-bande de marbre assez étroite et plus longue que le mur lui-même, ce qui prouve qu'elle est antérieure à l'église. Des travaux de déblaiement faits à la suite de nos fouilles par les ordres du gouvernement hellénique ont confirmé cette hypothèse. Dans les décombres de l'église nous avons trouvé cette inscription, sur un mince liteau de marbre [1] :

ΗΠΙΩΥΓΙ

Il faut certainement lire Ἀσκλ]ηπιῷ, Ὑγι[είᾳ; mais ce texte, non plus que la proximité du lieu où a été recueillie la tête de serpent en terre-cuite mentionnée plus haut, ne prouve rien d'absolu, puisque des marbres provenant du temple, comme celui où sont gravées des consécrations d'esclaves au dieu (chapelle Hagios-Georgios) ont été transportés beaucoup plus loin.

En somme, il ne reste rien de l'Élatée antique; tous les monuments en sont perdus, et jusqu'à la place qu'ils occupaient; les ruines mêmes que des voyageurs avaient vues au commencement de notre siècle ont disparu; la dévastation est complète. Une éminence, l'acropole, où des murailles pélasgiques il ne subsiste que deux pierres, dominant une plaine déserte, deux chapelles debout, trois en ruines, voilà toute l'aubaine de qui visite maintenant la plus grande ville de la Phocide.

Nous devons cependant signaler les traces d'un ancien mur d'enceinte, visibles sur une assez grande longueur suivant une

1. *Append.* I, nº 28.

ligne circulaire dont la convexité est tournée vers la plaine, entre l'acropole et la route carrossable de Drakhmani à Atalanti. Ce ne sont pas véritablement des ruines; nous n'avons pas fait de fouilles en cet endroit, et nous ne pouvions pas en faire, car tout le long de cette ligne s'étendent des champs cultivés; nous ne croyons pas néanmoins qu'il reste pierre sur pierre de la muraille. Mais le terrain forme là un ressaut artificiel, une sorte de talus gazonné si régulièrement tracé qu'il indique, sans qu'il soit possible de s'y tromper, la place et la direction d'une enceinte. De plus, comme en dehors de ce remblai la plaine s'étale sans aucune ondulation et ne semble pas avoir jamais été couverte de constructions, comme l'acropole est presque au centre de la ligne circulaire, il est naturel de croire que la ville était bornée là. Nous avons regretté de ne pouvoir élucider complètement la question.

La nécropole d'Élatée n'a jamais non plus attiré l'attention des voyageurs; mais nous ne pouvions négliger d'en examiner la place, très nettement indiquée par les fouilles clandestines des paysans.

Lorsqu'on s'éloigne de Drakhmani par le sentier qui rejoint directement la montagne à l'Est pour s'engager dans les défilés du Cnémis et gagner Daphnus, on suit d'abord le torrent qui passe à droite d'Hagios-Joannès, et au-delà cette chapelle, déjà sur un des premiers contreforts de la montagne, on serpente au milieu d'un massif de tuf calcaire. C'est là que les Élatéens ensevelissaient leurs morts, dans des fosses rectangulaires taillées en plein roc, dispersées sans aucun ordre, et sans aucune orientation fixe. Il est probable que la cavité était recouverte d'une plaque de calcaire ou de larges tuiles plates en terre cuite [1], et qu'on entassait par dessus un tumulus de terre dans lequel était plantée une stèle de marbre.

Nous avons déjà signalé plusieurs de ces stèles, les unes grandes, surmontées d'un fronton triangulaire (stèle de Romæos) ou décorées d'un riche fleuron d'acanthe (stèle retrouvée près de l'église d'Hagios-Georgios), les autres petites et sans ornement. Tantôt le nom du défunt y était inscrit au datif, précédé de la

1. Dans la nécropole voisine d'Abæ et d'Hyampolis ce mode de revêtement était sans doute employé; nous avons rapporté au Musée de l'École française d'Athènes quatre grandes briques plates, ornées de fort jolis dessins, oiseaux et rinceaux en relief. Le dessin complet est formé par deux tuiles qui, croyons-nous, ont servi à cet usage.

préposition ἐπί, tantôt simplement au nominatif. Plusieurs corps pouvaient être déposés dans la même tombe, par exemple Dionysios et Phila, le mari et la femme. Les Élatéens semblent avoir aimé les épitaphes pompeuses et poétiques, puisque sur sept qui nous ont été conservées deux sont rédigées en vers.

Les tombeaux, comme de raison, ont été rapidement dépouillés de leurs stèles et une couche plus épaisse de terre s'est accumulée sur les fosses; mais les chercheurs de trésors, les amateurs de vases peints et de terres cuites ont su se passer de l'indication des stèles; les tiges de fer servant de sondes révèlent en un instant la place des sépultures, et de bonne heure les habitants des villages voisins ont bouleversé le sol de la nécropole élatéenne. Les nombreuses fosses béantes, à droite et à gauche du chemin, attestent l'industrieuse activité des *archéologues* drakhmaniotes. Il n'y a plus rien à faire où sont passés les fouilleurs nocturnes, et ils semblent, à Élatée, être passés partout.

En un point cependant, assez éloigné du massif rocheux qui paraît avoir été le centre de la nécropole, sur le penchant Nord-Ouest de l'acropole, nous avions cru découvrir une ligne de tombeaux inexplorés; les fosses, dont la sonde nous avait révélé l'existence, étaient enfouies assez profondément sous le sol et encore recouvertes de plaques de tuf. Mais nous nous sommes bientôt aperçu que les tombeaux avaient été violés bien longtemps avant notre fouille, car au lieu des objets, ou tout au moins des squelettes que nous espérions découvrir, ils étaient à moitié remplis de pierres, de terre, de fragments de tuf provenant des couvercles défoncés, et qu'on y avait rejetés pour les combler. Plusieurs même, communiquant entre eux par leurs parois brisées, servaient de refuge souterrain à des familles entières de tortues.

Quelques habitants de Drakhmani possédaient, à l'époque de notre séjour, un certain nombre de terres cuites. Mais la présence du commissaire du gouvernement les rendant soupçonneux et défiants, nous avons eu grande peine à nous faire montrer quelques spécimens, à plus forte raison à obtenir de pouvoir les étudier et les dessiner. Aucune pièce importante ou rare ne nous a d'ailleurs été présentée, et nous n'affirmerions pas, en outre, que toutes les figurines que nous avons vues étaient de provenance élatéenne. La nécropole de cette ville paraît épuisée, et les Drakhmaniotes n'hésitent pas à se transporter la nuit sur un terrain particulièrement riche qui se trouve à plusieurs heures

de leur village, à Bogdano, près d'Exarchos, la nécropole d'Abæ et d'Hyampolis.

Cependant nous avons réussi à nous procurer quatre terres-cuites dont nous pouvons garantir l'authenticité et la provenance ; elles ont été découvertes, quelque temps avant nos fouilles, dans des tombeaux d'Élatée ; trois sont encore en notre possession, la quatrième se trouve au Musée du Louvre.

La première est un petit cheval portant du bois (fig. 5). C'est une petite maquette, massive et modelée au pouce. L'animal se tient solidement planté sur ses quatre pattes écartées, qui sont tout simplement quatre piquets plus ou moins pointus par le bas ; la queue, qui se dresse horizontalement, est figurée de la

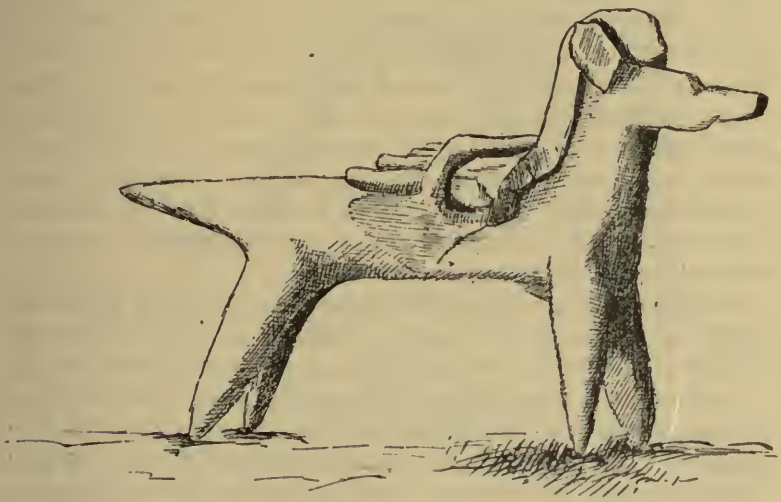

Fig. 5. — Terre-cuite d'Élatée.

même manière. Le corps, supporté par ces quatre pieds de chevalet et muni de cet appendice, est mince et rond, sans modelé[1].

1. Cf. Perrot, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. III, fig. 145 ; cf. 393, 394, 395 ; t. II, pl. III. — *Gazette Archéol.*, 1878, p. 108. — Dœll, *Sammlung Cesnola*, pl. XV, nos 874-876. — Cesnola, *Cyprus*, p. 203. — Lenormant, *Antiquités de la Troade*, p. 28. — Martha, *Catalogue etc.*, nos 402, 403, 454, 455, 456, 457, 530-540, 602, 618, 619, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972. — Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 570, nos 369 (155), 370. — *Iahrbuch d. k. deut. Instituts*, 1889, p. 156 (cheval et cavalier). — P. Jamot, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1890, pl. XIII, et fig. 6, 7, 8, pages 218, 219, 220.

La tête seule est plus soignée; non qu'elle ressemble vraiment à une tête de cheval : n'était la crinière, qui se dresse en crête le long du cou, se recourbe au sommet du crâne et retombe en toupet sur le front, on dirait plutôt une tête de chien, aux larges oreilles, au nez pointu qui flaire au vent. Le bois que porte le cheval, coupé en grosses bûches courtes, est soigneusement rangé sur un bât rudimentaire, et serré d'une large sangle. Toute la figurine a été d'abord trempée dans un bain de chaux, puis couverte d'une teinte jaune tirant sur le brun.

On voit que cette œuvre est des plus naïves et de la facture la plus grossière; c'est une de ces pièces communes, lestement ébauchées avec un peu de terre de rebut, jouets d'enfants ou ex-voto de nul prix, où s'amusait la fantaisie des coroplastes. Mais dirons-nous pourtant que l'art fait ici défaut? Tout simple qu'il est, ce petit cheval a de l'allure, quelque chose de franc et de fier qui nous amuse à la fois et nous intéresse. Nous le comparons volontiers aux petits chevaux qui ont été trouvés à Cypre ou à Tanagra attelés à des chars, chevauchés par des cavaliers non moins rudimentaires, ou portant des paniers, qui sont si lestes, si pimpants sous leur bariolage, et révèlent chez les humbles artisans qui les fabriquaient sans nulle prétention un sentiment si vif du pittoresque.

Dans un récent voyage en Espagne, nous avons eu l'occasion d'acheter à Malaga, pour quelques centimes, un cheval de terre-cuite fabriqué de la même manière, qu'une bonne femme offrait, au milieu d'une corbeille de gâteaux et de fruits, à la convoitise des petits enfants. On nous pardonnera d'en donner ici un dessin (fig. 6), car rien ne montre mieux que la comparaison de cette ébauche vraiment difforme avec la terre-cuite élatéenne toute la supériorité de goût et de facture des Grecs, même dans les objets les plus indifférents.

C'est là, du reste, une idée courante et vraiment devenue banale; elle ne va pas sans quelque restriction, et nul argument ne le prouve mieux que l'examen de notre seconde terre-cuite élatéenne. C'est un homme nu, accroupi sur un socle quadrangulaire, la jambe droite relevée et supportant la main posée sur le genou, la jambe gauche repliée à la façon des tailleurs, et la main gauche aussi appuyée sur le genou[1]. La figurine est cer-

1. H, 0,07; terre rouge jaunâtre; enduit blanc; le corps était peint en rose tendre. Toute la pièce est creuse, sauf la tête qui est massive; les côtés et le revers ne sont pas modelés.

tainement sortie d'un moule très usé, et toutes les formes sont par suite épaisses et molles; tous les détails un peu menus,

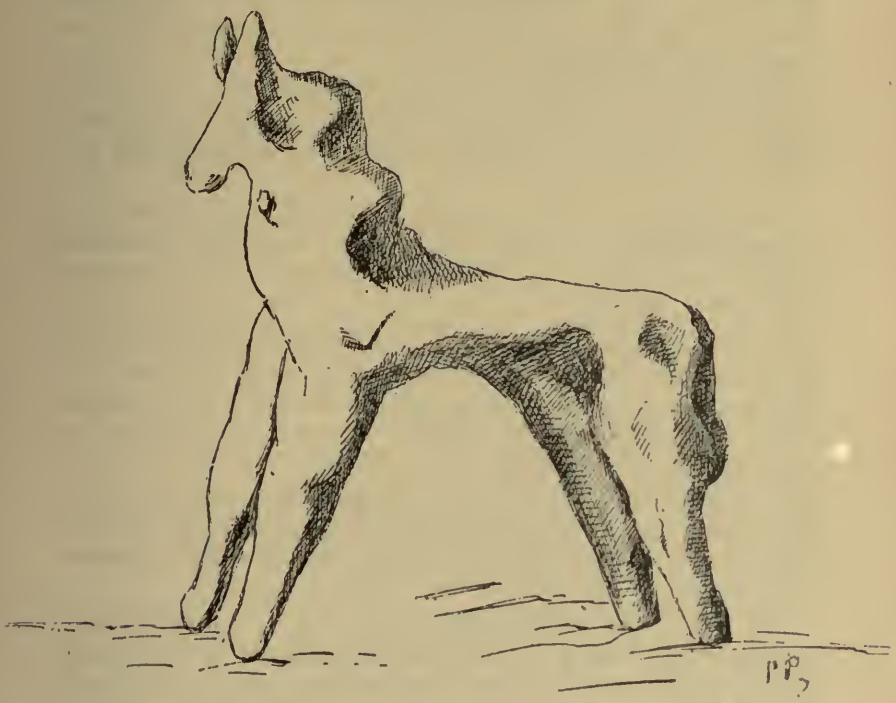

Fig. 6. — Terre-cuite moderne de Malaga.

comme les doigts des mains ou des pieds, n'apparaissent plus; les traits du visage sont indistincts. La tête est toute ronde, comme une boule, sans qu'on distingue ni cheveux, ni front, ni bouche; seulement on reconnaît le visage à la cavité des yeux et à la légère saillie du nez et du menton (Pl. I, 1).

Mais l'usure du moule ne fait ici qu'aggraver des défauts sans nombre; jamais on ne vit de corps plus lourd et plus mal bâti, où les proportions des membres soient plus arbitraires et plus incohérentes. La tête, petite, est posée sur un torse énorme suivi d'un ventre obèse où s'attachent des jambes trop courtes et trop grêles. Rien dans ce personnage grossier n'arrête l'attention que sa posture même, où nous retrouvons, naïvement indiquée, l'attitude chère à l'indolence orientale. Car c'est là sim-

plement ce que le coroplaste a voulu représenter, et nous n'avons pas à nous mettre en quête de l'identité du bonhomme. C'est l'image d'un Grec qui se repose, rêvant dans la solitude ou conversant auprès du feu, comme les terres-cuites similaires qui sont du reste assez rares.

Nous ne connaissons que celles qui font partie de la collection de la Société archéologique d'Athènes, — elles sont toutes inédites [1], — une que le musée de Brunswick a récemment ac-

1. Nous avons eu l'occasion de les étudier dans notre *Supplément au Catalogue des figurines en terre cuite de la Société archéologique d'Athènes publié en 1879 par M. J. Martha.* Ce catalogue étant inédit, nous en transcrivons les fragments suivants :

n° 4 = 642 (ce second numéro est celui que porte la figurine au Musée polytechnique). — H. 0,145. Femme assise sur un socle conique, les jambes croisées ; la main droite est posée sur les genoux ; le bras gauche tient contre l'épaule un disque (tambourin ?). Tout le buste est nu ; la tête large, grosse, à traits épatés, est surmontée d'un toupet de cheveux, et percée d'un trou de suspension. Travail commun. — Terre bistre. (Provenance : Athènes, fouilles de la porte Dipyle).

399 = 1202. — H. 0,08. Femme accroupie, la jambe gauche repliée sous elle, la droite tendue à droite. Elle tient entre ses bras un objet indistinct. Les cheveux tombent sur les épaules ; le torse est nu. Relief très fruste ; restes de rouge brun sur les cheveux. — Terre jaune (Provenance : Corinthe, fouilles de la Société archéologique).

548 = 922. — H. 0,08 Personnage accroupi, la jambe gauche repliée devant le corps, la droite relevée et soutenant la main droite. Le bras gauche, posé sur le socle, soutient le corps. Tout le corps est coloré en rose tendre ; le plat du socle est noir ; tout autour, une bande rouge. — Terre jaune pâle. (Provenance : Mégare (?)).

618 = 1590. — H. 0,09. Homme accroupi, la jambe gauche repliée devant le corps et soutenant le bras gauche ; la jambe droite dressée, le genou remontant jusqu'à la hauteur des pectoraux. Le bras droit entoure la jambe et repose sur le pied. Traces de coloration rouge. — Terre jaune, enduit blanc. (Provenance : Tégée).

747 = 916. — H. 0,09. Enfant accroupi, la main droite sur le genou droit relevé, la main gauche sur le pied gauche. Il est coiffé d'un chapeau pointu et enveloppé dans un himation blanc. Le chapeau est jaune avec bandes rouges ; les cheveux sont noirs, les yeux blancs ; le socle est jaune ; toutes les chairs nues (mains, jambes, cou, visage) sont rouges. Travail grossier. — Terre jaune. (Provenance inconnue).

748 = 919. — H. 0,05. Homme à demi couché sur un socle, les jambes écartées, le ventre proéminent. La main droite repose sur le genou droit replié ; le corps s'appuie sur le coude gauche ; l'avant-bras gauche repose sur le socle, devant le corps. Toute la figurine est colorée en rose. Travail très grossier. — Terre jaune. (Provenance inconnue).

749 = 917. — H. 0,07. Homme accroupi, la jambe gauche repliée devant le corps, la droite repliée et dressée, soutenant la main droite ; le corps, penché

quise[1], et une autre que nous avons rapportée de la nécropole d'Exarchos (*Abæ*), voisine d'Élatée. C'est, comme on peut le voir par la planche I, 2, un enfant — on le reconnaît à son bonnet pointu — assis sur un socle élevé, dans la même attitude que le bonhomme d'Élatée, sauf que sa jambe droite est repliée et ramenée par côté, et, depuis le genou, cachée sous la cuisse et le corps[2]. De plus, si tout le haut du corps semble être nu, les jambes sont enveloppées dans une draperie qui du reste est si vaguement indiquée, la coloration ayant disparu, que l'on ne sait où elle commence. La facture est aussi molle, plus encore peut-être que celle de la terre-cuite d'Élatée, et l'enfant, tout disproportionné, est encore plus mal construit. Le fait ne laisse pas de nous surprendre, car les terres-cuites de la même provenance — nous aurons l'occasion d'en décrire d'autres — sont le plus souvent de très beau style.

La terre-cuite dont nous parlons en troisième lieu est heureusement de plus grande valeur. C'est un petit masque viril. Le visage est de style archaïque ; le nez fin et droit se détache en nette saillie, prolongeant la ligne du front ; les yeux grands, très ouverts, à fleur de tête, sont bien dessinés sous l'arcade sourcilière tracée d'un contour pur et franc ; la bouche, assez petite, a un caractère bien personnel, dû au contraste de la lèvre supérieure très mince avec la lèvre inférieure épaisse et large, et à la disposition de la fine moustache étroite qui retombe de ci, de là, s'aiguisant aux pointes. Le front, assez bas, est régulièrement encadré par une rangée de boucles symétriques en colimaçon, qui terminent des mèches ténues rayonnant de l'occiput; les joues amincies et maigres s'arrêtent en une ligne sèche à la barbe épaisse et large, indiquée par des ondulations horizon-

à gauche, s'appuie sur la main gauche; la tête relevée se penche un peu en arrière. Toute la figurine est teinte en rose. — Terre jaune. (Provenance inconnue).

750 = 918. — H. 0,06. Figurine semblable. Il semble que la tête soit entourée d'un voile, par derrière. Coloration rose plus vive ; bouche rouge, taches rouges sur le corps ; bande rouge autour du socle. — Terre jaune. (Provenance inconnue).

1. *Iahrbuch d. k. deut. Instituts*, Ian. 1890 (1er Heft, *Anzeiger*, s. 9) : « Rote Terrakottafigure einer am Boden hockenden nackten Knaben in alterthümlichen Stil ; 0,086. Vg. den sitzenden Knaben aus dem Ostgiebel des Olympischen Zeus Tempels. »

2. H. 0,15 ; terre rouge brique ; les côtés de la figurine ne sont pas modelés, non plus que le revers, dans lequel est découpé un grand trou d'évent rectangulaire.

tales, et qui, sous le menton, finit en pointe légèrement recourbée en avant. La couleur est assez bien conservée par places ; on voit que la chair était rose tendre, les lèvres rouge vif, les cheveux et la barbe d'un blond jaune tirant sur le brun.

Cette description donnera moins que la reproduction ci-jointe une idée juste de cette figurine, qui, malgré ses dimensions restreintes, ($0^m,09$) paraît grande, et laisse une impression de noblesse majestueuse. (Pl. I, 3.)

Nous ne nous souvenons pas avoir vu, dans les collections de terres-cuites, un autre masque semblable à celui-ci, et les archéologues n'ont pas eu l'occasion de s'expliquer sur le personnage qu'il représente. Nous n'hésitons pas cependant à y reconnaître Dionysos. Sans doute les bustes estampés en terre cuite de ce dieu que l'on a plusieurs fois signalés et décrits ne ressemblent pas à celui d'Élatée. Nous voulons parler de ces bustes que M. Heuzey définit ainsi : « Dionysos barbu, au front orné d'une épaisse couronne de fleurs, qu'entoure un large lemnisque ; les mains tiennent le vase appelé canthare, et un objet de forme ovoïde (peut-être un fruit) [1], » et qui sont nombreux par exemple dans la collection de la Société archéologique d'Athènes [2]. Mais il est impossible de méconnaître cependant le dieu jeune et beau, à la chevelure opulente, à la barbe soigneusement peignée, dont les peintures de vases et les œuvres de la statuaire nous donnent si souvent l'image. Nous rapprocherons seulement du masque d'Élatée une tête de marbre que M. Homolle a trouvée à Délos, brisée de telle façon que le débris a lui-même toute l'apparence d'un masque [3]. Il est impossible de ne pas voir dans l'œuvre du coroplaste et celle du sculpteur la représentation d'un même type ; M. Homolle a fort bien fait remarquer que c'est le type archaïque, souvent adopté par les artistes archaïsants, que l'on appelle par habitude, mais à tort, Bacchus indien [4].

Notre masque n'est pas un Bacchus indien; c'est le dieu chthonien dont les images sont si fréquentes dans les tombeaux

1. Heuzey, *Monuments grecs*, 1873, p. 18.

2. J. Martha, *Catalogue etc.*, n° 737. — Dans notre supplément inédit nous relevons la description d'un de ces bustes, qui porte au musée d'Athènes le n° 1524. — Cf. Panofka, *Terracotten zu Berlin*, pl. XXXVI, Dionysos Baccheios ; pl. XLVII, 3 masques estampés que Panofka regarde comme des masques de Silène ou d'Agathos Daimon.

3. Homolle, *Bull. de Corresp. hellén.*, V, p. 507 et s. ; pl. 10.

4. Homolle, *ibid.*, p. 507. — Roscher, *Ausführliches Lexicon der griech. und röm. Mythologie*, p. 1101 et s.

grecs, avec celles de Déméter et de Coré et celles de tous les personnages mythiques de son cortège. Il est inutile, après tant d'autres, de faire à ces usages et à ces pensées funéraires plus qu'une allusion, non plus qu'à la forme d'*oscillum* donnée à la tête du dieu, et dont on a si souvent et si bien montré l'origine, le sens, et les destinations [1].

On voit que ce petit masque n'est pas dépourvu d'intérêt; la quatrième figurine d'Élatée, un grotesque, en a plus encore [2]. La tête sort peut-être d'un moule, mais le corps est une maquette largement façonnée à coups de pouce, car sur l'argile très fine est encore restée en mainte place l'empreinte de la peau du doigt. Le modelage, du reste, est tout sommaire, comme celui du petit cheval, et le coroplaste ne s'est pas soucié de donner aux membres les formes précises de la nature. La jambe droite, qui se portait en avant et à droite et se repliait au genou, est brisée un peu au dessus du mollet; la gauche, qui est de même écartée vers la gauche et de même pliée, se termine, sans pied, en bâton pointu, et le torse, en somme, n'était pas soutenu par des jambes, mais plutôt par un trépied, si l'on admet que pour assurer la stabilité du bonhomme la queue plantée au bas de ses reins se prolongeait en se recourbant. Ainsi juché sur son chevalet, notre homme — les preuves de sa virilité ne sont que trop apparentes — arrondit ce qui lui sert de bras gauche, et pose délicatement sa large main sur son cœur; il lève le bras droit, dont par malheur il ne reste qu'un informe débris, dans un geste qui devait être non moins expressif. La tête est aussi soignée que le corps est sommaire ; on voit un front large et bombé, sillonné de longues rides, couronné d'un bourrelet de cheveux où les mèches sont marquées par des stries verticales, et dont une touffe retombe sur les joues, rejoignant la barbe ; puis un nez, à sa base très enfoncé sous le front, du bout au contraire relevé brusquement en trompette, épais, épaté et bourgeonnant ; des yeux obliques, tirés aux angles, éraillés, affleurant sous de gros sourcils, d'un arc très élevé ; une grosse et forte moustache inculte fait saillie sous les narines et retombe sur les lèvres qui disparaissent, envahies de tous côtés par la barbe épaisse, taillée carrément. La mâchoire supérieure est grosse et proéminente ; l'autre, mince, rentre en arrière, et la bouche largement fendue,

1. Heuzey, *Monuments Grecs*, 1873, p. 14 et s. — Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 387 et s. — Baumeister, *Denkmäler etc.*, I, p. 432, fig. 479.
2. H. 0,10 : terre jaune clair très compacte. Pl. II et II *bis*.

profonde, semble l'ouverture béante d'un masque comique ; les oreilles placées beaucoup trop haut, en anses de cruche, semblent les oreilles coupées d'un chien ou les oreilles d'un singe. La couleur, crûment appliquée, accentue les détails de cette trogne simiesque; la barbe et les cheveux sont rouge brun, mêlé de jaune; le globe des yeux et les paupières sont rouges ainsi que les rides creusées en travers du front; la chair des joues est rose, comme celle de tout le corps, car on voit encore des vestiges de cette couleur sur les épaules, sur la main, et par derrière.

Il est impossible d'hésiter; cette affreuse caricature est celle d'un orateur, d'un harangeur hardi de la populace. Le geste en dit long sur le discours : l'homme proteste de son amour et de son dévouement pour le peuple ; il jure qu'il lui parle pour son bien, que ses mains sont pures comme son cœur, et prend les dieux à témoins ; la face de Silène en dit long sur l'homme, brutal, bestial, hirsute, horrible, pilier de cabaret, insolent et fort en gueule ; au demeurant un de ces démagogues pour qui les poètes comiques n'avaient pas d'assez ignobles injures. Notre petite figurine pourrait servir de commentaire à plus d'un vers d'Aristophane ; nous y voyons volontiers la transcription plastique de l'un de ces portraits de courtisans cyniques de Dêmos, que le poète chargeait de toutes les laideurs et de toutes les vilenies, Hyperbolos, Pisandre, ou Cléon, Cléon ce « chien-renard, aux dents aiguës, sournois, rusé, plein de malices, rebut de la cité, aigle aux ongles crochus, bête immonde qui se vautre dans la boue, cynocéphale, Cynna aux yeux de braise, puant comme un phoque, obscène comme une Lamie, difforme comme un chameau, baleine dévorante, criant comme un porc que l'on grille, voleur public, gouffre de rapines, Charybde de vols, scélérat, trois fois scélérat[1]. » Voilà des invectives bien brutales, et des injures sanglantes ; elles s'atténuent, si l'on songe qu'elles ne sont pas, dans Aristophane, ainsi groupées, et que partant elles sont assaisonnées d'esprit. Le grotesque orateur d'Élatée est spirituel, aussi, et, tout hideux qu'il est, il paraît en somme plus plaisant qu'ignoble ; il nous amuse, et nous fait rire en éveillant dans nos souvenirs une silhouette bien connue, à Paris comme à Athènes ou à Élatée; le coroplaste qui dans une heure de gaîté troussa si drôlement cette caricature, avait bien de la dextérité, et savait observer finement la nature. Nous voudrions pouvoir prouver qu'il était élatéen.

1. A. Couat. *Aristophane*, p. 142.

CHAPITRE IV

LES INSCRIPTIONS

Nos recherches topographiques à Élatée n'ont donné, nous ne l'avons pas dissimulé, que des résultats médiocres. La désolation morne du site, d'où les ruines mêmes semblaient avoir disparu sous l'effort des hommes et des siècles, ne nous inspirait d'ailleurs qu'un espoir bien timide, et l'insuccès prévu n'a pas vraiment entraîné de déception.

Nous avons même oublié l'échec partiel de nos sondages, dès que nous avons pu réunir à Drakhmani une petite collection de textes épigraphiques arrachés aux murs écroulés et enfouis des chapelles byzantines, et déchiffré nombre d'inscriptions dont quelques-unes ont un intérêt assez vif.

La plus ancienne que nous ayons recueillie est une épitaphe en caractères archaïques; la rareté des textes phocidiens archaïques lui donne du prix, d'autant qu'elle contient la lettre Φ (Φ) dont la forme était jusqu'à présent inconnue, et la lettre M, avec cette forme nouvelle M. Ainsi se trouve heureusement complété le tableau de l'alphabet phocidien archaïque (*Append.* I, n° 24).

Le texte le plus récent nous transporte en plein Moyen-Age, sans doute à l'époque de la domination franque en Grèce. C'est la curieuse inscription gravée sur la « *pierre de Cana* », précieuse relique transportée de Palestine à Élatée, et qui éveille brusquement dans l'esprit, en un lieu où l'on ne s'y attend guère, le souvenir du premier miracle du Christ : « Voici la pierre de

Cana en Galilée, où notre Seigneur Jésus-Christ a changé l'eau en vin. »

M. Charles Diehl a bien voulu, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, étudier ce monument d'ordre si rare et singulier, et montrer tout le prix d'une telle découverte. Nous sommes certains que le lecteur sera heureux de retrouver à la fin de ce volume l'article plein de science lumineuse où notre ami a énuméré les reliques semblables conservées, au dire des hagiologues et des voyageurs, dans tout le monde chrétien ; établi l'authenticité très certaine de la pierre de Cana, et, par des hypothèses aussi prudentes qu'ingénieuses, expliqué sa présence dans une humble église des bords du Céphise phocidien. Un pèlerin du VIe siècle, Antonin de Plaisance, a visité Cana ; il s'est couché sur le lit de pierre où Jésus s'était couché lui-même ; il a inscrit au chevet son nom et le nom de ses parents : M. Diehl a retrouvé ce proscynème, gravé finement à la pointe, et ce coup de partie donne au marbre aujourd'hui exposé dans la Petite Métropole d'Athènes une valeur inestimable. Mais cette découverte a été contestée ; l'existence du graffito a soulevé de vives controverses, et l'on nous saura gré de publier à la suite de l'article de notre ami la note complémentaire qu'il a rédigée sur notre demande pour défendre sa bonne foi [1].

Entre ces deux extrêmes, l'âge archaïque et le Moyen-Age byzantin, l'époque de la domination romaine est représentée dans notre *Corpus* des inscriptions élatéennes par ces dédicaces banales où se complaisait la flatterie des Grecs dégénérés. Citons-en deux : l'une qui date de la république, en l'honneur de Sulla Faustus, fils du dictateur et de Cécilia Métella, et gendre de Pompée, donne à ce personnage le titre d'ἀντιστράτηγος, *pro prætore*, et permet de compléter son *cursus honorum* [2]; l'autre datée de l'année 119 de notre ère, est gravée sur la base d'une statue que le peuple et le conseil des Élatéens ont élevée à l'empereur Hadrien [3] ; elle porte cette mention intéressante que l'argent nécessaire à l'érection de la statue a été puisé à deux caisses municipales, celle du ταμίας (*quæstor*) et celle de l'ἀργυροταμίας. Cette distinction n'est pas nouvelle, mais la dédicace d'Élatée a ce mérite qu'elle a fourni à notre ami et collègue M. Camille Jullian l'occasion de fixer un point obscur de l'administration

1. *Appendice* IV.
2. *Append.* I, n° 21.
3. *Append.* I, n° 20.

impériale, et d'établir que l'ἀργυροταμίας, dont la mention n'apparaît dans les inscriptions grecques qu'à partir du règne de Trajan, correspond au *curator Kalendarii* ou au *curator pecuniæ publicæ* des inscriptions latines.

Un long fragment du fameux édit de Dioclétien « *de pretiis rerum venalium* » (301 ap. J.-C.), retrouvé dans les débris de la chapelle Hagios-Johannès [1], aurait suffi pour nous payer de notre peine. Non pas que tout soit inédit dans le texte d'Élatée. Des trois colonnes qui le composent, une seule, la première est tout entière nouvelle ; la troisième ne l'est qu'en partie, la seconde était déjà connue par le quatrième fragment de la table de Géronthræ et un fragment trouvé à Mégare, la moitié de la troisième par cette même table de Mégare. Si les portions du tarif d'Élatée déjà lues ailleurs n'ont d'autre intérêt que de donner quelques chiffres perdus ou incertains dans les textes précédents, d'en rectifier d'autres mal lus ou mal gravés par les lapicides, les parties nouvelles sont des plus instructives.

Nous y apprenons d'abord (colonne A) le prix des étoffes de lin destinées à la confection des κοξάλια et des περιζώματα, les amples pantalons à l'orientale, comme les portent encore les Grecs des îles, et les larges ceintures qui faisaient le plus bel ornement de la toilette des hommes et des femmes ; nous apprenons ensuite le prix des ὠράρια, mouchoirs ou, pour mieux dire, carrés de riches étoffes employés à se couvrir la tête, dont nous savons que l'empereur Aurélien fit faire des distributions au peuple, afin qu'aux jeux du cirque il pût, en les agitant, témoigner sa faveur.

La partie nouvelle de la colonne C contient le tarif du prix de l'or sous ses diverses formes, et de la paie des ouvriers en or, les *coupeurs d'or*, les *batteurs d'or*, les *fileurs d'or*, les *orfèvres* et *bijoutiers*. Les trois premières lignes de ce chapitre sont peut-être les plus importantes de l'Édit, car pour comprendre toute la signification de ce long document, pour bien se rendre compte des prix maxima indiqués au tarif et du rapport des prix entre eux, pour pénétrer ainsi dans le détail de la vie matérielle dans l'Orient latin au IVe siècle, et connaître l'état réel du commerce et de l'industrie, le premier point est de savoir exactement la valeur de l'unité monétaire en usage, la valeur du denier, et cette évaluation, qui jusqu'à présent restait douteuse, grâce au

1. *Append.* I, n° 39.

prix de la livre d'or inscrit au tarif d'Élatée devient possible, sinon facile.

Sans vouloir reprendre toute la question, rappelons seulement que selon M. Waddington le denier valait 0 fr. 0625; d'après MM. Marquardt et Hultsch 2 pfennige 1/2, soit 0 fr. 03125; d'après M. Christ 1 pfennig, soit 0 fr. 0125. M. Mommsen, à qui nous empruntons ces renseignements, étudiant à son tour la question, avait prouvé que dans l'état de nos connaissances elle était insoluble. A peine avions-nous publié la table d'Élatée que M. Émile Lépaulle, qui s'occupait justement de faire une édition d'ensemble du tarif, signala le haut intérêt de notre découverte, et arriva, en étudiant notre texte, à cette conclusion que la valeur du denier sous Dioclétien était de 0 fr. 0212[1]. Mais, dans un mémoire récent M. Mommsen a démontré d'une façon qui nous semble péremptoire que M. Lépaulle est parti de données inacceptables, et fait par suite fausse route. D'après Mommsen il faut admettre que la livre pesait, au temps de Dioclétien, 327 grammes 27, ce qui représente une valeur de 913 marks 65, soit 1141 francs 90 ; or le prix d'une livre d'or pur étant de 50000 deniers — la lecture du chiffre est certaine — on en déduit de la façon la plus simple que la valeur du denier d'or était exactement 0 fr. 022841[2].

Du reste, l'or brut, désigné dans l'Édit par le mot βρυξή, se vendait sous deux formes, ἐν ῥηγλίοις, c'est-à dire *en barres* (transcription du latin *in regulis*), ou ἐν ὁλοκοττίνοις, en *or monayé*, c'est-à-dire identique à celui qu'on employait pour les monnaies qui portent le nom d'ὁλοκόττινοι, et sous ces deux formes le prix en est le même.

Il est extrêmement fâcheux que la dernière ligne de la colonne C soit indéchiffrable, car elle commençait un nouveau chapitre, le chapitre de l'argent, qu'aucune partie du texte, ni latine ni grecque, ne nous a encore conservé; si l'on connaissait le prix d'une livre d'argent pur on pourrait établir d'une manière certaine le rapport de l'or à l'argent, et par suite on pourrait fixer la valeur de toutes les monnaies ayant cours à l'époque de Dioclétien.

Laissons de côté, parmi les documents qui datent de l'indépen-

1. E. Lépaulle, *L'Édit de Maximum et la situation monétaire de l'Empire sous Dioclétien* (Paris et Lyon, 1886).

2. T. Mommsen, *Hermes*, XXV, p. 25 ; chap. intitulé : *Das Goldpfund und der diocletianischer Denar*.

dance hellénique, tous les menus textes qui sont rarement instructifs, dédicaces, épitaphes, inscriptions votives — une seule de ces dernières, liste de dévots qui, cédant aux suggestions de leurs rêves, ont consacré des offrandes propitiatoires à Zeus Apotropaios, mérite d'être signalée (*Append.* I, n° 1) ; — rappelons seulement la belle dédicace à Poseidon que nous avons étudiée en son lieu (*Append.* I, n° 25), et arrêtons-nous aux décrets de proxénie et aux actes d'affranchissement d'esclaves ; l'une et l'autre série est assez riche, et nous apprend plus d'un détail sur ces institutions à Élatée et même dans toute la Phocide.

Quatre décrets de proxénie sont gravés sur le même marbre ; cependant ils n'émanent pas de la même autorité. Si Cléomachos et l'Œtéen Alexon reçoivent le privilège de la ville d'Élatée, c'est la confédération des Phocidiens, le κοινόν, qui en a gratifié trois citoyens de Larissa, Ménépheidès, Luson et Agémachos, et c'est le κοινὸν [1] aussi qui décerne des honneurs à un bienfaiteur des Phocidiens habitant le Péloponèse. Les actes du κοινόν phocidien sont assez rares [2] pour que nous signalions

1. Il faut donc ajouter le κοινὸν Φωκέων à la liste des associations fédérales qui conféraient la proxénie, liste dressée par M. Salomon Reinach (*Traité d'Épigraphie grecque*, p. 361). Le fait était d'ailleurs connu par un texte de Pausanias (VI, 6, 2).

2. Voici l'indication de tous ceux qui nous sont connus :

1° Dans une église sur la route qui mène de Drakhmani au village de Bogdano, l'ancienne Hyampolis, en Phocide.

Τὸ κοι]νὸν τῶν Φωκέων
....]ον Ξενοπείθεος, ἀρετᾶς
ἕνεκα] καὶ εὐνοίας τᾶς ἐν αὐτούς.

Ross, n° 85. — Le Bas et Waddington, *Inscript. de la Grèce du Nord*, n° 813. — Rhangabé, *Antiquités helléniques*, n° 1226. — Bechtel, *Die lokrischen und phokischen Inschriften*, n° 1534.

2° A Delphes ; M. Haussoullier a publié ce texte, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (1882, p. 448) d'après un estampage qui avait été communiqué à M. Foucart.

Τὸ] κοινὸν τῶν Φωκέω[ν] Κοΐντον Κο[σκ]ών-
ιον Κοΐντου υἱὸν πρεσβευτὴν Ῥωμαί-
ω[ν ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας τῆς
ε]ἰς αὐτὸ Ἀπόλλωνι Πυθίωι

3° Pacte conclu entre les Béotiens et le κοινὸν phocidien au sujet des dépôts en temps de guerre, trouvé au temple d'Athéna Cranaia par M. Lolling, (*Mitheil. d. arch. Instit. in Athen*, 1878, p. 19. — *Append.* I, n° 56).

4° Sept actes trouvés par nous au temple d'Athéna Cranaia (*Append.* I, n°s 58 — 64).

5° Un décret de même provenance en faveur des Téniens (*Append.* I, n° 57).

ce détail, d'autant que les deux inscriptions d'Élatée, dont la date peut être avec certitude fixée aux dernières années du IIIe siècle avant notre ère [1], jettent quelque lumière sur le fonctionnement du κοινὸν à cette époque.

Nous pouvons établir très exactement que vers l'année 200:

1° Le κοινὸν des Phocidiens était quelquefois désigné tout simplement par le mot Φωκεῖς (n° 7, l. 1).

2° Il était gouverné par des magistrats du nom de *Phocarques*, au nombre de trois, choisis dans différentes villes, et formant un conseil pourvu, naturellement, d'un greffier (n° 7, l. 3, 4, 5). Ces Phocarques étaient non seulement les éponymes, mais ils étaient chargés d'exécuter les décisions du κοινόν. Ces décisions étaient prises dans une assemblée qui portait le nom de syllogue, σύλλογος, ou peut-être de synédrion, συνέδριον, car Pausanias dit que les habitants de Phanotée, dans une certaine circonstance, envoyèrent συνέδρους εἰς τὸν σύλλογον τὸν Φωκικόν (Paus., X, 5, 1). Ici les Phocarques ont à s'occuper de l'image de bronze votée au bienfaiteur.

3° A côté des Phocarques apparaissent, pour la première fois, des fonctionnaires portant le nom d'ἀριστῆρες (n° 10, l. 7). Ce mot est nouveau pour désigner des magistrats, mais n'est pas douteux; nous l'avons retrouvé dans un texte épigraphique du temple d'Athéna Cranaia. Ces magistrats y apparaissent, comme ici, avec des attributions financières; θέσθαι (ἐν τοῖς λόγοις) signifie en effet qu'ils porteront les frais de la stèle au compte des dépenses faites en vertu d'un décret régulier. Le sens exact et l'étymologie du mot ἀριστὴρ sont difficiles à établir; peut-être faut-il le rapprocher du mot ἀρεστὴρ qui signifie, selon les lexicographes, une sorte de gâteau que l'on offrait aux dieux dans les sacrifices, et du mot ἀρέσμιον (qui se trouve aussi au pluriel

1. « La Société archéologique a découvert à l'Amphiaraion d'Oropos trois décrets de proxénie gravés sur une même base, et qui sont encore inédits. Les deux derniers sont rendus sur la proposition de Cléomachos, fils de Meilichos; c'est le nom du personnage que nous avons restitué avec une complète certitude à la ligne 2 de l'acte n° 8. Sur sa proposition, les Oropiens conférèrent la proxénie à Gennaios, d'Élatée, qui est le même que l'archonte du décret d'Élatée ; il y eut entre les deux personnages un échange de bons procédés. Probablement c'est le même Cléomachos qui figure comme prêtre d'Amphiaraos dans une autre inscription d'Oropos datée par le nom de l'archonte des Béotiens Caphisios. Celui-ci exerça sa charge dans la période qui va de 223 à 197 ; ainsi se trouve fixée la date des quatre décrets d'Élatée. Nous devons ces renseignements, précieux pour nous, à la bienveillance de M. Paul Foucart. » (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1886, p. 361).

ἀρέσμια). Dans une inscription de Stiris on lit : λαμβανέτω [δ]ὲ ὁ ἱεροταμίας ἀρέσμιον ὃ τ[οὶ ἄ]ρχοντες ἐλάμβανον. M. Baudoin, qui a découvert et édité ce texte, traduit ainsi : « Le hiérotamias recevra le gâteau (?) que les archontes recevraient », et il rattache le mot à la même racine que ἀρέσκω et ἀρεστήρ[1]. Il n'est pas impossible que le mot, du sens de gâteau religieux, soit passé au sens de fonction religieuse de celui qui consacre ce gâteau, et soit arrivé de là à désigner une magistrature n'ayant plus rien de religieux.

Un dernier point mérite l'attention dans le décret nº 10. Il y est dit que l'image du bienfaiteur sera placée ἐν τῷ κοινῷ ἐν Ἐλατείᾳ. Cette expression est sans doute l'équivalente de celle que nous trouverons plus tard dans un acte du κοινὸν Phocidien découvert au temple d'Athéna Cranaia, et où il est dit qu'une stèle sera exposée ἐν τᾶι ἀγορᾶι ἐν Ἐλατεί[αι] ; elle n'en est pas moins étrange, car on sait par Pausanias que les Phocidiens avaient édifié un monument, appelé Φωκικόν, où se trouvait le centre de leur confédération et le rendez-vous des délégués à l'assemblée commune. Cet édifice se trouvait sur la route de Daulis à Delphes, à gauche en sortant de Daulis. « C'est un vaste édifice ; à l'intérieur, se dressent des colonnes dans le sens de la longueur ; du pied des colonnes des gradins s'élèvent contre les murs et sur ces gradins s'assied l'assemblée des Phocidiens. Au fond de la salle, il n'y a ni colonnes ni gradins, mais des statues de Zeus, Athéna et Héra ; le dieu est assis sur un trône, ayant à sa droite Héra, à sa gauche Athéna[2]. » C'était là, sans aucun doute, le véritable κοινὸν des Phocidiens ; mais Élatée, vu son importance, joua probablement, le rôle d'une capitale, et l'on prit l'habitude d'y déposer les archives comme d'y accomplir certains actes ou certaines cérémonies intéressant la communauté phocidienne[3].

1. M. Baudoin, *Convention entre deux villes de Phocide*, dans *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 42. Le texte cité se trouve aux lignes 24 et s. ; l'interprétation en est donnée p. 48 et 49 (et note 1).

2. Paus., X, V, 1 et 2 : « Ἐς δὲ τὴν ἐπὶ Δελφῶν εὐθεῖαν ἀναστρέψαντι ἐκ Δαυλίδος καὶ ἰόντι ἐπὶ τὸ πρόσω, ἔστιν οἰκοδόμημα ἐν ἀριστερᾷ τῆς ὁδοῦ καλούμενον Φωκικόν, ἐς ὃ ἀπὸ ἑκάστης πόλεως συνίασιν οἱ Φωκεῖς· μεγέθει μὲν μέγα τὸ οἴκημα, ἐντὸς δὲ αὐτοῦ κίονες κατὰ μῆκός εἰσιν ἑστηκότες· ἀναβασμοὶ δὲ ἀπὸ τῶν κιόνων ἀνήκουσιν ἐς ἑκάτερον τοῖχον, καὶ ἐπὶ τῶν ἀναβασμῶν τούτων οἱ συνιόντες τῶν Φωκέων καθέζονται. Πρὸς δὲ τῷ πέρατι κίονες μὲν οὐκ εἰσὶν οὐδὲ ἀναβασμοί, Διὸς δὲ ἄγαλμα καὶ Ἀθηνᾶς καὶ Ἥρας, τὸ μὲν ἐν θρόνῳ τοῦ Διός, ἑκατέρωθεν δὲ ἡ μὲν δεξιά, ἡ δὲ κατὰ ἀριστερὰ παρεστῶσα Ἀθηνᾶ πεποίηται. »

3. C'est ainsi que dans la convention publiée par M. Lolling (*Append.* I,

Enfin, nous devons remarquer que le nom de κοινὸν τῶν Φωκέων n'était pas seulement employé pour désigner les Phocidiens confédérés, mais que les Phocidiens émigrés et réunis en assez grand nombre sur quelque point de la Grèce l'avaient adopté. L'acte 4 fait mention du κοινὸν Φωκέων ἐν Πελοποννάσωι ; M. Salomon Reinach a publié une inscription de Méthymna qui est un décret du κοικὸν τῶν Φωκέων. Le vrai sens du mot κοινόν, dans les deux cas, est *communauté*, et non *confédération* [1].

Qu'ils émanent du reste de la confédération ou de la ville, ces décrets de proxénie sont les premiers que l'on ait recueillis à Élatée. M. Monceaux a remarqué que jusqu'ici cinq villes de Phocide, Anticyre, Stiris, Ambrysos, Daulis et Tithronium (sans parler de Delphes qui tient une place à part) en ont seules donné [2], et encore en petit nombre ; il y a là une première source d'intérêt.

Les formules sont d'ailleurs variables, et les privilèges qu'entraîne avec elle la proxénie ne sont pas toujours les mêmes. L'acte 7, rédigé dans la forme la plus simple, se contente de mentionner la proxénie telle qu'elle est réglée par la loi : προξενία κατὰ τὸν νόμον, accordée à trois citoyens de Larissa et à leurs descendants.

L'acte 8, un peu plus explicite, indique que le proxène, l'Oropien Cléomachos fils de Meilichos, ainsi que ses descendants jouiront : 1° de l'ἀτέλεια, ou exemption d'impôts ; ce privilège est le plus fréquemment accordé dans toutes les villes grecques, et sans doute le plus agréable aux proxènes comme le plus utile, car il les favorisait en tant qu'hommes privés et en tant que commerçants ; 2° l'ἀσφάλεια, ou sécurité personnelle, et l'ἀσυλία, ou droit d'asile, en temps de paix comme en temps de guerre, sur terre et sur mer. M. Monceaux, dans son livre récent sur les proxénies grecques, a remarqué que ces garanties de sécurité et de liberté sont très souvent accordées par les villes de la Grèce centrale. L'exemple d'Élatée vient confirmer cette assertion. Du moins la ville, qui était importante, n'ajoute-t-elle pas, comme d'autres petites cités, qu'elle protègera ses proxènes « du moins en ce qui dépend d'elle [3] » ; 3° l'ἔγκτησις, ou droit de posséder

n° 56), aux lignes 11 et 12, il est dit que certaines cérémonies intéressant le κοινὸν auront lieu à Élatée (τὰ δὲ Φωκέων ἐν Ἐλατείᾳ).

1. S. Reinach, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1883, p. 35 (Inscr. de Méthymna).

2. P. Monceaux, *Les Proxénies grecques*, p. 174.

3. P. Monceaux, *Les Proxénies grecques*, p. 173.

des biens et des maisons, « droit, dit M. Monceaux, que l'on obtenait toujours et sans difficulté. » Cependant nous ne le trouvons mentionné, à Élatée, que dans l'inscription qui nous occupe.

Le troisième décret n'énumère pas les divers avantages concédés à Alexon, fils d'Alexaménos, avec le titre de proxène. Mais il y est fait mention des ἔγγυοι, ou garants de la proxénie ; on a discuté sur le rôle des ἔγγυοι; M. Monceaux résume ainsi les débats : « Selon Bœckh, c'étaient les répondants de la cité devant le proxène ; selon Meier, les répondants du proxène devant la cité ; selon Charles Tissot, c'étaient les parrains du proxène. Les faits démontrent que les ἔγγυοι τᾶς προξενίας étaient les garants du traité d'hospitalité, et qu'ils répondaient à la fois du proxène devant la cité et des engagements de la cité devant le proxène [1]. » M. Salomon Reinach a énuméré les décrets de proxénie où se trouvent inscrits des ἔγγυοι ; ils proviennent de Thaumaces, Anticyre, Hypata, Lamia, et de la confédération des Œnianes; il a ajouté que cette institution est particulière à la Grèce du Nord [2]; M. Monceaux, plus affirmatif encore, avance qu'en ce qui concerne la Grèce centrale, partout les décrets mentionnent la nomination d'ἔγγυοι τᾶς προξενίας [3]. Pour Élatée du moins il ne faut pas entendre que cette mention entre nécessairement dans la rédaction de l'acte. M. Monceaux dit aussi que dans toute la Phocide les garants de la proxénie sont au nombre de deux [4]; le nouveau texte prouve que cette règle pouvait souffrir des exceptions, puisqu'à Élatée nous en trouvons trois, Alaios, Cléophon et Ménandros, pour garantir la proxénie de l'Œtéen Alexon.

Dans les actes 8 et 9 il n'est pas dit formellement que les bénéficiaires sont nommés bienfaiteurs de la ville ; mais cela ressort de la formule καὶ τὰ λοιπὰ πάντα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τᾶς πόλιος ὑπάρχει κατὰ τὸν νόμον. On sait que l'institution de la *proxénie* et celle de l'*évergésie* diffèrent en principe, mais qu'elles s'associent et souvent même se confondent dans bien des villes. M. Monceaux dit que « dans beaucoup d'états, par exemple en Phocide et à Corcyre, les proxènes ne reçoivent

1. Id., *ibid.*, p. 55.
2. S. Reinach, *Traité d'Épigraphie grecque*, p. 368.
3. P. Monceaux, *Les Proxénies grecques*, p. 174.
4. Id., *ibid.*

jamais le titre de bienfaiteurs[1]. » Il faut faire une exception pour Élatée, à moins que le mot εὐεργέταις n'ait dans la formule aucune valeur officielle, et soit introduit seulement pour expliquer la raison de l'honneur fait aux proxènes ; mais cette interprétation est douteuse, car l'expression serait alors trop concise.

De deux décrets de proxénie trouvés dans les ruines d'Hagios-Démétrios, et gravés à la suite l'un de l'autre (*Append.* I, nos 11 et 12), le second seulement mentionne des privilèges que n'avaient pas énumérés les précédents, la προδικία, c'est-à-dire le droit d'être jugé sans retard, avant tous les autres citoyens ayant des procès inscrits sur les rôles [2], et l'ἐπινομία ou droit de pâturage sur les biens communaux. Il faut donc ajouter le nom d'Élatée à la liste dressée en dernier lieu par M. Monceaux des villes de montagne qui accordaient aisément ce droit à leurs proxènes; en Phocide on ne citait encore que Stiris, Ambrysos et Tithronium [3]. Asclépiodoros, — un médecin étranger qui pendant un séjour à Élatée avait bien mérité de la ville — reçut en outre la proédrie, προεδρία, ou droit de préséance dans les fêtes religieuses [4] ; enfin, on lui accorda un privilège qui est plus rarement exprimé, l'ἀτέλεια καὶ κατὰ γᾶν καὶ κατὰ θάλασσαν, c'est-à-dire l'exemption des taxes spéciales aux objets importés ou exportés par terre ou par mer [5].

Curtius avait le premier découvert dans une muraille de la chapelle Hagios-Georgios — nous avons déjà signalé ce fait — un marbre sur lequel étaient gravés quatre actes d'affranchissement ; nous avons retrouvé et lu d'une façon plus complète ces inscriptions, et ajouté à ces textes un quatrième qui était gravé sur une autre face de la stèle [6]. De plus, à côté de la chapelle d'H.-Démétrios, nous avons recueilli dans les buissons un nombre

1. Id., *ibid.*, p. 56. Il y a du reste un peu de contradiction entre le passage auquel nous faisons allusion et la note 3 de cette même page où nous lisons : Il y avait cependant des bienfaiteurs de ces états : évergètes à Tithronium de Phocide (*Bull. de Corresp. hellén.*, V, p. 442); à Corcyre (C. I. Gr., 1841-1844).

2. P. Monceaux, *Les Proxénies grecques*, p. 30 ; cf. S. Reinach, *Traité d'Épigraphie grecque*, p. 363.

3. P. Monceaux, *ibid.*, p. 36 ; cf. S. Reinach, *ibid.*, p. 364 et note 2.

4. P. Monceaux, *ibid.*, p. 42 ; cf. S. Reinach, *ibid.*, p. 363.

5. P. Monceaux, *ibid.*, p. 34 ; cf. S. Reinach, *ibid.*, p. 364, n° 11.

6. Curtius, *Anecdota Delphica*, n° XXXIX. — Rhangabé, *Antiquités helléniques*, II, p. 660, nos 953, 954, 955, 956. — F. Bechtel, *Die lokrischen und phokischen Inschriften*, 1532 a, b, c. — P. Paris, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1886, p. 376 et s. — Cf. *Append.* I, nos 31-35.

considérable de morceaux de marbre gris provenant d'un même bloc ; 39 de ces fragments portent des caractères ; nous sommes arrivé, par un véritable jeu de patience, à grouper presque tous ces débris et nous avons reconnu que la pierre, dans son ensemble, affectait la forme d'un cippe rectangulaire, et que trois faces sur quatre avaient reçu des inscriptions, quatre actes de même nature, où l'on reconnaît à première vue quatre actes d'affranchissement (*Append.* I, n° 16-18).

On possède donc actuellement — sans parler de deux actes d'un caractère tout spécial trouvés au temple d'Athéna Cranaia, — neuf affranchissements élatéens. Ils se séparent en deux groupes, en ce sens que dans les cinq premiers c'est le dieu Asclépios qui apparaît, avec son prêtre, comme protecteur de l'affranchi et bénéficiaire de l'amende ou partie de l'amende infligée à tout violateur de la convention, tandis que dans les quatre autres on voit intervenir Sérapis ou Isis, ou Isis et Sérapis ensemble. Le culte de ces divinités semble s'être développé dans la Grèce centrale, mais aucun document n'en avait encore révélé l'existence à Élatée.

Rhangabé, qui a réédité et commenté les actes trouvés par Curtius, a fort bien dit : « Ici (à Élatée) l'affranchissement des esclaves ne se fait pas sous la forme de ventes fictives. Les affranchis paient aux maîtres leur rançon, dont une partie revenait peut-être à l'État. Leur liberté était alors mise sous la protection des autorité civiles et sacrées, et quiconque y attentait était condamné à une forte amende. Ainsi ces inscriptions échappent par leur forme à la catégorie des effets consacrés aux temples, et s'y rattachent seulement par les amendes, dont une partie au moins est destinée au service des dieux. » Les nouveaux textes ne changent rien à cette appréciation ; ils sont rédigés de façon à peu près identique, mais cette concordance même a sa valeur, car elle prouve que les procès-verbaux d'affranchissements étaient réglés d'une manière constante à Élatée ; dans la complication et la variété des formules, on retrouve toujours les éléments fixes que voici :

1° Invocation.

La formule est tantôt Θεός, τύχαν ἀγαθάν, tantôt Ἀγαθαῖ τύχαι.

2° Date.

Tous les actes sont datés par le nom de l'archonte et le nom du secrétaire du *synèdre*, ou conseil. Ce conseil, par une exception curieuse, est une fois appelé βουλά (face C, fr. 4, l. 2), au

lieu de συνέδριον ; on y ajoute presque toujours le numéro du mois. Si cette mention manque dans l'acte IV de Curtius (*Append.* I, n° 34), c'est sans doute que l'affranchissement eut lieu en même temps que le précédent, et qu'il suffisait alors de répéter le nom de l'archonte. La rédaction de ce procès-verbal est du reste extrêmement sommaire.

Quelquefois on ajoute le numéro du jour (*Append.* I, n° 35, τριακάδι ; n° 18, l. 4, πεντεκαιδεκάτηι).

3° Déclaration faite, dans une assemblée régulière du conseil (ἐν ἐννόμῳ ἐκκλησίᾳ τῶν συνέδρων), de l'affranchissement. Au nom du maître qui affranchit se trouvent joints, s'il y a lieu, les noms de ceux dont l'autorisation lui était nécessaire, les συνευδοκέοντες (*Append.* I, n° 31 ; n° 16 ; n° 17). Au nom de l'esclave, mâle ou femelle, s'ajoute quelquefois le nom de ses enfants, affranchis par le même acte, et la mention de ses biens (*Append.* I, n° 32 ; n° 18, fr. 1-5) [1].

4° Protection accordée à l'esclave affranchi :

a) Défense à qui que ce soit de réduire l'affranchi en esclavage, ni lui, ni ses enfants, ni ses biens. Cette clause est essentielle, et se retrouve dans tous les procès-verbaux.

b) Amende infligée à l'auteur d'un attentat de ce genre. Cette amende est variable ; c'est tantôt un talent d'argent (*Append.* I, n°s 31, 32, 33, 34 ; n° 16, acte 2 ; n° 18, fr. 6-11), tantôt un certain nombre de mines (*Append.* I, n° 35 ; n° 16, acte I), peut-être trente.

c) Désignation des personnes qui auront le droit de prendre le parti de l'affranchi lésé ; ce sont les autorités (*Append.* I, n°s 31, 32, 33, 34) le prêtre d'Asclépios (*Append.* I, actes 31, 32, 33), peut-être le prêtre de Sérapis (n° 16, face A, acte 1, acte 2), et tout citoyen de bonne volonté (*Append.* I, n°s 31, 32, 33, 34, 35 ; n° 16, face A, acte 1, acte 2) [2]. Il arrive que ces personnes sont toutes énumérées, et aussi qu'il est fait mention des unes ou des autres seulement.

d) Attribution de l'amende.

Cette amende est toujours partagée par moitié entre le dieu

1. On trouve dans l'acte II (n° 32) de Curtius cette mention « ἐπεὶ κατέβαλον τὰ λύτρα ἐκ τῶν πολε[μίων] » mais cette restitution n'est pas sûre, et le sens est douteux, aussi nous contentons-nous de mentionner en note cette circonstance tout à fait exceptionnelle.

2. Nous avons restitué n° 16, face A, acte 1, l. 10-11 : καὶ τῶν ἐξ αὐτᾶς ἐκγόνων τῷ θέλοντι, mais sous toutes réserves ; aussi nous abstenons-nous de faire entrer dans la liste ici dressée les descendants (les enfants) de l'affranchi.

ou les dieux qui garantissent le traité, et celui qui a pris l'initiative de soutenir les droits de l'affranchi.

5° Réserves faites par le maître.

Le maître qui affranchit l'esclave peut stipuler que l'affranchissement n'aura tout son effet qu'à sa mort (*Append.* I, n° 33 ; n° 16, face C, fr. 1-5 ; fr. 16).

6° Liste de témoins.

LIVRE SECOND

LE TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA

CHAPITRE I

SITUATION DU TEMPLE. — ASPECT DES RUINES AVANT LES FOUILLES[1]

Pausanias est le seul auteur ancien qui ait parlé du temple d'Athéna Cranaia. « A vingt stades environ d'Elatée, dit-il, se trouve l'hiéron d'Athéna surnommée Cranaia. La route est assez montante, mais on ne sent pas la fatigue, et l'on s'aperçoit à peine que l'on monte. Au bout de la route se dresse une éminence presque partout coupée à pic, mais de surface et de hauteur médiocres. C'est là que le temple a été bâti; il y a aussi des portiques, et au milieu des portiques des maisons... »

Cette indication est peu précise, surtout en ce qui concerne la position du sanctuaire; il est naturel que les géographes, depuis la Renaissance, aient négligé d'inscrire le monument sur leurs cartes, ou l'aient mal situé.

La Grèce de Sophianus ne fait pas mention du temple; sur la carte de Phocide dressée par Johannes Laurenbergius, dont nous avons reproduit un fragment[2], on voit au Nord du fleuve *Cephissus* et sur la rive gauche, en face de la ville d'*Amphicleia*, une chaîne montagneuse ainsi désignée « *Craneus mons*, » et sur le flanc de l'une des montagnes, à droite, le sanctuaire d'Athéna, *Craneæ Minervæ T(emplum)*. La ville même d'Élatée est encore

1. Nous n'avons pas craint dans toute la partie topographique de ce chapitre, de répéter ce que nous avons écrit dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1887, p. 43 et s.

2. Voy. *supra*, p. 24, fig. 2.

plus au Nord, en arrière du *mont Craneus*, presque sur la rive droite du fleuve *Boagrius*. Il y a là une interversion curieuse des situations respectives de la ville et du temple ; le texte de Pausanias a été lu légèrement, et mal interprété.

Les voyageurs, du reste, jusqu'au commencement de notre siècle, ne sont pas venus au secours des géographes. Peut-être Wheler passa-t-il par le temple en se rendant de Turchochorio à Talanti, mais il ne le reconnut pas plus qu'il n'avait reconnu et identifié les ruines d'Élatée. « Nous vîmes au bout de ce chemin les ruines d'une ville ancienne avec une forteresse qui en dépendait, située sur un rocher. Après cela, montant la côte proche le haut de la montagne, nous vîmes quelques vieilles églises ruinées, et deux heures plus loin nous arrivâmes dans le village appelé Calopodia. » Ces églises ruinées sont sans doute, sans qu'on puisse rien affirmer, l'hiéron d'Athéna Cranaia et ses dépendances. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, nous le dirons, une chapelle byzantine s'est élevée sur la terrasse même où fut construit le temple grec.

Toujours est-il qu'en 1787 encore, sur la carte de la Phocide, de la Doride et du pays des Locriens dressée par Barbier du Bocage pour le Voyage du jeune Anacharsis, la place du temple est encore mal indiquée, près d'un cours d'eau. Toute erreur ne devait disparaître des cartes qu'après le voyage de Dodwell (de 1801 à 1806).

Dodwell semble être, le premier, monté à l'hiéron, dont les habitants d'Éleuta lui avaient indiqué la position. Il décrit avec un certain soin la route qu'il a suivie et l'aspect de la ruine ; aussi nous semble-t-il important de traduire ici ses propres paroles :

« Au village d'Éleuta, nous cherchâmes à obtenir quelques renseignements concernant le temple de Minerve Cranaia qui, selon Pausanias, était à vingt stades d'Élatée. Nous apprîmes que des murailles et des colonnes antiques se voyaient sur les hauteurs, à trois quarts d'heure du village. Nous nous décidâmes à y aller, accompagnés d'un guide. Pausanias dit que la route monte doucement. Nous nous dirigeâmes vers le Nord, et après avoir passé un torrent descendu des hauteurs voisines, qui font cercle à droite, nous montâmes doucement, et atteignîmes en une demi-heure une église avec des blocs tout autour, et un grand vase brisé en pierre, probablement l'ancien réceptacle d'une fontaine qui jaillissait là du roc. Quatorze minutes après

nous parvînmes aux ruines du temple, situé précisément comme Pausanias le décrit, sur un roc escarpé, de hauteur et de dimensions moyennes. Il était ceint d'un péribole. Le côté Sud est soutenu par une solide muraille de grande antiquité, à présent composée de onze assises de pierres assemblées avec une certaine irrégularité ; c'est presque l'appareil polygonal.

« Ce mur est percé de plusieurs trous pour l'écoulement des eaux, trois sur une ligne, superposés. Le péribole était fermé par une porte dont la ruine se voit à l'angle Nord-Ouest ; c'est par là que nous entrâmes.

« Plusieurs constructions apparaissent autour du temple ; elles le reliaient sans doute aux portiques, et servaient aux prêtres et aux serviteurs.

« Le temple lui-même était de petites dimensions, moins grand que le Théseion d'Athènes, et bâti sur le même plan. Les parties inférieures de quatre colonnes sont encore debout à leur place. Elles sont en pierre, cannelées suivant le mode dorique. Elles ont deux pieds sept pouces de diamètre, et l'entre-colonnement est de cinq pieds six pouces. La vue qu'on a du temple commande la plaine d'Élatée et les montagnes qui l'entourent [1]. »

Dodwell ne s'est pas contenté de cette description ; comme il s'intéressait particulièrement aux constructions dites cyclopéennes ou pélasgiques il a dessiné la muraille qui soutient, au Sud, la terrasse du temple [2]. Ce dessin n'a été publié qu'en 1834 ; la planche III en est une reproduction fidèle.

Leake, en 1835, est monté à l'hiéron, et dans le récit de son voyage mentionne simplement, en passant, qu'il existe encore quelques ruines du temple sur la montagne au dessus de Lefta. C'est probablement d'après Dodwell que les auteurs de la grande carte de Grèce dressée par l'État-major français (1852) ont exactement marqué la place du sanctuaire.

Enfin, en 1877, M. Lolling a fait à son tour l'ascension, et publié, en même temps qu'une importante inscription trouvée parmi les ruines (*Append.* I, n° 56), une courte description du site qui corrige et complète les détails donnés par Dodwell :

1. Dodwell, *A classical and topographical tour through Greece*, t. II, p. 40 et s.

2. Dodwell, *Views and descriptions of cyclopian or pelasgic remains in Greece and Italy with constructions of a latter periode... intended to his classical and topographical Tour in Greece during the years* 1801, 1805 *and* 1806 (Londres, MDCCCXXXIV). Plate 40 : *Terrace wall and drains of the temple of Minerva Kranaia.*

« Les ruines du temple d'Athéna Kranaia, dans les montagnes, près d'Élatée, que Pausanias (X, 34, 4) a clairement désigné, ont été déjà visitées et décrites par Dodwell. Son observation, que les bases de quatre colonnes sont encore debout à leur place, n'est plus exacte ; les ruines, malgré leur isolement, ont encore beaucoup souffert depuis le passage du voyageur anglais. Le peuple prend le mur du péribole pour l'enceinte d'une forteresse et appelle ce lieu du nom étrange de Κάστρο τοῦ Λασοῦ. Au mur du péribole se rattachent, placées à côté les unes des autres en longue file, un grand nombre de pièces d'un bâtiment qui s'étend le long de l'enceinte, à l'intérieur, sans doute les στοαὶ καὶ οἰκήσεις διὰ τῶν στόων, ἔνθα οἰκοῦσιν οἷς τὴν θεὸν θεραπεύειν καθέστηκε ; l'ensemble fait l'effet (qu'on me passe l'expression) d'un vieux cloître ruiné [1]. »

Lorsque nous avons, en 1884, commencé nos recherches à Élatée et au temple d'Athéna, nous avons d'abord étudié de près la route qui conduit de la ville au sanctuaire.

Éleuta se trouve à une demi-heure de marche environ de Drakhmani ; le sentier, sortant du village, se dirige vers le Sud-Est, coupe, en suivant la même direction, un ruisseau profond qui va tomber dans le Céphise. On rejoint bientôt le mur d'enceinte de l'ancienne Élatée, reconnaissable à de gros blocs de pierre émergeant d'un remblai ; ce mur et le sentier, comme nous l'avons dit ailleurs, décrivent un arc de cercle courbé vers le Sud [2]. A l'extrémité du sentier, où se trouve une fontaine, finit la plaine. On commence alors à s'élever au-dessus du moulin d'Éleuta, à droite d'un torrent qui devient de plus en plus encaissé, et que l'on traverse au point même où il reçoit un affluent à gauche. Le sentier gravit ensuite avec peine un premier escarpement, à droite du nouveau torrent couvert de lauriers roses, d'arbousiers et de platanes, et débouche sur un plateau verdoyant que les indigènes appellent 'ς τὰ παλίουρα, du nom d'un arbuste épineux qui y croît en abondance parmi les agnus-castus aux odorantes grappes violettes [3]. L'endroit est délicieux ; le ruisseau, courant sous la verdure, répand une fraîcheur bienfaisante ; matin et soir les perdrix se rassemblent de la montagne desséchée pour boire l'eau limpide du vallon ; tout le long du

1. Lolling, *Mittheilungen d. arch. Instituts in Athen*, 1878, p. 19 et s.
2. Voy. *supra*, p. 46 et fig. 4.
3. Paragraphe extrait de *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 43.

jour, à l'heure même où le soleil brûle à l'entour les rochers dorés, les merles et les fauvettes à tête noire sifflent dans l'ombre des buissons épais, et les tortues s'attardent à traîner leur écaille indolente sur l'herbe verte et drue. C'est là qu'il est doux, aux heures lourdes, de faire halte au milieu de l'ascension pénible, de se reposer et de rêver, absorbé dans la contemplation du Parnasse bleuissant à l'horizon lointain.

Tournons à gauche, et gagnons en zig-zag, à travers un chaos de rochers, la petite plate-forme où se trouvent encore les ruines signalées par Dodwell, « une église avec des blocs tout autour, et un grand vase brisé en pierre, probablement l'ancien réceptacle d'une fontaine qui jaillissait là du roc. » La vasque de pierre a disparu, et les matériaux qui servaient à la construction de l'église sont disséminés sur la plate-forme ; les pierres sont taillées carrément, d'ordinaire, et semblent antiques; nous n'en avons pourtant trouvé aucune qui portât une inscription ou parût avoir un intérêt quelconque, comme provenant du temple d'Athéna.

Enfin on gravit le dernier escarpement de la montagne au sommet de laquelle on n'aperçoit qu'assez tard le mur du κάστρο. C'est ainsi que les habitants de Drakimani et ceux de Zéli, autre village situé à deux heures de là, dans la montagne, nous ont toujours désigné les ruines du temple ; le nom rappelé par M. Lolling, κάστρο τοῦ Λασοῦ, ne semble plus être en usage.

L'ascension, depuis Éleuta, demande tout près d'une heure et demie, et elle est très pénible quoi qu'en dise Dodwell, sans doute pour se mettre d'accord avec Pausanias. Il nous semble du reste impossible que le sentier aujourd'hui fréquenté par les bergers et les touristes se confonde avec la route suivie par le périégète. Aussi avons-nous plusieurs fois recherché dans les environs du temple des vestiges de route antique. En deux endroits seulement nous avons retrouvé des traces évidentes, la montagne ayant été entamée et aplanie. Il est probable que la route grecque, sortant de la ville d'Élatée dans la direction du Sud-Est, gagnait par une pente douce un plateau très élevé au dessus du lit du grand torrent qui traverse plus bas Éleuta, et dont le niveau correspond à peu près à celui d'une tranchée pratiquée en face, de l'autre côté du ravin, dans la montagne. Cette tranchée conduit sans peine à un petit terre-plein situé juste au dessus de la chapelle ruinée signalée par Dodwell, et de

là, la route contournait la montagne jusqu'à un petit col d'où l'on aperçoit, pour la première fois le κάστρο; par une série de lacets elle gagnait enfin la porte d'entrée, à l'angle Sud-Ouest du péribole.

Cette porte, à moitié démolie, a son intérêt. Elle était assez étroite; les angles extérieurs des murs auxquels s'adaptaient les battants, un peu en retrait, sont arrondis. Les montants ont roulé en dehors; l'un, presque entier, porte à une extrémité une entaille où s'adaptait, par une sorte d'ajustage en queue d'aronde, une traverse supérieure [1]. C'est le type que l'on rencontre le plus souvent dans les acropoles pélasgiques, par exemple a Tirynthe, à l'acropole de Mycènes (porte des Lions et porte du Nord); mais le mode d'assemblage est ici moins primitif; les trois éléments constitutifs de la porte, au lieu d'être maintenus en place par leur propre poids, sont unis par un vrai scellement; c'est là un premier indice que la construction du mur d'enceinte est d'époque moins ancienne que ne le feraient croire l'aspect même et l'appareil des matériaux employés.

Après avoir traversé la porte, on débouche sur un plateau qui s'élève en pente douce. Du mur qui le bordait à droite (direction Ouest-Est) il reste une, et parfois deux assises de granit gris entremêlé de quelques cubes de pierres poreuses; les pierres et le granit sont taillés assez régulièrement et affectent la forme quadrangulaire; l'appareil est celui qu'on a l'habitude de désigner sous le nom de troisième système pélasgique.

Ce mur a une longueur d'environ cent mètres, et s'arrête brusquement, à angle droit, contre le mur de soutènement d'une terrasse dont le niveau est à peu près d'un mètre plus élevé. C'est le mur d'appareil polygonal décrit et dessiné par Dodwell. A l'intérieur du plateau, à gauche, il prend une direction oblique, s'abaisse peu à peu, et, réduit à une seule assise, se perd bientôt sous les buissons. A droite il se relève au contraire dans le prolongement du premier, sur une longueur de trente-deux mètres et demi. C'est cette partie de l'enceinte qui attire les regards de loin, et a valu à l'ensemble du plateau le nom de κάστρο; la surface extérieure a pris par endroits une belle teinte dorée; des buissons verts ont poussé çà et là dans les interstices des pierres, ce qui contribue encore à donner à l'ensemble un aspect très pittoresque.

1. Les deux alinéas précédents sont empruntés au *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 44.

Rien n'est changé, depuis Dodwell, à l'aspect de la muraille ; mais au lieu des onze assises de pierres qui subsistaient au commencement de notre siècle, il n'en reste plus que huit. C'est qu'à l'endroit le plus élevé de la construction, où elle était surmontée, d'après le dessin de Dodwell que nous avons reproduit, de trois grosses pierres désagrégées, la poussée des terres a causé un grave éboulement ; on peut par là, comme par un escalier, grimper du pied du mur au sommet.

Les blocs polygonaux, en granit gris, sont de dimensions très variables et de formes très diverses ; ils sont bombés sur leur face apparente, mais sans la régularité qui distingue, dans les murailles d'époque moins ancienne, l'appareil à bossages. Bien que les angles s'emboîtent avec adresse, l'assemblage n'est pas toujours parfait. Les assises, surtout les assises inférieures, particulièrement à l'angle de gauche, sont assez irrégulières, mais on suit pourtant la direction des lignes rarement interrompues formées par les joints horizontaux. Cette muraille rentre donc, par son type général, dans ce que les architectes sont convenus d'appeler le second système polygonal, dont les exemples sont si fréquents dans tous les pays helléniques. Les murs de Mycènes sont les plus célèbres; mais le mur de soutènement du temple d'Athéna, par les proportions plus modestes des blocs qui le composent, ressemble plutôt aux murs de Platée ou de Chéronée, et pour prendre nos points de comparaison dans le seul ouvrage de Blouet, aux murs d'enceinte de Pylos, de Messène, de Samicum et de Phigalie [1].

Un détail augmente l'intérêt de ce mur ; ce sont les trois trous qu'a signalés Dodwell. On ne peut pas admettre, comme cela vient tout d'abord à l'idée, que chacune de ces cavités résulte de l'arrachement accidentel d'une pierre ; il y a dans leur superposition une régularité qui prouve un dessein prémédité ; aussi peut-on affirmer, comme l'indiquait déjà Dodwell, que c'étaient là des passages réservés à l'écoulement des eaux infiltrées dans le sol de la terrasse. Il semble, à examiner le dessin de Dodwell, qu'il y ait eu, à droite de la première, une seconde ligne parallèle de trous de drainage, mais c'est justement en cette place que le mur a faibli et s'est écroulé.

Nous ne connaissons pas d'autre exemple d'une pareille dis-

1. Blouet, *Expédition de Morée*, I, pl. 7, fig. III ; pl. 43, fig. II ; pl. 54, fig. III ; pl. 2, fig. III.

position, et nous devions la décrire avec quelque insistance [1]. Il semble d'ailleurs que la nécessité s'en imposait. Le mur est fondé directement sur le roc, mais si l'on glisse un regard par l'une des ouvertures, on voit que la terrasse est formée, immédiatement en arrière du mur, par un amoncellement de pierres non dégrossies, jetées sans ordre pêle-mêle avec de la terre de rapport ; plus haut au contraire, au point culminant où nous verrons que s'élevait le temple, le rocher était, dans les temps antiques, à découvert, ou simplement recouvert d'un dallage. Ainsi le rocher allait s'inclinant en pente jusqu'au pied du mur ; les eaux de pluie, ne pouvant filtrer perpendiculairement à travers le rocher, suivaient la pente du roc, et, quand les terres étaient saturées, s'amassaient contre le mur dont les joints ne suffisaient pas à leur écoulement. Il était donc de toute importance, pour assurer la résistance du mur qu'elles eussent lentement miné, de leur ménager des sorties à travers cette compacte barrière de granit.

Le mur tourne à angle droit, et prend une direction Sud-Nord. Avant les fouilles il était découvert sur une longueur de vingt-cinq mètres environ, puis il disparaissait sous la terre et les buissons, au point culminant du plateau. La pente, de ce côté, est très rapide, et aboutit à un ravin profond. Elle est couverte de rochers et d'arbres qui rendent l'escalade des plus malaisées ; on voit en face des montagnes inaccessibles. Parallèlement à cette arête, si l'on tourne à gauche de la porte d'entrée, le plateau est bordé à l'Ouest par un mur formé de pierres antiques entassées à une époque relativement récente ; enfin, le côté Nord, par la nature même du sol, n'avait pas besoin d'être fermé par une muraille, car toute la longueur en est encombrée de rochers pointus, difficilement abordables, qui dominent comme une crête la paroi de la montagne abrupte.

En résumé, le plateau d'Athéna Cranaia, qui se confond avec le téménos, a la figure d'un trapèze borné à l'Est, au Sud, à l'Ouest par des murailles de soutènement ou d'enceinte, au Nord par des rochers.

Nous avons déjà laissé entendre, à propos de la porte du téménos, que tout cet ensemble de constructions ne remonte pas à une très haute antiquité, bien que l'appareil pélasgique de la

1. Nous avons pourtant noté, dans la muraille d'une ville antique entre Nauplie et Épidaure, quelque chose d'analogue (Le Bas, *Itinéraire*, pl. 32).

terrasse puisse un moment faire illusion. Les architectes admettent aujourd'hui que le système polygonal a été employé très tard en Grèce concurremment avec d'autres systèmes, comme c'est ici le cas. Nous avons toute raison de croire que l'enceinte et le temple lui-même ont été édifiés à la même époque, car sans cela il faudrait admettre que le plateau était une primitive acropole, une forteresse militaire, ou une ville de l'époque dite pélasgique, et rien ne donne à le penser ; nous n'avons rien découvert au cours de nos fouilles, ni membre d'architecture, ni inscription, ni poterie, — sauf des ex-voto de terre cuite ou de bronze qui ne peuvent ici servir d'arguments — qui rappelle l'âge archaïque. Si l'architecte qui a nivelé le sol du plateau a construit dans le système polygonal la muraille qui soutenait les décombres rapportés, c'est tout simplement que la poussée de cette masse incohérente devait être très forte, et qu'il fallait lui opposer un obstacle très résistant.

L'aspect du plateau, avant les fouilles, était peu intéressant. M. Lolling avait déjà remarqué que les quatre bases de colonnes encore en place lors du voyage de Dodwell avaient disparu ; rien ne signalait donc plus la position exacte du temple ; d'ailleurs aucun autre fragment d'édifice, antique ou non, n'émergeait plus du sol, où seulement des irrégularités de niveau, ici des enfoncements et là des ressauts brusques du gazon, et quelques amas confus de pierres grises au milieu des maigres chênes-nains, marquaient l'emplacement de constructions enfouies ou écroulées. Les ruines semblaient surtout importantes dans les régions les plus hautes du plateau. M. Lolling a bien décrit ces compartiments attenants les uns aux autres et appuyés au mur du péribole, qui faisaient l'effet d'un vieux cloître ruiné. La comparaison est assez juste, mais M. Lolling a cru reconnaître là les restes des portiques et des habitations de prêtres qui, au dire de Pausanias, avoisinaient autrefois le temple ; cette hypothèse ne s'est pas justifiée. Un examen attentif, avant même que les fouilles eussent éclairci ce point, nous a fait comprendre que tous ces murs enchevêtrés sans ordre étaient construits en partie avec des pierres antiques, mais dataient d'une époque bien postérieure au mur d'enceinte. Plusieurs détails — comme la découverte de monnaies byzantines — ont prouvé au cours des fouilles que les chrétiens avaient à leur tour occupé le plateau ; à l'angle Sud-Est de la terrasse on pouvait même deviner, sous le gazon déprimé en forme d'abside arrondie, la

place d'une petite chapelle depuis longtemps démolie et envahie par la lente montée de la terre.

Cette acropole, telle que nous l'avons décrite, portait un nom que nous a révélé une inscription (*Append.* I, n° 57) où le temple d'Athéna est ainsi désigné :

τὸ ἱερὸν τᾶς Ἀθανᾶς ἐν Κράναις [1].

Αἱ Κρᾶναι était donc l'appellation officielle de la montagne, et ainsi se trouve tout simplement expliqué le surnom de la déesse, Athéna *Cranaia.*

Ce détail a un intérêt plus vif qu'on ne pourrait croire. Les mythologues modernes se sont efforcés de déterminer la valeur exacte de l'épithète Κραναία, et ce n'est que justice, car c'est souvent par l'étude des mots de ce genre qu'on peut arriver à découvrir l'origine et à démêler le sens caché d'un mythe, qu'on peut pénétrer plus avant dans la conception première d'une divinité antique. Mais ici, ils ont fait fausse route. Comme l'on s'accorde à reconnaître qu'Athéna, à l'origine, était la déesse des sommets, du pur éther, il était naturel de lui élever des sanctuaires en des lieux escarpés, au milieu même de son élément. Mais les hauteurs sont des forteresses naturelles ; il était juste qu'Athéna, divinité guerrière par excellence, devînt bientôt la protectrice de ces sommets qui étaient son domaine. Athéna Promachos, dressée sur l'acropole d'Athènes, semblait défendre l'Attique de toutes les attaques ; de même, du haut des *Cranæ*, dominant la vaste plaine de Phocide et les défilés qui conduisent en Locride, faisant tête au Parnasse, Athéna semblait protéger Élatée et la Phocide contre les invasions étrangères [2]. Ces idées ont conduit comme nécessairement Welcker et Gerhard à voir dans le mot Κραναία un dérivé du mot κράνος, casque, et dans Athéna Cranaia la déesse *casquée*, le casque étant ainsi l'emblème des batailles ; on sait d'ailleurs par Pausanias que la statue principale du temple, était une Athéna en armes et marchant au combat, œuvre des fils de Polyclès. Gerhard est même allé plus loin ; il a rapproché l'Athéna Cranaia d'Élatée de l'Athéna *capta*, c'est-à-dire *capita*, qui avait été transportée de Faleries à Rome [3].

1. Pausanias donne le mot sous la forme Κραναία ; mais il semble qu'il faille dire plutôt, en forme dorienne, Κρανάα.

2. Nous avons exprimé ces idées, quelquefois avec les mêmes termes, dans *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 320.

3. Gerhard, *Griech. Mythol.*, 253, 3, 4. «... daher sie (Athena) auch Helmgöt-

On voit qu'en réalité la chose est beaucoup plus simple; Iohannes Laurenbergius, ce géographe de la Renaissance dont nous avons signalé et reproduit en partie la carte de Phocide [1], avait été, sans le savoir et dans la naïveté de sa demi-science, mieux inspiré que les érudits modernes; il avait simplement conclu de l'épithète Cranaia à l'existence d'un mont *Craneus*; il se trouve qu'à la forme près du nom, il avait raison.

Désormais il faudra, dans les cas analogues, montrer de la prudence. Nous sommes persuadé que les découvertes d'inscriptions se multipliant, plus d'un surnom de divinité s'expliquera comme celui de Cranaia.

Déjà la chose nous paraît indiscutable pour l'épithète d'Aléa, que portait Athéna dans le temple célèbre de Tégée, en Arcadie. M. V. Bérard a trouvé en décembre 1888, à Tégée même, un règlement très ancien relatif à des droits de pâturage et autres accordés à des prêtres [2]. On lit à la ligne 5 :

τὸν Ηιεροθύταν νέμεν ἰν 'Αλέαι....

« L'hiérothyte a droit de pâturage *dans Aléa....* »

à la ligne 11 :

'Ιν 'Αλέαι μὲ νέμεν μέτε ξένον μέτε Faστὸν....

« *Dans Aléa,* défense de faire paître à tout étranger ou citoyen. »

et à la ligne 15-16 :

Τὰ Ηιερὰ πρόϐατα μὲ νέμεν ἰν 'Αλέαι....

« Les troupeaux sacrés ne paîtront pas *dans Aléa* [3]... »

M. Bérard se demande ce qu'il faut entendre par *Aléa*. Il ne pourrait que difficilement, et pour plus d'une cause, être question de la ville d'Aléa, située assez loin de Tégée, entre Mantinée et Stymphale (Paus., VIII, 23), mais il est naturel de songer au temple célèbre d'Athéna Aléa, qui se trouvait à Tégée même, et dont l'emplacement est à deux cents pas environ du lieu où fut trouvé le marbre. « Quant à l'endroit précis désigné

tin (Κραναία) oder Hauptgöttin (capta, d. h. *capita,* zu Rom aus Falerii) heisst. — Welcker, *Griech. Götterlehre,* II, p. 294, note 67. — Schœmann, *Antiq. Grecques* (trad. franç.), II, p. 242.

1. Voy. le fac-simile, p. 24, fig. 2.

2. V. Bérard, *Inscription archaïque de Tégée,* dans *Bull. de Corresp. hellén.*, 1889, p. 281 et s.

3. Id., *ibid.*, p. 289, 290.

par ἐν Ἀλέᾳ, dit M. Bérard, ce peut être le domaine du temple, bien que nous n'ayons pas d'autre exemple d'une pareille dénomination ; ce peut être aussi, et plutôt, un quartier de Tégée. Les tribus tégéates (Foucart, *Inscr. du Péloponèse*, p. 190) s'appellent Ἀπολλωνιᾶται, Κραριῶται, Ἱπποθοῖται, ἐπ' Ἀθηναίαν, ceux qui habitent *près d'Apollon*, de *Zeus Crarios*, et dans l'*Athénaia* : le quartier de l'Athénaia n'aurait-il pas été appelé aussi Aléa? Une des tribus mantinéennes (Foucart, p. 220) est nommée Ἐπαλέα, d'un nom évidemment formé à l'exemple du tégéate ἐπ' Ἀθηναίαν, ἐπ' Ἀλέαν; et ces deux mots ἐπ' Ἀθηναίαν, ἐπ' Ἀλέαν, sont des synonymes désignant le quartier autour d'un temple d'Athéna Aléa. Je donne le même sens à ἐν Ἀλέᾳ... [1] »

Ces rapprochements sont spécieux, mais peu concluants ; pour nous ἐν Ἀλέᾳ désigne simplement le téménos du temple d'Athéna Aléa, comme ἐν Κράναις le téménos d'Athéna Cranaia ; à Tégée, comme à Élatée, on a donné à la déesse le nom du lieu où fut bâti son temple, absolument comme les chrétiens disent Notre Dame de Lourdes ou Notre Dame de la Salette. Cette interprétation, en ce qui concerne Tégée, est d'ailleurs celle qui convient le mieux au texte du règlement.

Il reste toutefois à rendre compte du mot Cranaia ; l'intérêt de la question n'est que déplacé ; il est philologique et géographique au lieu d'être religieux.

La montagne voisine d'Élatée n'est pas le seul endroit, dans le monde hellénique, qui ait porté un nom analogue. Strabon [2] cite ces vers de l'Iliade où Pâris dit à Hélène :

οὐδ' ὅτε σε πρῶτον Λακεδαίμονος ἐξ ἐρατεινῆς
ἔπλεον ἁρπάξας ἐν ποντοπόροισι νέεσσι,
νήσῳ δ' ἐν Κρανάῃ ἐμίγην φιλότητι καὶ εὐνῇ [3].

Cette île serait, suivant le géographe, située en face de Thoricos et de Sunion, l'île d'Hélène, τραχεῖα καὶ ἔρημος, et il ajoute cette amusante étymologie du mot Κρανάη : « ταυτὴν γὰρ λέγει Κρανάην ἀπὸ τοῦ ἐκεῖ γένεσθαι τὴν μῖξιν. » Pausanias ne s'accorde pas avec Strabon ; pour lui, l'île de Κρανάη se trouve devant

1. On trouve à la ligne 24 κατ' Ἀλέαν au lieu de ἐν Ἀλέαν ; le sens est le même.
2. Strab., IX, 22. — Cf. Eurip., *Helen.*, 1673.
3. Hom., *Il.*, III, 445.

Gythion, en Laconie, ce qui s'accorde mieux avec la légende homérique [1].

Il y avait une ville de Κράνεια, près d'Ambracie [2], et un lieu appelé Κράνη en Arcadie [3]. Κράνειοι ou Κράνιοι, ville de Céphalonie, est mentionnée par Strabon et Thucydide [4]; près de Corinthe se trouvaient un bois et un gymnase portant le nom de Κράνειον [5], et en Laconie Pausanias signale un τέμενος Κρανίου [6]. La ville d'Ephyra, en Thessalie, s'est d'abord appelée Κραννών [7]; enfin Etienne de Byzance dit que Tarse s'est appelée Κρανία [8]; nous pouvons aussi mentionner la montagne de l'Hélicranon, en Chaonie [9].

Tous ces noms semblent provenir d'une même racine, celle que l'on retrouve dans tous les mots qui signifient tête, κάρ, κάρα ou κάρη, κάρειον (poét.) κάρηνον, κρανίον, κράνος, et dans les mots, dérivés probablement des précédents, qui désignent un arbuste, le cornouiller, κρανεια, κρανέα, κράνον, κράνος [10].

Une épithète bien connue κρανάος, ή, όν se rattache à cette racine. Suivant Hésychius [11], κρανάος signifie *élevé*, et par suite *aride*. C'est en ce sens que Pindare appelle la ville d'Athènes Ἀθηνᾶς κρανάας [12], et Aristophane [13] κρανᾶν πόλιν. Κρανᾶν, sans le mot πόλιν, suffit même une fois à désigner la citadelle athénienne, l'acropole [14]. On passe en effet très facilement de

1. Paus., III, 22, 1.
2. Theoph. *ap.* Steph. Byz., *s. verb.*
3. Theophr., *Hist. plant.*, IV, 1, 2.
4. Strab., X, p. 455, 456. — Thucyd., II, 30 et V, 35; le scholiaste de Thucydide (ap. I, 27) lui donne le nom de Κράναια.
5. Xenoph., *Hellen.*, IV, 4, 4. — Theoph., *de caus. plant.*, V, 14, 2.
6. Paus., III, 20, 9.
7. Voy. Pape, *Wörterbuch der griech. Eigennamen, s. verb.*
8. Steph. Byz., *s. verb.* Ταρσός.
9. Ἑλίκρανον, Poll., *Onom.*, 2, 6.
10. Fabre d'Envieu, *Onomatologie de la Géographie grecque*, p. 446 : « Κρανάος, dur, âpre, stérile (Cranaé, Cranens). — Κρανεία = κρανέα, cornouiller (Crania. Cranies) ; κράνος, cornouiller; κράνον, cornouille (Hélicranon ; Cranon). — Κράνιον = κράνειον, cornouille, cornouiller; κράνος, casque, chapeau ; κρανίον (κάρ) crâne. » Cf. p. 63. « En Chaonie, mont Hélicranon, montagne sinueuse ou noire, ἕλιξ; κρᾶνον = κάρηνον, tête, sommet, citadelle; κάρη, tête, — ou : le cornouiller tortueux. » Il y a dans ce fatras quelques rapprochements qui ont de l'intérêt.
11. Hesych., *s. verb.*
12. Pind., *Olymp.*, VII, 150.
13. Aristoph., *Acharn.*, 75; *Av.*, 123.
14. Aristoph., *Lys.*, 430.

l'idée de tête à celle de sommet montagneux, et, surtout lorsqu'il s'agit de la Grèce, de l'idée d'élévation à celle d'aridité. On comprend de plus que le mot Κραναοὶ en soit venu à désigner les Athéniens; ce sont les descendants du roi Κρανάος, personnification des hauteurs rocheuses et desséchées de l'Attique[1].

Cela dit, devrons-nous prétendre que le nom αἱ Κρᾶναι signifie : *la montagne, la montagne aride*, ou bien : *les cornouillers, la montagne des cornouillers?* Nous ne le croyons pas, attendu que le pluriel serait dans le premier cas assez difficile à expliquer, et que dans le second il faudrait admettre une forme à part et locale du mot qui désigne l'arbuste. Nous sommes plutôt d'avis que ἐν Κράναις n'est que la forme dorienne de ἐν Κρήναις, et que le mot κρήνη est ici employé avec son sens ordinaire de source. Nous avons dit que tout autour du pic où s'élevait le temple les replis de montagnes cachent de frais torrents, et que tout près du sommet, à l'endroit où a été signalée plusieurs fois une vasque de pierre au milieu d'une petite construction en ruines, s'échappe du roc une eau vive et claire. Cette source bienfaisante, où venaient sans aucun doute s'approvisionner les prêtres et les servants du temple, a bien pu suffire à donner son nom à la montagne. D'ailleurs les noms géographiques où le mot κρήνη entre comme racine ne sont pas rares. Un lieu voisin d'Argos Amphilochicon, en Acarnanie, s'appelait Κρῆναι; Philippes, en Macédoine était à l'origine nommée Κρηνίδες; Κρηνίδες fut aussi une ville de Bithynie. Enfin on sait que les tragiques ont plusieurs fois parlé de la « *Porte des Sources* » (Κρηναῖαι πύλαι, Κραναία πύλη), à Thèbes; Pausanias n'a pas manqué de la signaler (IX, 8, 5)[2].

Il ne faut donc pas rapprocher le surnom de Cranaia du surnom d'Acria, par exemple, qu'Athéna reçut à Argos[3], ou de celui de Coryphasia, qu'on lui donnait à Pylos[4]; mais il n'en reste pas moins probable que si les Élatéens ont choisi « les Sources » pour y construire le temple, c'est que le lieu était fait

1. Cf. pour le sens de Κραναία *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 319, où nous avons exprimé les mêmes idées.

2. Voy. Pape, *Wörterbuch* etc., *s. verbis*.

3. Preller, *Griech. Mythol.*, I, p. 161 et note 3.

4. Paus., II, 24, 3. — C'est peut-être dans le même sens qu'Athéna était honorée à Mothone sous le nom de Ἀνεμῶτις (Paus., IV, 35, 8), et à Thèbes (Paus., IX, 12, 2) sous celui d'Ὄγγα (voy. Schœmann, *Antiq. Grecq.*, trad. franç., I, p. 15; cf. II, p. 242, note 4).

pour plaire à la déesse amie des cimes et des rochers baignés d'azur, et que d'ailleurs il répondait aux soins plus généraux qui guidaient le choix des Grecs. C'est une banalité de dire que les Grecs bâtissaient de préférence les sanctuaires de leurs dieux « sur les hauteurs et les montagnes, dans les buissons et les forêts, à distance des lieux où s'agite la vie journalière des mortels[1]. »

1. Schœmann, *Antiq. Grecq.*, (trad. franç.), II, p. 242. — Cf. Arist., *Polit.*, VII, XI. — Xénoph., *Mém.*, III, 8, 10.

CHAPITRE II

LES FOUILLES. — ÉTAT ACTUEL DU TEMPLE[1]

Pausanias a pris soin de nous dire que sur la terrasse, avec le temple, s'élevaient des portiques et des maisons où habitaient tous les desservants du temple et le prêtre lui-même : « Ἐπὶ τούτῳ τῷ λόφῳ τὸ ἱερὸν πεποίηται, καὶ στοαί τέ εἰσι καὶ οἰκήσεις διὰ τῶν στοῶν, ἔνθα οἰκοῦσιν οἷς τὴν θεὸν θεραπεύειν καθέστηκε, καὶ ἄλλοις καὶ μάλιστα τῷ ἱερωμένῳ. » La position du temple, situé si loin de la ville, rendait ici nécessaire un usage que les coutumes pieuses avaient consacré dans maintes villes.

Nous avons, pour retrouver les vestiges de ces constructions, ouvert des tranchées dans tous les sens à l'intérieur de l'enceinte sacrée. Une inscription, gravée sur une plaque de marbre peu épaisse et brisée en plusieurs morceaux, que nous avons arrachée d'un mur près des ruines de la petite chapelle chrétienne (angle Nord-Ouest de la terrasse), est tout ce qui, dans les fouilles, a rappelé le souvenir des portiques; elle relatait, à ce qu'il semble, les noms de citoyens généreux qui avaient contribué à la réparation d'un portique et d'autres édifices ou parties d'édifices ruinés par le temps. Cette dernière indication est d'autant plus naturelle que les caractères de l'inscription nous font descendre jusqu'à une période assez basse de l'époque impériale (*Append.* I, n° 47).

1. Pour ce chapitre purement descriptif, nous avons fait d'assez longs emprunts à notre article du *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 47 et s.

Nous devons pourtant signaler, à l'Ouest du téménos, une longue assise de pierres qui peut avoir été le soubassement d'un portique. La disposition en est intéressante. C'est une longue rangée de dalles en pierre poreuse qui est située à 41 mètres à l'Ouest et parallèlement au mur de soutènement de la terrasse, en contre-bas, et suivant la direction Nord-Sud. Elle était enfouie sous une couche moyenne de deux mètres de terre ; nous l'avons déblayée sur une longueur de plus de trente mètres, la découvrant complètement à droite et à gauche. On ne peut se rendre un compte exact de la limite où finissait ce soubassement, au Nord, ni de ce qu'il était destiné à supporter. Cependant il semble assez bien disposé pour recevoir une colonnade, sans que l'on puisse rien affirmer.

Cette rangée de pierres, que nous avons désignée par la lettre E dans le croquis ci-joint bute tout d'un coup à l'Est contre des

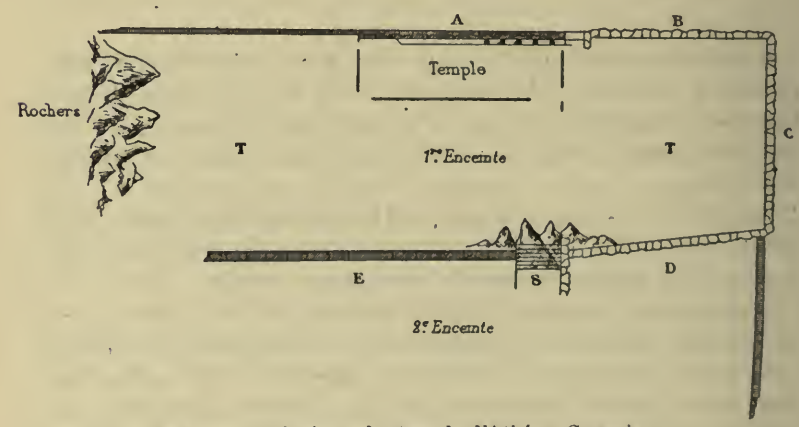

Fig. 7. — Téménos du temple d'Athéna Cranaia.

rochers et contre un mur de nature toute différente qui le coupe à angle droit. Ce mur, très court, est construit en gros blocs polygonaux assez bien ajustés. Il s'appuie d'un côté contre le rocher, et de l'autre il se perd, sans qu'on puisse savoir jusqu'où il se prolongeait. Il ne se compose actuellement que de trois assises de blocs à surface extérieure plane.

Le rocher lui-même, en cet endroit, affecte une forme intéressante. Il est taillé par la main d'ouvriers de façon à présenter une série de saillies peu proéminentes disposées comme un escalier, mais sans régularité (S).

Et de fait, on peut croire qu'il y avait bien là des degrés. Nous avons décrit le mur en blocs polygonaux, B, C, D, qui forme le support de la terrasse T ; le mur D, s'il n'était pas détruit avant d'y arriver, tomberait juste contre le fragment de mur polygonal dont nous venons de parler, et la longue assise de pierres poreuses E est à peu près dans son prolongement. On peut alors se figurer que le temple et ses abords immédiats, portiques et habitations des prêtres, étaient compris dans une première enceinte découpée dans l'angle Sud-Est de l'enceinte générale, que cette enceinte avait d'ailleurs la forme d'une terrasse à laquelle on accédait justement par un escalier appuyé sur le roc en l'endroit que nous avons indiqué. La différence de niveau est assez considérable pour expliquer la présence de quelques marches. Dans ce cas, il faudrait renoncer à l'idée que la longue assise de pierres poreuses soutenait un portique ; elle serait simplement la base du mur qui portait, en cet endroit, la terrasse du temple.

Il était naturel de chercher le temple au point culminant du plateau ; c'est en effet en cet endroit qu'il avait été construit. Nous en avons retrouvé les débris sous une couche de terre qui variait entre cinquante centimètres et un mètre et demi d'épaisseur.

La surface entière de l'édifice était encombrée de murs irréguliers, formés de pierres antiques provenant du temple lui-même et systématiquement brisées. Les monnaies byzantines trouvées en assez grand nombre dans les déblais (elles n'ont du reste aucun intérêt) prouvent que la destruction du temple a été assez ancienne. Quelques-unes portent l'effigie de Justinien et de Justin II (fin du VIe siècle). Tous les fragments caractéristiques d'architecture et de sculpture, tous les matériaux même de moindre importance provenant de l'édifice ont tellement souffert, des morceaux qui se complètent l'un l'autre ont été trouvés en des endroits si éloignés, dans des constructions si différentes, que très probablement la place a été plusieurs fois abandonnée et réoccupée, les bâtiments plusieurs fois abattus et relevés.

Nous avons dû démolir toutes ces murailles parasites, et même défoncer un assez large morceau de mosaïque grossière pour arriver jusqu'aux fondations mêmes du temple et en retrouver le plan primitif, qui par bonheur, et malgré une destruction qui a fait disparaître jusqu'au dallage de l'in-

térieur comme du péristyle, se laisse assez facilement reconstituer.

Voici la description minutieuse de la ruine telle que nous l'avons laissée après nos fouilles; grâce à la planche IV, que notre ami V. Blavette, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome a bien voulu dessiner d'après nos mesures, il sera facile de se rendre compte des moindres détails; nous nous arrêterons surtout à ceux qui nous semblent particuliers au temple d'Athéna Cranaia; la position exceptionnelle du monument a exigé parfois des procédés de construction spéciaux qui ne manquent pas sans doute d'intérêt pour les architectes occupés de l'art antique.

Nous avons étudié de près la terrasse qui occupe l'angle Sud-Ouest du téménos; nous avons montré comment il y avait là une agglomération de terres et de pierres rapportées, soutenues par de gros murs, et comment de cette façon avait été nivelé le roc qui descendait en pente brusque. On comprenait déjà, au seul aspect de cette plate-forme factice, que la montagne se terminait en pic aigu, ou, comme l'on dit, en pain de sucre; la crête devait être hérissée de rochers, comme la partie Nord de l'enceinte. Le premier soin de l'architecte a été naturellement d'aplanir une aire de dimensions suffisantes pour recevoir le temple projeté, et pour cela il lui a suffi de couper à hauteur convenable le cône rocheux qui formait la pointe du mont.

Sous la terre et les débris d'époque byzantine nous avons retrouvé un grand rectangle de surface à peu près plane, où se reconnaît sans conteste ce travail de nivellement.

Le rectangle est orienté du Nord au Sud, c'est-à-dire que les petits côtés parallèles occupent les positions respectives de Nord et de Sud. La surface n'est point partout aplanie de la même manière; sur les bords mêmes du rectangle le travail a été exécuté avec beaucoup de soin; le rocher a été taillé et rendu absolument uni à l'extrémité Nord du grand côté Ouest, sur toute la longueur du petit côté Nord, sur la plus grande partie du côté Est, et sur une partie du petit côté Sud. A l'angle Sud-Ouest le rocher s'abaisse; il n'a pas été travaillé, cela va de soi, puisque pour établir le niveau il fallait en cet endroit exhausser le sol et non plus l'abaisser. Le petit côté Sud et le grand côté Ouest sont marqués par une seule plate-bande, le petit côté Nord et la partie rocheuse du grand côté Est sont formés par deux plates-bandes parallèles d'inégale largeur et de niveau dif-

férent. Toutes les plates-bandes, du reste, sont à un niveau très sensiblement inférieur à celui de la surface qu'elles circonscrivent, sans que toutefois on puisse songer à des marches d'escalier. Il faut enfin remarquer qu'en deux points du côté Ouest (grand côté), et en un point du petit côté Sud le rocher étant creusé naturellement, il en résulte des interruptions dans la surface, partout ailleurs continue, des plates-bandes. Rien n'indique par quel moyen le sol était exhaussé en ces quelques points et à l'angle Sud-Ouest. Cependant il est probable qu'on engageait dans les fentes des pierres taillées suivant la forme de la fente même. A l'extrémité Nord du grand côté Est c'est évidemment ainsi qu'a été comblée l'entaille quadrangulaire marquée en noir dans la plate-bande ; seulement, en cet endroit, la régularité de la cassure semble prouver qu'elle a été retaillée par un ouvrier.

L'aire circonscrite par ces quatre côtés est nivelée beaucoup plus sommairement ; les arêtes des stries rocheuses qui sont marquées sur le plan par d'irrégulières lignes ont été abattues à coups de pic, mais sans aucun souci de rendre la surface unie, à plus forte raison polie ; elle est partout inégale et sinueuse ; c'est que sur les plates-bandes devait venir se poser un revêtement de pierre ou de marbre destiné à former un stylobate, et que de l'horizontalité parfaite de ces soubassements devait dépendre la stabilité des colonnes et de tout l'édifice ; à l'intérieur, au contraire, dans la cella, le pronaos, l'opisthodome, le sol devait être recouvert d'un dallage, ou plus simplement de stuc, dont les irrégularités de niveau devaient rendre la pose plus facile, et l'adhérence plus complète.

L'étude du grand côté Ouest est la plus intéressante, car si, à l'extrémité Nord, il est réduit à la double plate-bande telle que nous l'avons décrite, sur la plus grande partie de sa longueur il est encore constitué comme il l'était avant la destruction du temple, c'est-à-dire que sur la plate-bande s'appuie encore une partie du stylobate, et que sur le stylobate sont encore en place quelques bases de colonnes ; tout cela s'est conservé sous la terre.

Le stylobate et la colonnade sont établis sur la plus étroite plate-bande, qui est la plate-bande intérieure ; la plate-bande extérieure, qui du reste ne s'étend que sur une longueur de sept mètres et demi, supportait le prolongement d'un long et large mur contre lequel s'appuyait la colonnade. Le côté Est du

temple se confondait avec l'arête même de la montagne, qui se coupe brusquement et tombe en précipice. Il était donc nécessaire, en cet endroit, de soutenir l'ensemble des constructions pesantes qui allaient s'y élever, et ce mur remplissait fort bien cet office ; de plus, il empêchait les colonnes d'être suspendues directement sur le vide. Le portique devait y perdre quelque chose de son élégance et de sa légèreté; quiconque a vu se dresser au bord même et sur la crête d'une haute muraille les six fameuses colonnes du temple de Baalbeck, regrettera que l'architecte grec ait montré moins de hardiesse que l'architecte gréco-romain ; mais ce que l'édifice perdait en sveltesse, il le gagnait en solidité et en sécurité ; d'ailleurs, à moins de gravir par simple plaisir esthétique, les monts situés en arrière des « Sources », il n'était pas ordinaire ni bien aisé d'apercevoir cette face du temple.

Le mur existe encore sur une longueur de 18^{m},80 ; on n'a jamais songé à le détruire, parce que les constructions d'époque ultérieure avaient besoin, comme les constructions primitives, d'être soutenues et séparées du précipice.

Vu du dehors, il est ainsi construit : le roc, capricieusement découpé, forme une série d'arêtes séparées par des cavités ; on a bouché ces intervalles avec des pierres dures, sortes de moellons dont la face extérieure n'a pas été taillée. Sur cette première assise grossière ont été établies, en retrait de trente centimètres l'une sur l'autre, deux assises de pierres poreuses dont la face visible est taillée, mais très irrégulièrement. Ces trois premières assises, très solidement fondées, étaient sans doute cachées par de la terre; c'est ce qui explique le peu de soin qu'on a mis à en dégrossir les matériaux ; elles forment les véritables fondations du temple, qui ne devaient pas être à découvert. Obligé, pour des raisons qui ont été exposées en leur lieu, de fouiller jusqu'aux moindres interstices du roc en cet endroit, nous avons dû dégager complètement ces fondations.

Le mur, dans la partie qui émergeait de terre, est construit d'une façon toute différente. Il se compose d'une seule assise de blocs polygonaux d'égale hauteur, mais de largeur et d'épaisseur différentes, très bien ajustés l'un contre l'autre. La face extérieure est régulièrement taillée, sans être polie ; des stries tracées au pic indiquent ou que le travail, à dessein, n'a pas été poussé très loin, ou que le mur avait un revêtement de stuc dont elles rendaient l'application facile. Voici du reste un cro-

quis sommaire qui indique exactement la juxtaposition des pierres :

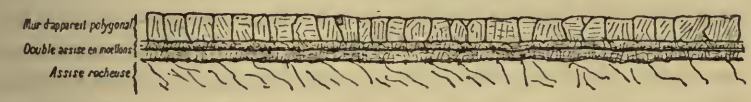

Fig. 8. — Mur de soutènement.

En arrière de cette ligne de granit s'en trouve une seconde, composée de la même manière, mais moins haute, et parallèle à la première ; l'intervalle qui existe entre les deux est comblé avec des petites pierres non taillées, de vrais moellons formant une sorte de blocage, dont le plan dressé par M. Blavette montre très bien la coupe horizontale. Bien que l'on ne trouve nulle part, dans la construction de ce mur, ce que les architectes appellent des pierres « en boutisses [1] », c'est-à-dire occupant d'un seul morceau toute l'épaisseur du mur, l'ensemble est très solide, très épais, et comme il s'élève assez haut au dessus du stylobate et du pavé du temple, il remplit très bien son double rôle de support et de parapet.

Il est à remarquer, et ce détail est bien apparent sur le relevé de l'état actuel, que le mur à blocage est situé sur le prolongement du mur polygonal qui soutient la terrasse à l'Est, et qui se continue au Nord, en avant du petit côté du temple. Mais le mur à blocage déborde sur l'alignement du mur polygonal, et le parapet se marque par une saillie assez forte en dehors de l'enceinte régulière. Notons de plus que ces deux murs ne se rattachent pas, du côté Est, directement l'un à l'autre ; le mur de la terrasse vient buter à angle droit contre un gros et large bloc bien équarri, et le mur du temple ne commence qu'un peu plus loin, à une distance de $2^{m},45$; un bloc transversal sert, en cet endroit, à marquer le départ du mur, à relier les revêtements de granit et à maintenir les matériaux de blocage. Il y a donc une rupture large de 2 mètres 1/2 dans la ligne d'enceinte ; nous pensons qu'on avait ménagé là une porte d'où l'on pouvait descendre par un escalier sur le revers de la montagne.

Pour en finir avec ce mur, ajoutons que, vu du dehors, l'arête en présente une courbe assez prononcée dont la convexité est

1. Voy. V. Laloux, *L'architecture grecque*, fig. 31 et p. 55.

tournée vers le haut; nous n'osons dire si c'est là une circonstance fortuite ou l'effet de combinaisons savantes, comme celles qui ont guidé l'architecte du Parthénon.

Quant au stylobate, il est large de $0^m,80$; nous y avons retrouvé les bases de huit colonnes; celles au nombre, de cinq, qui sont marquées en blanc sur la planche IV occupaient la place exacte qui leur est assignée; les trois autres, marquées en noir, étaient renversées ou tombées hors du stylobate, mais ont été redressées par nos soins. On se rappelle qu'au commencement de notre siècle Dodwell avait vu « les parties inférieures de quatre colonnes encore debout à leur place »; ce sont évidemment ces mêmes fragments que nous avons retrouvés; on voit qu'il suffit de peu d'années pour que la terre s'amoncelle dans les ruines helléniques, même au sommet d'une montagne.

On peut à première vue, étant donné l'état de destruction du temple, se demander si vraiment ces colonnes sont à leur place. La chose est pourtant certaine. D'abord, quand on examine attentivement les colonnes, on s'aperçoit que l'une d'entre elles, la dernière à droite du plan, est incomplètement cannelée. Les cannelures n'étaient tracées et évidées qu'une fois la colonne entière dressée, car autrement il eût été bien difficile de faire coïncider les lignes verticales des arêtes. Or ici, comme la colonne est presque exactement appuyée contre le mur, l'ouvrier n'a pas eu la place de passer son outil entre le mur et le tambour de la colonne pour conduire la cannelure jusqu'au stylobate; l'évidement s'arrête au niveau du mur d'appui, ce qui prouve aussi que ce mur ne s'élevait pas autrefois plus haut qu'aujourd'hui.

Ensuite, si l'on compare l'espace compris entre les centres de la première et de la troisième colonne en place à gauche, et celui qui est compris entre les centres de la troisième et de la cinquième, on constate une différence de quelques centimètres en faveur de ce dernier. Or, on sait qu'aux angles des temples doriques — nous verrons que le temple d'Athéna Cranaia est construit selon ce mode — les entre-colonnements sont plus étroits, pour permettre aux métopes d'angles d'avoir, comme les autres, une forme carrée.

Enfin, si l'on suppose le stylobate prolongé jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande rocheuse (petit côté Nord), et la colonnade continuée, on trouve exactement la place de cinq colonnes, c'est-à-dire, pour toute la rangée, treize colonnes, nombre

canonique pour la catégorie de temples doriques parmi lesquels celui-ci doit être rangé.

Les colonnes sont en pierre poreuse ; mais cette matière, parfois très friable et légère, a ici une certaine densité. Elles ont à la base $0^m,75$ de diamètre ; elles comptent vingt cannelures, dont l'arc est, contre le stylobate, de $0^m,13$.

Nous avons marqué sur le plan de l'état actuel, en avant de la première colonne, une légère saillie du stylobate débordant sur la ligne intérieure ; une autre saillie, un peu plus large, se trouve entre la seconde et la troisième colonne, une troisième, plus large de beaucoup, commence un peu après la quatrième colonne, et finit après la cinquième ; enfin, en face de la huitième colonne on voit une dernière saillie, à peu près de la même largeur qu'en face de la première ; ces accidents qui ne sont pas sans doute de pur hasard, sont formés simplement par quelques pierres plus larges que les autres.

CHAPITRE III

RESTITUTION DU TEMPLE. — PLAN. — ÉLÉVATION

La description que nous venons de faire de l'état actuel des ruines, les mesures que nous avons prises avec soin sur le terrain et les remarques que nous avons relevées jusqu'ici à propos de tel ou tel détail, permettent de reconstituer avec quelque vraisemblance le plan du temple d'Athéna Cranaia. Nous pensons que la planche V dressée d'après ces données ne doit pas différer beaucoup de celle qu'on eut établie alors que le monument était encore debout ; nous y avons pourtant introduit quelques prudentes hypothèses.

Du temple lui-même il ne reste, nous l'avons dit, qu'une longue bande du stylobate (grand côté de l'Est) portant cinq bases de colonnes encore en place, celles qui, en allant du Sud au Nord, porteraient les numéros 1, 3, 4, 5, 8 ; nous savons d'ailleurs que les colonnes ont, à la base, un diamètre de $0^m,75$, et que l'entre-colonnement, mesuré entre les centres des colonnes conservées 3 et 4, est égal à trois diamètres, ou, comme disent les architectes, *diastyle* ; si l'on suppose que le temple avait sur le grand côté treize colonnes, cela donnera pour douze entre-colonnements une longueur de 27 mètres ; il faut ajouter à cette longueur une longueur d'un diamètre, c'est-à-dire $0^m,75$, puisque l'entre-colonnement est compté d'un centre de colonne à l'autre, et de plus une longueur très petite, que nous évaluerons d'après la place de la colonne 1 conservée, à $0^m,25$ et qui sera la distance des deux colonnes d'angles au bord extérieur

du stylobate. Nous arrivons ainsi à une longueur totale de 28 mètres pour le grand côté. D'ailleurs, cette distance est trop grande, puisque nous savons que les deux entre-colonnements extrêmes sont plus courts que les autres ; en évaluant ces deux entre-colonnements à 2 mètres au lieu de $2^m,25$ (nous retranchons à chacun $0^m,25$, soit 1/3 de diamètre), nous obtenons une longueur de $27^m,50$. Or, c'est justement la longueur de la partie conservée du stylobate et de son prolongement, c'est-à-dire de ses substructions jusqu'à l'angle de la première plate-bande nivelée, au Nord. Si l'on restitue les colonnes tout le long de ce côté, on verra que la treizième viendra exactement se placer à l'angle de cette plate-bande.

Dès lors cette plate-bande nous donne la position et la direction précises du petit côté Nord du temple. Elle a une longueur de $11^m,50$. Or, par des calculs analogues à ceux qui précèdent, nous arrivons facilement à démontrer que c'est juste la longueur nécessaire à la construction d'un portique de six colonnes égales aux colonnes du grand côté Est. En effet, nous devons trouver :

1° 1 diamètre de colonne, soit	$0^m,75$
2° 2 entre-colonnements diastyles d'angles, soit. .	4
3° 3 entre-colonnements diastyles normaux, soit .	6 75
Au total	$11^m,50$

Il est vrai que nous ne tenons pas ici compte de la légère distance qui devait exister, sur le petit comme sur le grand côté du temple, entre les colonnes d'angles et le bord extérieur du stylobate ; mais cette longueur de $0^m,25$ environ a parfaitement pu être prise sur le stylobate lui-même ; n'oublions pas en effet que nous avons pu mesurer seulement la plate-bande sur laquelle était construit le stylobate, et que ce stylobate a pu dépasser un peu ; nous voyons sur le plan de l'état actuel que la seconde plate-bande, dont nous dirons l'emploi, était un peu plus longue que la première ; cela indique que le temple débordait légèrement ses fondations en cet endroit.

Ces deux côtés consécutifs étant reconstitués, et le temple étant ainsi nettement déterminé comme périptère hexastyle diastyle, on retrouve très simplement les deux côtés respectivement parallèles ; le stylobate de ces deux côtés vient s'appliquer sur les surfaces aplanies.

Sur le plan, nous avons teinté en noir les colonnes subsistan-

tes et en place, en rouge les colonnes restituées; les hachures noires indiquent la partie du stylobate encore existante, les hachures bleues les plates-bandes de substruction apparentes en l'état actuel.

Le périmètre ainsi établi, quelle sera la disposition intérieure du temple? Ici, rien ne servant à nous guider, nous avons dû nous livrer à des hypothèses.

La première question qui s'est posée est celle de l'orientation du temple; la façade principale était-elle tournée vers le Sud ou vers le Nord? Pour la première solution plaide l'existence de la terrasse, profonde de 25 mètres, large de 33, qui occupe l'angle du téménos; elle semble de prime-abord, par ses dimensions et sa place, bien préparée pour recevoir les statues et les ex-voto de toute espèce qui devaient s'accumuler aux portes du sanctuaire. Cependant nous pensons que l'entrée était plutôt au Nord, parce que de ce côté la vue pouvait mieux s'étendre non seulement sur le téménos tout entier, sur les habitations et les portiques sacrés, mais encore sur les montagnes avoisinantes, sur Élatée et la plaine de Phocide. De plus, de ce côté les substructions du temple sont plus importantes et plus soignées; il semble que l'on se soit mieux appliqué sur cette face à aplanir le roc pour assurer la solidité et l'aplomb de l'édifice. Ce sont là des raisons de sentiment, dont nous n'exagérons pas l'importance, mais qui, dans le doute, nous ont décidé à placer de ce côté le pronaos.

Nous avons indiqué les murs du pronaos, du naos et de l'opisthodome par une teinte rouge; la disposition, de pure hypothèse, est empruntée exactement au Théseion d'Athènes, qui, Dodwell l'a dit depuis longtemps, est par ses proportions le temple dont se rapproche le plus le temple d'Athéna Cranaia.

Nous avons placé des colonnes, comme au Théseion, à l'entrée du pronaos et à l'entrée de l'opisthodome, parce que parmi les chapiteaux trouvés dans les ruines il s'en est rencontré de deux modèles différents; nous les avons indiquées également en rouge. Un quadrillage de traits rouges indique un dallage hypothétique du temple; nous avons utilisé pour ce tracé les saillies de pierres que nous avons notées dans la partie conservée du stylobate: ces détails ne s'expliquent que par un agencement exact des matériaux du stylobate et des matériaux employés au pavage du sanctuaire.

Autour du temple, sur les trois côtés Sud, Nord et Ouest, nous

avons restitué et marqué par des hachures rouges un degré dont l'existence était nécessaire, vu la différence de niveau du stylobate et du pavage avec le rocher; on n'explique du reste que par la nécessité d'appuyer solidement un degré la plate-bande soigneusement aplanie qui longe le côté Nord.

Enfin sur le côté Est nous avons indiqué par un tracé bleu la partie conservée du parapet, et par des hachures noires la partie que nous avons restituée; les raies rouges qui barrent de place en place le parapet indiquent que ce mur devait être recouvert par des plaques de marbre ou du stuc.

Nous avons déjà dit que très probablement la rupture qui se trouve entre le mur de soutènement du temple et celui de la terrasse, au Sud, n'était autre chose qu'une ouverture donnant accès à un escalier. On peut voir sur le plan de l'état actuel qu'à l'autre extrémité de ce même mur, après la double plate-bande qui soutenait l'une la marche d'escalier, l'autre le stylobate, il existe aussi une brèche, et que le mur polygonal ne reprend qu'un peu plus loin, en recul de quelques centimètres sur la ligne du parapet. Il a été impossible de prendre des mesures précises, parce qu'il y a en cet endroit un véritable chaos; le rocher s'y dérobe irrégulièrement, et les constructions y sont bouleversées; mais il nous paraît assez probable, sinon certain, que le parapet s'arrêtait à l'alignement du degré, comme sur la façade Sud, et qu'il y avait à la suite, pour descendre sur le flanc arrière de la montagne, un escalier symétrique au premier; nous l'avons dessiné en rouge.

Avec la restitution du plan, nous présentons (planche VI) un essai de restitution de la façade, où se mêlent aussi la certitude et l'hypothèse. Les éléments du problème sont, avec les mesures des fondations, de la partie du stylobate conservée et des bases de colonnes encore en place, les mesures de quelques membres essentiels d'architecture retrouvés parmi les ruines. En voici la liste :

1° Plusieurs chapiteaux appartenant à deux types distincts, reproduits l'un et l'autre sur la planche IV. Il est à remarquer que l'abaque a la même surface dans tous les deux, mais non la même épaisseur. La différence principale consiste dans la forme de l'échine, dont la coupe donne ici une ligne courbe très prononcée, et là une ligne droite. Dans le premier modèle le diamètre à la base de la partie cannelée est de $0^{m},545$, dans le second de $0^{m},64$. Il semble donc que ce dernier chapiteau ait

appartenu à une colonne plus trapue et de proportions moins élégantes.

2° Plusieurs morceaux du larmier; dans quelques creux des moulures il reste des traces de couleur rouge; la planche IV donne le profil du fragment le mieux conservé; on remarquera que toute la partie supérieure, au-dessus des gouttes, offre une complication de corniche peu ordinaire.

3° Un fragment de triglyphe (voy. pl. IV). Toujours, jusqu'à présent, on a trouvé les trois parties du triglyphe sculptées dans un seul bloc. Ici, nous ne savons pour quelle raison, la pierre représente une partie d'un caisson de métope et une seule moulure du triglyphe. Il devait y avoir un raccord. De la manière dont le triglyphe se détache en saillie sur la pierre on peut inférer que les métopes étaient lisses, ou tout au moins qu'elles étaient décorées de peintures et non de bas-reliefs. Comme la métope connue d'Ilion, celles du temple d'Athéna Cranaia faisaient corps avec les triglyphes, et n'étaient pas indépendantes.

Tous ces débris, les chapiteaux, le larmier, les triglyphes, sont en pierre calcaire.

Notre premier soin, pour arriver à la restitution graphique de la façade, a été de fixer la forme et la hauteur d'une colonne. Nous avions à choisir entre deux chapiteaux. Il nous a semblé que celui du premier modèle, dont l'abaque est plus épais, dont l'échine est de profil arrondi, et dont le diamètre, à la base de la partie cannelée, est le plus court, convenait mieux dans l'espèce. D'abord, ce chapiteau est beaucoup plus élégant que le premier; il provient certainement d'une colonne plus haute, et devait, par sa légèreté, rendre moins sensible la lourdeur de l'entablement dorique dans un temple de proportions aussi modestes. Mais à côté de ces raisons de sentiment, il en est une de fait. Les colonnes du temple avaient à la base un diamètre de $0^m,75$; si l'on suppose qu'elles étaient surmontées du chapiteau qui a, à la base des cannelures, un diamètre de $0^m,64$, cela donne une diminution de $\frac{11}{100}$, c'est-à-dire à peu près $\frac{1}{10}$, et dans aucun des temples que nous connaissons nous ne croyons pas qu'il se trouve un exemple d'une diminution aussi faible. Au contraire, si l'on adapte à la colonne le chapiteau qui, à la naissance du fût, mesure $0^m,545$, soit en chiffres ronds $0^m,55$ de diamètre, nous sommes en présence d'une diminution de $\frac{1}{5}$, or c'est justement la diminution du temple de Némée, et à très peu de chose

près celle du temple de Thésée, du Parthénon, du temple de Zeus Olympien [1].

Pour la hauteur, nous avons tout naturellement songé à adopter la proportion qui semble avoir été canonique au ve siècle, qui est celle des colonnes du temple de Thésée, du Parthénon, des Propylées, soit 5 diamètres 1/2; mais cette proportion, par suite des mesures du chapiteau et de celles que nous avons dû attribuer à l'entablement, aurait donné trop de lourdeur à la colonne d'abord, puis à l'édifice tout entier. Nous avons donc, pour allonger les colonnes, choisi une proportion un peu supérieure, à peu près 5 diamètres 2/3, et la hauteur en a été fixée à $4^m,40$ [2].

Ce point établi, il était aussi difficile de déterminer la hauteur de l'entablement, car il n'y a point non plus pour cela de règles absolues; pour toutes données, nous avions l'épaisseur du larmier, et un fragment de triglyphe comprenant une cannelure d'angle, une plate-bande verticale, et une demi-cannelure verticale; en reconstituant, comme cela était aisé le triglyphe total, on arrive à connaître sa largeur, soit $0^m,50$. Le temple étant hexastyle, il devait y avoir sur la façade onze triglyphes; onze triglyphes larges de $0^m,50$, donnent une longueur de $5^m,50$; le temple ayant, sur la façade, une largeur de $11^m,50$, il reste donc 6 mètres qui seront réservés aux dix métopes; toutes ces métopes sont de même largeur, soit $0^m,60$, et comme on sait que les métopes sont carrées, que d'autre part les triglyphes forment le cadre des métopes à droite et à gauche, nous arrivons à fixer avec la plus grande précision la hauteur de ces triglyphes; ils auront $0^m,60$, depuis la naissance supérieure des cannelures jusqu'au listel qui les sépare de l'architrave.

1. V. Laloux, *L'architecture grecque*, p. 80, 82.

2. C'est à dessein que nous n'émettons pas dans le texte d'hypothèse au sujet de l'emploi de l'autre chapiteau. Sans doute puisque ceux de ce modèle, comme ceux de l'autre, ont été trouvés sur l'emplacement même du temple, ou tout à côté, ne doit-on pas songer aux portiques, mais plutôt aux colonnes que nous avons restituées à l'entrée du pronaos et de l'opisthodome. Le niveau du dallage du pronaos et de la cella étant, selon la règle, plus élevé que celui du péristyle, il était tout naturel que ces colonnes fussent plus courtes et plus trapues. Peut-être tout simplement faut-il penser que dans le portique extérieur il y avait des différences entre les colonnes; cela ne serait pas exceptionnel; on pourrait en trouver plus d'un exemple en Grèce, où tous les édifices n'étaient pas construits avec le même soin que le Parthénon; n'oublions pas d'ailleurs que le temple d'Athéna Cranaia était fort modeste.

La hauteur de la corniche est bien connue, c'est l'épaisseur du larmier.

Quant à l'architrave, y compris les gouttes et le listel, nous lui donnons, comme cela est presque de rigueur, la même hauteur qu'à la frise.

Reste le fronton; rien ici, dans les documents recueillis au cours des fouilles, ne pouvait nous guider. Nous l'avons dessiné suivant les proportions les plus fréquentes à la belle époque de l'architecture grecque, c'est-à-dire que nous avons fixé la hauteur maximum du tympan au huitième de sa largeur totale.

Aux deux angles, nous avons adapté deux mufles de lions formant gargouilles, comme au Parthénon par exemple, pour la simple raison qu'un grand nombre de ces ornements ont été retrouvés, et que leur place en cet endroit semble tout indiquée. Enfin, aux deux angles latéraux et au sommet du temple nous avons dessiné des acrotères en forme de palmettes; cette décoration est purement hypothétique [1].

Nous avons borné là notre essai de restauration et nous sommes contenté d'un tracé sommaire, car notre but était surtout de donner une idée un peu précise des formes et des proportions du temple d'Athéna. Il nous apparaît comme régulièrement construit suivant le canon dorique le plus généralement usité au ve siècle. Mais il est fort possible qu'il soit antérieur à cette époque. En effet, si on le compare au Théseion d'Athènes, dont le souvenir s'est présenté le premier à notre esprit, comme à l'esprit de Dodwell, parce que les deux édifices ont à peu près la même grandeur, et qu'ils sont tous les deux de la forme périptère hexastyle, ayant treize colonnes sur le grand côté, on voit qu'il devrait être d'aspect plus bas et plus lourd; les colonnes en ont $4^{m},40$, seulement, tandis que celles du Théseion ont $5^{m},70$; et de plus l'entre-colonnement est diastyle à Élatée, tandis qu'il est eustyle (2 diamètres 1/2) à Athènes.

Il faut ajouter que le Théseion était tout entier construit en marbre, tandis que l'architecte du temple d'Athéna avait fait un large emploi de la terre cuite; c'est là, selon M. Dœrpfeld dont l'autorité est grande en ces matières, une preuve d'antiquité.

1. Notre ami, M. Blavette, a bien voulu dessiner, d'après nos mesures et nos croquis trop imparfaits, les planches V et VI, dont nous gardons du reste toute la responsabilité.

C'est ici le lieu de parler d'un grand nombre de fragments en terre cuite [1] qui donnent au monument une valeur exceptionnelle; nous regrettons que notre inexpérience de dessinateur ne nous permette pas de montrer quelle place ils tenaient dans la décoration extérieure du temple, et le caractère tout particulier qu'ils imprimaient à cette construction. Cette lacune est d'ailleurs moins regrettable, depuis que MM. W. Dœrpfeld, F. Græber, R. Bormann, K. Siebold, ont publié trois mémoires complémentaires l'un de l'autre « *Sur l'emploi des terres cuites aux corniches et toits des monuments grecs* [2] ». Nous pouvons nous contenter de dire que les corniches courant autour du temple, au dessus des larmiers, et celles qui encadraient le tympan des frontons, étaient non pas en marbre, ni en pierre calcaire, comme le reste de l'entablement, mais en terre cuite peinte, et que le temple d'Élatée doit être rapproché sur ce point du *Trésor* des habitants de Géla à Olympie, des temples de Sicile, en particulier du temple C de Sélinonte, et des autres édifices tant de Grèce propre que de Sicile, qu'ont signalés les auteurs des mémoires cités tout à l'heure.

Nous devons cependant faire remarquer que les fragments trouvés à Élatée, s'ils sont nombreux, sont de petites dimensions, et que pour cela sans doute, nous n'avons remarqué sur aucun d'eux les trous qui auraient servi à faire passer des clous ; par conséquent il n'est pas absolument certain que ces différents débris de terre cuite peinte proviennent d'un revêtement, comme ceux qu'ont étudiés M. Dœrpfeld et ses collaborateurs; la chose est seulement très probable. En second lieu, sur les grands côtés du temple, à la place d'une simple plate-bande décorée d'un dessin courant, comme au *Trésor* de Géla ou au temple C de Sélinonte, formant la paroi externe du chéneau, il y avait certainement à Élatée une frise de terre cuite ornée de rinceaux en relief entrecoupés de mufles de lions formant gargouilles. C'est pour cela que nous avons restitué des têtes de lions aux angles extérieurs du fronton.

Nous savons bien, d'ailleurs, que cette disposition n'est pas exceptionnelle ; sans parler de Pompeï, où le mufle de lion sert de décoration courante au bord des toits de la plupart des mai-

1. Nous en donnons le catalogue à la fin de ce volume (*Appendice* II).

2. *Ueber die Verwendung von Terrakotten am Geison und Dache griechischer Bauwerke* (21e Programm zum Winckelmanns Feste), von W. Dörpfeld, F. Gräber, R. Bormann, K. Siebold (Berlin, 1881).

sons, et pour nous en tenir aux monuments de l'art purement hellénique, plus spécialement encore aux terres-cuites, on a trouvé à Olympie une certaine quantité de fragments qui avaient la même destination. Ils ont été publiés en planches photographiques dans la grande collection des *Ausgrabungen zu Olympia*[1]. Par malheur, il n'est pas dit exactement dans le texte qui accompagne ces planches, et qui est très sommaire, où ont été trouvés les objets qu'elles représentent, et de quels monuments d'Olympie ils proviennent, ce qui eût permis de fixer avec assez de certitude la date de la construction du temple d'Athéna Cranaia[2].

Nous avons énuméré et décrit, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, les principaux fragments de terre cuite provenant de cette décoration assez exceptionnelle, les corniches, les antéfixes, les gueules de lions. Si l'on veut bien se rapporter à ce catalogue, que nous reproduisons en appendice, on verra que ces différents morceaux ne sont de style ni médiocre ni banal.

Passons sur les débris de corniche; ils sont trop menus pour qu'on les puisse bien juger, et cependant on peut vanter l'élégance de certains motifs, méandres ou palmettes, qui rappellent toujours et quelquefois copient à s'y méprendre les plus heureux des motifs analogues connus par les fouilles d'Olympie. Les antéfixes, au moins, et surtout la gouttière ornée de mufles de lions prouvent que l'obscur sanctuaire d'Athéna Cranaia, perdu sur un pic phocidien, fut décoré avec le même soin et le même goût que plus d'un édifice célèbre, et que l'architecte était un artiste vraiment digne de ce nom.

Il est malaisé de décider quel type d'antéfixe avait adopté cet architecte pour border le toit du temple, car nous avons rencontré presque indifféremment trois modèles sur l'emplacement et aux abords immédiats de l'édifice ; nous opterions volontiers pour celui où se retrouve le même rinceau qui flanque les mufles de lions de la gouttière (*Append.* II, n° 7) ; mais nous n'ignorons pas que des antéfixes des divers types ont pu d'ailleurs être employées simultanément; par nature, ces ornements sont fragiles; on dut, sans aucun doute, avoir souvent à remplacer ceux qu'un accident avait abattus, et à défaut d'exemplaires du type primi-

1. *Ausgrabungen zù Olympia*, 1875-76, taf. XX ; 1878-79, taf. XXVIII, XXIX ; 1879-81, taf. XXX.

2. Bœtticher (*Olympia*, p. 356, fig. 66-67), publie cependant deux mufles de lions trouvés dans les ruines du portique d'Écho.

tif dont le moule était usé ou détruit, on employa des exemplaires de modèle plus ou moins voisin. Quoi qu'il en soit, les planches VII et VIII permettent d'apprécier la grâce et la légèreté des rinceaux et des fleurons qui s'enroulent à la surface de ces modestes ornements ; simple ou compliqué, le dessin est toujours élégant et pur, le modelé toujours sobre et vigoureux, et l'on doit cet hommage au bon goût des coroplastes, qu'ils ont su modérer leur imagination et leur riche fantaisie pour conserver à ces membres d'architecture leur vrai caractère architectural ; ce sont bien là les antéfixes qui conviennent à la sévérité dorique.

Mais ces antéfixes, comme les corniches peintes, sont encore, et ne sont que les produits d'une ingénieuse et délicate industrie : les mufles de lions que nous avons déjà signalés deux fois sont vraiment des œuvres d'art. Un seul s'est retrouvé presque intact ; il est reproduit à la planche VII ; à côté de lui sont représentés non pas les fragments les plus importants comme grandeur, mais les plus intéressants par leur style. Tous se peuvent rapporter à deux modèles principaux qui sont l'un et l'autre de grande beauté. La crinière épaisse s'épanouit autour du front qui se plisse ; les yeux profondément enfoncés dans l'orbite, hors de laquelle saillit la prunelle, donnent à la bête une expression de colère et de férocité. Les naseaux sont énormes et largement ouverts, les lèvres épaisses et contractées en un rictus effrayant qui dénude les crocs acérés. La bouche est franche et vigoureuse, le modelé large ; le coroplaste a bien compris que ces têtes féroces devaient être vues d'en bas, et que, par suite, il fallait laisser à la distance l'office d'adoucir les ombres et d'établir les transitions entre les plans vigoureusement unis.

L'intérêt de cette série unique réside encore dans la variété que l'ouvrier a su donner, par d'habiles retouches, à des modèles sortis d'un même moule. On reconnaît la main d'un artiste qui s'est plu à donner à chacune de ces figures identiques un caractère propre. Il a suffi pour cela de quelques coups d'ébauchoir bien dirigés, creusant une prunelle ou une narine, accusant les plis des babines, aiguisant les crocs, séparant ici les poils des crinières en masses lourdes, les divisant là en mèches longues, séparées par des raies d'ombres parallèles. Ajoutons que certaines parties de la tête étaient peintes et que les coroplastes ont trouvé là une nouvelle source de variété. D'ordi-

naire c'est la crinière, sur laquelle se détache la gueule qui reçoit la nuance la plus foncée, une sorte de brun tirant sur le violet.

Nous avons rappelé, à propos des mufles de lions d'Élatée, qu'à Olympie avaient été découverts des mufles à peu près semblables. Les mufles d'Élatée nous semblent pourtant plus beaux que ceux d'Olympie. Ils sont d'un modèle plus original et semblent moins les produits d'une industrie un peu routinière qui multiplie en grand nombre les épreuves d'un moule invariable. Si l'on veut comparer les figures de la planche VII aux photographies d'Olympie mentionnées plus haut, on verra que la comparaison est tout à l'avantage des premières [1]. Nous irons plus loin, et sans vouloir insister sur un rapprochement qu'on reprochera peut-être à notre vanité d'inventeur, nous dirons qu'à notre avis les gargouilles d'Élatée sont plus belles encore, d'un style plus ferme et plus personnel que les têtes de lions célèbres du Parthénon ou des Propylées de l'Acropole ; la terre cuite a ici des qualités de force et d'accent qui manquent au marbre [2].

Ces mufles, nous l'avons dit, servaient de gargouilles; par la gueule largement ouverte l'eau s'écoulait et se projetait en dehors du périmètre du temple; à droite et à gauche les mufles étaient flanqués de rinceaux très gracieux qui s'affrontaient, et qui étaient moulés en même temps que les mufles eux-mêmes, comme on peut s'en rendre compte en regardant la planche VII. Ces rinceaux formaient la décoration du chéneau. Il ne nous a pas été possible d'en reconstituer un seul entièrement; nous avons pourtant recueilli onze morceaux qui ont certainement la même origine. Le chéneau ressemblait probablement beaucoup à celui qui a été découvert assez bien conservé à Olympie (*Ausgrabungen*, 1875-76, pl. XX) [3]. A Élatée, le bord supérieur était orné d'une moulure saillante sur laquelle on voit encore les traces d'une décoration en couleur brune ; c'est une sorte de grecque.

Nous n'avons pas encore parlé du toit du temple, mais l'em-

1. Nous répétons ici, en grande partie, ce que nous avons dit de ces gargouilles dans le *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 55 et 56.

2. V. Laloux, *Architecture grecque*, fig. 108, p. 121. Cf. Kekulé, *die antiken Terracotten*, II (Sicile), p. 45, fig. 97. Mufle trouvé à Géla. — Newton, *Halicarnassus*, atlas, pl. XXX (*Lions Heads from cymatium*).

3. Cf. Πρακτικὰ τῆς ἀρχ. ἑταιρίας, 1882, pl. B (gouttière en marbre trouvée à Épidaure) ; cf. ibid., 1884, pl. II.

ploi de la terre cuite dans la décoration, peut-être même dans la construction de l'édifice ne laisse aucun doute sur ce fait que les tuiles étaient faites aussi de cette matière et non pas en marbre.

Du reste, les tuiles ou fragments de tuiles en terre cuite étaient en très grande quantité dans les décombres ; nous en avons certainement recueilli plusieurs milliers, de toutes les dimensions et de toutes les formes. Notre attention, comme il était juste, s'est surtout portée sur les fragments, assez nombreux, qui portaient des lettres inscrites, et l'étude de ces humbles documents, trop souvent négligés, nous a conduit à des conclusions qui ne manquent pas d'intérêt[1].

1. Les inscriptions grecques sur briques ou tuiles sont assez rares, et le catalogue en est facile à dresser; on nous saura peut-être gré de le faire.

1° Le Bas et Foucart, *Inscriptions du Péloponèse*, Corinthe, n° 87 :
Sur un fragment de brique trouvé à Corinthe (*Expédition de Morée*, III, p. 63, 1) :

ΦΡΟΔΙΣ
'Α]φροδ(ε)ισ[ίου

Ce génitif est le nom du fabricant ou d'un magistrat.

2° *Ibid.*, Tégée, n° 141 :
« Sur un fragment de brique (copié en 1868 par M. Foucart) :

ΑΤΗΣ ΔΑΜΟΣΙΟΝ
...ατης. Δαμόσιον.

Les estampilles sur briques trouvées en Grèce sont jusqu'ici assez rares ; c'est peut-être parce que cette classe d'inscriptions n'a pas attiré l'attention. Les lettres de ce fragment sont d'une assez bonne époque. Les trois premières, plus grandes, sont la fin du nom du fabricant ou de l'entrepreneur. Le mot δαμόσιον indique que les briques étaient destinées à une construction publique. »

3° *Mitth. d. arch. Instituts in Athen.*, IV, p. 144.
Tégée. Sur une tuile :

ΔΑΜΟΣΙΟΣ

4° P. Foucart, *Bull. de Corresp. hellèn.*, 1884, p. 407. Thisbé. « Estampille imprimée dans le carré creux d'une brique :

ΓΑΣ
ΤΟΥΚΡΙΤ
Ω

Γαστουκρίτω = 'Αστυκρίτου est le nom du fabricant. »

5° *Archäologische Zeitung*, 1881, p. 186, n° 411. Olympie.
Fragment de brique estampillée :

ΛΔΟΚΟΣ

Il y a deux traits horizontaux au dessus du mot, et deux au dessous.

Il serait assez difficile de grouper en quelques séries distinctes les différentes estampilles qui ont été lues jusqu'ici sur des briques ou des tuiles, et ce fait — que la note précédente

6° *Archäologische Zeitung*, 1881, p. 167, Olympie.
Fragment de brique estampillée :

ΓΙΜΕΛΗ

M. Purgold veut lire ἐ]πὶ Μέλη[τος ; Dittemberger ἐ]πιμελή[θεντος ou ἐ]πιμελη[τεύοντος.

7° *Ibid.*, même provenance.
Brique estampillée ; les lettres sont très soignées et profondément gravées le mot est entouré d'un double cadre formé par des lignes droites :

ΛΥΚΙΔΑ Λυκίδα.

8° M. Lechat, dans les fouilles qu'il a faites en 1887 au Pirée sur l'emplacement des fortifications antiques, et dont les résultats ont été exposés dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, en 1887 et 1888, a recueilli une assez riche collection de tuiles ou de briques inscrites.

1° *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 209, n° 4. Deux fragments de tuiles cylindriques.

1. ∠ΙΑΙΓΕΙΡ
2. ΜΟΣΙΑΓΕΙ

2° *Bull. de Corresp. hellén.*, 1888, p. 351 :
34 fragments de tuiles cylindriques. Il est inutile de les énumérer tous, car l'inscription est constamment la même.

ΔΗΜΟΣΙΑΓΕΙΡ

3° 10 fragments de tuiles plates, avec des inscriptions identiques.

4° 2 fragments de tuiles en terre rouge, légèrement courbées ; sur la face concave, dans un cadre rectangulaire, sont gravées en creux les lettres suivantes, qui ont un peu plus de deux centimètres de hauteur :

ΘΥΠ

Le Θ est incertain, peut-être un O ; au dessus du Π une sorte de virgule couchée.

9° Lechat, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1888, p. 356, 357 :
Deux inscriptions sur tuiles, au Musée de la Société archéologique d'Athènes :

1° Trouvé dans les fouilles de la société au théâtre de Dionysos en 1867 :

ϹΟΜΗΔ

M. Lechat restitue : δημόσ[ιος κέραμος ou δημοσ[ία πλίνθος.

2° Grande tuile trouvée à Khonika, près d'Argos, par M. Schliemann en 1874 :

ϹΩΚΛΗϹΑΡΧΙΤΕΚΤΩΝ Σωκλῆς ἀρχιτέκτων
ΔΑΜΟΙΟΙΗΡΑϹ Δαμοιοι Ἥρας

« On peut supposer, dit M. Lechat, par la seconde inscription, que cette tuile provient de l'Héræon d'Argos, mais je ne sais comment il faut lire les premières lettres ΔΑΜΟΙΟΙ. »

10° M. Haussoullier a publié, en appendice à sa thèse latine (*Quomodo se-*

met en évidence, — prouve bien qu'il n'y avait en la matière ni règles fixes ni formules consacrées. Les inscriptions pouvaient être courtes, un nom propre d'entrepreneur, d'ar-

pulchra Tanagræi decoraverint, p. 103), 29 estampilles ou fragments d'estampilles. Parmi les marques simples et les fragments de noms relevons trois briques qui portent l'inscription :

ϟ ΟΙϟΟΜΑΔ

M. Rœhl, dans ses *Inscriptiones græcæ antiquissimæ*, n° 232, a ajouté un numéro à cette collection.

« Tanagræ, in tabula magna fictili. Exscripsit Lolling :

ΔΑ

C'est certainement la première syllabe, écrite en caractères archaïques, du mot δαμόσιος.

11° Au musée de Sparte. Brique portant une inscription sur 3 de ses faces. Ces estampilles, publiées d'abord par Hirschfeld (*Bullet. dell' Instit.*, 1873, p. 191), reprises par MM. Dressel et Milchœfer dans les *Mitth. d. arch. Instit. in Athen*, II, p. 441, ont été estampées par M. Martha. M. Foucart a bien voulu nous communiquer les transcriptions suivantes qui sont définitives.

1re face,	ΠΛΙΝΘΟΙΔΑΜΟϹΙΑΙϹΚΑ ΘΗΚΑϹΕΠΙΚΑΛΛΙΚΡΑΤΕΟϹ ΕΡΓΩΝΑΝΙΚΑϹΙΩΝΟϹ	Πλίνθοι δαμόσιαι, Σκα[νο] θηκᾶς ἐπὶ Καλλικράτεος, ἐργώνα Νικασίωνος
2e face,	a ΜΟϹΙΑΙ b ΑΝΟΘΗΚΑϹ c ΕΠΙΚΑΛΛΙΚΡΑΤΕΟϹ	(Lettres plus grandes)
3e face,	ΑΜΟϹΙΑΙϹΚΑΝΟ ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΕΟϹ ΙΚΑϹΙΩΝΟϹ	

12° Dodone — collection Carapanos :

1° 3 fragments de briques ornées d'une palmette et portant l'inscription :

Ἀπολλοδώρου Λυσανία

(Carapanos, *Dodone*, p. III, Pl. LXI, 11).

2° Fragment de brique portant le commencement d'une inscription :

ΕΠΙΦ

(Id., *ibid.*, p. III, Pl. LXI, 10).

13° Hirschfeld, *Bullet. dell' Instit.*, 1873, p. 191.

Sur une brique provenant du Péloponèse :

ΦΙΛΙϹΤΕΙΔΑϹ

14° Lenormant, *Gazette archéologique*, 1883. Au musée de Métaponte; brique portant une estampille en lettres grecques de bonne époque :

ΑΓΑΘΙΝΟϟ

15° M. Schleuning, dans un récent article sur Velia en Lucanie (*Iahrbuch d. kais. deut. arch. Instit.*, 1889, p. 178 et s.; 187 et s.), a publié un certain

chitecte, de fabricant ou de magistrat; l'indication, par un mot, quelquefois un mot abrégé, que la brique ou la tuile provenait d'un bâtiment public; le nom de cet édifice; elles pouvaient être longues, aussi, comme sur cette brique de Sparte (note, n° 11), qui d'abord est désignée comme venant d'un édifice public, où, de plus, se trouvent la mention de cet édifice, puis le nom d'un magistrat, servant de date, et enfin le nom de l'entrepreneur.

Les estampilles recueillies au temple d'Athéna Cranaia rentrent, croyons-nous, dans cette dernière catégorie, mais la disposition était là toute particulière. On nous pardonnera le long et aride catalogue que nous dressons ici de fragments très menus — les briques et les tuiles tombant toujours d'une assez grande hauteur lorsque les monuments se ruinent, sont très sujettes à être brisées; — ce catalogue est indispensable à notre thèse.

18 fragments donnent une ou plusieurs syllabes du mot δαμόσιος :

5 fragments portent les lettres		ΔΑ
1 fragment porte	—	ΑΜ
1 —	—	ΑΜΟ
2 fragments portent	—	ΜΟΣ
2 —	—	ΜΟΣΙ
1 fragment porte	—	ΟΣΙ
1 —	—	ΣΙΟΣ
1 —	—	_ΙΟΣ
1 —	—	ΣΙΟ
1 —	—	ΙΟΣ
2 fragments portent	—	ΟΣ

nombre d'estampilles sur tuiles; parmi des noms propres et des sigles divers, nous relevons les deux marques suivantes :

Δ ΔΗ (Lettres liées)

qui sont probablement le début du mot δημόσιος.

16° Fougères, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1890, p. 255. Mantinée, près du Podareion, deux fragments de tuiles.

1. ΓΟΔΑΡ/////
2. ΓΟΔΑΡΕΟΣΔΛ (μόσιος)

17° Léonardos, Δελτίον ἀρχαιολογικόν, 1889, p. 160. Lycosura :

« Ἐν τῇ ἀνασκαφῇ δὲ τοῦ ὅλου οἰκοδομήματος εὑρίσκονται κέραμοι φέροντες ἐπιγραφὴν Δεσποίνας. »

Comme on l'a plusieurs fois remarqué, le mot δαμόσιος indique que les briques ou tuiles appartiennent à une construction publique; mais si la forme neutre δαμόσιον, qui s'est rencontrée à Tégée (voy. *supra*, n° 2), concurremment d'ailleurs avec le mot δαμόσιος (n° 3), s'explique toute seule, la forme masculine suppose un mot sous-entendu, κέραμος par exemple [1].

1 fragment porte les syllabes ΛΝΟΥ
1 fragment porte la syllabe finale ΟΥ

D'après l'inscription de Sparte (n° 11), il faut restituer sans doute le mot ΕΡΓ]ΩΝΟΥ, entrepreneur, suivi d'un nom propre au génitif.

Un autre groupe, qui comprend quatre numéros, rappelle le premier, avec une variante.

1 ΟΣΙΑ
2 ΣΙΑΓ
3 ΛΙ
4 ΙΝ

Il faut sans doute restituer δαμοσία πλίνθος; c'est la même formule que sur la brique de Sparte (n° 11), seulement les mots sont mis au singulier.

Un quatrième groupe, assez nombreux, est formé par les débris du mot ΕΠΙ joints au début de quelques noms propres au génitif.

ΓΙΑΓΕΛΛΕ	ἐ]πὶ Ἀπελλέ[α
ΓΙΑΓ	ἐ]πὶ Ἀ[πελλέα
ΛΛ	ἔπὶ Ἀπε[λλ[έα
ΛΕ	ἐπὶ Ἀπελ]λέ[α
ΛΕΑ	ἐπὶ Ἀπελ]λέα (2 exemplaires)
ΑΡΙΣΤΩΝ	ἐπὶ] Ἀρίστων[ος
ΜΑΤΡΙΟ	ἐπὶ Δα]ματρίο[υ
ΑΤ	ἐπὶ Δαμ]ατ[ρίου

1. Voy. Lechat, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 209; 1888, p. 351. — Une seule fois, pour les briques n° 10 (Tanagra), on est tenté de restituer le mot τάφος, comme l'a fait M. Haussoullier; mais cette restitution peut être contestée; on peut, dans l'espèce, sous-entendre aussi bien le mot κέραμος.

ΟΛΥΜΓ ΑΜΟΣ	ἐπὶ Ὀλυμπ[... δ]αμόσ[ιος
ΛΕΟΣ	ἐπὶ Κ[λεοσ...
ΚΛΕ	ἐπὶ] Κλε[οσ...
ΙΚ	ἐπ]ὶ Κ]λεοσ[...
ΓΙΣΩ	ἐ]πὶ Σω[...
ΓΙΣ	ἐ]πὶ Σ[...
ΙΣΙ	ἐπ]ὶ Σι[...
ΙΣΤ	ἐπ]ὶ Στ[... ou ἐπὶ Ἀρ]ιστ[...
ΛΙΚ	ἐπὶ Καλ]λίκ[λεος (?)

D'après la brique de Sparte (n° 11) le nom propre précédé de ἐπὶ désigne le magistrat éponyme.

Enfin les fragments suivants conservent les débris des deux précédentes formules :

ΙΑ
ΑΙ
ΙΑΕ
ΙΑΙ
ΙΑΕΓΙ

Il semble en effet que l'on doive restituer :

πλίνθος δαμοσία ἐπὶ Ἀπελλέα,

ou tout autre nom propre comme ceux auxquels appartiennent les fragments du groupe précédent.

Toutes les tuiles dont nous venons d'énumérer les inscriptions ne sortent pas de la même fabrique ; les unes sont plates, les autres recourbées, comme il convient à celles qui doivent recouvrir les joints des tuiles posées directement sur la charpente ; la terre varie de nuances, depuis le jaune clair jusqu'au rouge vif.

Les caractères, toujours régulièrement et profondément empreints avant la cuisson sur l'argile encore humide, sont de bonne époque. Ils sont toujours droits et se lisent de gauche à droite, ce qui prouve que les lettres qui se détachaient en relief sur le cachet ou sur le moule étaient renversées. Cette remarque est utile à faire, parce que dans le catalogue publié en note nous avons signalé plusieurs exemples d'estampilles où les carac-

tères sont écrits à rebours (n° 8 (4) Pirée ; n° 9 (1) théâtre de Dionysos à Athènes ; n° 10, Tanagra[1]), et que ce fait semble indiquer l'usage de caractères mobiles.

Pour toutes les tuiles du temple d'Athéna Cranaia, il est certain que l'inscription était préparée en relief dans l'intérieur du moule ; l'argile recevait l'empreinte en même temps qu'elle prenait dans le moule sa forme plate ou recourbée, car l'application postérieure d'un cachet mobile aurait produit nécessairement un déplacement de la terre molle, et l'on devrait voir autour des lettres un bourrelet, comme cela arrive pour les caractères tracés à la main avec une pointe. Les arêtes des lettres, au contraire, sont vives et nettes. Une seule inscription est mal venue, la tuile a dû glisser en sortant du moule, et les lettres sont imprimées en double, se recouvrant en partie l'une l'autre.

Il semblerait, d'après les différents mots et les différentes formules que nous avons rétablies tout à l'heure en dressant notre liste, que les estampilles des tuiles, au temple d'Athéna Cranaia, aient été de rédaction très variée. A première vue il n'y a point de différence entre ces inscriptions et celles qui ont été trouvées dans les différentes villes de Grèce. Nous lisons des noms propres, au génitif ou au nominatif (car on peut contester quelquefois nos restitutions par ἐπὶ et le génitif), comme à Corinthe (n° 1), à Tégée (n° 2), à Thisbé (n° 4), à Olympie (n°s 5, 6, 7), à Dodone (n° 12), à Métaponte (n° 14) ; le mot δαμόσιος, en toutes lettres ou abrégé, comme à Tégée (n°s 2, 3), Athènes (n°s 9, 1), Tanagra (n° 10), Vélia (n° 15); des fragments de formules analogues à celles de la brique de Sparte (n° 11). Cependant, ne peut-on pas établir un lien heureux et simple entre ces débris ?

Chacune des restitutions, chacun des mots retrouvés au milieu des syllabes éparses se retrouve dans l'inscription répétée trois fois sur la brique de Sparte n° 11. Ne peut-on pas supposer alors que les fragments d'Élatée doivent être réunis en une seule inscription qui serait (les noms propres étant choisis au hasard) la suivante :

Δαμοσία πλίνθος · ἐπὶ Ἀπελλέα, ἐργώνου Δαματρίου[2].

1. A Olympie on a aussi trouvé une inscription votive sur brique dont les caractères sont renversés (*Arch. Zeit.*, 1881, p. 186).

2. Il va sans dire qu'on peut restituer, suivant les cas, les variantes : πλίνθος δαμοσία ἐπὶ... δαμόσιος κέραμος ἐπὶ...

Mais il y a une difficulté. Sur la brique du musée de Sparte l'inscription est disposée en trois lignes; parmi tous les fragments recueillis à Élatée, un seul porte une inscription empreinte sur deux lignes; toutes les autres estampilles forment une seule ligne et quelques-uns des fragments sont assez grands, les arêtes naturelles de la tuile sont assez reconnaissables à côté des cassures pour qu'on soit assuré qu'il n'y avait qu'une ligne sur la face inscrite. D'autre part, les tuiles ne sont jamais estampillées que sur une face. Comment comprendre alors que l'inscription proposée plus haut ait tenu, dans ces conditions, sur une seule tuile ?

Nous pensons que chaque tuile ne portait pas une estampille complète et spéciale; on s'arrangeait de façon que quelques-unes, alignées dans un ordre prévu, portassent ensemble l'inscription rétablie plus haut. Sur chacune étaient imprimées quelques lettres, et l'on faisait en sorte qu'elles fussent, dans la construction à laquelle elles étaient destinées, disposées à la suite l'une de l'autre, en un endroit apparent.

Cette hypothèse — qui peut-être peut s'appliquer à d'autres édifices encore qu'au temple d'Athéna Cranaia, — a l'avantage d'expliquer la rareté des inscriptions sur briques et sur tuiles. Il y a, sans doute, plus de soixante fragments estampillés, en comptant ceux qui portent seulement une lettre ou plusieurs lettres indéchiffrables, et dont nous avons cru inutile de parler; mais cela est bien peu, si l'on songe que les déblais ont fourni plusieurs milliers de fragments non estampillés[1].

Quant à la différence des noms propres, et même les variantes de formules, elles s'expliquent facilement par l'existence de plusieurs constructions importantes autour du temple, et par les réparations périodiques que réclament les toits couverts de tuiles ou les maçonneries en briques[2].

1. Si l'on admet que ce même mode d'estampillage était assez souvent adopté, on peut expliquer ainsi que, d'une manière générale, les marques de briques soient si peu répandues dans les collections et les musées.

2. Outre ces tuiles estampillées, nous avons recueilli quatorze briques ou fragments portant des inscriptions à la main. Quelques-unes semblent appartenir à la classe des ex-voto, d'autres portent des signes que nous ne pouvons pas interpréter. Ces doutes nous ont décidé à publier ces graffiti en note, bien que nous en reconnaissions l'intérêt.

1° Brique plate, rectangulaire, assez épaisse. On a martelé la brique déjà cuite avec un poinçon pour tracer ce mot en lettres irrégulières

ΟΛΥΞ

2° Brique plate, épaisse ; le graffito est tracé par le même procédé

ΣΟΦΩ
ΚΛΗΣ
Υ Ο

Cf. *Arch. Zeitung*, 1881, p. 179, n° 400, une brique portant le nom ΣΑΙΑΔΑΣ gravé à la pointe.

3° Tuile épaisse, ayant la forme d'un angle dièdre, et revêtue d'une sorte de stuc jaune ; on lit, gravé à la pointe sèche, le mot

ΜΝΑ

Nous n'avons pu vérifier si la tuile avait le poids d'une mine ; il est probable cependant que l'on s'en servait comme d'un poids dont on avait eu soin de marquer la valeur.

4° Fragment de brique du même genre

ΣΙΜΜΙΑ Α

5° Fragment de brique portant le graffito ΓΝΩΣ

6° Id. — — ϽΙΜ

Ces deux syllabes sont peut-être les restes de noms propres.

Les huit graffiti suivants sont tracés bien au milieu des briques ; ce ne sont donc pas des fragments d'inscriptions, mais des marques ou des abréviations. Rappelons à ce propos que nous avons en vain cherché, sur les pierres provenant du temple ou des autres constructions helléniques, les marques d'ouvriers que l'on trouve quelquefois en assez grand nombre, (à Éleusis par exemple). Une seule pierre portait la lettre Β, profondément gravée.

7° ΣΤΓΝ

8° ΜΡΣ

9° ΓΑ

10° ΓΓΙ

11° Δ (δαμόσιον?)

12° Δ (δαμόσιον ?)

13° Κ

14° Μ

CHAPITRE IV

LA SCULPTURE AU TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA. POLYCLÈS ET SA FAMILLE. — XÉNOCRATÈS

Les Phocidiens n'ont pas marqué leur place dans le développement artistique de la Grèce ; le métier de sculpteur en particulier ne semble pas avoir été en grand honneur parmi eux, car un seul nom de sculpteur phocidien est parvenu jusqu'à nous, celui de Téléphanès. Pline, qui le mentionne, dit que les anciens critiques faisaient de lui les plus grands éloges ; ils l'égalaient même à Polyclète, Myron et Pythagoras, et citaient de lui plusieurs statues, entre autres celles d'Apollon et de l'athlète Spintharos. Mais comme il habita longtemps la Thessalie — d'autres disent qu'il se mit au service des rois de Perse Xerxès et Darius — il n'était pas très connu. Encore n'est-il pas bien certain que Téléphanès fut Phocidien ; il était peut-être Phocéen[1]. On ne trouve nulle part cité aucun nom de peintre ou de toreuticien originaire de Phocide, pas même un nom de coroplaste, malgré le développement que prit dans ce pays l'industrie des vases et des figurines de terre cuite.

Bien plus, si l'on excepte Delphes, qui a tout naturellement

1. Plin., *N. H.*, XXXIV, 68 : « artifices qui compositis voluminibus condidere hæc miris laudibus celebrant Telephanem Phocæum, ignotum alias, quoniam Thessaliæ habitaverit et ibi opera ejus latuerint, alioqui suffragiis ipsorum æquatur Polyclito, Myroni, Pythagoræ ; laudant ejus Larisam et Spintharum pentathlum et Apollinem ; alii non hanc ignobilitatis fuisse causam, sed quod se regum Xerxis atque Darii officinis dediderit existimant. » Cf. Brunn, *Geschichte der griechischen Künstler*, I. p. 298 ; Overbeck, *die antiken Schriftquellen z. Gesch. der bild. Künste*, p. 186, n° 1039.

une place à part, et où se réunissaient les offrandes de toutes les cités et de tous les états de la Grèce, aucune ville de Phocide n'était bien riche en œuvres d'art. Certes, toutes n'étaient pas aussi barbares que Tithronium, où le temple d'Apollon n'avait pas de statue [1], ou que Panopée, où, si l'on montrait une statue d'Asclépios ou de Prométhée, il n'y avait aucun monument public, ni maison municipale, ni gymnase, ni théâtre, ni agora [2]; mais si les statues ne manquaient que par exception dans les temples phocidiens — un temple sans image du dieu est chose peu naturelle — ces statues se recommandaient bien plus à la dévotion des fidèles par leur antiquité qu'à l'admiration des gens de goût par leur beauté. C'étaient d'antiques xoana, comme l'Athéna de Daulis [3], l'Artémis d'Hyampolis [4], la Déméter de Stiris, dans un humble sanctuaire construit en briques crues [5], le Dionysos et l'Artémis de Bulis [6]. C'étaient ailleurs des œuvres anonymes, que Pausanias signale par acquit de conscience, en voyageur scrupuleux qui veut tout dire [7]. Les moins banales sont le plus souvent d'origine étrangère, de style éginétique quelquefois [8], d'ordinaire attiques, comme l'indique non pas la signature de leur auteur, mais le marbre pentélique dont elles sont faites [9]. Une seule exception mérite d'être signalée : près d'Anticyre, sur une hauteur, se trouvait un temple d'Artémis qui renfermait une œuvre de Praxitèle, une Artémis suivie de son chien, le carquois à l'épaule, et tenant une torche de la main droite [10].

Hors des temples, les statues étaient très rares. Pausanias signale seulement quelques statues de marbre dans l'agora d'Ambrossos [11]; à Anticyre, dans un gymnase, la statue d'un pancratiaste, dans l'agora, des statues de bronze [12]. On sait enfin

1. Paus., X, 33, 11.
2. Paus., X, 4, 1.
3. Paus., X, 4, 9.
4. Paus., X, 35, 7.
5. Paus., X, 35, 10. Les temples étaient quelquefois très pauvres, en Phocide ; avec le temple de Stiris, nous pouvons citer celui de Poseidon à Anticyre (Paus., X, 36, 8 : « οὐ μέγα ἱερὸν, λογάσιν ᾠκοδομημένον λίθοις »).
6. Paus., X, 37, 3.
7. Paus., X, 36, 8; X, 4, 9; X, 5, 2; X, 32, 10 et 12; X, 33, 12; X, 36, 8.
8. Paus., X, 36, 5.
9. Paus., X, 35, 10; X, 37, 12; X, 4, 4; X, 33, 4.
10. Paus., X, 37, 1.
11. Paus., X, 36, 3.
12. Paus., X, 36, 8 et 9.

que les habitants de la Phocide offrirent quelquefois des statues à Apollon de Delphes ; mais ces ex-voto ne se recommandaient par aucun mérite particulier ; celui dont nous avons déjà parlé, qui fut consacré après la destruction de la cavalerie thessalienne, était l'œuvre de l'Argien Aristomédon ; ce sculpteur n'est pas autrement connu [1].

Élatée n'était guère mieux partagée que les autres villes de la confédération. Nous avons déjà parlé des quatre statues qui seules ont attiré l'attention de Pausanias, celle d'Asclépios barbu, œuvre des Athéniens Timoclès et Timarchidès, dans le temple de ce dieu, l'antique statue de bronze d'Athéna, qui se trouvait près du théâtre, la statue d'Élatos, le héros éponyme, à l'agora, et dans la rue du coureur la statue de bronze de Mnésiboulos, celui qui avait repoussé l'invasion des brigands Costoboces [2]. Nos fouilles ont peu augmenté cette liste ; nous n'y avons ajouté que le groupe des héros nationaux, et trois ou quatre statues honorifiques d'assez basse époque.

Si l'on en croit le témoignage de Pausanias [3], c'était au temple d'Athéna Cranaia que se trouvait la statue la plus importante parmi toutes celles d'Élatée. Elle était due, comme la statue d'Asclépios déjà mentionnée, au ciseau de deux artistes en renom, les fils de Polyclès, Timoclès et Timarchidès, athéniens. Athéna était armée pour le combat, et sur son bouclier étaient imités les ornements du bouclier de la Parthénos, à Athènes : « Τὸ δὲ ἄγαλμα ἐποίησαν μὲν καὶ τοῦτο οἱ Πολυκλέους παῖδες· ἔστι δὲ ἐσκευασμένον ὡς εἰς μάχην, καὶ ἐπείργασται τῇ ἀσπίδι μίμημα τῶν Ἀθηνῇσι ἐπὶ τῇ ἀσπίδι τῆς καλουμένης ὑπὸ Ἀθηναίων Παρθένου. »

L'état de destruction du temple laissait peu d'espoir de retrouver intacte cette œuvre importante. Nous croyons néanmoins qu'on peut se faire une idée très précise de ce qu'elle était, et se rendre compte du style et du talent des artistes.

En effet, dans les murs byzantins qui avaient été construits sur l'emplacement du temple, et où ont été trouvés la plupart des débris conservés, étaient encastrés plusieurs fragments d'une statue plus grande que nature. Sur le nombre, trois seulement s'appliquent exactement l'un contre l'autre de manière à former un ensemble ; les autres sont ou trop petits, ou trop

1. Paus., X, 1, 10 ; X, 13, 4, 6, 7.
2. Paus., X, 34, 5 et 6.
3. Paus., X, 34, 8.

mutilés pour qu'on puisse en marquer la place exacte dans l'œuvre totale. Voici l'aspect que présentent les trois morceaux raccordés : sur une plaque de marbre mal dégrossie, qui devait être recouverte de métal et engagée dans une cavité du piédestal, s'élèvent les plis inférieurs d'une robe de femme, taillés dans le même bloc. On voit que l'étoffe se gonfle sous l'effet du vent ou d'une marche rapide, et ce paquet de draperies rejeté en arrière comme dans les Victoires servait habilement à équilibrer l'inclinaison de la figure penchée en avant. Le fragment a environ un mètre de hauteur et s'arrête au-dessous des genoux.

Nous n'hésitons pas à reconnaître, dans ces débris si humbles, les restes de l'Athéna Cranaia, œuvre des fils de Polyclès, systématiquement brisée pour servir à des constructions barbares.

Les dimensions mêmes sont un premier argument. Il est difficile d'admettre qu'il y ait eu au temple d'Athéna, vu sa modestie et sa position escarpée, plusieurs statues de taille surhumaine, et du moment qu'il y en a une, il est naturel de penser que c'est la statue principale du sanctuaire, celle qui attirait le plus l'attention des visiteurs, celle de la déesse.

En second lieu, Pausanias dit formellement que la déesse est « ἐσκευασμένη ὡς εἰς μάχην », dans l'attitude du combat, ce qui est parfaitement d'accord avec la disposition des plis de la robe flottante tels que nous venons de les décrire.

Enfin, si d'après le texte de Pausanias, et les indications par malheur trop sommaires de nos fragments, on restitue la statue tout entière, on voit qu'elle ressemble absolument à l'Athéna qui est représentée sur une monnaie de bronze d'Élatée que Prokesch von Osten a signalée d'abord, puis publiée le premier[1], et dont nous avons nous-même recueilli un bel exemplaire dans les ruines de la ville. En voici le fac-simile et la description (fig. 9).

Fig. 9. — Monnaie d'Élatée.

1. Prokesch von Osten, *Nicht bekannte Europ. Griech. Münzen*, dans *Berlin. Akademieschr.* a. d. I. 1845, taf. I, n° 24.

Dr. Bûcrane décoré de bandelettes tombant à droite et à gauche; entre les cornes, les lettres ΕΛ.

℞ Athéna combattant, vue de trois quarts, marchant vers la droite, la jambe gauche en arrière. La tête est casquée, la poitrine couverte de l'égide. Le bras gauche porte en avant du corps un bouclier rond dont on aperçoit l'ombo saillant. Le bras droit, rejeté en arrière, porte une lance oblique, prête à frapper. La taille est mince et serrée; une tunique courte tombe jusqu'à mi-cuisses; les plis d'une longue robe talaire flottent en arrière et autour des jambes.

Nous n'ignorons pas que les numismates ne sont pas d'accord sur l'explication de cette monnaie.

Prokesch von Osten n'a pas hésité à l'attribuer à la ville d'Élatée et à admettre que l'image reproduit l'œuvre des fils de Polyclès. O. Muller et Wieseler trouvent cette opinion toute naturelle, car les mots de Pausanias « ἐσκευασμένον ὡς εἰς μάχην » semblent ôter place à tous les doutes [1]. Overbeck, qui a signalé ce document dans son Histoire de la sculpture grecque, à propos de Polyclès et de ses fils, se range aussi à cet avis, non sans exprimer quelque défiance [2].

Mais MM. Imhoof Blumer et P. Gardner [3], les derniers éditeurs de la monnaie d'Élatée, se montrent plus que réservés. Dans leur commentaire numismatique de Pausanias ils signalent en même temps un coin autonome en bronze, d'Élatée, portant au revers une Athéna en forme de Palladium, et ajoutent : « Nous rencontrons ici une difficulté. Pallas apparaît combattant dans deux attitudes différentes, et il est impossible de dire avec certitude quelle est la plus voisine de l'œuvre des fils de Polyclès, Timoclès et Timarchidès; mais la date de ces artistes est postérieure à celle de la monnaie (IIIe siècle avant J.-C.). »

Si vraiment les monnaies sont plus anciennes que la statue, il est trop certain que ni l'une ni l'autre n'a pu la reproduire. Mais MM. Imhoof Blumer et P. Gardner ne disent pas pour quelles raisons ils rapportent ces monnaies au IIIe siècle. Élatée, même aux environs de la 156e Olympiade, époque à laquelle nous sa-

1. Müller-Wieseler, *Denkmäler der alten Kunst*, II, part. I, tab. XX, n° 214 b.

2. Overbeck, *Griech. Plastik*3, t. II, p. 374.

3. *Numismatic Commentary on Pausanias*, dans *Journal of hellenic studies*, avril 1887, p. 19, pl. LXXIV.

vons que vivaient les fils de Polyclès, pouvait parfaitement frapper monnaie à sa guise. Du reste MM. Imhoof Blumer et P. Gardner ne font cette objection qu'en passant, et sans y attacher une grande importance.

L'embarras qu'ils expriment vient sans doute de ce que les termes dont s'est servi Pausanias sont un peu vagues. Ἐσκευασμένον ὡς εἰς μάχην signifie, à s'en tenir au pied de la lettre : « préparé comme pour le combat », et cette expression peut s'appliquer à l'Athéna de l'une comme de l'autre monnaie, à l'Athéna en forme de Palladium qui paraît en effet, ayant le casque, la lance et le bouclier, « armée en guerre », et à l'Athéna courant vers la droite, la lance en avant, le bouclier au bras gauche, c'est-à-dire « prête au combat ».

Quoi qu'il en soit, après la découverte des fragments que nous avons décrits, il nous semble qu'il ne peut plus y avoir d'hésitation. Le marbre et la monnaie de Prokesch von Osten s'éclairent l'un par l'autre, et se prêtent un mutuel appui. La monnaie nous aide à reconnaître dans les fragments les restes de l'œuvre des fils de Polyclès, et les fragments prouvent que c'est bien l'Athéna Cranaia, et non pas une autre, qui est représentée sur la monnaie. Il y a accord absolu entre les deux documents. Le bas de la tunique est ici et là rejeté en arrière d'un même mouvement et d'un même effort; les plis, ici et là, sont groupés de la même manière; il y a copie évidente et copie précise; aucune objection ne peut valoir là contre.

Quant à l'Athéna en forme de Palladium, rien n'empêche d'y reconnaître la statue archaïque en bronze qui se trouvait (nous l'avons déjà mentionnée) à l'extrémité de la ville, à droite, statue à qui le peuple d'Élatée était reconnaissant de l'avoir sauvé de Taxile et de ses barbares.

Le module de la monnaie qui nous intéresse est trop faible (0,016) et l'image d'Athéna Cranaia est trop réduite pour qu'il soit permis, d'après ce seul document, d'apprécier le style des fils de Polyclès. Un point nous frappe cependant, c'est que leur œuvre n'est pas d'une conception bien originale. Ni dans l'attitude ni dans le vêtement de la déesse il n'y a rien que nous ne connaissions déjà par bien des représentations antiques. Il serait long et superflu de dresser la liste de toutes les monnaies où figurent des Athénas de même type et de même style, et de toutes les statues qui sont ou signalées par les textes, ou parvenues jusqu'à nous; mais nous devions noter la banalité de ce

thème, à laquelle n'ont pas échappé des artistes du reste renommés. Du moins les qualités de technique et d'exécution semblent avoir racheté cette sécheresse d'invention. L'attitude de la déesse, bien que très peu nouvelle, devait être particulièrement fière et mouvementée. Les sculpteurs ont obtenu cet effet en détruisant le parallélisme naturel des membres et des plis tombants des draperies. La tête est légèrement rejetée en arrière ; le corps, cambré, repose tout entier sur la jambe gauche qui se tend et s'arc-boute pour résister à l'effort du bras droit, dont l'élan entraînait le buste. Les deux bras, dont l'un est chargé d'un lourd bouclier, sont écartés du corps; ils ne semblent pas avoir été soutenus par aucun tenon de marbre, ni aucun de ces accessoires parasites qui souvent, dans les statues antiques, ont paru nécessaires à supporter les membres quand des mouvements un peu brusques les séparent du bloc rigide et consistant qui est le corps.

La médaille ne permet pas de juger comment ces sculpteurs traitaient le nu; un fragment de bras (le coude droit, légèrement replié, comme sur la médaille) provenant de la statue, si l'on en croit les dimensions, est trop court pour que l'on en puisse rien inférer; il est d'un modelé un peu lourd et un peu mou. Mais les fragments retrouvés au temple nous renseignent assez bien — ils sont du reste en harmonie avec les données de la médaille — sur la technique et le style des draperies. L'étoffe, enflée par le vent et la course, est traitée avec verve et flotte bien; mais la facture n'est pas simple. Les plis, systématiquement arrondis et profondément fouillés, ne sont pas très naturels; les lignes profondes et trop ombrées qui les séparent, donnent à l'ensemble quelque sécheresse, et l'école à laquelle appartenaient les fils de Polyclès semble compromettre par ce défaut sensible ses qualités de mouvement et de force.

Ces renseignements ne sont pas les seuls que les fouilles du temple d'Athéna Cranaia aient fournis sur des artistes connus.

Un fragment d'inscription donne lieu à une discussion importante. Sur un morceau de corniche en marbre blanc, décorée de deux moulures sculptées d'oves et d'annelets, et qui a pu servir de bordure à une base de statue, on lit, en caractères du second siècle avant Jésus-Christ :

ΓΟΛΥΚΛΗΣΤΙΝ

et sur un autre fragment semblable, décoré de la même façon,

il reste un trait vertical avec une légère amorce oblique à gauche ϊ. Après ce débris de lettre il y a un blanc, ce qui indique certainement une lettre finale [1].

Peu de généalogies sont aussi obscures que celle de la famille de Polyclès. Elle a tour à tour occupé

Bergk, *Zeitschrift für alten Wissenschaften*, 1845, p. 787 et s.
Brunn, *Gesch. der griech. Künstler* (1850), I, p. 540.
Bursian, *Fleckheisen Jahresberichte*, LXXXVII, p. 89.
Homolle, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 590.
Robert, *Hermes*, XIX (1884), p. 304.
E. Lœwy, *Inschriften griech. Bildhauer*, nos 242, 486, 241 a.

Mais il ne nous semble pas qu'on soit encore arrivé à une solution définitive. Aussi allons-nous d'abord citer, d'après M. E. Lœwy, les textes relatifs aux artistes de cette famille; nous traduirons ensuite la partie de son étude où il résume et discute les diverses généalogies proposées avant lui, et en propose à son tour une nouvelle.

α) Dio Chrysost., XXXVII, p. 122 R : statue d'Alcibiade ὃς ἐλέγετο τῆς Πολυκλέους τέχνης εἶναι.

β) Plin., XXXIV, 50 : ol. 102 : Polycles...

γ) Plin., XXXIV, 52 : ol. 156 : Polycles Athenæus..... Timocles....

δ) Paus., VI, 4, 5 (Olympie) : πλάστης... τῶν Ἀττικῶν Πολυκλῆς, Σταδιέως μαθητὴς Ἀθηναίου, exécute la statue d'Amyntas, fils d'Hellanicos, d'Ephèse, vainqueur des jeunes gens au pancrace (ol. 145).

ε) Paus., VI, 12, 9 (Olympie) : Statue du lutteur Agésarchos,

1. En 1884, M. E. Lœwy, qui préparait alors son recueil des *Inschriften griech. Bildhauer*, voulut bien nous demander un estampage de cette signature, et la publier en fac-simile. Dans son commentaire, il transcrivit même (*Nachtrag*, n° 241 a) un fragment de la lettre que nous lui adressions à ce propos. « Les fragments, disions-nous, devaient former une base très large et assez haute, bien en rapport avec la statue, qui dépassait la grandeur naturelle; et de plus, le rang d'oves soignées, les moulures, la corniche en un mot, qui bordait la base au-dessus de l'inscription, prouvent que la statue avait dans le temple une importance principale. » Nous pensions donc que l'inscription se rapportait à la statue même décrite par Pausanias, et nous admettions trop légèrement une erreur de Pausanias, puisqu'il attribue la statue aux fils de Polyclès, et non à Polyclès. M. Lœwy l'a fait justement remarquer. Notre première opinion n'est pas soutenable, et l'on verra que l'étude approfondie de la question nous a conduit à des conclusions toutes différentes.

fils d'Haimostratos, de Triteia : τέχνη τῶν Πολυκλέους παίδων ; Paus., X, 34, 8 (Élatée). Statue d'Athéna Cranaia : ἐποίησαν... καὶ τοῦτο οἱ Πολυκλέους παῖδες. Ce sont les mêmes sculpteurs que Pausanias a désignés un peu plus haut (X, 34, 6) comme les auteurs de la statue d'Asclépios à Élatée : Τιμοκλῆς καὶ Τιμαρχίδης, γένους... τοῦ Ἀττικοῦ (Cf. Müller, *Kleine Schriften*, II, p. 373).

ζ) Plin., XXXIV, 91 : athletas... et armatos et venatores sacrificantesque (fecere)... Timarchides.

η) Plin., XXXVI, 35 : Eum (*sc.* Apollinem) qui citharam in eodem templo (*sc.* Apollinis, ad Octaviæ porticum) tenet Timarchides fecit, intra Octaviæ vero porticus ædem Junonis ipsam deam Dionysius et Polycles aliam... item Polycles et Dionysius Timarchidis fili[1]... Jovem qui est in proxima æde fecerunt.

θ) Plin., XXXIV, 80 : Polycles Hermaphroditum nobilem fecit...

ι) Cic. *ad Attic.*, VI, 1, 17 : Statue de Scipion, quæ est ad Πολυκλέους Herculem.

κ) Varro, *Sat. Menipp.*, 201 : Nihil sunt Musæ, Polycles, vestræ, quas ærifice duxti.

(Il faut ajouter à ces textes deux inscriptions, l'une, trouvée à Rome en 1842, conçue ainsi : Ποῖνος (?) Μακεδών. Πολυκλῆς ἐποίει (Lœwy, n° 486), et l'autre à Délos par M. Homolle en 1880 (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 390 ; 1884, p. 113 et s.) ; elle se lit sur la base de la statue du romain Gaius Ofellius, et se termine ainsi : Διονύσιος Τιμαρχίδου καὶ Τιμαρχίδης Πολυκλέους Ἀθηναῖοι ἐποίησαν)[2].

1. Voici la note de M. E. Lœwy relative au texte, qui porte tantôt *filius*, tantôt *filii*, « Sic Detl. ; *filii* Ricc., Voss., Müller, Jan, Bergk, Urlichs *Chrest. Plin.*, p. 386, Robert. — *fili* Bamb. — *filius* Mon., Sillig, Brunn, I, 540. Bursian, *Ib. f. Ph.*, LXXXVII, p. 99 ; Overb. *Sq.*, 2207, et *Plastik*, II³, p. 458, *rem.* 8, Homolle. — Le rapprochement dans la première phrase de Polyclès et de Dionysios, et de tous les deux avec Timarchidès, me semble militer en faveur d'un rapport semblable de parenté entre ces deux artistes et Timarchidès, et comme dans la seconde phrase non seulement Polyclès, mais aussi Dionysios sont évidemment les mêmes que les artistes cités immédiatement avant eux, faire rapporter *idem* seulement à Polyclès, et par suite *Timarchidis filius* exclusivement à Dionysios, serait trop difficile. Ainsi la lecture *fili* me semble mériter la préférence, lecture avec laquelle s'accorde aussi le travail tout à fait analogue des deux artistes (deux statues de Junon et collaboration à un Jupiter). »

2. C'est à propos de ce texte que M. Homolle et M. Lœwy ont repris

« On admet généralement, dit ensuite M. Lœwy, que les artistes désignés par γ, δ, ε, ζ, η, sont de la même famille ; on admet aussi l'identification de Polyclès γ avec Polyclès η. Mais on propose différents tableaux généalogiques.

« Brunn part de ce point que si Dionysios η était le fils de Timarchidès ε, et si Polyclès η était le même que Polyclès, δ, le grand-père et le petit-fils auraient collaboré, ce qui est invraisemblable. Donc il faut admettre deux Polyclès ou deux Timarchidès, d'où ces tableaux :

1)

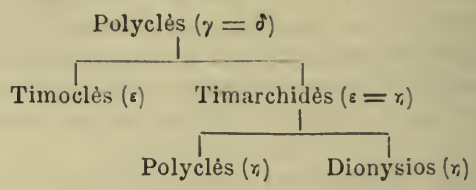

ou bien (avec la leçon *filii*) :

2)

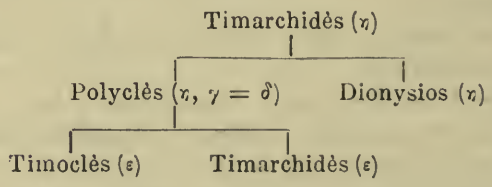

et de préférence (leçon *filius*) :

3)

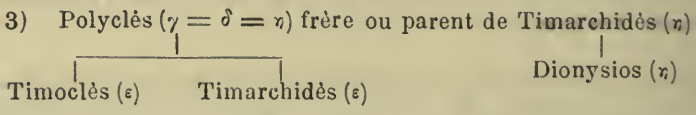

« L'objection faite à la première généalogie de Brunn, que les fils de Polyclès ont toujours travaillé ensemble, d'où il résulte que Timarchidès ε et Timarchidès η sont différents, n'est pas valable (cf. E. Lœwy, *Inschriften griech. Bildhauer*, nos 111, 112, 113, 221, 222, 228, 229).

M. Homolle[1] s'en tient à la dernière généalogie de Brunn,

l'étude généalogique de cette famille d'artistes. Comme M. Lœwy nous désignerons les sculpteurs mentionnés là par le mot Délos.

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 390 et s.

d'après la leçon du manuscrit de Bamberg, et à cause de sa concordance avec les données de l'inscription qu'il publie :

Polyclès — Timarchidès
Timarchidès — Dionysios

Il identifie Dionysios et Timarchidès avec η[1].

« Robert, s'appuyant sur la date qu'il a proposée pour ε[2], distingue le Polyclès nommé comme père de Timoclès et de Timarchidès de Polyclès γ et δ, et construit le tableau suivant (il préfère la leçon *filii*) :

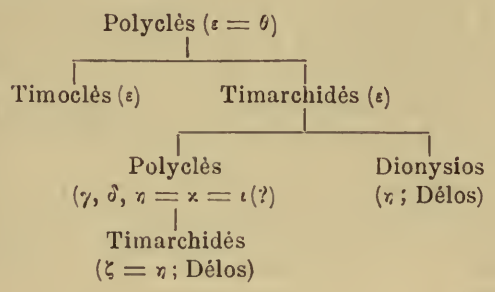

« Mais l'hypothèse qui suggère cette généalogie ne peut pas être regardée comme certaine[3]; même dans le cas le plus favorable, à savoir que la statue d'Agésarchos n'a pas été érigée avant la seconde moitié du troisième siècle, l'époque sûrement assignée à Polyclès par sa participation aux constructions de Métellus, et à Dionysios par l'exécution de la statue d'Ofellius, rend cette supposition absolument invraisemblable.

« De plus cette généalogie laisse complètement de côté Timoclès γ. Robert veut écarter cet artiste par défiance des sources dont Pline s'est aidé dans ce passage; mais cela n'est pas motivé. Enfin Robert ignore cette circonstance, que Polyclès δ est

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1884, p. 116.

2. Voy. le commentaire de M. E. Lœwy à propos du texte ε. L'hypothèse de Robert consiste à identifier le lutteur Agésarchos (Paus., VI, 12, 9) dont la statue, à Olympie, avait été sculptée par les fils de Polyclès, avec un lutteur du nom d'Hégésarchos mentionné dans un extrait de Chrysippe (*ap.* Euseb., *Præp. ev.*, VI, 8, 28 (p. 266 a). Il y a une impossibilité matérielle, provenant des dates, à cette identification.

3. Voyez la note précédente.

appelé élève de Stadieus, ce qui serait tout à fait extraordinaire puisque son grand-père, son père et son oncle, comme généralement tous les membres de sa famille, ont été des artistes. La théorie de Robert se heurte donc partout à des difficultés; il y a aussi dans les deux derniers points des raisons positives pour admettre généralement que Polyclès γ, δ, est le père de Timoclès et Timarchidès ε. La 156e Olympiade, dans laquelle Pline place Polyclès, suivant son habitude, en même temps que son fils Timoclès, peut très bien désigner le moment où tous les deux entrèrent dans la carrière...

« La nécessité d'introduire un Polyclès plus jeune résulte pour moi de la leçon *filii*. La question de savoir comment les artistes nommés dans l'inscription de Délos se rattachent à ceux que citent les textes est tout à fait indépendante, puisqu'ils ne doivent généralement pas être identifiés avec ceux que citent Pausanias ou Pline. Pourtant on pourrait admettre le tableau suivant, où la succession chronologique est tout a fait normale.

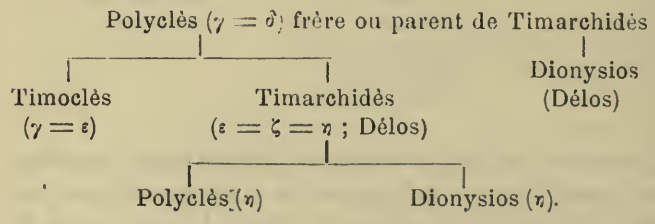

Nous admettons avec Brunn, Robert et M. E. Lœwy, qu'il faut distinguer deux Polyclès. L'inscription d'Élatée, ΠΟΛΥΚΛΗΣΤΙ[Μ ne laisse aucun doute à cet égard. Quel est en effet ce personnage?

Et d'abord est-ce un sculpteur, dont l'inscription restituée serait la signature? Rien ne prouve sans discussion possible que ce nom soit inscrit sur une base de statue; mais ce n'est peut-être pas beaucoup s'avancer que de l'admettre, car on se demande à quoi aurait pu servir une corniche sculptée aussi étroite (0,m12) sinon à décorer un bloc de dimensions moyennes, comme peut être un piédestal dans un petit temple. Les lettres de l'inscription sont trop petites (0,012) pour qu'on puisse songer à une inscription monumentale, et cette inscription même était disposée sur une seule ligne, ce qui ne s'explique bien qu'en supposant une signature. D'ailleurs le nom de Polyclès et celui de Timarchidès ou Timoclès, qui semblent réunis ici, se trouvent si souvent

rapprochés dans l'histoire de la sculpture grecque, les œuvres d'artistes de cette famille tenaient une telle place à Élatée, d'après le témoignage de Pausanias, qu'il est difficile de songer à d'autres personnages.

Ce Polyclès est-il le père des auteurs de la statue d'Asclépios à Élatée, et d'Athéna Cranaia? S'il en était ainsi, et si la base en question était celle de la statue d'Athéna, le nom de Polyclès se serait trouvé au génitif et non au nominatif; l'inscription aurait eu cette forme : Τιμοκλῆς καὶ Τιμαρχίδης Πολυκλέους Ἀθηναῖοι ἐποίησαν. Il est d'ailleurs peu admissible ou que Pausanias se soit trompé, et que la statue ait été l'œuvre de Polyclès lui-même, ou que Polyclès ait signé une autre statue du temple, car Pausanias n'eût pas manqué de la signaler en même temps que l'autre. La syllabe TIM qui suit le nom de Polyclès, n'est d'aucun secours ici; c'est évidemment la première syllabe du nom du père de Polyclès, nom qui n'est cité ni par Pline ni par Pausanias, dans aucun des passages où il est question de Polyclès d'Athènes, père de Timoclès et Timarchidès. Nous sommes donc amenés à établir les deux fragments généalogiques suivants, où nous avons soin de distinguer deux artistes du nom de Polyclès.

1) Polyclès d'Athènes
Timoclès — Timarchidès.

2) Tim....
Polyclès.

Pouvons-nous établir un rapport de parenté entre les personnages du tableau 1 et du tableau 2? Pline, dans un passage que nous avons signalé plus haut (η) cite un Polyclès et un Timarchidès, mais il ne dit pas quel rapport de parenté unit ces artistes qui travaillèrent à Rome pour Métellus à décorer le Portique Octavien; il cite aussi Dionysios et Polyclès comme ayant sculpté en collaboration une statue de Junon, et un peu plus loin, à propos d'une statue de Jupiter, dont ces deux mêmes artistes étaient les auteurs, il dit (selon la lecture que l'on adopte) que Dionysios est fils de Timarchidès, ou bien que Polyclès et Dionysios sont fils de Timarchidès. Si nous admettons cette seconde lecture, comme l'a fait M. Lœwy — il nous semble du

reste que ce fait, le nom du père de Polyclès, sur le marbre d'Élatée, commençant par Τιμ.... et devant se restituer avec toute vraisemblance Τιμ(αρχίδου), est un argument décisif en faveur de la leçon *filii ;* — si nous admettons *filii*, et si nous identifions le Polyclès de Pline avec celui de notre inscription, nous ne ferons aucune difficulté de fondre les tableaux 1 et 2 en un seul.

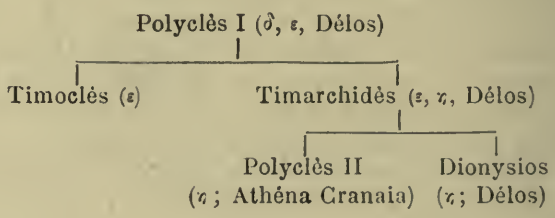

Cette généalogie très simple nous paraît d'accord avec tous les textes. En effet Polyclès I, qui n'est nommé que comme père de Timoclès et Timarchidès (Paus., VI, 12, 9; X, 34, 6; X, 34, 8; Homolle, B. C. H., 1881, p. 390 = Lœwy, n° 242), est mis à part. Nous n'avons pas ici à discuter s'il est le même que le Polyclès disciple de Stadieus (Paus., VI, 4, 5).

Les deux frères Timoclès et Timarchidès, fils de Polyclès I, ont sculpté ensemble la statue d'Agésarchos à Olympie (Paus., VI, 12, 8), la statue d'Asclépios à Élatée (Paus., X, 34, 6), et celle d'Athéna Cranaia (Paus., X, 34, 7).

Pendant ce temps, le fils de Timarchidès, Polyclès II, travaillait à une autre statue dans le même temple d'Athéna Cranaia (Inscription ΠΟΛΥΚΛΗΣΤΙΜ).

Avant d'avoir exécuté ces œuvres, ou plus tard, Timarchidès et ses deux fils sont allés à Rome, Timarchidès, travaillant seul, sculptait l'Apollon citharède (Plin., XXXVI, 35), pendant que ses fils Polyclès et Dionysios, en collaboration, exécutaient une statue de Jupiter (Plin., *ibid.*).

Enfin Dionysios et son frère Timarchidès, fils de Polyclès I, à Délos, ont collaboré à la statue de Gaius Ofellius (Lœwy, n° 242.) Il est tout naturel que ces artistes, qui avaient travaillé à Rome pour Métellus, aient travaillé aussi à Délos pour un Romain. Les époques concordent parfaitement (voy. Lœwy, p. 177, η ; Homolle, B. C. H., 1884, p. 116). Ces voyages et ces travaux communs entre parents aussi proches sont très naturels, et s'expliquent d'eux-mêmes; si Dionysios et Polyclès II

n'étaient pas parents, on comprendrait avec peine leur rencontre à Rome et leur collaboration.

Il n'y a du reste, dans la signature de la statue de Gaius Ofellius découverte par M. Homolle rien de contraire à la généalogie que nous proposons. M. E. Lœwy dit que Timarchidès (ligne 2) ne peut être le même que Timarchidès (l. 1) qui est le père de Dionysios. La raison qu'il en donne est que Timarchidès serait dans ce cas nommé après son fils. Mais nous ne croyons pas cette raison suffisante; il n'est pas impossible que la part principale de l'œuvre revînt au fils, qui aurait signé le premier. De plus, l'inscription ainsi libellée semblait remonter de proche en proche jusqu'au fondateur, ou du moins l'un des plus célèbres représentants de la dynastie artistique, Polyclès. Il nous semble enfin, quoi qu'en dise M. Homolle, que la collaboration du père et du fils est plus naturelle que celle d'un oncle et d'un neveu [1].

En somme, la généalogie que nous adoptons est identique à la première de celles qu'a supposées Brunn; elle en diffère cependant sur ce point que Polyclès I n'est pas identifié avec celui du texte γ, qui est mentionné par Pausanias comme disciple de Stadieus; mais si le point d'arrivée est à peu de chose près le même, la route suivie par nous est bien différente de celle qu'a prise Brunn, et nous aboutissons, croyons-nous, grâce aux nouveaux documents, à une solution ferme, tandis que Brunn hésitait encore entre trois hypothèses.

D'autre part, notre tableau s'écarte de celui qu'a dressé M. E. Lœwy [2] en ce point que nous n'y introduisons pas de branche collatérale, comprenant un second Timarchidès, frère ou parent de Polyclès I, et dont un second Dionysios (auteur de la statue de Gaius Ofellius) serait le fils. Il nous semble que cette complication est superflue.

Si l'on admet que la descendance de Polyclès d'Athènes est telle que nous avons essayé de la fixer, il est tout naturel de restituer ainsi l'inscription du temple d'Athéna Cranaia :

Πολυκλῆς Τιμ[αρχίδου Ἀθηναῖος ἐποίησε]ν [3]

1. D'après les fac-simile publiés par M. Lœwy, les caractères de l'inscription de Délos et ceux de l'inscription d'Élatée ont une grande ressemblance.

2. M. Lœwy n'a fait en somme que fondre ensemble les tableaux 1 et 3 de Brunn.

3. C'est la restitution adoptée par M. Lœwy.

ou bien, si l'on songe à la collaboration fréquente des deux frères Dionysios et Polyclès :

Διονύσιος καὶ] Πολυκλῆς Τιμ[αρχίδου Ἀθηναῖοι ἐποίησα]ν

Que la statue du temple d'Athéna Cranaia ait pour auteur le seul Polyclès, ou qu'elle soit due à la collaboration de Polyclès et de son frère Dionysios, il est regrettable que l'œuvre ait été complètement détruite. Maintenant surtout que, nous osons l'espérer, la généalogie de cette famille est bien établie, il eût été fort intéressant de juger leur mérite que seule, jusqu'ici la statue de Gaius Ofellius, trouvée à Délos en même temps que son piédestal, nous permet d'apprécier. « C'est, dit M. Homolle, l'œuvre d'un artiste consciencieux plutôt qu'original, plus rompu aux procédés du métier que doué d'un sentiment délicat ou puissant. L'attitude de la figure a cette banalité, le modelé, cette rondeur un peu molle, le faire, cette facilité habile mais commune qui caractérise les œuvres de l'époque romaine. » Ce jugement nous semble assez sévère; lorsque nous avons vu la statue d'Ofellius, elle était encore couchée dans la niche de l'agora de Délos où elle avait été dressée et où M. Homolle l'a découverte, ayant encore la position même où la montre l'héliogravure du *Bulletin de Correspondance hellénique*; c'était là une circonstance qui rendait l'examen bien difficile, et de plus la statue n'avait pas alors pour nous l'intérêt qu'elle a pris depuis les fouilles d'Élatée. Mais notre première impression, que n'a point modifiée l'article de M. Homolle, fut celle d'une œuvre avant tout élégante, non point simple, sobre et franche comme celles des premiers maîtres classiques, Myron, Phidias ou Polyclète, mais déjà raffinée, d'une conception plus ingénieuse, d'une anatomie plus compliquée, d'une facture plus assouplie, qui rappellent, d'assez loin bien entendu, l'école de Praxitèle.

D'ailleurs le nom de Praxitèle s'offre tout naturellement à l'esprit lorsque l'on examine la statue d'Ofelius. Nous sommes étonné que M. Homolle n'ait pas songé à noter les rapports frappants de l'œuvre de Dionysios et Timarchidès avec l'Hermès de Praxitèle; Overbeck n'a pas manqué de les signaler[1]. Pour nous, ils nous étaient apparus tout d'abord, et la note d'Overbeck n'a fait que confirmer notre sentiment. Gaius Ofellius

1. Overbeck, *Griech. Plastik* 3, II, p. 374, et 458, Anm. 8.

n'est pas une copie exacte de l'Hermès; il ne porte pas sur le bras gauche le petit Dionysos dont l'attitude gracieuse et l'expression mutine font une partie de l'originalité de l'œuvre de Praxitèle; mais sauf ce détail, et quelques légers changements qu'il entraîne, comme la disposition de la draperie sur le bras et l'épaule, c'est une imitation fidèle, à qui manque, par malheur, pour égaler le modèle, cet éclat rayonnant de jeunesse et de divinité qui le rend à jamais incomparable.

Ce n'est pas ici le lieu d'établir plus précisément un parallèle, qui peut-être, pourtant, ne nous entraînerait pas hors de notre sujet. Car l'imitation nous paraît être un des traits distinctifs de cette école attique où s'emmêlent les noms de Polyclès, de Dionysios, de Timoclès et de Timarchidès. Si l'on passe en revue tous les textes qui mentionnent ces sculpteurs et signalent quelques-unes de leurs œuvres, nous ne voyons pas qu'une seule ait été originale. Dion Chrysostome attribue à Polyclès une statue d'Alcibiade. Rien n'empêche de croire qu'à ce favori des grâces attiques l'artiste ait fait l'honneur d'une statue dont le modèle fût quelque chef-d'œuvre célèbre ; pour la statue d'Amyntas d'Éphèse, vainqueur aux jeux Olympiques, que fit Polyclès disciple de Stadieus, les modèles fameux ne manquaient pas, sortis des mains des grands maîtres classiques, et l'absence de toute description, même sommaire, montre que ni l'attitude ni la facture n'étaient bien personnelles. Aucun détail sur ces athlètes, ces guerriers et ces chasseurs que mentionnent Pline et Pausanias, œuvres de Polyclès ou de ses fils; aucun détail non plus sur les images des divinités sculptées pour Rome, Apollon lyricine (Timarchidès), Junon (Dionysios et Polyclès), Jupiter (Polyclès et Dionysios), Hercule (Polyclès), les Muses (Polyclès), Hermaphrodite (Polyclès).

Deux raisons devaient encourager tous ces artistes dans l'imitation des œuvres fameuses; d'abord l'ignorance et le goût encore rude des Romains qui n'étaient pas à même de bien juger les productions artistiques. Désireux d'orner leurs temples, ils s'adressaient aux Grecs à défaut d'artistes romains, et ces Grecs appelés à un travail forcément rapide devaient trouver tout simple de reproduire des modèles connus. Ensuite les Romains épris des arts helléniques, comme Métellus, devaient eux-mêmes désirer que les statues qu'ils commandaient rappelassent les plus célèbres des statues qu'ils avaient vues et admirées en Grèce, celles dont les auteurs leur avaient été signalés comme les plus

grands et les plus illustres. Gaius Ofellius dut être plus flatté de ressembler à l'Hermès de Praxitèle qu'il ne l'eût été d'avoir inspiré une œuvre où éclatât l'originalité de Dionysios et de Polyclès.

Reste l'Asclépios d'Élatée. Pausanias nous dit qu'il était imberbe. Ce détail anormal n'indique-t-il pas que les fils de Polyclès avaient reproduit, peut-être à la demande des Élatéens, quelque idole primitive, objet d'antique vénération.

De l'œuvre de Polyclès II ou de Dionysios et Polyclès, dont nous avons retrouvé la signature au temple d'Athéna Cranaia, nous ne pouvons rien dire, n'en connaissant pas même le sujet; mais ce que nous apprend Pausanias de la statue principale du temple, œuvre des fils de Polyclès I, et les fragments que nous avons retrouvés et décrits, donnent beaucoup de force à notre idée. La déesse était préparée au combat; nous savons par la monnaie d'Élatée, et nous avons eu soin de noter combien ce type était banal, et combien peu s'étaient donné de peine les sculpteurs pour renouveler le thème et le rajeunir par l'attitude, l'armure ou le vêtement. Enfin, dernier détail bien typique, Pausanias dit formellement que les bas-reliefs du bouclier étaient copiés sur le bouclier de la Parthénos.

Un autre artiste, dont le nom était déjà connu, avait encore travaillé pour le temple d'Athéna Cranaia, Xénocratès, fils d'Ergophilos. Son nom s'est retrouvé sur un piédestal, avec une épigramme en vers (*Append.* I, n° 49).

Pline cite Xénocratès, disciple de Tisicratès ou d'Euthycratès, qui surpassa l'un et l'autre par l'abondance de ses œuvres et composa des traités sur son art [1]. Tisicratès, Euthycratès, Xénocratès, appartiennent tous les trois à l'école de Lysippe; ils excellaient dans les statues de bronze [2].

Il est très possible qu'il faille identifier le Xénocratès fils d'Ergophilos avec l'artiste cité par Pline. Les caractères de l'inscription permettent de l'attribuer à l'époque de Tisicratès et d'Euthycratès (121e Olympiade) et les mots ἄγαλμα πρέπον ἐν χαλκῷ qui se lisent au premier et au second vers, s'accordent bien avec ce que l'on sait de Xénocratès, disciple de Tisicratès ou

1. Plin., *H. N.*, XXIV, 83. « Xenocrates Tisicratis discipulus, ut alii Euthycratis, vicit utrosque copia signorum, et de sua arte composuit volumina.» Cf. XXXV, 68; Diog. Laert., IV, 15.

2. Plusieurs signatures de Tisicratès ont été conservées; voy. Lœwy. *Insch. Bildh.*, nos 121, 122, 122a; cf. 120, 120a; 478, 493.

d'Euthycratès. Overbeck, qui a consacré quelques lignes à Xénocratès, lui assigne comme patrie — avec doute, il est vrai, — la ville de Sicyone, probablement parce que Tisicratès et Euthycratès étaient tous les deux originaires de cette ville [1].

M. E. Lœwy admet volontiers cette identification; le Xénocratès d'Élatée est aussi le même, probablement, dont on a trouvé il y a peu d'années la signature dans le sanctuaire d'Amphiaraos à Oropos, l'une sur la base de la statue du Romain Gaius Scribonius Curion [2], l'autre sur la base de la statue d'un personnage inconnu [3], et aussi à Pergame [4]. Mais Xénocratès paraît dans le second texte d'Oropos avec l'ethnique Ἀθηναῖος, ce qui détruirait l'hypothèse d'Overbeck sur la patrie de cet artiste.

On a trouvé à Colonne, en Attique, la signature d'un certain Thémistoclès, fils de Xénocratès [5]; mais rien ne dit que ce Xénocratès doive être identifié avec celui qui précède [6].

1. Overbeck, *Griech. Plastik* 3, II, 134.
2. E. Lœwy, *Insch. Bildh.*, n° 135 (et 135b, *Nachtr.*); Ἐφ. Ἀρχαιολ., 1886, p. 55-56, n° 17.
3. E. Lœwy, *ibid.*, n° 135a.
4. Id., *ibid.*, n° 154, k. l.
5. Id., *ibid.*, n° 296 (*Nachtr.*).
6. On trouvera à l'appendice II la liste de quelques fragments de sculpture peu importants trouvés au temple d'Athéna Crannaia.

CHAPITRE V

LES EX-VOTO

Comme dans tous les temples grecs, à côté des grandes statues et des œuvres d'art de beauté particulière consacrées par de riches dévots, il y avait au temple d'Athéna Cranaia un abondant trésor d'ex-voto plus humbles, qui prouvaient la vénération profonde du peuple pour sa déesse tutélaire, et contribuaient en même temps à l'élégante décoration de l'édifice.

Nous avons eu l'heureuse fortune de retrouver en grand nombre les débris de cette collection, figurines de terre cuite ou de bronze, vases, ustensiles, objets de toute sorte qui semblent, au moment de la ruine du temple, avoir été systématiquement jetés hors du sanctuaire, hors même de l'enceinte sacrée, par des mains profanes et barbares; à moins qu'il ne faille en attribuer l'amoncellement sur le versant de la montagne aux prêtres qui de temps en temps, comme on sait, faisant l'inventaire des richesses de leur temple, se débarrassaient des menues offrandes sans valeur [1].

Tous ces débris pieux ont été réunis dans le petit musée de Drakhmani, d'où les plus intéressants sont passés à Athènes. C'est de ces derniers seuls que nous avons dressé et publié le catalogue [2]; ils ne représentent qu'une minime partie du trésor

1. Pour les détails de la découverte, et la disposition curieuse des ex-voto dans le sol, autour du temple, voy. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 405 et s.

2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 418 et s.; 1888, p. 37 et s. — Ce catalogue est reproduit parmi les pièces justificatives (*Appendice* III).

dont on peut alors imaginer la richesse à l'époque où le temple était dans tout son éclat.

Nous croyons que notre découverte a une certaine importance. Non que la valeur artistique en soit grande; par malheur presque tous les objets déterrés, les plus grossiers comme les figurines les plus légères et les plus délicates, qui auraient honorablement tenu leur rang dans les vitrines des musées, ont été pour ainsi dire broyés en morceaux, sans doute pour éviter que ces objets sacrés, tout méprisés qu'ils fussent puisqu'on les rejetait, ne fussent recueillis par des mains profanes. Mais toute mutilée qu'elle soit, cette collection a un grand avantage qu'une seule, celle de Myrina, a au même degré; la provenance en est absolument sûre, ainsi que la destination; il n'y a pas, parmi plusieurs milliers, un seul fragment qui vienne d'un tombeau, car nous avons trouvé sur le terrain des fouilles une seule sépulture qui contenait simplement, à côté du squelette, une petite lampe grossière en terre cuite. Tous les objets recueillis — il n'y a d'exception que pour quelques objets en fer qui sont manifestement d'un autre usage — sont des ex-voto.

Dès lors nous avons l'occasion de traiter tout d'abord une question générale qui a beaucoup d'intérêt[1].

L'étude des figurines de terre cuite et des objets de toute sorte que l'on recueille d'ordinaire mêlés aux terres-cuites, a donné lieu, dans ces dernières années, à de nombreuses théories et à de graves controverses; il ne semble pas néanmoins que la faveur qui s'attache à ce genre de monuments soit près de s'épuiser, ni qu'on ait trouvé de solution définitive à toutes les questions qu'ils soulèvent. Mais il faut bien remarquer que les terres-cuites sur lesquelles se sont surtout expliqués les archéologues sont d'une classe particulière; elles proviennent de deux nécropoles systématiquement explorées et particulièrement étudiées; Tanagra en Béotie, Myrina en Asie-Mineure, ont pour ainsi dire accaparé l'attention, et l'on semble croire maintenant que toutes les terres-cuites conservées dans les musées et les collections privées ont été découvertes dans les tombeaux.

1. Nous rééditons, dans tout ce chapitre, les idées que nous avons soutenues dans un article du *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1887, p. 408 et s. Bien que nous ayons repris toute la question sur de nouvelles bases, nous avons assez souvent reproduit les termes mêmes de cet article; nous signalerons tous ces emprunts en notes.

La vérité, c'est que les temples aussi bien que les cimetières ont fourni leur contingent de figurines, mais en nombre bien moins considérable, ce qui s'explique, puisque les temples s'écroulent et que leurs trésors se dispersent comme les pierres de leurs murailles, tandis que la terre conserve pieusement le mystère des tombeaux déposés dans son sein. Mais il n'y en avait pas moins dans les sanctuaires un mobilier religieux, comme dans les tombeaux un mobilier funéraire. De ci, de là, dans les livres des savants, dans les comptes-rendus des fouilles, on cite en passant quelques figurines ou quelques bibelots recueillis sur l'emplacement d'un temple, on les décrit parfois, on en apprécie en quelques mots la valeur artistique; mais il semble que ce sont là des monuments trop rares, trop disséminés et de trop mince prix, pour qu'on en fasse une étude approfondie et d'ensemble.

Le premier, croyons-nous, M. J. Martha a signalé quelques temples autour desquels on a recueilli des terres-cuites; M. Pottier, à qui rien de ce qui concerne les terres-cuites n'échappe, a augmenté cette liste; mais c'était là, dans leurs travaux, des points secondaires, et nous croyons utile de reprendre à nouveau cette énumération.

I. Athènes et Attique.

a) Figurines trouvées à la base du Parthénon.

Ross, *Arch. Aufsätzte*, I, p. 140, pl. XI; *Catal. del Museo Campana*, IV, p. 26, 27.

b) Temple d'Érechthée.

« Les travaux successifs qui ont été entrepris sur l'Acropole d'Athènes depuis la constitution du royaume hellénique, les fouilles surtout qui ont été faites à maintes reprises aux abords de l'Érechtheion, ont amené la découverte d'une quantité assez considérable de débris céramiques, fragments des ex-voto qu'on avait déposés dans le sanctuaire : ce sont presque tous des représentations de style archaïque. » (Martha, *Catalogue des figurines en terre cuite* etc., p. VIII).

Cf. Gerhard, *Annali dell' Instit.*, 1837, p. 133. Il signale :

de nombreuses images d'une déesse assise qu'on avait déjà trouvée assez fréquemment comme une idole tutélaire des tombeaux attiques ;

des figurines représentant *Gæa Olympia ;*

des « Déméter Courotrophos », nourrissant son enfant mystique ;

des « Aphrodite indiquée comme déesse funèbre par sa main tenant un fruit et posée sur sa poitrine » ;

des « Cybèle, dépourvue de calathos, tenant un petit lion » ;

et enfin « des représentations individuelles distinguées par la beauté de l'art et l'intérêt du sujet », entre autres « deux images de femmes vêtues d'un long chiton et d'un manteau, tenant un oiseau et un fruit, accompagnées d'une colonne de chaque côté. »

c) Les dernières fouilles de l'Acropole ont permis de recueillir un très grand nombre d'ex-voto de terre cuite ; mais les découvertes beaucoup plus importantes de la sculpture, marbre ou bronze, ont détourné l'attention des objets qui nous intéressent ; ils sont seulement signalés en termes vagues, comme ceux-ci : « πολλὰ πήλινα γυναικεῖα εἰδώλια » ou « τεμάχια πηλίνων εἰδωλίων, οἷα τὰ πόλλα ἐν τῇ Ἀκροπόλει εὑρισκόμενα ». Il serait à désirer que le catalogue en fût dressé. (Δέλτιον ἀρχαιολογικόν, mars 1888, p. 44 ; avril 1888, p. 55 ; mai, p. 83 ; septembre, p. 119 ; décembre, p. 218 ; juin 1889, p. 106).

d) *Asclépieion.*

Suivant une liste communiquée par M. Koumanudis au *Bulletin de Correspondance hellénique* (1877, p. 56 ; cf. Πρακτικὰ τῆς ἀ. Ἑταιρίας, 1877, p. 35), on aurait recueilli soixante-dix-neuf terres-cuites ou fragments dans les fouilles de l'Asclépieion ; M. Martha les a cataloguées (*Catalogue* etc.), ce sont :

des hommes debout, drapés dans un manteau, tenant divers objets (nos 111, 116) ;

des bustes d'hommes (120, 121) ou de femmes (125, 126, 127) montés sur des socles cylindriques, les cheveux tombant sur les épaules ;

un masque de femme à qui trois tresses de cheveux superposées forment un diadème tandis que le reste de la chevelure est relevé en masse au sommet de la tête (128 ; cf. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1878, p. 73) ;

des enfants qui tiennent des grappes de raisins que quelquefois ils défendent contre un coq (129, 130, 131, 132, 133; cf. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1878, p. 73) ;

des bustes d'enfants ailés (136, 137) ;

des têtes d'enfants joufflus et pleurants (142, 143, 146) ;

un télesphore (148) ;

des fragments de statuettes diverses, bras, mains, jambes, pieds, etc. (156-164);

des têtes de chiens (170-171), de coqs (177, 178, 179) ;

une chouette (181) ;

trois serpents (182, 183, 184) ;

une tête de pavot (185).

Enfin M. Mylonas a décrit, comme étant de la même provenance, un « Dionysos debout, nu, un manteau sur l'épaule gauche, tenant le thyrse de la main gauche, donnant de l'autre à boire à une panthère ou à un tigre (fragment de lampe) ». *Bull. de Corresp. hellén.*, 1877, p. 355, n° 30.

M. P. Girard a consacré quelques lignes à ces terres-cuites (*L'Asclépieion d'Athènes*, p. 115). « Parmi les ex-voto qui garnissaient l'intérieur du temple, il faut compter des terres-cuites de formes variées. On en a trouvé dans les fouilles différents spécimens. Modestes présents des fidèles qui n'avaient pas le moyen d'en offrir d'autres, elles représentent tantôt un coq, allusion peut-être à l'usage probablement fort ancien et tombé de bonne heure en désuétude de sacrifier un coq à Asclépios (Plat., *Phéd.*, 118), tantôt un enfant, tantôt un personnage drapé, Asclépios lui-même, etc. Rien d'ailleurs ne prouve que ces terres-cuites aient été particulières à l'Asclépieion ; on en a trouvé de semblables ailleurs. Elles sont pour la plupart d'un travail grossier et n'ont aucune valeur d'art. »

e) Temple d'Artémis Agrotéra.

Ce temple était sans doute situé sur la gauche de l'Ilissus, à l'ouest du stade, au lieu dénommé Magradi (Μαγκράτι). M. Martha a décrit 11 figurines provenant de ce lieu (*Catalogue* etc., 1re partie ; cf. *Introd.*, p. VIII); ils se répartissent ainsi :

un buste de Pan creux et renfermant un petit caillou, pour servir de hochet (106).

une figurine informe, assise sur un siège à dossier, les mains sur les genoux, les pieds sur un tabouret, complètement enveloppée d'un manteau.

un enfant nu, ailé, assis sur un coq et tenant une grosse grappe de raisin (130).

un buste d'enfant servant de hochet; le visage est bouffi et pleurant, la tête chauve (139).

deux télesphores accroupis sur un socle cylindrique, les genoux rapprochés et relevés vers le menton (150, 151).

un chien accroupi, tout frisé. Des cailloux sont enfermés dans la figurine et en font un hochet (168).

un mouton accroupi, servant de hochet (172).

trois coqs servant de hochets (173, 174, 176).

f) Éleusis.

Lorsque nous avons rédigé le supplément au *Catalogue* de M. Martha, nous avons classé vingt figurines qui ont été trouvées à Éleusis et transportées au Musée des terres-cuites de la Société archéologique. Voici ce que nous disions dans une courte notice :

« Les statuettes que les fouilles de la Société archéologique ont mises au jour à Éleusis ne sont pas encore toutes exposées au Musée d'Athènes. Il en reste un certain nombre à Éleusis [1]. Celles que j'ai étudiées au Musée, les plus importantes sans doute, se divisent en trois groupes.

Le premier et le plus intéressant comprend une série de statuettes très semblables entre elles. Panofka (*Terracotten des K. Museums zu Berlin*, taf. I, nos 2 et 3, et taf. II) a publié trois figurines dont il n'indique pas la provenance, mais qui donnent exactement le modèle des nôtres. Ce sont des femmes assises sur un vaste siège à dossier; les bras sont collés au corps et les mains reposent sur les genoux; les jambes se tiennent, et les pieds reposent sur une plinthe. La tête est coiffée d'un haut modius ou d'une stéphané d'où pend un voile sur les épaules. Le style est lourd, et aucune retouche n'a été faite au sortir du moule. Toutes ces pièces étaient colorées : tantôt c'est une teinte plate qui fait ressortir chaque partie de la figurine, tantôt une ornementation variée, au trait ou au pinceau, superposée à un enduit blanc ou jaune. Il est impossible de ne pas reconnaître l'image primitive de Déméter, dans l'attitude hiératique que dut lui prêter l'imagination de ses premiers adorateurs.

Les statuettes du Musée d'Athènes sont certainement des ex-

1. Cela était écrit en 1884; il est probable que la collection s'est encore accrue depuis six ans.

voto, puisqu'elles n'ont pas été trouvées dans des tombeaux, mais dans l'enceinte consacrée à Déméter.

Plus ancien encore devait être le type des figurines 1186 et 1449 [1], formées d'une galette découpée et pliée, ornée de bandelettes et de pastilles appliquées en relief, et surmontée d'une tête grossièrement moulée.

Le second groupe comprend une série de bustes estampés et masques de femmes d'un style plus récent. Il est difficile de leur donner une attribution spéciale. Ils ressemblent aux figurines analogues qui ont été trouvées en si grand nombre à Tanagra et dans toute la Béotie.

Les figurines du troisième groupe sont d'origine et de nature très diverse; nous y trouvons une femme debout tenant une colombe, et une statuette obscène de Silène accroupi, les mains sur le ventre [2]. »

Notons encore une terre-cuite trouvée par F. Lenormant à Éleusis; elle a été publiée par M. Heuzey (*Les terres-cuites du Louvre*, pl. 18 *bis*, n° 2 ; cf. V. Duruy, *Hist. des Grecs*, I, p. 769), et représente Déméter assise, portant la torche et le porc.

II. Péloponèse.

a) *Corinthe.*

On a trouvé près de Corinthe toute une série de plaques de terre cuite peintes, où l'on s'accorde à voir des ex-voto, peut-être provenant d'un temple de Poseidon. Il y en a au Musée du Louvre. M. O. Rayet (*Gazette archéol.*, 1880, p. 101-107; cf. *Arch. Zeitung*, 1880, p. 195) décrit les quatre suivantes :

1° (Face), image de Poseidon. (Revers), un potier.

2° (Face), un bûcheron. (Revers), un potier.

3° (Face), un potier. (Revers), un sanglier.

4° (Face), deux combattants armés de la lance. (Revers), pugilistes grotesques.

M. Max. Collignon a complété l'étude de M. Rayet, en pu-

1. Ce sont les numéros que portaient en 1884 les terres-cuites au Musée d'Athènes.

2. Voici les numéros que portaient en 1884 au Musée toutes les figurines éleusiniennes : 1169; 1364; 1440-1444; 1449; 1459; 1470-1477; 1480; 1482; 1484; 1486.

bliant sept nouveaux fragments qui appartiennent au Louvre, et qui représentent Poseidon, Amphitrite, des chevaux, des chars, un navire (*Monuments grecs*, 1882-84, p. 23-32).

D'autres se trouvent au Musée de Berlin. M. Max. Collignon a signalé les suivantes (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*, 1882, p. 38; cf. *Arch. Zeitung*, 1881, p. 254; *Antike Denkmäler*, I, taf. 8) :

1° (Face), des carriers. (Revers), un cavalier.

2° (Face), cavalier tirant un cheval par la bride.

3° (Face), Poseidon devant un four à poteries. (Revers), chasseur et son chien (M. Collignon a donné de ce revers, avant les *Antike Denkmäler*, un dessin excellent dans l'article cité plus haut, *Monum. grecs*, 1882-84, p. 30).

b) *Épidaure.*

M. S. Reinach, dans une Chronique d'Orient (*Revue archéologique*, 1887, I, p. 65) a signalé, comme provenant des fouilles d'Épidaure (grand édifice romain situé au N.-E. du portique ionique) :

« Une statuette en terre cuite du plus beau style grec, représentant un jeune homme nu. »

c) *Tégée.*

On connaît le dépôt de terres-cuites retrouvé au lieu dit Hagios-Sostis; voici ce qu'en a dit M. J. Martha (*Catalogue* etc., Introd., p. XI) :

« Hagios-Sostis est la localité du Péloponèse qui a été et sera longtemps encore la plus féconde en terres-cuites. Ce petit village est situé sur une des collines qui dominent au Nord la plaine de Tégée. La pente Nord-Est de la hauteur où il s'élève présente une accumulation énorme de débris céramiques qui depuis longtemps avaient attiré l'attention des habitants. Vers la fin de l'année 1860, la Société archéologique entre en négociations pour entreprendre à cet endroit quelques fouilles. Les travaux... durèrent trois jours... on recueillit près de 2,000 figurines, malheureusement de modèles peu variés et le plus souvent fort mal conservées. L'immense majorité de ces figurines paraît se rapporter directement au culte de Déméter, qui avait avec sa fille un temple à Tégée, et un autre près de Pallantium. C'est à tel point qu'il est difficile de croire, avec M. Pervanoglou, que ce dépôt ait été formé peu à peu par les rebuts d'une

fabrique de terres-cuites installée près de là. M. Lenormant y reconnaît les restes d'un amoncellement d'ex-voto déposés par les pèlerins dans les dépendances du sanctuaire de Déméter. »

Ces figurines sont cataloguées dans le catalogue de M. Martha du numéro 541 au numéro 626. M. Martha les a divisées en trois séries :

1° Figurines en galette, représentant des femmes assises, maintenues en équilibre par un double pied de chevalet, la tête en bec d'oiseau, et les bras indiqués à la naissance des épaules par de courts appendices légèrement recourbés en avant. La tête et les épaules sont décorées de divers ornements en pastillages, couronnes, colliers, etc. (de 541 à 558).

2° Figurines moulées de style archaïque, parmi lesquelles on trouve des plaques estampées, des femmes dans diverses attitudes et de technique variée, des hydrophores, etc.; une femme assise, un chameau, un sphinx, etc. (de 559 à 597).

3° Figurines de style ordinaire, des éphèbes, des guerriers à cheval, des femmes dansant, des jambes, des pieds, des chevaux, un ours, un singe, un coq, des colombes, des pavots (de 597 à 626) [1].

d) *Artémision* (ἐν τῷ δήμῳ Κορυθίου Ἀρκαδίας εἰς τὰς ὑπωρείας τοῦ Ἀρτεμισίου παρὰ τὴν ἀπὸ Τριπόλεως εἰς Μύλους (Λέρνην) ἄγουσαν δημοσίαν ὁδόν). Δελτίον ἀρχαιολογικόν, 1888, p. 116, p. 121).

Le Δελτίον a annoncé au mois d'août 1889 (p. 154) que M. Bérard, membre de l'École française d'Athènes, a trouvé « μικρά τινα χαλκᾶ καὶ πήλινα ἀρχαῖα », entre autres « une vieille femme ayant la main posée sur son ventre, et relevant sa robe. »

e) *Temple de Despoina, à Lykosoura* (*Arcadie*).

Au cours de fouilles récentes, faites par ordre du gouvernement grec (Δελτίον, 1889, p. 122; cf. p. 153, p. 170), on a trouvé, comme le dit une correspondance d'Athènes au *Berlin. Philol. Wochenschrift* (1889, n° 43, p. 1354) des ex-voto de terre cuite, comme des béliers, des serpents.

1. Dans notre *Supplément* au *Catalogue* de M. Martha, nous avons décrit, en trois séries également, 48 figurines provenant d'Hagios-Sostis, qui ont été restaurées et exposées après 1880 (30 de la première série, 10 de la seconde, 8 de la troisième).

f) Olympie.

M. Bœtticher, dans son livre sur Olympie (*Olympia*, p. 243), signale des « idoles faites à la main, où l'on croit reconnaître Héra, déesse locale de Pise. »

Une tête de Zeus en terre cuite (*Ausgrabungen zu Olympia*, IV, taf. 26) est de trop grandes dimensions pour rentrer dans la catégorie des figurines que nous énumérons ici.

III. Grèce centrale et Grèce du Nord.

a) Temple d'Apollon Ptoos, près d'Acraiphiæ.

M. Maurice Holleaux a recueilli, dans ses fouilles, un assez grand nombre de terres-cuites encore inédites.

« Les figurines de terre cuite tirées des déblais, a-t-il écrit, sont peu nombreuses [1], et médiocrement conservées. Quelques-unes sont peintes. Par leurs caractères généraux, elles rappellent les figurines découvertes précédemment dans quelques nécropoles voisines, à Malésina, à Anthédon, à Exarchos. Je mentionnerai seulement ici, comme digne d'une attention particulière, une figurine en terre émaillée, d'un style très ancien, qui présente une frappante ressemblance avec certaines sculptures égyptiennes. » (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1885, p. 479; cf. S. Reinach, *Chronique d'Orient* (*Rev. archéol.*, 1886, t. II, p. 80).

b) Sanctuaire de Dionysos, à Anthédon.

On a trouvé quelques menus fragments de figurines de terre cuite, que le Δελτίον (1889, p. 50; cf. S. Reinach, *Chronique d'Orient* (*Rev. archéol.*, 1890, p. 277) signale sans plus de détails.

c) Mantinée.

M. Fougères, dans un rapport succinct sur ses fouilles de Mantinée (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 490), annonce qu'il a recueilli « des fragments de figurines et de masques en terre cuite » qui ne sont pas encore publiées. Comme M. Fougères ne dit pas avoir fouillé de tombeaux à Mantinée (sauf un tombeau romain, près du théâtre, et les fragments en question n'en proviennent pas), il est plus que probable que ces terres-cuites sont des ex-voto religieux.

1. Les fouilles avaient à peine commencé lorsque M. Holleaux adressa un rapport à M. le Directeur de l'École d'Athènes.

d) Temple consacré à une divinité inconnue (peut-être la Mère des Dieux), *à Moustaphadès, près de Tanagra.*

On a recueilli en 1876 des fragments de terres-cuites signalés, comme les précédents, sans aucune précision (Πρακτικὰ τῆς ἀρχ. Ἑταιρίας, 1876, p. 32).

e) Temple des Cabires, près de Thèbes.

L'Institut archéologique allemand, dans les fouilles du Cabirion, a recueilli plusieurs milliers de terres-cuites qui se divisent à peu près en nombre égal en représentations d'hommes et d'animaux. Ces derniers sont des taureaux, des porcs, des béliers et des boucs. Les autres sont en partie des figurines d'ancien style béotien, en partie des figurines de style plus fin. On n'a pas trouvé de figurines de style tanagréen (*Mitth. der arch. Instit. in Athen*, XII, p. 270).

M. S. Reinach, dans une *Chronique d'Orient* (*Rev. archéol.*, 1888, I, p. 70) signale de plus une statuette en terre cuite, haute de 0m,25, représentant un Cabire et portant l'inscription Καβείρῳ καὶ τῷ υἱῷ αὐτοῦ. (Cf. *ibid.*, 1888, I, p. 371).

f) Dodone.

M. Carapanos, dans son bel ouvrage sur *Dodone et ses ruines*, signale quelques terres-cuites trouvées dans *les temples et le téménos* (texte, p. 111).

1° Petite lampe ornée d'une figure de Silène (pl. LXI, n° 1).

2° Petit terme de Bacchus (pl. LXI, n° 4).

3° Trois têtes de statuettes, dont l'une, coiffée d'un calathos, est représentée pl. LXI, n° 9.

4° Trois têtes en applique, dont une est représentée pl. LXI, n° 9.

g) Corfou.

« M. Carapanos, correspondant de l'Institut de France et député au Parlement hellénique, rend compte des fouilles qu'il vient de faire dans un terrain acquis par lui, à Corfou. Après entente préalable avec le Directeur de l'Ecole française d'Athènes, M. Foucart, la direction de ces fouilles avait été confiée à M. Lechat, membre de l'École. Elles ont amené la découverte d'une collection de terres-cuites, la plus considérable qui soit sortie jusqu'à ce jour du sol grec. On a recueilli aussi environ un millier de statuettes de la déesse Artémis ou

Diane, figurée avec un arc à la main et une biche à son côté. C'étaient évidemment des offrandes qui avaient été déposées auprès d'un autel et d'une statue de la déesse; une colonne qui devait servir de piédestal à la statue, a été en partie retrouvée. » (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 20 juillet 1889. Cf. *Berlin. Philol. Wochenschrift*, 6 juillet 1889).

IV. Cyclades et Asie-Mineure.

a) *Délos.*

On sait que des règlements pieux interdisaient que l'on confiât des sépultures au sol de l'île sainte: donc, toutes les figurines de terre cuite recueillies au cours des fouilles françaises ne peuvent provenir que des temples ou des habitations.

Nous avons noté les trouvailles d'ex-voto suivantes:

1° Homolle, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1880, p. 30 et 31.

« Sur le flanc oriental des ruines désignées sur le plan de Blouet (*Expéd. de Morée*, III, pl. 2) par les lettres Q R S T (Artémision?) divers objets de terre cuite d'une exécution et d'un art tout à fait primitifs...

Une idole en façon de colonne avec des rudiments de bras, des seins figurés par des boules de terre recollées, de gros yeux ronds faits par le même procédé, avec un nez long, mince et pointu en forme de bec, et sans bouche.

De petits chevaux.

2° Terrasse des dieux étrangers (Hauvette-Besnault, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1882, p. 312).

1° Statuette de femme debout, terminée en forme de gaîne, le bras droit pendant, le gauche replié sous le sein et portant une fleur de lotus (?).

2° Statuette de femme assise, les bras collés au corps et posés sur les genoux.

3° Statuette de femme assise, la tête couverte d'un voile, les deux bras appliqués le long du corps et posés sur les genoux.

4° Statuette de femme assise sur un large siège sans bras, les deux bras réunis sur les genoux comme pour tenir un objet qu'on ne voit pas.

5° Base de statuette décorée de bas-reliefs.

6° Petite tête de femme surmontée d'une large et haute coiffure en forme de diadème.

b) *Paros.*

Nous trouvons signalés (*Arch. Mitth. aus Oesterreich*, 1887, p. 183, fig. 17, 18 et pl. V, n° 3 (E. Lœwy) = S. Reinach, *Chronique d'Orient* (*Rev. archéol.*, 1888, I, p. 373), deux masques en terre-cuite dont il n'est pas dit qu'ils aient été trouvés dans des tombeaux.

c) *Ilium novum.*

M. Schliemann a décrit quelques terres-cuites trouvées dans ses fouilles de Troie, et appartenant à la ville la plus récente. *Ilion*, (trad. franç.), p. 805, 808.

1° fig. 1570, une prêtresse.

2° 1582, une idole.

3° 1583, une femme assise, avec un enfant près de son épaule gauche; elle a un livre posé sur ses genoux et relève son voile de la main droite.

4° 1584, un lion.

5° 1585, un porc.

6° 1586, un cavalier (plaque à relief).

7° fig. 1588, une tête d'homme.

8° fig. 1589, 1590, deux têtes de femmes voilées.

9° fig. 1591, tête de femme parée de feuilles de lierre.

d) *Cnide.*

1° Temple de Déméter, Perséphone et Pluton Epimachos.

Newton (*Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*).

7 ou 8 figures de terre cuite, représentant un jeune homme portant un vase (p. 379; Atlas, pl. LX, fig. 10).

« Des couches de petites figurines de terre cuite (p. 391). »

Ibid. p. 394 : dans une chambre du téménos ont été trouvées des terres-cuites, mais en nombre moins considérable. Newton (p. 396) signale en particulier des femmes drapées représentant le plus souvent, à ce qu'il semble, Déméter ou Perséphone ; (voy. par exemple Pl. LIX, 3); une tête de vieille femme, portant une corbeille qu'elle soutient de la main (Pl. LX. fig. 7) ; une tête grotesque, coiffée d'un chapeau pointu (un ἱερὸσαλπιγκτής (?) ; deux masques grotesques, le corps d'une figurine articulée; deux hermès.

Sont encore notées des terres-cuites sans intérêt spécial,

(p. 404; p. 405); un fragment de relief en terre cuite représentant Pluton sur son trône (Pl. LXXXIV, fig. 4) [1].

2° Temple des Muses.

Newton a trouvé, sur l'emplacement de ce temple, « la moitié supérieure d'une petite figurine de terre cuite représentant une femme drapée, les cheveux flottants, tenant une phiale de la main droite (p. 441) ».

3° Temple de Vénus.

Sur l'emplacement présumé de ce temple ont été surtout trouvés des fragments de vases à reliefs et des lampes décorées de figurines (p. 463).

1° Léda et le cygne, avec un Éros.

2° Dionysos enfant, à cheval sur un monstre marin, et tenant une coupe (Pl. LXXXIV, 6).

3° Fragment d'Hermès portant une bourse (Pl. LXXXIV, 9).

4° Fragment d'Éros jouant de la syrinx.

5° Fragment de femme voilée jouant des cymbales (Pl. LX, 8).

6° Groupe grotesque : un singe et un homme.

7° Masque grotesque.

8° Jeune homme, le bras élevé au dessus de la tête.

9° Groupe de deux figurines nues.

10° Groupe d'une femme voilée et d'un chien.

11° Partie supérieure d'une face grotesque.

12° Trois fragments ornés de grappes de raisin et d'un vase, en relief.

13° Groupe d'un Satyre barbu et d'un autre personnage.

e) Tarse.

M. Heuzey, dans ses belles études sur le dépôt de terres-cuites de Gueuslu-Kalah, à Tarse (*Gazette des Beaux-Arts*, 1876, p. 385), a soutenu par des arguments très forts que ces débris de figurines provenaient des rebuts d'une fabrique. Nous ne donnerons pas la liste des différents morceaux sur lesquels M. Heuzey a particulièrement attiré l'attention; mais nous devions signaler que cette collection a quelquefois été regardée comme formée par des ex-voto; c'est l'opinion de Birch.

1. Cf. *ibid.*, p. 325 et s. L'auteur dit qu'il a trouvé plusieurs centaines de terres-cuites amoncelées, de types variés, surtout des *Aphrodites*, des *Apollons*, des *Déméter Gaia Kourotrophos*, des *Cybèles*, des *Canéphores*, des *Perséphones*, *Némésis*, *Dionysos*, des *grotesques*, etc.

V. Cypre.

On a trouvé et l'on trouve encore tous les jours à Cypre un nombre très considérable de terres-cuites ; mais les lieux où se font les découvertes ne sont pas, d'ordinaire, très nettement indiqués [1]. Aussi nous bornons-nous aux quelques renseignements suivants :

1° *Temple de Déméter Paralia, à Larnaca.*

M. di Cesnola signale (*Cyprus*, p. 50, 51), différentes figurines, des femmes assises, qui sont peut-être des déesses, des femmes portant des tambourins, un vieillard drapé, peut-être un philosophe. (Cf. p. 52, et Dumont, *Terres-cuites orientales et gréco-orientales*, 1884, p. 25 ; Colonna Ceccaldi, *Monuments antiques de Chypre*, p. 130).

2° *Temple de Golgoi* [2].

Entre autres ex-voto, M. di Cesnola a recueilli deux petites figurines de cavaliers (*Cyprus*, p. 150).

3° *Temple d'Apollon Hylatès* (p. 342) *à Curium.*

On a retrouvé sur l'emplacement de ce sanctuaire des fragments de statuettes, et des têtes (*Cyprus*, p. 344). M. Pottier (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1879, p. 93), a décrit quelques figurines appartenant en 1878 à M. Castan, de Limassol, et en particulier un homme assis par terre, appuyé sur le genou gauche. La main droite tient un objet semblable à un oiseau. La tunique est retroussée par devant (4 exemplaires).

4° *Téménos d'Apollon Amycléen et d'Aphrodite* (Resef-Mikal et Astarté ?) à *Mersinéri*, près de Limniti.

Le *Cyprus Exploration Fund* a chargé M. Tubbs de faire des fouilles dans le téménos de ce temple, en 1889. Voici l'indication sommaire des terres-cuites qui ont été recueillies. Nous ne mentionnons que les *figurines* de petites dimensions, laissant de côté les statues ou fragments de grandeur naturelle ou à peu près.

1. Pottier, *Monuments figurés de Chypre* (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1879, p. 84).
2. Cf. Sidney Colvin, *The antiquities of Cyprus*, préf., p. 3.

a) Figurines de style et de conception cypriote.

b) Figurines grecques, probablement importées.

c) Grossiers ἀγάλματα de fabrication locale.

d) Ébauches de musiciens, se rapportant au culte ; personnages à cheval.

e) Centaures cornus ; quelques-uns ont été trouvés dans des fouilles précédentes par des paysans et sont maintenant à Berlin.

f) Divers : fruits, fleurs, animaux ; fragment de chariot ; objet ressemblant à un strigile, etc., etc.

Journal of hellenic Studies, 1890, p. 89, note 1. — (*Excavations at Cyprus*, 1889. Limniti, par H. A. Tubbs). Pour le style de toutes ces figurines, voy. p. 93 et s.

VI. Égypte.

M. E. A. Gardner a recueilli des figurines de terre cuite dans le téménos d'Aphrodite, à Naucratis. Les types les plus fréquemment répétés sont un homme nu, Apollon ou un athlète, et une femme tenant un objet (fleur, animal, etc.) devant sa poitrine (E. A. Gardner, *Naukratis*, pars II, ch. VI).

VII. Grande Grèce. — Italie.

a) *Sélinonte. Sanctuaire d'Hécate.*

M. Cavallari a trouvé, au printemps de 1874, plusieurs centaines de terres-cuites votives, images de dieux, figurines diverses, têtes, fragments (Kekulé, *Die antiken Terracotten*, II (Sicile), p. 11).

b) *Tarente.*

F. Lenormant a attiré l'attention sur un immense dépôt de terres-cuites, plus de 20,000, trouvé à Tarente ; 700 sont passées au Louvre, 100 au Musée de Berlin, nombre d'autres au Musée archéologique de l'Université de Zurich. Selon Lenormant « la destination votive de ces terres-cuites ne saurait être douteuse[1] » ; il a signalé surtout le très grand nombre des groupes

1. Lenormant (*ibid.*, p. 82) affirme l'existence d'un temple de Dionysos à Tarente.

formés par un homme couché sur un lit de banquet, et par une femme, plus petite, couchée à ses pieds ; les représentations des Dioscures, et les plaques carrées décorées de bas-reliefs, entre autres Aphrodite dans un char traîné par Himéros et Pothos (F. Lenormant *Gazette archéologique*, 1881-82, p. 155, et s.; cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1882 (mars), p. 201-224. L. Viola, *Scoperte di Antichità in Taranto* (1882); cf. *Mélanges arch. de l'École franç. de Rome*, II, p. 399 et s.).

M. Arthur J. Evans a fait dans le *Journal of hellenic Studies* (1886, p. 1 et s.) une étude spéciale des terres-cuites tarentines. « Parmi les dépôts découverts, dit-il, trois sont d'un intérêt spécial comme indiquant la proximité de sanctuaires locaux. Le premier..... se compose de figurines plus ou moins parfaites, dont Apollon portant la lyre est le type principal, avec des Muses et autres personnages féminins (ces terres-cuites sont au Musée de Naples) ; leur accumulation marque le voisinage d'un temple d'Apollon. Le caractère des objets trouvés dans les deux autres dépôts plus considérables les rattache respectivement aux sanctuaires de Kora et de Dionysos Chthonien (p. 7). »

M. Evans a rapporté nombre de terres-cuites de Tarente à l'Ashmolean Museum d'Oxford, et parmi elles il forme une classe spéciale de celles qui sont en relation avec les cultes locaux, comprenant des plaques à relief, des figurines et des masques (p. 8). Les types de ces terres-cuites sont les mêmes que F. Lenormant avait déjà signalés et décrits.

Les catalogues dressés par M. Evans contiennent 60 numéros (p. 19-31); il faut y ajouter trois figurines, une tête de jeune homme imberbe, couronné ou casqué; une tête de jeune homme à longs cheveux flottants, à face de Faune ; une tête d'Aphrodite (p. 31).

Parmi un grand nombre d'objets divers (pierres gravées, disques perforés, moules etc.) que M. Evans désigne comme étant de provenances inconnues ou douteuses (catalogues, p. 40, 41, 42, 44), nous devons noter que sans doute quelques-uns au moins proviennent des temples et sont des ex-voto.

Enfin, au Musée de Périgueux nous avons eu l'occasion de voir treize fragments de terres-cuites tarentines rapportées par M. le capitaine Marmier en 1883. Ce sont deux masques estampés, des hommes couchés, des femmes assises les mains sur les genoux, etc. Nous avons tout lieu de croire cette collection inédite.

b) Métaponte. Temple d'Apollon Lycien.

M. Michele La Cava a trouvé près de ce temple un dépôt de terres-cuites (F. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1881-82, p. 163).

d) Pæstum.

En 1821, on a trouvé un très grand nombre de terres-cuites à Pæstum, la plupart représentant Perséphone tenant un petit cochon (*Annali dell' Instit.*, 1835, p. 50 ; Gerhard, *Bullet. dell' Instit.*, 1829, p. 189 ; Gerhard, *Ant. Bildwerke*, Pl. XCVI ; Newton, *Halicarnassus, Cnidus and Branchidae*, p. 33 (note) ; *Mélanges arch. de l'École franç. de Rome*, II, p. 401, 402).

e) Capoue.

M. Paul Girard (*Rev. archéol.*, août 1876, p. 114), a signalé la découverte de quelques terres-cuites, des femmes tenant un enfant sur leurs genoux, qu'il croit provenir d'un temple de Vénus Génitrix.

M. Fernique (*ibid.*, août 1877, p. 110, *Note sur les récentes acquisitions du Musée de Capoue*), a dressé un catalogue des plus importantes de ces terres-cuites ramassées (fonds Paturelli) sur l'emplacement d'un temple dont il a été retrouvé beaucoup de débris. Mais il n'est pas certain que toutes les figurines soient des ex-voto, parce que au sanctuaire était juxtaposée une nécropole. « En étudiant les objets provenant de ces fouilles, on ne sait donc presque jamais s'ils étaient destinés à la décoration du temple, si c'étaient des ex-voto, ou s'ils appartenaient à la nécropole » (p. 112). Cette indécision nous oblige à ne pas entrer dans de plus longs détails.

Nous trouvons mentionnées dans un article bibliographique non signé, et sans références, des terres-cuites provenant du temple de *Jovia Damusa* à Capoue. Ce sont probablement les mêmes dont a parlé M. Fernique (*Mélanges arch. de l'École franç. de Rome*, II, p. 401.

f) Gabies.

Bullet. dell' Instit., 1845, p. 52, 53 :

« Le docteur Braun a montré bon nombre de ces ex-voto en terre cuite qui, ces jours derniers, ont été découverts par hasard dans le voisinage de l'antique Gabies, sur le bien de S. E. le prince Borghèse, au lieu appelé Pantano. Il explique comment

toutes ces pièces qui représentent des visages humains de face ou de profil, des yeux, des seins de femmes, des phallus, des cœurs, des pieds, quelques bœufs et pieds de bœufs, appartiennent tous à un vaste trésor votif, lequel se sera amassé là parce que probablement s'y trouvaient des eaux thermales salutaires. »

g) Préneste.

M. Fernique a fait en 1878 (*Rev. archéol.*, 1878, I, p. 233 et s.) une étude des terres-cuites découvertes en très grand nombre à Préneste, et qui proviennent du temple de la Fortuna Primigenia. Ce sont :

A. Des membres votifs; pieds de toutes grandeurs, mains, bras, jambes, poitrines, etc.

B. Animaux domestiques, bœufs, porcs, laies.

C. Têtes de femmes plus ou moins archaïques; têtes d'hommes (plus rares); deux têtes de faunes.

D. Des statuettes ou petits bas-reliefs représentant des femmes ou des hommes drapés ; un jeune homme à demi drapé tenant de la main gauche une espèce de bâton tortillé qui repose à terre ; un autre jeune homme nu, penchant légèrement la tête sur l'épaule droite et caressant un chien placé à côté de lui ; une femme de profil, drapée, portant une urne ; une femme allaitant son enfant.

M. Fernique est revenu sur ce sujet dans son livre sur Préneste, p. 128, et a complété le catalogue précédent (catalogue des antiquités Prénestines, p. 210, § 8. Collection Barberini). Il énumère 35 numéros ; presque toutes les figurines sont des figurines *de genre*, comme une tête d'acteur comique (n° 216), un Silène portant une amphore (219), des bas-reliefs représentant quatre chevaux placés deux à deux et se faisant face (234) ou une Amazone à cheval foulant un guerrier (235, 236) ; Bacchus soutenu par un Silène (239) ; un acteur comique (243) ; des bas-reliefs bachiques (220, 226, 233), etc.

Ajoutons à cet inventaire, comme un complément indispensable, et pour bien montrer qu'à tout prendre les découvertes que nous relatons n'ont rien qui ne pût être prévu, la liste des passages d'auteurs anciens où il est question de terres-cuites consacrées à des divinités, et la liste des monuments figurés où sont représentées de telles offrandes [1].

1. Nous empruntons cette liste aux notes des chapitres 1, 2, et 3 de la se-

A.

a) Plat., *Phædr.*, p. 230 B : Νυμφῶν τέ τινων καὶ Ἀχελῴου ἱερὸν ἀπὸ τῶν κορῶν τε καὶ ἀγαλμάτων ἔοικεν εἶναι..

b) Plin., XXXIV, 34 : Mirumque mihi videtur, cum statuarum origo tam vetus Italiæ sit, lignea potius aut fictilia deorum simulacra in delabris dicata, usque ad devictam Asiam, unde luxuria.

c) Anthol. Palat., VI, 280 :

Τιμαρέτα πρὸ γάμοιο τὰ τύμπανα, τὴν τ' ἐρατεινὴν
σφαῖραν, τόν τε κόμας ῥύτορα κεκρύφαλον,
τάς τε κόρας, Λιμνᾶτι, κόρᾳ κόρα, ὡς ἐπιεικὲς,
ἄνθετο, καὶ τὰ κορᾶν ἐνδύματ' Ἀρτέμιδι.

d) Pers., *Sat.*, II, 69-70 :

Dicite, pontifices, in sacro quid facit aurum?
Nempe hoc quod Veneri donatæ a virgine puppæ.

e) Lactant., II, 4, 13 :... pupas, non a virginibus quarum lusibus venia dari potest, sed a barbatis hominibus consecratas[1].

B.

a) Bas-relief du Vatican ; on y voit un autel, couvert de fruits et d'offrandes variées, près duquel se tiennent un homme et une femme ; l'un et l'autre, la main tendue, portent une figurine qu'ils vont consacrer[2].

b) Bas-relief en terre cuite de Pompéi[3] ; c'est un de ces dressoirs que l'on plaçait dans les temples pour recevoir les offrandes ; on y voit, posés parmi des vases et des corbeilles, deux

conde partie du mémoire de M. Pottier : *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint* (1883) ; il est impossible, on le sait, de trouver lorsqu'il s'agit de terres-cuites un archéologue mieux et plus sûrement informé.

1. C'est à dessein que nous ne signalons pas les textes où il est question de figurines consacrées dont la matière n'est pas nettement indiquée. Quelques-unes cependant devaient être en terre cuite. Voy. Pottier, *op. laud.*, p. 59, notes 4, 5, 6, etc.

2. M. Pottier indique seulement que ce bas-relief se trouve au Vatican (p. 63, note 3).

3. Ce bas-relief signalé par Mazois, *Ruines de Pompei*, III, p. 22, et dessiné dans le *Diction. des Antiquités* de MM. Daremberg et Saglio, fig. 5, (art. *Abacus*), n'est pas indiqué par M. Pottier.

gros oiseaux qui rappellent à s'y méprendre les oiseaux de terre cuite recueillis dans les nécropoles, et qui sont si nombreux, par exemple, dans la collection de la Société archéologique, à Athènes (Voy. Martha, *Catalogue* etc., passim.).

c) Bas-relief de Tiréa (Péloponèse). Femme assise devant un arbre qui porte parmi ses branches une statuette (*Annali dell' Instit.*, 1829, p. 132 et tab. C; Le Bas, *Voyage archéol.*, *Mon. fig.*, pl. 98 bis; Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*, fig. 48; Daremberg et Saglio, *Diction. des Antiquités*, fig. 448, art. *Arbores Sacræ*).

d) Bas-relief sur un marbre en forme de base de candélabre. Des masques grotesques sont pendus à des branches d'arbre (Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*, fig. 14 et 15).

e) Peinture de vase ; Apollon devant un laurier auquel sont attachées des bandelettes et des tablettes votives semblables à celles qui ont été trouvées à Corinthe. (Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*, fig. 2; Daremberg et Saglio, *Diction. des Antiquités*, fig. 443, art. *Arbores Sacræ*).

f) Peinture de vase. Derrière un autel se trouve planté un arbre à deux branches ; de l'une des branches pend une tablette ronde décorée d'une figure humaine (Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*, fig. 8).

g) Deux peintures de vases où sont représentés des masques grotesques et des bandelettes attachés à des branches (Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*, fig. 14 a, 14 b).

h) Peinture de vase. On voit une fontaine monumentale, décorée de colonnes ioniques; à mi-hauteur sont suspendues des tablettes votives; sur un degré, près du sol, sont posés une statuette de femme et un buste en forme de buste estampé ; la ressemblance de ces deux ex-voto avec des figurines de terre cuite très connues est frappante [1]. (*Monumenti dell' Instit.*, IV,

1. Lorqu'il s'agit de monuments figurés, il est très difficile, on le conçoit, de reconnaître exactement si les objets représentés sont en terre cuite plutôt qu'en cire, en bronze ou toute autre matière. Aussi n'avons-nous énuméré ici que les offrandes qui, pour une raison ou une autre, nous semblent représenter des terres-cuites Si nous nous sommes trompé, peu importe en somme; la matière n'a pas pour la question qui nous occupe une signification essentielle. Voy. à ce sujet Pottier, *Quam ob causam* etc., p. 54, et 2e part., chap. II.

14 et 18 ; O. Jahn, ds. *Arch. Zeitung*, 1848, p. 240 ; Daremberg et Saglio, *Diction. des Antiquités*, fig. 395, art. *Aquæ*).

i) Vase de Ptolémée, en onyx. Sous des arbres dont les branches portent des offrandes de tout genre, masques, tablettes, pipeaux rustiques, clochettes, etc., on voit une table chargée de vases, canthares, rhytons, etc., et une statuette de femme portant deux torches qui ressemble fort à une figurine de terre cuite (Clarac, *Musée de Sculpture*, II, pl. 125. Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*, fig. 19 ; Daremberg et Saglio, *Diction. des Antiquités*, fig. 6, art. *Abacus*).

Ce catalogue n'est certainement pas complet; il le sera de moins en moins à mesure que les fouilles se multiplieront en Grèce, en Asie mineure, en Italie, car il est certain que rarement un temple sera exploré sans qu'on recueille sur l'emplacement même ou dans les environs immédiats quelques figurines de terre cuite.

Mais si les Musées doivent s'enrichir encore de pièces rares ou belles, il nous semble que l'on peut déjà établir deux catégories dans lesquelles toutes viendront nécessairement se ranger, car les figurines que nous avons énumérées ou bien se rapportent directement au culte de la divinité à qui elles ont été consacrées, ou bien n'ont avec ce culte aucune relation précise.

Souvent, en effet, les archéologues qui signalent des figurines provenant d'un temple ont bien soin de montrer qu'elles représentent la divinité vénérée en ce lieu (à l'Asclépéion d'Athènes, I, *d*; à Éleusis, I, *f*; à Corinthe, II, *a*; à Tegée, II, *c*; à Olympie II, *f*; au Cabirion de Thèbes, III, *e*; à Cnide IV, *d*, 1; etc.); et c'est là une première classe bien distincte d'ex-voto; souvent aussi les figurines rappellent avec évidence la nature, les attributs, les préférences du dieu à qui elles sont offertes, comme les coqs d'Esculape, ou les chiens, les serpents, les pavots (I, *e*), les chiens et les hochets d'enfants offerts à Artémis, déesse de la chasse, et protectrice des jeunes filles (I, *e*), les membres détachés offerts à la divinité des eaux thermales gabiennes (VII, *f*), etc.[1].

Mais plus souvent encore, et ici les exemples sont tellement

1. Voy. *Monumenti dell' Instit.*, 1845, pl. 14, 18. Daremberg et Saglio, *Diction. des Antiquités*, p. 335, fig. 395; cf. Pottier, *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint*, p. 64.

nombreux qu'il est inutile de les citer, les figurines consacrées en ex-voto n'ont de près ni de loin aucun rapport non seulement avec le culte du temple où on les a retrouvées, mais même, d'une façon bien plus générale, avec la religion même. Ce sont les figurines de genre, dont le sujet, comme le style, varie à l'infini, depuis les charmantes petites femmes coquettes, jusqu'aux caricatures obscènes et grotesques, en passant par les images de dieux et de personnages mythologiques, cycle de Dionysos, d'Apollon ou de Déméter, que leur présence dans les temples des divinités qui leur sont étrangères relèguent pour le moment au rang de simples bibelots.

Cette division s'établit d'elle-même, avec la plus grande simplicité, parmi les ex-voto du temple d'Athéna Cranaia. Le premier groupe est représenté seulement par deux statuettes et cinq têtes d'Athéna, dont une même est d'identification un peu douteuse, et par un bouclier; voilà tout ce qui rappelle, parmi tant de figurines, et dans son propre temple, le culte d'Athéna. Le second groupe comprend toutes les autres pièces de la collection, les divinités, Déméter, Aphrodite, Éros, Dionysos, les simples héros mythologiques, Léda, Actéon, les masques et bustes estampés, les simples mortels, avec la même variété de types et de sujets que les plus riches collections de terres-cuites de la Grèce propre, d'Asie ou d'Italie, les figurines grotesques, les masques comiques, les animaux familiers.

Ces remarques, toutes banales qu'elles semblent, nous entraînent à de graves réflexions.

On sait avec quelle ardeur les archéologues se sont appliqués à l'étude des terres-cuites trouvées dans les tombeaux, et combien de théories ont été émises sur les origines et le sens de cette coutume qui faisait déposer dans la demeure des défunts tout un *mobilier funéraire*. Mais seul M. Pottier, dans son mémoire « *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint* (Paris, 1883), a songé que pour résoudre ces questions l'étude du *mobilier religieux* a une grande importance; il a montré que la négligence de ses prédécesseurs était une faute, et que l'usage votif des terres-cuites est en étroite corrélation avec leur usage funéraire. D'accord avec M. Pottier sur ce point capital, nous voudrions ajouter à sa thèse quelques compléments.

Ce qui frappe, lorsqu'on étudie les catalogues de terres-cuites funéraires, c'est qu'à très peu d'exceptions près, — comme les

Éros de Tanagra et de Myrina, les Sirènes de Myrina, qui se trouvent en nombre restreint, et dont le sens proprement, exclusivement funéraire n'est pas douteux, — la grande multitude des figurines n'a aucun rapport direct avec le culte des morts. Ce qui frappe de même lorsqu'on examine les collections d'ex-voto, et plus particulièrement celle du temple d'Athéna Cranaia, c'est que la représentation d'Athéna, c'est que les sujets religieux y tiennent la place la plus modeste.

Il y a plus, si nous ne croyons pas qu'on ait jamais trouvé dans un temple des figurines spécialement funéraires, comme les Éros ou les Sirènes, il est certain qu'on trouve constamment dans les tombeaux des figurines qui sembleraient devoir être purement votives, comme les images des dieux, des bras, des jambes, des mains, etc., pour ne point parler des idoles de déesses courotrophes, des masques estampés et des statuettes de Déméter ou de Dionysos, qui tantôt étaient adorés comme des divinités ordinaires, tantôt comme des divinités funéraires. Il est plus certain encore que l'on ne peut le plus souvent trouver aux figurines de provenance votive ou sépulcrale, si on les étudie en elles-mêmes, sans s'occuper d'autre chose que du sujet choisi et de la forme plastique, aucun sens ni religieux ni funéraire. Bien plus, comme l'a très bien montré M. Pottier, toutes ces figurines, les femmes gravement enveloppées dans les plis de leurs manteaux, les jeunes filles élégamment attifées et coiffées, les enfants rieurs, les poupées articulées, les hochets, les caricatures, les animaux, les plaques estampées ou découpées, se retrouvent encore avec bien des usages divers, comme par exemple d'orner les maisons privées. Il en résulte nettement que tout ce monde d'argile, qui représente depuis les divinités qu'on adore jusqu'aux humbles animaux qui peuplent la demeure humaine, n'a par lui-même aucun sens particulier, ni funéraire, ni religieux.

Mais, de même qu'on peut se demander, à propos des terres-cuites trouvées dans les tombeaux, quelles idées poussaient les survivants à les y déposer, de même on peut rechercher quels motifs décidaient les fidèles au choix de telles offrandes.

Il n'y a pas ici à rechercher d'explication dans les mythes de la plus haute antiquité hellénique, dans les coutumes d'une civilisation primitive, dans des croyances religieuses perpétuées jusqu'aux plus belles années de l'âge classique. L'offrande aux divinités est naturelle à toutes les religions. C'est par des dons,

par des contributions volontaires que toute puissance infernale ou céleste, comme toute puissance humaine, est adoucie et rendue favorable. Les prêtres, au nom du peuple assemblé, immolent des victimes, brûlent de l'encens et associent tous les fidèles aux cérémonies qu'ils célèbrent; mais ces sacrifices propitiatoires ne suffisent pas à la piété ni aux ambitions des croyants; chacun en son nom, et par lui-même, veut gagner la faveur divine; chacun prend dans sa demeure un objet à lui, qui lui est particulièrement cher; il le porte aux pieds de son idole qu'un pareil sacrifice ne saurait laisser insensible. La nature de l'objet importe peu; tout le prix de l'offrande est dans l'intention. C'est ainsi que de nos jours encore, partout où la renommée d'un miracle éclatant attire la foule des dévots, les sanctuaires les plus vénérés reçoivent en offrandes les objets les plus divers, auxquels il est le plus souvent impossible d'attacher la moindre idée religieuse; chaque fidèle est en cela son seul juge.

La nature de l'ex-voto change avec celui qui offre. Dès lors s'explique tout naturellement que bien des fidèles ne croient pas assez faire pour la divinité en se privant de quelque objet dont le long usage a pu diminuer à leurs yeux la valeur. Il faut un plus grand sacrifice; on se procure donc à prix d'argent une offrande choisie avec soin; à la déesse Athéna, on donnera une figurine qui la représente elle-même, tout en armes, ou une jolie statuette de jeune fille à la promenade, dont la vue gracieuse pourra réjouir ses yeux augustes; on n'aura qu'à choisir, selon ses ressources, ses idées et son goût, dans les riches boutiques des coroplastes.

Les ex-voto devaient en effet donner lieu à un commerce, comme de nos jours; il y en avait pour toutes les bourses et pour tous les goûts. Par ce commerce s'explique le grand nombre de figurines semblables, souvent sorties du même moule, que l'on trouve dans les temples. Les marchands avaient des séries d'objets similaires, dont quelques-uns étaient particulièrement à la mode à certaines époques. C'est ainsi que nous avons retrouvé un très grand nombre de statuettes représentant des jeunes femmes drapées dans le goût et le style tanagréen, dont le modèle délicat semble avoir plus que tout autre charmé les fidèles d'Athéna Cranaia. De même, à notre époque, des chapelles auxquelles s'attachent des faveurs et des grâces particulières, sont tapissées de cœurs d'or ou d'argent, tous semblables, et de la même fabrique[1].

1. Cet alinéa et les deux précédents sont empruntés à l'article cité du *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 413, 414.

On comprend maintenant que les mêmes sujets, les mêmes personnages, les figurines sorties de moules tout à fait identiques, se trouvent dans les temples et se trouvent dans les tombeaux. Sortant des mains du coroplaste, étalées à l'auvent des boutiques, toutes ces statuettes diverses n'ont à priori ni sens religieux, ni sens funéraire ; elles ne prennent l'un ou l'autre qu'à l'instant où les dévots les achètent pour les offrir aux dieux, ou les parents, les amis d'un mort pour les enfermer dans la tombe de celui qu'ils ont perdu ; et pour nous qui les retrouvons, les unes ont un sens funéraire parce qu'elles sortent d'un tombeau, les autres un sens religieux parce qu'elles proviennent d'un temple ; sauf pour les exceptions bien rares que nous avons eu soin de noter, les terres-cuites sont indifférentes par elles-mêmes ; l'intention seule de celui qui les consacre ou les enterre établit entre elles une distinction.

Ce principe établi, bien des points encore obscurs s'éclaircissent. D'abord, tout ce que nous venons de dire des figurines de terre cuite, s'applique aussi bien à toute une classe différente d'objets qui se sont trouvés à profusion dans quelques nécropoles, surtout à Tanagra et à Myrina, et qui, jusqu'à présent n'ont été signalés nettement que dans le temple de Zeus à Dodone [1]. Ce sont, sans parler des vases, des objets de bronze, de fer, d'os et de terre cuite destinés aux usages les plus divers de la vie publique ou familière, depuis les pointes de lances jusqu'aux petites spatules dont se servaient les femmes pour étendre leur fard. A Dodone, ces objets s'étaient rencontrés en grand nombre ; à Élatée, nos catalogues montrent que nous en avons aussi recueilli beaucoup, dont la ressemblance avec ceux de Dodone va quelquefois jusqu'à l'identité complète. Mais à Dodone, ils semblent constituer avec les plaques de bronze estampées et les lames de plomb inscrites — sans parler des figurines de bronze qui peuvent être assimilées aux terres-cuites — tout le trésor des ex-voto ; les terres-cuites sont en nombre infime et de provenance mal définie. A Élatée ils sont mêlés en foule aux statuettes, absolument comme dans les tombeaux, et l'on peut dire dans la même proportion. La nécropole de Tanagra contenait une multitude de ces objets, mais on sait combien les fouilles ont été irrégulières et désordonnées ; ils ont été dispersés, souvent perdus ou délaissés, parce que les paysans n'y at-

1. Cet alinéa est emprunté au *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 414.

tachaient aucune valeur. Les fouilles méthodiques de Myrina ont été particulièrement riches en objets de cette classe; le catalogue dressé par MM. Pottier et S. Reinach (*La Nécropole de Myrina*, ch. IV, le mobilier funéraire) a de grandes analogies avec le nôtre.

M. Pottier, dans son mémoire latin sur les terres-cuites funéraires, n'a pas manqué d'ailleurs d'établir une assimilation entre ces ex-voto et les objets de même nature trouvés dans les tombeaux, comme entre les figurines [1]. Son argumentation tire une force nouvelle de la découverte d'un mobilier religieux en tout semblable au mobilier funéraire. Peut-être même M. Pottier aurait-il pu insister un peu plus sur ce point, car si, même après ses savantes et lumineuses discussions, il peut paraître à quelque contradicteur que l'*indifférence* des figurines de terre cuite n'est pas absolument prouvée, l'assimilation désormais nécessaire entre ces ex-voto et les ex-voto de notre seconde catégorie nous semble trancher définitivement la question.

Nous irons même plus loin que M. Pottier, et nous déduirons avec rigueur les conséquences du principe que nous admettons. M. Pottier, et son collaborateur M. S. Reinach, admettent que dans quelques pièces du mobilier funéraire « l'idée de la substitution paraît avec évidence [2]. » La substitution consistait d'ailleurs à placer dans les tombeaux non point l'objet lui-même qu'on avait l'intention d'y déposer, mais un objet de moindres dimensions, ou de valeur moins considérable qui le remplaçait. C'était une manière de tromper honnêtement le mort.

Parmi ces objets, on place les bijoux faux [3] ; mais nous ne voyons pas bien l'intérêt que les vivants avaient à faire un tel calcul, puisque rien ne les contraignait à donner des bijoux vrais. D'ailleurs, ces bijoux se rencontrent dans les temples comme dans les tombeaux (voy. notre catalogue, nos 78, 38 et s.) ; il nous semble naturel et simple de les ranger dans la catégorie ordinaire des ex-voto ; ce sont des objets comme les autres, n'ayant ni plus ni moins de valeur funéraire ou religieuse. Si on les consacrait aux dieux ou si on les donnait aux morts, c'est très probablement qu'ils coûtaient moins cher que les bijoux vrais et précieux.

Quant aux « terres-cuites qui rappellent ou remplacent les

1. Pottier, *Quam ob causam etc.*, p. 96, 97.
2. *La Nécropole de Myrina*, ch. IV, p. 198.
3. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1885, p. 178 ; *La Nécropole de Myrina*, p. 242.

constructions élevées au dessus du tombeau » parmi lesquelles MM. Pottier et Reinach mentionnent « un certain nombre de colonnettes doriques et corinthiennes isolées[1] », nous leur opposerons simplement une petite colonne ionique en os, probablement dorée, qui s'est trouvée isolée, comme les précédentes (*Catal.*, Os, n° 7). Aucun trou n'est pratiqué dans cette colonnette, ce qui prouve bien qu'elle n'a pas été appliquée comme ornement à un autre objet. A moins qu'elle ne représente à elle seule tout un temple, il est difficile d'admettre la signification attribuée aux colonnettes de Myrina. Nous sommes d'avis, comme le disent MM. Pottier et Reinach à propos d'autres objets (*ibid.* p. 245) qu'elles doivent être assimilées aux statuettes, et ne comportent pas une explication particulière[2].

MM. Pottier et Reinach ont fait, dans les tombes de Myrina, une très ample moisson de cônes, de pyramides, de disques en terre cuite ; nous en avons recueilli nous-même plusieurs centaines, et l'on peut dire en général que ces objets, qui ont soulevé de vives controverses, se sont rencontrés dans la plupart des nécropoles et des temples. M. Carapanos en a recueilli à Dodone[3] ; il s'en est trouvé aux abords de l'Érechtheion[4] et M. Holleaux en a ramassé un grand nombre autour du temple

1. *La Nécropole de Myrina*, p. 243.

2. M. S. Reinach (*Chronique d'Orient*, ds. *Rev. arch.* 1888, p. 75) dans une page du reste très bienveillante, et dont nous le remercions, à propos de l'article du *Bulletin de Correspondance hellénique* où nous soutenions cette idée, a bien voulu la combattre. « M. Paris, dit-il, va trop loin lorsqu'il refuse de reconnaître à un certain nombre de pièces le caractère d'objets *substitués*. Notre jeune école d'archéologie tend à diminuer le plus possible ou même à nier le symbolisme cher aux contemporains de Panofka. Il y a là une réaction salutaire mais qui est déjà tombée dans l'excès. M. Paris m'expliquera-t-il pourquoi le type de Jupiter n'est, pour ainsi dire, jamais figuré par les coroplastes? me dira-t-il pourquoi la céramique (je ne parle pas de celle de Smyrne, exceptionnelle à tous égards), ne représente que très rarement des hommes faits ? Il faut que le symbolisme ait sa part dans l'exégèse. C'est aux gens de goût à savoir la limiter. » Nous repoussons ce procès de tendance ; il ne s'agit, dans le cas actuel, que des objets de substitution, et non des représentations de Jupiter ou des hommes faits. Nous ne savons pas comment nous répondrions à M. Reinach sur ces deux points, que nous n'avons pas étudiés ; mais, trouvant à expliquer d'une façon toute simple, naturelle et positive la présence dans les tombeaux et dans les temples des prétendus objets substitués, nous adoptons cette explication, sans nous croire pour cela systématiquement opposé au symbolisme.

3. Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. LXI.

4. Homolle, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1877, p. 53.

d'Apollon Ptoos. Nous pouvons nous en tenir à ces exemples.

A propos de leurs trouvailles, MM. Pottier et Reinach ont signalé avec beaucoup de précision toutes les trouvailles analogues de pyramides, cônes, disques bombés, fusaioles de terre cuite, et exposé les différentes théories qu'elles ont suggérées. Ils avaient d'abord [1] adopté l'opinion de M. Dumont « qui considérait ces objets comme des sortes de gâteaux funéraires exécutés en terre cuite par substitution » ; ils reconnaissaient nettement, sinon exclusivement, le caractère d'offrande funéraire qui leur était donné dès la plus haute antiquité. Ensuite ils ont modifié sensiblement leur opinion ; étudiant de nouveau, dans *La Nécropole de Myrina* (p. 244 et s.), comme cela n'avait jamais été fait en France, tous les monuments de ce genre dont ils ont pu constater l'existence, ils sont arrivés à cette conclusion que les usages en ont été fort variés ; c'étaient tantôt des poids servant à peser les denrées, tantôt des poids servant aux métiers de tisserands ou aux filets de pêcheurs, tantôt des offrandes religieuses, tantôt des offrandes funéraires[2].

Mais si MM. Pottier et Reinach se demandent comment des objets d'une forme spéciale, simples ustensiles familiers à l'origine, ont pu prendre une signification religieuse ou funéraire,

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1885, p. 206.

2. Nous ajouterons à la longue liste dressée par MM. Pottier et Reinach :

1° Trois disques bombés qui sont importants à cause des inscriptions qu'ils portent, et qui ont fait partie de la collection de M. Rayet (*Catalogue de la collection d'antiquités de M. Olivier Rayet* — 3 mars 1886. — Cette brochure est sans doute postérieure à l'impression de *La Nécropole de Myrina*) :

N° 37. Disque de terre cuite ; graffito BIBIAC ; (diamètre 0,07).

N° 38. Disque de terre cuite ; les lettres en relief BA (diamètre 0,07).

N° 39. Disque de terre cuite ; une roue à neuf rayons, en creux (diamètre 0,07).

2° Dans la collection Prosalinda, à Corfou (Dodwell, *A class. and topog. tour through Greece*, t. I, p. 34). « The following inscriptions on cones of terra-cotta are also from the Prosalinda collection

ΟΡΟΣ	ΑΦΡΟΔΕΙ	ΔΙΟΣ
ΦΥΛΑΚΟΣ	ΤΗ	ΜΗΛΟΣΙΟΥ

These cones are about three inches and a half high ; the perforation at the top shews that they were atached to something. »

Deux de ces cônes ont servi à marquer les limites d'un territoire sacré ; le troisième était peut-être un simple ex-voto à Aphrodite, et mérite ainsi d'être rapproché de ceux d'Élatée.

3° Un certain nombre de disques trouvés à Tarente et édités par M. Arthur J. Evans (*Journal of hellenic studies*, 1886, p. 41 et 42).

ils laissent la solution en suspens, ou tout au plus pensent que la solution, devant être cherchée dans les croyances de l'ancien Orient, reste en dehors de leur compétence.

Au temple d'Athéna Cranaia plus que partout ailleurs le caractère votif de ces menus objets est nettement marqué, puisqu'une pyramide porte le graffito Θεδωρὶς Ἀθάνᾳ (Catalogue, *Pyramides et cônes*, n° 2) et un disque bombé les lettres AK, en monogramme, qui sont certainement les lettres initiales de la dédicace Ἀθάνᾳ Κρανάᾳ. Il nous semble dès lors que la réponse à toutes les questions posées par nos prédécesseurs est bien simple. Nous avons essayé de montrer comment une infinie variété de choses, par exemple les instruments de toilette féminine, épingles, broches, spatules et boîtes à fard ont pris un sens religieux par la seule intention des dévots qui les consacraient à la divinité ; pourquoi n'en serait-il pas exactement de même des cônes, pyramides ou disques en terre cuite ? Il suffit qu'un tisserand ou un pêcheur ait déposé dans un temple, en ex-voto, un des instruments de son travail, pour que l'habitude d'agir de même se soit répandue, pour que les coroplastes, par la suite, aient tenu dans leurs boutiques des objets de la même nature à la disposition des dévots. De plus, le grand nombre de ces objets que l'on trouve dans les tombeaux ou dans les temples s'explique par leur manque absolu de valeur ; ils devaient être à si vil prix que les plus pauvres pouvaient se les procurer.

Il est donc inutile, à notre avis, de chercher bien loin une explication qui est à notre portée, et, pour notre part, nous renoncerions même très volontiers, en ce qui concerne les cônes, les pyramides et les disques trouvés dans les tombes, à y voir des objets symboliques, ou des objets de substitution [1].

Si ces idées, à qui leur simplicité même peut donner quelque valeur, méritaient d'être prises en considération, les fouilles du temple d'Athéna Cranaia n'auraient pas été sans résultat.

D'ailleurs, pris en lui-même, et si l'on étudie la provenance et le style des ex-voto, surtout des terres-cuites, ce modeste trésor a son intérêt.

En rédigeant le catalogue, nous avons eu soin d'indiquer toutes les fois qu'il nous a été possible, la couleur de la terre et les détails particuliers de la fabrication. On peut voir, d'après ces

1. Voy. pour ce que nous disons des objets de substitution, des disques, cônes et pyramides, du mobilier religieux en général, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 414 et s.

renseignements sommaires, que les ex-voto du temple d'Athéna Cranaia avaient les origines les plus diverses. Un grand nombre d'ateliers différents sont représentés par des spécimens plus ou moins nombreux.

Le genre qu'on est convenu d'appeler tanagréen est le plus souvent sinon le mieux représenté; l'œil le moins habile reconnaît à l'instant, parmi toutes les autres, ces figurines d'une facture, d'un style, et d'une terre à part, et d'ailleurs nous avons recueilli un certain nombre de ces plaquettes sur lesquelles les coroplastes de Tanagra fixaient, en guise de socles, leurs statuettes.

Si l'on en juge par la grande quantité de têtes et de fragments de corps qui ont été retrouvés, il devait y avoir dans le temple un véritable musée de figurines tanagréennes, surtout des jeunes filles et des femmes drapées dans les attitudes les plus gracieuses et les plus variées, modèles qu'avaient particulièrement aimés les ouvriers béotiens. On sait du reste quelle était la diffusion des types imaginés par les modeleurs de Tanagra ; on a retrouvé dans toute la Grèce et jusqu'en Asie Mineure, à Myrina surtout, l'importation des moules tanagréens [1]. Élatée est à si peu de distance de Tanagra qu'on peut admettre que les figurines tanagréennes trouvées au temple d'Athéna Cranaia proviennent des fabriques mêmes de cette ville.

On a tout dit sur le charme piquant et l'élégance spirituelle de ces coquettes « petites Tanagres » ; les fragments d'Élatée n'ajoutent rien à leur juste renommée. Alors que nos Musées sont riches de tant de figurines intactes, parées encore de leurs tendres couleurs, et choisies parmi les plus jolies et les plus précieuses, nous n'espérons pas que l'attention s'arrête longtemps sur notre collection de débris [2]. Cependant, pour ne parler que des têtes dont les planches IX et X reproduisent les plus curieux modèles, quelques-unes méritent qu'on les signale. Ce sont d'abord les têtes d'enfants rieurs, aux cheveux bouclés, pleins de grâce ingénue (Pl. IX, 14), puis, et surtout, les têtes de femmes voilées. Si telle ou telle (Pl. IX, 12, 13 ; X, 13), rappelle simplement par la délicatesse aimable de son visage, la jeunesse et la douceur de son sourire, aussi par la précision

1. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, p. 169.

2. Cependant, dans la belle édition illustrée de l'*Histoire des Grecs* de V. Duruy (t. III, p. 216) quelques-unes des têtes dont nous parlons ici ont été reproduites.

et le fini du modelé, les plus beaux exemplaires qu'il nous ait été donné de voir au Louvre ou à Athènes, telle autre (Pl. IX, 11), aux mêmes qualités d'exécution joint des mérites plus personnels. Ce n'est plus une jolie fille coquette qui s'embéguine de son voile pour une promenade, c'est une dame respectable déjà ; son visage sérieux et serein, encadré dans les plis simples et sans recherche d'un voile épais seyant à sa beauté grave, révèle l'épouse et la mère ; c'est là, malgré sa petitesse, une œuvre de grand style. Toutes les autres n'ont pas cette beauté, — le mot ne nous semble pas trop fort — toutes ou presque toutes ont quelque mérite original ou délicat. Le coroplaste tantôt s'applique sinon à modifier ou à renouveler un type devenu banal (Pl. XI, 15, 16 ; IX, 6, 7), du moins à lui donner par d'habiles retouches un peu de vie et de grâce personnelle ; tantôt sa fantaisie s'égaie à créer de nouveaux personnages. C'est surtout à coiffer ses petits modèles qu'il s'amuse librement, et l'humble artisan devient artiste ; les rubans, les bandelettes s'enroulent, se croisent, se nouent dans les chevelures ; les ondulations, les torsades et les tresses, les bandeaux et les chignons se parent de diadèmes et de couronnes de fleurs ; les bonnets coquets se campent galamment sur les nuques, et les résilles aux formes rares emprisonnent les chignons. Parfois aussi le caprice s'aiguise de malice ; le coroplaste sourit de son modèle, la poupée devient caricature ; deux cornes en tire-bouchon qui se dressent sur l'occiput témoignent que partout et toujours la mode a ses erreurs et ses extravagances (Pl. X, 12).

Pourtant, et malgré ces rares mérites, ce n'est pas des ateliers de Tanagra que sont sortis les ex-voto les plus remarquables, croyons-nous, du temple d'Athéna. Ceux-là sont de fabrique sinon phocidienne, du moins locrienne ; on les reconnaît à la couleur rouge de la terre qui est fine et d'un grain serré, un peu savonneuse, à certains détails techniques, comme l'absence de retouches au sortir du moule, surtout au choix des sujets et au style.

M. Paul Girard a publié des observations très précises et très intéressantes sur les nécropoles de la Locride Opuntienne, Livanatais et Hagios-Théologos[1] ; il conclut à l'existence, dans cette région, d'un centre de fabrication et d'ateliers dont il définit fort justement le caractère. Nous ne connaissons Livanatais et

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1879, p. 211 et s.

Hagios-Théologos que par les figurines qui sont passées de ces nécropoles au Musée d'Athènes; mais nous avons eu plusieurs fois l'occasion de visiter la nécropole de *Bogdano*, près du village d'Exarchos, entre les ruines d'Abæ et celles d'Hyampolis, nécropole que M. P. Girard a signalée dans ce même article (p. 220), et dont les tombeaux, dit-il, sont pleins des produits de la même fabrique. Nous avons même pu nous procurer quelques terres-cuites de cette provenance, et nous en avons vu un grand nombre. Il est certain qu'au temple d'Athéna Cranaia se trouvaient beaucoup de figurines ayant cette origine, en particulier des masques et des bustes estampés de femmes.

La nécropole de Bogdano n'a pas à notre avis, occupé comme elle le doit les archéologues; nous avons eu le regret, pendant notre séjour en Phocide, d'assister au pillage systématique des richesses qu'elle renferme, et, par malheur, les négociations que nous avions entreprises avec un propriétaire pour obtenir le droit de faire des fouilles sérieuses n'ont pas abouti. Notre échec est d'autant plus fâcheux que les figurines trouvées dans ces tombeaux ne sont jamais banales, et quelquefois sont fort belles. Si trop souvent elles sortent de moules usés, comme le bonhomme accroupi que nous avons déjà publié [1], et ont surtout, comme l'a dit M. P. Girard, un intérêt d'archaïsme, il arrive aussi qu'elles sont de très grand style; c'est le cas en particulier pour les masques estampés. Il a paru dans le *Bulletin de Correspondance héllenique* (1887, pl. X) une héliogravure représentant un de ces masques, en tout semblable pour la forme à celui qu'a publié M. Heuzey dans son précieux mémoire sur les représentations de femmes voilées; ce masque a été trouvé à Bogdano; nous avons pu admirer le caractère de majesté souveraine empreint sur le visage vraiment divin de cette Déméter, en qui se reflètent les émotions douloureuses de sa maternité. La noblesse des traits où se démêlent encore des souvenirs archaïques, la pureté du profil nettement découpé, assignent à cette tête superbe une place à part dans l'innombrable quantité des figurines de terre cuite. Or ces mérites rares, que nous ne croyons pas exagérer, nous les retrouvons au même degré dans plusieurs des fragments découverts à l'hiéron d'Athéna, en particulier dans celui que reproduit la planche IX, 5, 5 [1], de face et de profil. Aucun masque ni buste estampé ne nous est par malheur

1. Voy. *supra*, p. 50.

parvenu sans accident, — cette classe de terres-cuites, plates et minces, est particulièrement fragile — mais ce qu'il en reste suffit à nous montrer que, dans les collections des ateliers locriens, les dévots d'Athéna savaient choisir les exemplaires les plus parfaits. Le profil que nous publions soutient la comparaison avec celui de la tête que nous avons admirée tout à l'heure, et aussi avec le profil des plus belles têtes classiques. Nous ne croyons pas qu'il soit sorti des boutiques tanagréennes un morceau d'une inspiration aussi haute, d'une facture aussi franche, d'une beauté aussi pure.

Les masques de ce type, qu'on est convenu d'appeler masques de Déméter, ne sont pas les seuls dont nous ayons recueilli des exemplaires ; nous en avons trouvé un, locrien aussi d'origine, qui est de pur style archaïque, et qui mérite bien une mention spéciale. Il est certain d'abord que le fragment (il est représenté Pl. IX, 4), provient d'un buste estampé ; on voit au-dessus du front un double bourrelet de cheveux, analogue à ceux du buste d'Abæ, qui ne laisse aucun doute à cet égard, non plus que les dimensions (0, 09), et la forme même du revers, où se retrouvent tous les signes de l'estampage. L'archaïsme est dans la forme allongée du visage, qui s'amincit aux joues à la hauteur du nez, dans la position des yeux, un peu obliques et très rapprochés du nez, dans la forme aussi de ces yeux, étroits, fendus en amandes, entourés de paupières épaisses et saillantes, dans le dessin de la bouche, aux lèvres charnues, dont les coins se relèvent en souvenir peut-être du sourire qu'ébauchaient les sculpteurs primitifs, dans la rondeur sèche et proéminente du menton. Nous avons, en le décrivant dans notre catalogue, rapproché ce visage de celui de l'Héra en pierre calcaire trouvé à Olympie, et aussi de quelques têtes archaïques de l'Acropole d'Athènes ; sans vouloir insister sur des comparaisons ambitieuses, cette simple indication montre tout l'intérêt de cette modeste terre-cuite.

Cet intérêt est d'autant plus vif que l'on peut, en étudiant quelques séries de la céramique locrienne, établir comme une histoire du type de Déméter. Pour nous en tenir aux bustes estampés — les figurines représentant la déesse assise, les mains posées sur les genoux, dans l'attitude hiératique bien connue se rencontrent à Exarchos en grand nombre — le fragment d'Élatée serait l'origine, le point de départ d'un développement très original; ensuite viendraient les nombreux

bustes estampés où l'on voit la même femme voilée, faisant le même geste de ses deux mains ramenées sur sa poitrine, dont nous publions ici deux exemplaires[1]. On voit que le moule était usé, et que le moulage a été fait avec peu de soin; mais on sent déjà que l'archaïsme tend à disparaître; l'ovale du visage s'élargit, les yeux prennent une direction plus horizontale et s'écartent un peu plus du nez, sur tout le visage se répand déjà un air de gravité triste, et le voile, qui s'arrondit comme une auréole autour des cheveux largement étalés en bandeaux ondulants autour du front, semble un fond où se détache la tête majestueuse de la déesse-mère. D'ailleurs, l'effort du coroplaste s'est porté sur la tête seule; le reste du buste estampé est médiocre, sinon mauvais, avec ses bras grêles et ses mains indistinctes ramenées sur des seins informes, et ces défauts choquants caractérisent nettement l'œuvre de transition. Tout imparfaits que soient ces bustes, nous comprenons qu'il n'y a plus qu'un pas à faire pour que les coroplastes atteignent la perfection du genre; un degré seulement nous sépare du masque estampé publié dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, des fragments retrouvés au temple d'Athéna Cranaia, et de celui que nous avons rapporté nous-même de Bogdano, et que nous ne laissons pas échapper l'occasion de publier. Plus grand que les autres, car il atteint environ la moitié des proportions naturelles, vu de face ou de profil, et malgré quelque lourdeur, il respire la même noblesse divine, et mérite de prendre place à côté d'eux (Pl. XIII et XIII *bis*).

De quelle fabrique proviennent les figurines grotesques reproduites sur la planche XI? Il est difficile de le dire, et la nature, comme la couleur de la terre, sont ici d'un médiocre secours. Il est du moins très probable que les sujets et les modèles ne sont pas absolument helléniques. M. L. Heuzey a publié, comme nous l'avons remarqué en rédigeant le catalogue, une figurine cypriote qui ressemble beaucoup à l'une des nôtres[2]; M. Salomon Reinach a bien voulu nous faire remarquer que plusieurs de ces statuettes (Pl. XI, 3, 4, 5), ont incontestablement une allure phénicienne[3]. Tout ce que l'on peut dire, c'est que

1. Ces figurines ont été recueillies par nous à Bogdano, Pl. XII.

2. Catalogue, *Figurines grotesques*, n° 3, Pl. IX, 3.

3. S. Reinach, *Chronique d'Orient*, *Rev. archéol.*, 1888, I, p. 75. M. S. Reinach rapproche nos figurines de figurines carthaginoises et renvoie à ses *Esquisses archéologiques* (Leroux, 1888).

même à ces motifs d'importation orientale, qui n'avaient plus pour eux qu'un intérêt bien vague et bien lointain, à ces vieilles femmes grotesques, à ces caricatures, à ces obscénités, les coroplastes tanagréens ou locriens, lâchant la bride à leur verve humoristique, ont su donner un cachet original; cette grosse et lourde femme obèse (Pl. XI, 1), pour ne citer qu'un exemple, difforme et monstrueuse, bouffie de chair vieillie et de graisse molle, dans son réalisme abject, ne mérite-t-elle pas une place bien à part dans la série des Baubo hideuses où s'est complu le cynisme des modeleurs grecs ?

Nous ne voulons plus signaler qu'un fragment, mais avec insistance, parce qu'il se rapporte à un curieux problème. Dans les récentes fouilles de l'Acropole d'Athènes, on a découvert un bas-relief qui, du premier jour, a fort intrigué les archéologues [1]. Ce bas-relief provient de l'en-tête d'une stèle, où était gravé quelque traité d'alliance ou quelque décret honorifique ; on y voit représentée la déesse Athéna debout, appuyée sur sa lance, la main droite posée sur la hanche et baissant la tête dans une attitude de mélancolie profonde.

Ce type n'est pas absolument nouveau; on a déjà signalé des bas-reliefs où la déesse apparaît avec un mouvement semblable [2], parcourant la série des statues d'Athéna qui remplissent les musées, et pour nous en tenir à l'ouvrage de Clarac [3], nous pourrions citer plus d'une Pallas à la tête pensive, comme l'Athéna mélancolique de l'Acropole, la main posée sur la hanche; mais jamais encore, il faut le dire, la tête inclinée de la déesse, ses traits attristés, n'avaient exprimé la même affliction.

Comment expliquer cette représentation, que ne semble motiver aucun trait de son caractère, aucun mythe de son histoire? C'est peu de dire « qu'à en juger par l'attitude du corps et surtout de la main droite qui soutient le flanc, on dirait une Pallas blessée plutôt qu'une Pallas pensive [4]; » ou qu'elle est apparen-

1. Δελτίον ἀρχαιολ., juin 1888, p. 103, p. 123, fig. I. — S. Reinach, *Chron. d'Orient* (*Rev. archéol.*, 1888, t. II, p. 217; 1889, t. II, 82, p. 98). — Théod. Reinach, *Rev. des Études grecques*, Ier fasc., juillet-sept. 1888, p. 348, p. 464. — E. A. Gardner, *Journal of hellen. Studies*, 1889 p. 268, fig. D.

2. Voy. par exemple Schöne, *Griech. Reliefs*, pl. XXII, n° 94, et *Bull. de Corresp. hellén.*, 1878, p. 560, Pl. XII (Bas-relief datant de l'année 375); cf. Pl. XI).

3. Clarac, *Musée de Sculpture*, nos 848c, 867, 871, etc.

4. Théod. Reinach, *Rev. des Études grecques*, I, fasc. 4, p. 464.

tée à la Pallas de Vellétri; c'est une pure hypothèse aussi de prétendre, comme l'a fait M. E. A. Gardner, qui du reste n'insiste pas, que « cette représentation semble particulièrement appropriée aux désastres des dernières années de la guerre du Péloponèse[1]. » Nous croyons, plus simplement, que l'Athéna mélancolique n'est qu'une variante de l'Athéna pensive : de la pensée profonde, qui absorbe et donne à l'attitude comme au visage un air de gravité triste, de la pensée à la mélancolie, il n'y a qu'un pas à franchir, et le sculpteur du bas-relief de l'Acropole n'y a pas hésité.

Mais si l'on peut, sans trop de peine, comprendre l'Athéna pensive, voire l'Athéna mélancolique, il est un autre type, plus caractéristique encore, qu'il est plus difficile d'expliquer, le type de l'Athéna douloureuse, dont la planche IX (n° 1) nous représente la tête, et dont plusieurs spécimens ont été offerts en ex-voto à Athéna Cranaia. Tandis que l'Athéna de l'Acropole baisse la tête d'un air simplement morose, la déesse ici, levant les yeux au ciel, inclinant la tête sur l'épaule gauche, pleure vraiment et se désole. Ce n'est pas non plus un type absolument nouveau, bien que nulle part nous ne l'ayons vu étudié ou seulement signalé; nous en connaissons un autre exemple, une statue des Offices, à Florence, du plus beau style grec[2]. La déesse est debout, la jambe droite légèrement infléchie, la main droite tenant la lance, la main gauche posée sur la hanche ; un grand manteau l'enveloppe, faisant écharpe sur sa poitrine ; une chouette est tapie sur le sol à côté de son pied gauche. Mais, ce qui nous intéresse surtout, la tête coiffée du casque corinthien, est relevée, rejetée légèrement en arrière et penchée sur le côté gauche; les yeux, qui regardent le ciel, et la bouche entr'ouverte, expriment un sentiment profond de douleur.

Nous ne voyons pas que cette image d'aspect si rare ait arrêté l'attention des archéologues; elle devait nous frapper, car la tête en ressemble, à s'y méprendre, à celles que nous avons trouvées; le mouvement, l'expression sont identiques, et pour nous il est absolument certain que la statue de marbre et les

1. E. A. Gardner, *Journal of hellen. Studies*, 1889, p. 268.

2. Le Musée archéologique de la Faculté des Lettres de Bordeaux possède une photographie de cette statue, qui ne se trouve reproduite dans aucun des ouvrages que nous avons pu consulter. — Peut-être la statue du Louvre (Frœhner, n° 121 = Clarac, n° 871) est-elle une Athéna douloureuse ; la position de la tête l'indiquerait ; mais il est difficile de juger d'après le simple dessin au trait de Clarac.

terres-cuites sont les copies d'un même original; cette coïncidence prouve d'ailleurs que l'original était célèbre.

Nous voudrions pouvoir citer ici le nom d'un maître, et dire en même temps quelles idées ou quelles raisons guidèrent son choix; mais, pas plus que pour l'Athéna mélancolique, nous ne connaissons rien, dans les traditions religieuses ou les mythes relatifs à la déesse, qui s'accorde avec une telle conception.

Fig. 10. — Athéna douloureuse de Florence.

Peut-être, — et nous ne présentons ici qu'une timide hypothèse, — peut-être faut-il croire, sans chercher plus loin, que l'Athéna douloureuse est dérivée de l'Athéna mélancolique comme l'Athéna mélancolique de l'Athéna pensive [1]. Le premier sculpteur qui a figuré Athéna comme la divinité pacifique, protectrice des travaux de l'esprit, de la méditation et de la pensée, lui a donné, sans autre préoccupation, l'air grave et un peu triste dont s'accommode la réflexion profonde; de cette gravité

1. La parenté nous semble d'autant plus évidente que le costume de l'Athéna douloureuse est le même que celui des Athénas pensives ; elle porte le même casque corinthien et la lance; son bras, enveloppé dans le vaste péplos, a la même position, et la main repose de même sur la hanche.

pensive à la tristesse véritable il n'y a qu'un degré, comme de la tristesse à la douleur; de l'une à l'autre, le chemin est aisé et rapide; l'on peut sans effort concevoir qu'un artiste amoureux des types rares et des expressions pathétiques, comme il s'en est trouvé plus d'un après Praxitèle, exagérant pour être original le caractère qui l'avait intéressé dans quelque image célèbre d'Athéna mélancolique, peu soucieux d'ailleurs de vérité mythologique, ait à son tour créé, non sans succès, le type de l'Athéna douloureuse.

Quoi qu'il en soit, nous voudrions, puisque le bas-relief de l'Acropole occupe à juste titre les savants, que la statue de Florence, dont les figurines d'Élatée mettent l'importance en lumière, attirât au même degré leur attention.

CHAPITRE VI

LES INSCRIPTIONS

Le culte d'Athéna avait de profondes racines en Phocide. Nous avons déjà dit que dans le Phocicon, ce monument situé sur la route de Daulis à Delphes, où se réunissaient les délégués du κοινὸν phocidien, se dressaient les statues de Zeus, Héra et Athéna [1]; la tête casquée d'Athéna se trouve le plus souvent figurée sur une des faces des monnaies de Phocide *in genere*. De plus la déesse avait un temple à Delphes, sous le nom d'Athéna Pronoia [2], et un temple à Daulis [3].

Mais Élatée semble surtout avoir eu de la vénération pour elle. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler l'Athéna de bronze située près du théâtre, cette très ancienne idole, qui détourna, croyait-on, la fureur de Taxile, lieutenant de Mithridate, et sauva la cité. Nous avons dit aussi comment l'image d'Athéna, tantôt l'idole archaïque, tantôt la statue des fils de Polyclès, était représentée sur le revers de quelques monnaies élatéennes. Les spécimens que nous avons décrits sont loin d'épuiser la liste [4].

On comprend dès lors que le temple d'Athéna Cranaia ait tenu une place importante dans les préoccupations religieuses

1. Paus., X, 5. 1; cf. *supra*, p. 63.
2. Paus., X, 8, 6.
3. Paus., X, 4, 9.
4. Voy. *supra*, p. 154, et Imhoof Blumer and P. Gardner, *Numism. Comment. on Paus.* (*Journal of hellen. Studies*, 1887), p. 19 et s.; pl. LXXIV.

non seulement des habitants d'Élatée, mais de tous les Phocidiens, et que dans les ruines du sanctuaire se soient retrouvés en grand nombre les monuments qui témoignent du respect et de la confiance que leur inspirait la déesse, en particulier les inscriptions. On comprend aussi que ces inscriptions puissent se classer en trois groupes distincts, présentant, à des titres divers, un égal intérêt. Les unes, en effet, se rapportent à la déesse même, et au culte dont elle était l'objet; d'autres à l'histoire et à la vie publique des Élatéens, d'autres enfin à l'histoire de la Phocide tout entière. Le temple d'Athéna Cranaia, non seulement, comme il est naturel, contenait des textes purement religieux, tels que des dédicaces d'ex-voto et des actes relatifs à l'administration des prêtres, mais encore il servait dans plus d'un cas d'archives publiques où les Élatéens et la Confédération phocidienne déposaient des copies de décrets et de traités.

Le premier de ces groupes n'est pas très riche; il ne serait pas non plus très important si l'on ne devait y comprendre le fragment de dédicace qui porte la signature de Polyclès, fils de Timarchidès, et l'offrande à Athéna d'une statue de bronze, œuvre de Xénocratès, fils d'Ergophilos. Nous n'avons guère à signaler, en dehors de ces deux documents et de la plaque votive de Mnasiboulos, fils du vainqueur des Costoboces, dont nous avons déjà montré l'intérêt, que la base de la statue du prêtre Onésiphoros, consacrée par ses parents Thraséas et Prima (*Append.* I, n. 50). Ces deux noms latins, l'orthographe même de la dédicace, où les formes doriennes se mêlent aux formes de la langue commune, le type enfin de la gravure des lettres, confirment ce qu'un fragment d'inscription monumentale relative à la réparation des portiques avait déjà montré, que le culte d'Athéna Cranaia persista longtemps encore à l'époque de la domination romaine.

L'inscription, par malheur, ne nous dit rien sur le caractère ni les fonctions de ce prêtre, et nous en sommes encore réduits sur ce point aux renseignements de Pausanias : « On choisit le prêtre d'Athéna Cranaia, nous dit-il, parmi les enfants impubères, et l'on prend bien soin qu'il abdique ses fonctions avant la puberté[1]. » Cette institution n'est pas exceptionnelle en Grèce. A Tégée, le culte d'Athéna était aussi célébré par un prêtre enfant, qui sortait de charge dès qu'il avait atteint l'âge de

1. Paus., X, 34, 8 : Τὸν δὲ ἱερέα ἐκ παίδων αἱροῦνται τῶν ἀνήβων, πρόνοιαν ποιούμενοι πρότερον τῆς ἱεροσύνης ἐξήκειν οἱ τὸν χρόνον πρὶν ἢ ἡβῆσαι.

puberté [1]; à Ægion, en Achaïe, où l'on rendait un culte à Zeus et à Héraclès enfants, on choisissait pour prêtre le plus beau des garçons de la cité ; une fois pubère, il laissait la prêtrise à un autre [2]. Les prêtresses de Poseidon à Calaurie [3], d'Artémis à Patras [4] et à Ægire en Achaïe [5], étaient des jeunes filles, et sortaient de charge dès qu'elles étaient nubiles. Dans d'autres sanctuaires, comme celui d'Artémis Hymnia à Orchomène d'Arcadie [6], et par suite d'idées et de sentiments analogues, les prêtres et les prêtresses devaient, pour ainsi dire, faire vœu de chasteté. C'était aussi le cas, en Phocide même, pour le prêtre d'Héraclès Misogyne [7]. Le choix du prêtre d'Athéna Cranaia parmi les enfants impubères n'a donc rien de surprenant.

A propos de ce même temple arcadien d'Artémis Hymnia, Pausanias nous rapporte un détail plus singulier. Le culte était desservi par un prêtre et une prêtresse qui non seulement devaient rester chastes, mais vivre suivant des mœurs tout à fait spéciales. En particulier, leurs bains ne ressemblaient pas à ceux du commun des mortels [8]. Il y avait un règlement analogue au temple d'Athéna Cranaia, si l'on en croit Pausanias. Après avoir dit que le prêtre est un enfant, il ajoute que la prêtrise dure cinq années, et que pendant cette période le prêtre vit auprès de la déesse, « ayant pour baignoires les ἀσάμινθοι, suivant la mode antique [9] ».

Le mot ἀσάμινθος se trouve plusieurs fois dans Homère, toujours avec le sens de baignoire. Polybos, dans l'Odyssée, a donné deux ἀσάμινθοι d'argent à Ménélas :

Ὅς Μενελάῳ δῶκε δύ ἀργυρέας ἀσαμίνθους [10].

Dans un autre passage (*Od.*, IV, 48) [11], le poète joint à ce mot

1. Paus., VIII, 40, 3.
2. Paus., VII, 24, 4.
3. Paus., II, 33, 2.
4. Paus., VII, 19, 1.
5. Paus., VII, 26, 5.
6. Paus., VIII, 13, 1.
7. Plut., *De Pythiæ oraculis*, § 20. Cf. Schœmann, *Antiq. grecques* (trad. franç.), II, p. 105 ; cf. Paus., VII, 25, 13.
8. Paus., VIII, 13, 1.... καὶ οὔτε λουτρὰ... κατὰ τὰ αὐτὰ σφίσι καθὰ καὶ τοῖς πολλοῖς ἐστιν....
9. Paus., X, 34, 8 : « ἱεροῦται δὲ ἔτη συνεχῆ πέντε, ἐν οἷς τὴν τε ἄλλην δίαιταν ἔχει παρὰ τῇ θεῷ καὶ λουτρὰ αἱ ἀσάμινθοι κατὰ τρόπον εἰσὶν αὐτῷ τὸν ἀρχαῖον.
10. Hom., *Od.*, IV, 128.
11. Cf. *Il.*, X, 576.

l'épithète d'εὔξεστας, ce qui semble indiquer que ces ustensiles étaient de métal, de bois ou de marbre. Si l'on ajoute que ces bassins étaient assez grands pour qu'un homme pût s'y plonger tout entier, on connaîtra tout ce que les anciens textes permettent de savoir au sujet des ἀσαμίνθοι. L'étymologie n'est ici d'aucun secours, car il faut assurément regarder comme une pure curiosité celle que donnent les lexiques : παρὰ τὸ τὴν ἄσην μινύθειν (Suidas, Hesychius, *s. verb.*).

Il est du moins possible, selon nous, de se représenter les ustensiles que Pausanias a vus au temple d'Athéna Cranaia et désignés de ce nom antique.

Nous avons en effet recueilli un assez grand nombre de fragments de très grands vases, ou pour mieux dire de bassins en terre cuite. Autant qu'on en peut juger par les courbes des morceaux les plus considérables, ces bassins avaient la forme des chaudrons modernes, à panse modérément bombée ; l'ouverture devait être d'un diamètre plus court que le diamètre de la panse, et elle se terminait par un rebord plat.

Le rebord plat est large de quatre centimètres, la terre est partout épaisse de deux centimètres.

On comprend que ces bassins, à cause de leurs dimensions, se soient facilement brisés. Les parties qui ont le mieux résisté sont le rebord, où la pâte avait plus d'épaisseur, et surtout les anses, dont la forme est intéressante. Pour saisir un récipient de cette dimension, et le transporter, lorsqu'il était plein de liquide, il fallait une poignée solide, que l'on pût bien retenir entre les doigts. Les potiers ont imaginé pour cela d'élargir par places le rebord du vase, et de coller au-dessous de cette proéminence des arcs-boutants qui s'appuyaient sur la panse.

Il est très probable que ces grands vases de terre cuite ne sont autre chose que les ἀσάμινθοι mentionnées par Pausanias. Sans paraître de taille à contenir le corps d'un homme, ils étaient suffisants pour les jeunes garçons qui étaient prêtres d'Athéna, et l'on ne voit pas trop à quel autre usage ils auraient pu servir.

Il faut du reste se refuser à y voir de simples jarres destinées aux besoins quotidiens des personnes qui habitaient autour du temple. En effet, nous avons recueilli onze fragments de rebords ou poignées, provenant certainement de vases semblables à ceux que nous venons de décrire, et sur lesquels ont été gravées avec une pointe sèche, quand l'argile était encore molle,

des inscriptions qui ne laissent aucun doute sur la destination religieuse de ces ustensiles [1].

1. L'inscription complète qui devait se lire sur le rebord de toutes les ἀσάμινθοι se trouve intacte sur une poignée dont les deux bords sont ornés d'une bande rouge tracée au pinceau

1) ΑΘΑΝΑΣ
ΙΕΡΟΣ

Les autres fragments ne portent que l'un des deux mots ou des lettres du premier. Mais aucun fragment ne donne à croire que l'une quelconque des asaminthi ait porté une inscription différente. Voici la liste de ces inscriptions :

2) Sur un fragment de rebord

ΑΘΑΝΑΣ

3) Sur une poignée

ΑΘΑΝΑΣ

4) Sur un rebord. La gravure a été faite avec une pointe arrondie ; la pâte a formé une légère saillie autour des lettres dont les différents traits ne se coupent pas. Deux cercles concentriques en creux courent autour du rebord.

ΑΘΑΝΑ

5) Poignée

ΑΘΗΝΑΣ

On peut remarquer, ainsi qu'au n° 3, l'emploi simultané du Σ et du N de la meilleure époque avec l'Α ayant la barre transversale brisée.

6) Rebord. Les deux lettres ont été tracées, sans doute après la cuisson, au moyen d'un martelage. Elles sont *dépiquees*.

ΗΝ

7) Rebord. Lettre haute de 0,035.

Ν

8) Fragment de rebord et fragment de poignée.

ΑΘ

9) Sur une poignée. L'argile molle a formé bourrelet, comme celle du n° 4.

ΙΕΡΟΣ

10) Poignée. Le dehors de la poignée est courbe ; les lettres, prolongées par en bas, auraient convergé vers le centre de l'ἀσάμινθος.

ΙΕΡΟΣ

11) Poignée. Le bas des lettres, qui sont profondément empreintes, est brisé

ΙΕΡΟΣ

On peut inférer de la disposition de ces différentes inscriptions que tantôt les mots ΑΘΑΝΑΣ ΙΕΡΟΣ étaient gravés tous les deux sur une seule poignée, tantôt chacun sur une des deux poignées qui se trouvaient disposées de part et d'autre, sur le rebord, aux deux extrémités d'un diamètre, tantôt enfin tout autour du rebord (Note extraite du *Bull. de Corresp. hellén.*, 1888, p. 41).

Elles signifient toutes que le bassin était consacré à Athéna, c'est-à dire probablement qu'il était réservé aux prêtres de la déesse; cette note s'applique bien aux asaminthi qui n'étaient pas d'un emploi répandu, et dont l'usage, dans le temple d'Athéna Cranaia, était dû, comme le dit Pausanias, à une antique tradition. Que si l'on veut voir simplement dans les mots gravés une dédicace d'ex-voto, nous ferons remarquer qu'il était naturel d'offrir à la déesse un objet aussi spécial, destiné à ses prêtres, et dont la consécration devait lui être particulièrement agréable [1].

Le second groupe ne comprend que deux inscriptions, mais toutes les deux sont des plus instructives. Ce sont deux actes d'affranchissement d'esclaves qui diffèrent absolument l'un de l'autre, et qui de plus diffèrent non seulement des actes découverts dans la ville d'Élatée, mais de tous les documents similaires de la Grèce (*Append.* I, nos 53, 54).

Nous avons eu l'occasion d'étudier les conditions des affranchissements élatéens, et l'intervention d'Asclépios, de Sérapis ou d'Isis; tout autres sont les conditions de l'affranchissement de Stéphanos. Ménécleia l'avait reçu en héritage de son père Lampron. Si elle avait voulu tout simplement lui donner la liberté, comme il arrivait chaque jour dans la ville, elle aurait suivi les règles usuelles. Mais ici la procédure est toute différente; l'affranchissement a lieu en vertu d'un double décret du sénat et du peuple. Il faut donc admettre que Stéphanos avait rendu quelque service signalé à la ville d'Élatée, et que celle-ci, pour le récompenser, lui procura la liberté après avoir obtenu ou acheté le consentement de Ménécleia; un détail, d'ailleurs, semble indiquer que l'acquiescement de la maîtresse a été bénévole, car il est expressément dit que la liberté sera donnée à Stéphanos au nom de Ménécleia et au nom de la cité.

Il est curieux que nulle part, dans cette inscription assez longue — et qui peut néanmoins n'être pas complète — il ne soit fait mention de la déesse Athéna Cranaia. Il est visible pourtant que la sanction de l'acte lui était réservée, puisque le procès-verbal a été déposé dans son temple et confié à sa garde, et que le choix de ce temple et de cette protection, sans aucun doute, a été dicté par les circonstances mêmes de l'affranchissement.

Au contraire, l'intérêt principal du second procès-verbal, dont

1. Tout ce que nous disons ici des ἀσάμινθοι est reproduit du *Bull. de Corresp. hellén.*, 1888, p. 39-40.

par malheur le début nous manque, est dans la mention et l'énumération des dieux invoqués comme *épimélètes* de l'affranchissement, c'est-à-dire non pas seulement comme témoins ni comme garants responsables, mais comme tout particulièrement chargés de veiller à l'exécution du pacte conclu. Athéna vient la première, comme il était naturel, puisque l'inscription est placée dans son temple; il s'agit à coup sûr d'Athéna Cranaia; Zeus était invoqué à Élatée même (*Append.* I, n° 1), et de plus il protégeait la Confédération phocidienne; Poseidon intervient naturellement comme ancêtre du héros éponyme Élatos; Apollon est le dieu de Delphes; Hermès et les Charites — sans doute les mêmes divinités que les Charites d'Orchomène — apparaissent ici pour la première fois à Élatée, et sans qu'on en puisse donner la raison précise. Cette liste de dieux est, en quelque sorte, le développement de la formule μάρτυρες οἱ θεοί, que nous avons lue dans un acte phocidien d'Hyampolis.

Cependant le mot ἐπιμελεταὶ ne doit pas correspondre tout à fait au mot μάρτυρες, car, avec toute prudence, on peut admettre que l'acte mentionnait un témoin désigné sous le nom d'ἔγγυος, ou plutôt d'ἐπάκοος.

Nous ne connaissons, dans les recueils épigraphiques, que quatre actes d'affranchissement que l'on puisse rapprocher de celui-ci. Ils proviennent du temple de Poseidon au cap Ténare [1]. Les esclaves, en recevant la liberté, sont affranchis sous forme de consécration au dieu, dont ils deviennent hiérodules; la validité de l'acte est assurée par la présence d'un ἔρορος et par celle de deux témoins, ἐπάκοοι, et il semble que le même mot doive être restitué aux lignes 6 et 7 de l'acte élatéen [2].

Quoi qu'il en soit, le dépôt de cet acte au temple d'Athéna Cranaia indique que, comme le précédent, il est dû à quelque circonstance particulière qui décida les parties intéressées à sortir de la procédure courante. Cependant la rédaction, si l'on

1. Le Bas et Foucart, *Inscr. du Peloponèse*, n° 255, a, b, c; P. Foucart, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1879, p. 96.

2. Aux lignes 6, 7, 8, on songe d'abord à restituer

ἔγγυ]ο-
ς ἔστω [....-]
ος Αἰνέα

le mot Αἰνέα étant le nom du père du garant dont le nom finit par la syllabe ος. Mais à la fin de la ligne 6, après le fragment d'Ο encore lisible, il reste de la place pour une lettre au moins, et le mot ἐπάκοος est, à cause de ce fait, bien préférable.

s'en tient au dessin général, se rapproche assez de la rédaction ordinaire; on y retrouvait les éléments connus, la date, le nom du maître et le nom de l'affranchi (ces deux parties sont détruites), les défenses ordinaires de réduire de nouveau l'affranchi en esclavage, et les garanties stipulées en faveur de l'affranchi. Les deux derniers mots seuls (κελεύσαντος Φε[ρή]τος) n'ont nulle part d'analogues; ils indiquent probablement, — mais nous avouons que cette explication est douteuse — que l'affranchi Phérès, — (ou peut-être son maître) — a ordonné lui-même l'énumération des dieux qui précède pour donner plus de garanties à l'acte.

Tous ces faits sont de nature à éclairer d'un jour nouveau les questions d'ordre civil et religieux liées à l'affranchissement des esclaves. L'inscription relative à Stéphanos est de plus pour nous une source précieuse de renseignements sur la constitution d'Élatée.

Les inscriptions découvertes dans la ville même nous avaient appris que le magistrat éponyme de la cité était un archonte; qu'il existait un sénat portant le nom de συνέδριον, et exceptionnellement, (sauf à l'époque romaine, où cette dernière désignation est de règle), celui de βουλά; que le synèdre avait un secrétaire dont le nom paraissait en tête des décrets, pour en préciser la date. Mais ces inscriptions, proxénies ou affranchissements, ne sont en somme que des extraits, si l'on peut dire, ou des résumés des minutes officielles. La rédaction en est abrégée. Des formules comme : ἁ πόλις ἔδωκε προξενίαν, ou δεδόχθαι τῷ δήμῳ, ne nous indiquent rien de précis sur le fonctionnement des institutions et les rapports des pouvoirs publics entre eux.

Au contraire, le nouveau texte est très explicite. Nous y trouvons :

1° Confirmation que le principal magistrat de la cité, et l'éponyme, est un archonte.

2° Confirmation que la cité possédait un conseil ou sénat portant le nom de *synédrion* et assisté d'un greffier ou γραμματεύς.

3° Mention nouvelle d'un dignitaire du συνέδριον jouant un rôle important, le χειροσκόπος. C'est la première fois que se rencontre ce titre. Le mot est connu surtout dans le sens d'homme adonné à la chiromancie. Cependant Suidas (*s. verb.*) l'avait expliqué autrement : οἱ τὰς χειροτονίας ἐπισκοποῦντες, ce que l'éditeur Bernhardy traduit en note : *qui manus in suffragiis dandis*

observant. La légitimité de ce sens est rendue incontestable par le texte d'Élatée, et il faut supprimer dans le *Thesaurus*, ce que les auteurs disent à propos de χειροσκόπος (*s. verb.* χειροσκοπικός) en citant l'explication de Suidas : *sed non dubito quin pro* χειροτονίας *reponi debeat* χεῖρας. La mention du χειροσκόπος équivaut à celle des décrets athéniens : τῶν προέδρων ἐπεψήφιζε. Le χειροσκόπος ne correspondait pas au *scrutateur* de nos assemblées parlementaires, mais très probablement au président même de l'assemblée. Il n'est du reste pas rigoureusement certain que le vote eut lieu à mains levées ; les règlements du conseil purent varier sur ce point sans que le nom du χειροσκόπος fût modifié pour cela.

4° Comme il est expressément dit aux lignes 10 et 16, le synédrion émet un projet de décret, analogue au προβούλευμα de la βουλὴ d'Athènes, mais ce décret doit être sanctionné par le peuple.

5° Le peuple assemblé après convocation régulière (l. 18), émet un vote; le vote est désigné par le mot ψαφοφορία, lequel, si l'on s'en tient à l'étymologie, montre que si les synèdres votaient à mains levées, les citoyens votaient avec des suffrages.

6° On ne peut dire que le peuple se rassemblât immédiatement après chaque séance du synédrion pour voter sur les προβουλεύματα de ce conseil. On devrait le conclure de l'absence de toute date nouvelle avant le décret du peuple reproduit à partir de la ligne 17 ; mais ce serait une déduction trop rigoureuse, et il y aurait eu à cette procédure des difficultés de toute nature. On risque moins de se tromper si l'on admet que le même χειροσκόπος qui présida le synédrion présida aussi l'assemblée, l'ἐκκλησία du peuple. Cette combinaison devait mettre de l'unité entre les délibérations des sénateurs et celles du peuple, et faciliter l'expédition des affaires.

S'il est de règle générale que les affaires concernant un peuple entier ou une confédération sont, dans l'ordre politique, plus importantes que les affaires d'une ville prise à part, le troisième groupe des inscriptions du temple d'Athéna Cranaia nous donne des renseignements plus précieux encore que le second.

Les neuf textes qui le composent, et dont sept forment une série bien distincte, telle qu'on a pu rarement en constituer de semblable, méritent tous, à des titres divers, de nous arrêter quelques instants.

Le premier, dont la découverte, antérieure à nos fouilles, est

due à M. Lolling, a été publié par lui et savamment commenté[1]. C'est un contrat passé entre les Phocidiens et les Béotiens, par lequel les deux peuples s'engagent à donner l'un chez l'autre, en cas de guerre, asile et protection à des objets dont la nature n'est pas nettement définie, mais que l'on peut, sans hésitation imaginer, par exemple des troupeaux ou des esclaves[2]. C'était coutume, entre peuples voisins et amis, de se rendre de pareils services, nous en avons plus d'un témoignage ; d'ailleurs des traités de même nature étaient déjà connus, en particulier celui qui intervint entre les habitants d'Hiérapytna et ceux de Priansos[3], et grâce à cette heureuse circonstance, le texte mutilé découvert par M. Lolling peut être assez facilement restitué dans ses parties essentielles : « [*Si les Béotiens et les Phocidiens*], y est-il dit, *veulent mettre quelque chose à l'abri* (*les uns chez les autres*), [*pour l'entrée et*] *la sortie ils auront toute franchise ; mais s'ils vendent quelqu'un des objets déposés dans le pays* (*des autres*), *ils doivent payer le droit convenable que prescrivent les lois locales ... Il sera permis aux Béotiens et aux Phocidiens d'améliorer ce que, d'un commun accord, ils trouveront nécessaire. Chaque année les magistrats* (*tant ceux qui gouvernent chacun des deux peuples que ceux de chaque ville*), *ceux de Béotie à Onchestos, ceux de Phocide à Élatée, prêteront un serment ; les stratèges feront jurer les Béotarques* [*et les magistrats des villes*], *les Béotarques feront jurer les stratèges et les magistrats des villes ; la victime destinée au sacrifice sera fournie par les deux parties. Serment : Je jure par Zeus Roi, par Héra Reine, par Poseidon, par Athéna, par tous les dieux et toutes les déesses, d'en agir amicalement avec les Béotiens* (*ou les Phocidiens*), *conformément aux conventions, sincèrement et à jamais ; fidèle au serment, que tout me réussisse ; infidèle, que je subisse la loi contraire.* » On retrouve dans la première partie, mais sous une forme que les lacunes rendent plus obscure, les clauses du pacte de Priansos et d'Hiérapytna : « Si un Hiérapytnien met à l'abri quelque chose à Priansos, ou un Priansien à Hiérapytna, que toute franchise d'entrée et de sortie par terre et par mer soit donnée à la chose et à son produit ; mais s'il intervient quelque vente, tandis que les objets retirés du dépôt sortiront par mer en franchise, les objets vendus

1. Lolling, *Mitth. d. arch. Instituts in Athen*, 1878, p. 19 et s. Nous donnons le texte et la transcription de M. Lolling à l'*Appendice* I, n° 56.

2. Æn., *Poliorc.*, X, 1 ; Plut., *Alcib.*, XXIX a ; Xénoph., *Hellen.*, 13, 2 ; Bœckh, *Kl. Schriften*, VI, 203 ; *C. I. Gr.*, II, 2556.

3. C. I. Gr., II, 2556.

paieront l'impôt de douane suivant le tarif légal[1]. » Il reste aussi permis aux deux parties, si plus tard on veut introduire quelque amélioration dans le pacte, de le faire d'un commun accord. La fin du texte nous met au fait des règlements minutieux et précis qui entouraient la prestation des serments; il est curieux de voir que trois des quatre divinités sont justement celles qui présidaient à la Confédération phocidienne, et dont les statues se trouvaient dans le *Phocicon*; l'une d'elles, Héra, n'était pas mentionnée dans l'acte d'affranchissement que nous avons cité plus haut.

On aimerait à connaître la date de la convention des Béotiens et des Phocidiens, mais si les hypothèses de M. Lolling ont beaucoup de vraisemblance, si l'on songe volontiers à cette période de la fin du IIIe siècle où les petits états de la Grèce centrale durent s'unir pour résister aux incursions des Étoliens, il n'y a dans cette évaluation aucune certitude absolue.

Rien ne nous indique non plus à quelle guerre il est fait allusion dans le second décret (*Append.* I, n° 57) relatif à l'ambassade du Ténien Thestias, ni par conséquent la date à laquelle les habitants de l'île de Ténos demandèrent à la Confédération phocidienne de reconnaître comme asile le temple de Poseidon et d'Amphitrite.

Nous avons dit ailleurs quelle tradition consacrait l'antique sainteté du temple, et la célébrité des fêtes qui réunissaient dans le bois sacré et dans les vastes réfectoires construits autour du sanctuaire tout le peuple des îles voisines[2]. Nous avons montré de plus par les textes nombreux dispersés dans le monde hellénique, l'intérêt qu'avaient les villes à obtenir l'inviolabilité pour leurs temples, et la procédure assez compliquée qu'elles devaient suivre. Il fallait obtenir un décret favorable de chacune des villes ou de chaque confédération indépendante dont on sollicitait le privilège, et cette négociation entraînait nombre de démarches, d'ambassades surtout, aussi coûteuses pour ceux

1. *C. I. Gr.*, II, 2556 : εἰ δέ τίνα ὁ Ἱεραπύτνιος ὑπέχθηται ἐς Πρίανσον ἢ ὁ Πριανσιεὺς ἐς Ἱεραπύτναν ὁτιοῦν, ἀτελέα ἔστω καὶ ἐσαγομένῳ καὶ ἐξαγομένῳ αὐτὰ καὶ τούτων τὸς καρπὸς καὶ κατὰ γᾶν καὶ κατὰ θάλασσαν · ὧν δέ κα ἀποδῶται, κατὰ θάλασσαν ἐώσας ἐξαγωγᾶς τῶν ὑπεχθεσίμων ἀποδότω τὰ τέλεα κατὰ τὸς νόμος τὸς ἑκατέρη κειμένος.

2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 335; Strab., X, 5; Tac., *Ann.*, III, 63 : *... ceteros obscuris ob vetustatem initiis uti. Nam Smyrnæos oraculum Apollinis... Tenios ejusdem carmen referre, quo sacrare Neptuni effigiem ædemque jussi sint.*

qui les recevaient que pour ceux qui les envoyaient. A Élatée, le théore Thestias fut reçu magnifiquement : « Le théore Thestias, fils de Diaitos, recevra une mine et sera convié par les Phocarques à un banquet. »

Les villes sollicitées ne refusaient guère — à titre de revanche — la reconnaissance du droit d'asile. Les Phocidiens l'accordèrent sans peine au temple de Poseidon et d'Amphitrite, et le décret que nous avons retrouvé le dit formellement. Mais les Téniens demandaient plus encore, des subsides en argent sans doute, — quelques lignes sont perdues au début qui précisaient ce détail — et sur ce point leur démarche n'obtint pas un plein succès. « La confédération des Phocidiens a décidé que le temple de Poseidon et d'Amphitrite, à Ténos, et l'île même, sont déclarés asiles ; pour la réparation (ou l'embellissement) du temple du dieu il est donné dès maintenant cinq mines, et, plus tard, si les affaires des Phocidiens et la guerre tournent à leur gré, on enverra des présents dignes des dieux et de la sympathie des Téniens ; un éloge sera décerné à la ville de Ténos pour le soin qu'elle prend du temple, et l'amitié qu'elle renouvelle avec les Phocidiens... » Voilà certes un curieux exemple de langage prudent et diplomatique, tout en faveur de l'esprit délié des Phocidiens ; voilà de bonnes paroles et de belles promesses, des éloges qui ne coûtaient guère. Mais le décret ajoute : « Tous les Téniens recevront des droits égaux à ceux des citoyens en Phocide (ἰσοπολιτείαν). » A défaut de forte subvention, cet avantage n'était pas à dédaigner. On sait que ce privilège n'est pas absolument le même que la πολιτεία, mais, comme l'a dit M. Monceaux, la πολιτεία, moins les droits politiques. Cette institution semble avoir été plus particulièrement en faveur dans les villes doriennes. On peut voir, dans le livre de M. Monceaux sur les Proxénies grecques, la liste des villes qui sont connues actuellement pour avoir conféré l'isopolitie, et des peuples ou confédérations qui ont échangé ce droit entre eux [1]. Nous ferons remarquer, ce qui n'est pas nettement expliqué par l'auteur, que, si souvent l'isopolitie est un des privilèges des proxènes, souvent aussi — nous en avons un exemple en Phocide — ce privilège est tout à fait indépendant de la proxénie.

Si l'on ajoute à cet avantage les avantages inhérents à l'ἀσυλία, on comprendra d'autant mieux la requête des Téniens. Les

1. P. Monceaux, *Les Proxénies grecques*, p. 32 et note 5 ; p. 59 et notes 3, 4, 8 ; cf. p. 61, § 7.

textes bien connus relatifs à l'affaire de Téos, et surtout le décret des Étoliens trouvé à Delphes par M. Haussoullier, et conférant l'asulie au sanctuaire d'Athéna Niképhoros à Pergame, sont très explicites sur ce point. A Téos, la ville et le pays entier doivent être sacrés, inviolables, et exempts d'impôts de la part des Romains. Les personnes et leurs biens, sur le territoire inviolable, sont protégés par un code répressif ainsi désigné : ὁ τῆς ἱεροσυλίας νόμος, contre tout attentat venant des citoyens des villes qui ont reconnu l'inviolabilité [1].

Le décret des Étoliens s'exprime ainsi : « Comme le roi Eumène déclare le sanctuaire d'Athéna Niképhoros, près de Pergame, inviolable dans les limites qu'il fixera, ce sanctuaire est reconnu inviolable pour les Étoliens et ceux qui habitent en Étolie ; que nul ne fasse dans ses limites d'enlèvement ni de saisie ; et si quelqu'un y fait un enlèvement ou une saisie, ou y exerce des violences, ou y prend des gages, qu'il puisse être accusé devant les synèdres par la partie lésée, ou par qui le voudra, dans une des actions de patronage [2]. »

Ces considérations expliquent les abus qui se multiplièrent peu à peu, et qui devinrent intolérables au premier siècle de notre ère. Tacite les a signalés avec vigueur : « Les asiles se multipliaient sans mesure dans les villes grecques, et cet abus était enhardi par l'impunité. Les temples se remplissaient de la lie des esclaves ; ils servaient de refuge aux débiteurs contre leurs créanciers, aux criminels contre la justice. Point d'autorité assez forte pour réprimer les séditions du peuple, qui, par zèle

1. Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie mineure*, nº 60 : εἶναι τὴν πόλιν καὶ τὴν χώραν ἱεράν, καθὼς καὶ νῦν ἐστιν, καὶ ἄσυλον καὶ ἀφορολόγητον ἀπὸ τοῦ δήμου τοῦ Ῥωμαίων (le mot ἀφορολόγητος se retrouve au nº 83). — 61... καὶ εἴ τινές κα τῶν ὁρμιομένων Κνωσόθεν κεῖσε ἀδικήσωσί τινα Τηΐων ἢ τῶν παροίκων ἢ κοινᾷ ἢ ἰδίᾳ παρὰ τὸ γραφὲν δόγμα περὶ τᾶς ἀσυλίας ὑπὸ τᾶς πόλεως τῶν Κνωσίων, ἐξέστω τῷ παραγενομένῳ Τηΐων ἢ τῶν παροικόντων ἐπιλάβεσθαι καὶ τῶν σωμάτων καὶ χρημάτων αἴ τίς κα ἄγῃ. Cf. 66, 67, — 68 a ... καὶ ἐφ' ὅσον δυνάτον (ᾖ) οὐκ ἐπιτράψομεν οὐδενὶ ἀδικὲν ἐν τᾷ ὑμᾷ χώρᾳ. Cf. nºˢ 73, et 75 : Καὶ ἐάν τινες ὁρμιόμενοι ἐξ Ἀπτέρας ἀδικήσωντι Τηΐους, εἶναι αὐτὸς ἐνόχος τῷ τῆς ἱεροσυλίας νόμῳ.

2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 377 ; traduction de M. B. Haussoullier = texte (p. 375) l. 17-21 : Καὶ καθάπερ ὁ βασιλεὺς Εὐμένης ἀνακαλεῖ τὸ τέμενος τᾶς Ἀθανᾶς τᾶς Νικαφόρου τὸ ποτὶ Περγάμωι ἄσυλον, καθώς κα ὁρίξῃ, συναποδεδέχθαι τοὺς Αἰτωλοὺς ἄσυλον εἶμεν αὐτὸ τὰ ἀπ' Αἰτωλῶν καὶ τῶν ἐν Αἰτωλίαι κατοικεόντων καὶ μηθένα ἄγειν μηδὲ ῥυσιάζειν τινα ἐντὸς τῶν ὁριών· εἰ δέ τίς κα ἄγῃ ἢ ῥυσιάξῃ ἢ ἀποδιάξαιτο ἢ διεγγυάσῃ, ὑπόδικον εἶμεν ἐν τοῖς συνέδροις τῶι ἀδικηθέντι καὶ ἄλλωι τῶι θέλοντι ἐν ταῖς ἐκ ποτιστάσιος δίκαις.

pour les dieux, protégeait les attentats des hommes[1]. » On sait comment Tibère ordonna une vaste enquête, et comment le sénat fatigué par d'innombrables ambassades et des dépositions sans fin, s'en remit aux consuls d'apprécier les droits de chacun[2]. Tacite ne dit pas si l'oracle d'Apollon que les Téniens avaient invoqué à l'appui de leur droit, suffit à protéger l'inviolabilité du temple de Poseidon et d'Amphitrite.

Quel que soit l'intérêt de l'ambassade de Thestias, et l'importance du décret phocidien dans la question du droit d'asile, les sept inscriptions dont il nous reste à parler sont de beaucoup plus précieuses : elles se rapportent à un important fait historique, la Guerre Sacrée (355-345) qui se termina par la ruine de la Phocide, et, ce qui était plus grave, par l'abdication de l'assemblée amphictyonique aux mains de Philippe de Macédoine (*Append.* I, nos 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64).

Nous avons énuméré en son lieu tout ce que les malheureux Phocidiens eurent à souffrir après leur défaite : rappelons seulement que, selon Diodore, ils devaient payer chaque année un tribut de soixante talents au dieu, jusqu'à concurrence de la somme inscrite au trésor lors du sacrilège. Nous avons aujourd'hui la preuve que les clauses relatives à cette amende annuelle furent suivies d'exécution, car les sept inscriptions du temple d'Athéna Cranaia sont justement sept reçus véritables de sept versements faits à Delphes, reçus dont l'authenticité est consacrée par la garantie même de la déesse.

La somme totale à payer, selon Diodore, était évaluée à 10,000 talents. Les Phocidiens, taxés à 60 talents par an, en avaient donc pour plus de 166 ans, c'est-à-dire jusque vers l'année 179. On sait que la dure sentence des Amphictyons ne tarda pas, sur plus d'un point, à être réformée. D'après Pausanias, les Athéniens et les Thébains avaient ramené les Phocidiens dans leurs villes un peu avant la bataille de Chéronée ; les plus anciens des reçus du temple d'Athéna Cranaia peuvent, comme nous l'avons établi dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, remonter jusqu'au IVe siècle, et ils nous apprennent, par la men-

1. Tac., *Ann.*, III, 61 : ...crebrescebat enim Græcas per urbes licentia atque impunitas asyla statuendi ; complebantur templa pessimis servitiorum ; eodem subsidio obærati adversus creditores suspectique capitalium criminum receptabantur. Nec ullum satis validum imperium erat exercendis seditionibus populi, flagitia hominum ut cœrimonias deum protegentis. » Nous avons reproduit la traduction de Burnouf.

2. Tac., *Ann.*, III, 60, 61, 62, 63.

tion d'archontes choisis dans les différentes villes, que le κοινὸν était déjà reconstitué ; des villes anéanties, même des plus petites comme Érochos, étaient déjà relevées, et leurs citoyens prenaient part à la vie publique. Mais il est très probable que l'amende fut intégralement payée par les Phocidiens, car le reçu le plus récent est certainement du second siècle, puisqu'il y est question des *bouleutes* qui étaient, avec l'archonte éponyme, les magistrats des Delphiens durant cette période.

Ce fait, qu'il n'est pas sans importance ni sans intérêt d'établir, la variété même des formules usitées dans les sept actes parvenus jusqu'à nous suffirait au besoin à le mettre en évidence. Sans doute les éléments de ces reçus sont toujours les mêmes : invocation au dieu ; indication de la somme versée — 30 talents, parce que le versement avait lieu en deux annuités, l'un à l'assemblée amphictyonique du printemps, l'autre à l'assemblée d'automne ; — noms des magistrats des deux parties, celle qui paie et celle qui reçoit, servant à fixer la date ; témoins des deux parties en présence desquels s'est opéré le versement. Mais ces éléments ne sont pas toujours disposés dans le même ordre ; la somme n'est pas désignée ni chiffrée de la même manière ; les magistrats delphiens sont ici des prytanes, ici des bouleutes ; le versement se fait tantôt directement par les magistrats phocidiens entre les mains des magistrats de Delphes, ou par le trésorier de la Confédération, tantôt par l'entremise d'un banquier.

Enfin, l'aspect seul des textes épigraphiques est une confirmation nouvelle, car les caractères prennent une forme de plus en plus régulière, nette, et belle, et deux même des reçus sont gravés suivant le mode στοιχηδόν.

Nous aurons tout dit, lorsque nous aurons montré que ces reçus éclairent certains points mal connus de la constitution de Delphes, et qu'en même temps, rapprochés des autres documents d'Élatée ou de Phocide, ils nous permettent d'ajouter plus d'un renseignement précis au seul que nous avions jusqu'à présent sur l'administration du κοινὸν phocidien.

« A Delphes, au IIe siècle, disions-nous dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*[1], les magistrats sont 1° un archonte éponyme, 2° trois βουλευταὶ semestriels, dont l'un est γραμματεύς. Mais le γραμματεύς, ou greffier, était en charge toute l'année, de

1. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 324.

sorte que, dans certains textes de Delphes, on trouve cinq ou six magistrats. Dans le second et le quatrième reçus d'Élatée (*Append.* I, nos 59, 61) on retrouve bien l'archonte éponyme, mais au lieu de βουλευταὶ il est assisté de prytanes[1], au nombre de huit. Peut-être ne faut-il voir là qu'une différence d'appellation, car si l'on suppose trois prytanes par semestre, plus un secrétaire par semestre, on arrive presque à identifier les πρυτάνεις avec les βουλευταί. »

Cette identification est d'autant plus probable que dans le premier reçu, qui est le plus ancien (*Append.* I, n° 58), les prytanes n'apparaissent qu'au nombre de trois. Nous avons eu l'occasion de rappeler le texte de Pausanias, dans lequel, au début de la Guerre Sacrée, l'éponyme de Delphes est appelé πρυτάνις. Ce mot est bien le mot juste, et le titre de prytane est certainement plus ancien à Delphes que celui d'archonte ou de bouleute[2].

Quant à la constitution du κοινὸν phocidien, tout ce que l'on en savait avant les fouilles d'Élatée, c'est qu'au IIe siècle avant notre ère l'éponyme de la Confédération était régulièrement un stratège. Les actes d'affranchissement inscrits sur le mur polygonal de Delphes nous en ont fait connaître un assez grand nombre ; d'autres documents ont augmenté cette liste que nous établissons ainsi :

I° Stratèges dont la date est certaine ou très probable.

Entre 354 et 352 avant J.-C., Onomarchos (monnaie phocidienne, V. Duruy, *Histoire des Grecs*, III, p. 185).

Fin du IIIe siècle (d'après M. M. Baudoin, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 45 et 53). Zeuxias.

178. (d'après A. Mommsen, *Philologus*, 1866, tableau 3) Polyxénos de Tithronium (Wescher-Foucart, *Inscriptions de Delphes*, 312, 368, 383).

177. (même source) Euainétos d'Ambryssos (W.-F., 222, 412).

174. Antigénès, fils d'Amphidanos, d'Ambryssos (W.-F., 122).

173. Antiochos de Phanotée (W.-F., 105 ; cf. 90).

170. Euainétos d'Ambryssos (W.-F., 222-412).

1. Il est curieux de voir que la forme usitée à cette époque, à Élatée, est βρυτάνεις (*Append.* I, nos 58, 59, 60).

2. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 325. Paus., X, 2, 3 : Τὴν δὲ τῶν Δελφῶν κατάληψιν ἐποιήσαντο οἱ Φωκεῖς, Ἡρακλείδου μὲν πρυτανεύοντος ἐν Δελφοῖς, καὶ Ἀγαθοκλέους Ἀθήνησιν ἄρχοντος, τετάρτῳ δὲ ἔτει πέμπτης ὀλυμπιάδος ἐπὶ ταῖς ἑκατόν (355).

Entre 170 et 160 (d'après M. Baudoin, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 144).

Kaphis de Phanotée (B. C. H., 1881, p. 140).

Teisandros d'Élatée (*ibid.* ; cf. W.-F., 53).

Callicratès d'Élatée (*ibid.* ; cf. W.-F., 53).

II° Stratèges dont la date est inconnue.

Pyrrhinos de Thithora (W.-F., 35).

Téléphanès de Drymæa (W.-F., 47).

Pythéas, d'Élatée ou d'Échédamia (W.-F., 81).

Ménestheus, fils de Crinolaos, d'Hyampolis (W.-F., 82).

Aristotélès de Tithronium (W.-F., 128 ; cf. 62, 63).

Euxithéos d'Hyampolis (W.-F., 212).

Callicratès de Tithronium (Le Bas, *Insc. de la Grèce du Nord*, 823, III).

Nous pouvons établir, grâce aux documents nouveaux d'Élatée, qu'avant d'être ainsi régie par des stratèges, la Confédération changea deux fois au moins de constitution.

En effet, trois des actes du κοινὸν trouvés à Élatée mentionnent non plus les stratèges, mais les Phocarques, Φωκάρχαι. Ce sont :

1° Un décret de proxénie en faveur de trois citoyens de Larissa (*Append.* I, n° 7).

2° Un décret honorifique en faveur d'un Crétois (*Append.* I, n° 10).

3° Le décret relatif au temple de Poseidon et d'Amphitrite à Ténos (*Append.* I, n° 57).

Les deux premiers de ces décrets — nous l'avons dit [1] — ont été promulgués entre les années 223 et 197, c'est-à-dire à la fin du IIIe siècle ; c'est aussi la date que l'on doit attribuer, selon toute vraisemblance, au troisième document. Il est donc tout naturel de conclure qu'à la fin du IIIe siècle, ou tout au début du second, le stratège éponyme remplaça un collège de Phocarques.

Ce collège était ainsi constitué : trois magistrats assistés d'un greffier.

Les Phocarques pouvaient être pris dans trois villes différentes, puisque nous trouvons dans le décret de proxénie les trois personnages suivants :

Kydippos de Tithora.

Xénotimos d'Élatée.

Eudromos de Phanotée.

1. Voy. *supra*, p. 62.

Mais un seul document ne permet pas de dire si c'était là une règle absolue. Le greffier est Antilochos de Phanotée.

Dans le décret en l'honneur du Crétois, et dans le décret en faveur des Téniens, dont par malheur l'intitulé manque, les Phocarques n'apparaissent qu'à la fin de l'acte, chargés, ici de consacrer le souvenir des bienfaits du Crétois, là, d'offrir au théore Thestias un repas public et de fournir l'argent des stèles commémoratives. Dans les deux cas, ils sont assistés dans leurs fonctions de comptables et de caissiers par des magistrats appelés ἀριστῆρες. Cela donnerait à penser que peut-être, à un certain moment, les Phocarques ont perdu la première place dans la confédération, et n'ont subsisté que comme magistrats secondaires; mais cette hypothèse est détruite par ce fait que les actes 7 et 10 sont gravés sur la même stèle en caractères identiques.

Cependant un texte, qui dans l'espèce est très curieux, a donné dans notre esprit quelque force à la supposition que nous venons de faire, nous voulons parler d'une inscription de Dhadi, datant certainement de l'époque impériale, et où il est question d'un Phocarque [1]. Pour résoudre la contradiction nous ne voyons qu'un moyen, admettre que le titre de Phocarque s'était maintenu, avec une importance secondaire, pendant deux siècles ou deux siècles et demi, et qu'il fut restauré sous la domination romaine, à une époque impossible à préciser.

Au lieu du stratège, au lieu du collège de Phocarques, deux des reçus trouvés au temple d'Athéna Cranaia — les deux plus anciens, — mentionnent des archontes (*Append.* I, nos 58, 59).

Nous ne sommes pas clairement renseignés sur la date où la Confédération fut régie par ces magistrats ; mais comme ils ne nous sont connus que par les deux documents en question ; comme ces reçus sont tous postérieurs à l'année 345, et contemporains de l'époque relativement reculée où les Delphiens étaient gouvernés par des prytanes, nous sommes certains que cette constitution est plus vieille que les autres ; elle remonte au IVe siècle.

Dans l'un des reçus (no 59) les archontes sont au nombre de quatre, Archédamos d'Élatée, Criton d'Érochos (ou d'Élatée), Méliton d'Élatée, Criton de Po... ; ils sont assistés d'un greffier, Timagétos d'Érochos. Ils formaient donc un véritable collège, et pouvaient être citoyens des différentes villes du κοινόν,

1. *C. I. Gr.*, 1738.

sans que l'on s'astreignît à choisir chacun d'eux dans une ville différente. D'ailleurs, il est impossible de les assimiler aux Phocarques — il n'y aurait eu qu'un simple changement d'appellation — puisque le collège des Phocarques ne comptait que quatre membres.

Mais l'autre reçu (n° 58) ne voit figurer qu'un seul archonte, Thrasyboulos, fils d'Aischrion, d'Élatée. On peut faire à ce sujet trois hypothèses :

1° Si l'acte 58 est plus ancien que l'acte 59, il y a eu, dans l'intervalle de temps qui les sépare une modification de régime ; l'archontat paraissant trop lourd pour un seul, ou bien donnant à un seul trop de pouvoir, on lui adjoignit trois collègues.

2° Si l'acte 59 est plus ancien que l'acte 58, on a modifié le régime dans l'intervalle, mais dans un sens diamétralement opposé à celui de l'hypothèse précédente.

3° L'acte 58 étant plus résumé que l'acte 59 — négligeons le problème d'antériorité — on n'a nommé dans le reçu que celui des quatre archontes dont les attributions comprenaient les questions de finances. Mais cette supposition nous plaît moins, car dans un autre reçu (n° 60) qui très probablement est contemporain des deux premiers, le versement est fait par un fonctionnaire financier du κοινὸν dont la mention est jusqu'ici unique, le ταμίας τοῖς Φωκεῦσι [1].

1. On trouvera à la fin du volume (*Append.* V), un tableau de toutes les formes dialectales qui, dans les inscriptions d'Élatée et du temple d'Athéna Cranaia, sont de nature à intéresser les grammairiens.

CONCLUSION

Élatée ne fut jamais que la seconde ville de la Phocide, bien modeste, obscure presque à côté de Delphes, la ville sainte, au nom retentissant, aux annales fameuses. Cette cité, que les textes anciens, que quelques documents épigraphiques nous montrent comme une sorte de capitale, ne semble pas avoir dirigé la politique des cités unies avec elle par les liens de la race ou des intérêts communs; son histoire, que nous avons essayé de reconstruire, se confond le plus souvent avec l'histoire des autres villes confédérées de Phocide.

Et pourtant son nom ne se perd pas dans l'oubli, comme les noms de tant de cités voisines; il n'est pas besoin pour le faire vivre des investigations des archéologues. C'est qu'un jour une effrayante nouvelle partie d'Élatée souleva dans toute la Grèce, à Athènes surtout, une rumeur dont l'écho n'est pas encore affaibli : Philippe de Macédoine l'avait brusquement attaquée et prise. Ce jour-là, — un jour des derniers mois de 339 — fut vraiment un jour de deuil pour les cœurs vaillants où vibrait encore l'amour de l'indépendance hellénique ; Démosthènes a trouvé dans les terribles craintes que soulevait en lui ce coup de théâtre un des plus beaux élans de son éloquence; car Philippe maître d'Élatée, c'était Philippe à Thèbes, c'était Philippe aux portes d'Athènes, c'était l'asservissement fatal de la Grèce.

Cet événement fameux nous a révélé l'importance d'Élatée : la vallée du Céphise est le passage naturel des invasions du Nord dans la Grèce centrale ; Élatée est la clef de la Phocide, car elle commande, avec les Thermopyles, les passages venant de Thes-

salie. De là, pour elle, peu de gloire et beaucoup de malheurs. Elle lutte aux temps anciens contre les brigandages de ses voisins du Nord, de ses pires ennemis, les Thessaliens ; elle est brûlée par les Mèdes; elle est rasée à la suite de la Guerre Sacrée; à peine relevée de ses ruines, elle est prise par Philippe, et désormais son histoire n'est qu'une succession confuse de sièges et d'assauts; le siège le plus célèbre est celui que lui imposa Taxile, lieutenant de Mithridate, l'assaut le plus terrible, celui de Flamininus.

Cette situation dangereuse à la tête des défilés du Callidromos et du Cnémis, qui explique les faits les plus saillants de l'histoire d'Élatée, explique aussi sa destruction complète et l'état misérable de ses ruines, que nous avons explorées avec soin, où nous avons fait ensuite quelques fouilles sommaires. Pausanias, qui vit la cité debout encore avec ses temples, ses statues, son agora, son théâtre, et les voyageurs modernes, ceux du moins qui ne s'étant pas mépris sur l'emplacement de la ville antique ont cherché comme nous au milieu des décombres amoncelés entre Leuta et Drakhmani les vestiges du passé, nous ont servi de guides. Nous avons contrôlé, souvent complété, quelquefois corrigé leurs récits et leurs descriptions ; nous croyons avoir résolu, autant qu'il était possible, les questions topographiques qui se posaient, et par quelques sondages — nos ressources nous obligeaient d'ailleurs à nous restreindre — avoir acquis la certitude que des fouilles plus complètes n'obtiendraient que des résultats sans proportion avec les dépenses nécessaires.

Nos recherches dans les ruines, ou, pour mieux dire, sur l'emplacement d'Élatée n'étaient pour nous que secondaires, et comme une suite des fouilles que nous avions entreprises au temple voisin d'Athéna Cranaia. Nous n'avons à regretter ni le temps ni l'argent de cette campagne accessoire ; car si nous avons, à vrai dire, constaté d'abord notre impuissance à retrouver le plan de la ville ou de ses monuments, à recueillir des œuvres d'art — nous négligeons quelques terres-cuites dont une pourtant n'est pas vulgaire, — nous avons pu du moins former un *Corpus* d'inscriptions élatéennes dont plusieurs ont suffi à nous payer de nos peines.

Tout ce qui nous rappelle la vie politique ou sociale des peuples antiques, ou la vie privée des citoyens, tout texte épigraphique, soit-il le plus humble et le plus banal, épitaphe d'un homme inconnu ou dédicace d'un pauvre dévot, est digne de

notre attention et mérite d'être pieusement recueilli; tel fragment informe qui nous semble aujourd'hui méprisable, excitera demain nos réflexions; inutile à neuf archéologues, il intéressera peut-être les travaux d'un dixième; et dans ce sens, quand l'origine des documents est certaine, quand ils sont lus avec soin et transcrits avec prudence, les plus modestes collections sont précieuses. Mais il y a, comme il est juste, des degrés dans la valeur des inscriptions; quelques textes privilégiés ont par eux-mêmes, par la nature des questions auxquelles ils se rapportent, une importance exceptionnelle; il en est de ceux-là, parmi les Élatéens.

Un épisode fameux, mais jusqu'à présent douteux et d'apparence légendaire, des luttes entre la Phocide et la Thessalie est confirmé par les détails d'une dédicace à Poseidon; deux institutions, dont l'une, la proxénie, est dans son principe commune à toute la Grèce, mais varie dans ses applications suivant les pays ou suivant les villes, dont l'autre, l'affranchissement des esclaves garanti par les dieux, est particulière à la Grèce du Nord, peuvent être étudiées dans une série de décrets dont Élatée n'avait pas encore donné de modèles [1], et ces décrets, par surcroît, dont quelques-uns émanent de κοινὸν phocidien, et peuvent être datés avec une certaine rigueur, nous fournissent les premiers éléments d'une histoire des variations de ce κοινὸν.

Enfin, tandis que quelques lignes précieuses et jusqu'à présent perdues de l'Édit de Dioclétien, le chapitre de l'or, donnent vraiment la clef de ce document de premier ordre, puisqu'elles permettent de calculer avec une entière précision la valeur de l'unité monétaire usitée dans le tarif, la pierre de Cana, témoin du premier miracle du Christ, cette relique mystérieuse dont la découverte inattendue dans les ruines informes d'une petite église byzantine, au pied du Parnasse, si loin de Galilée, prolonge jusqu'au temps des Croisades la vie d'Élatée, et joint par un lien singulier la ville païenne à la ville du Moyen-Age, la pierre de Cana éveille les plus curieux problèmes.

Non plus que la ville d'Élatée, le temple d'Athéna Cranaia, connu par la description de Pausanias, retrouvé dès les premières années de notre siècle par le voyageur anglais Dodwell, n'a pas trompé les espérances que nous avions conçues lors d'une première et rapide visite.

1. Il faut faire exception pour les actes d'affranchissements découverts par Curtius (*Append.* I, nos 16-18).

Le pacte qui engageait les Phocidiens et les Béotiens à prêter à leurs biens un mutuel asile en cas de guerre, dont M. Lolling avait retrouvé la copie dans l'enceinte du sanctuaire, nous avait fait soupçonner qu'on avait déposé là plus d'un acte et plus d'un décret important sous la garde de la déesse. De fait, nous avons recueilli nombre d'inscriptions qui ont enrichi de la façon la plus heureuse la collection des textes élatéens.

Au premier rang vient la série de sept reçus constatant le paiement à Delphes, par les Phocidiens, de l'amende annuelle de soixante talents que leur avait infligée le conseil amphictyonique à la suite de la Guerre Sacrée. Ces reçus, nous avons essayé de le montrer, ont plus qu'une valeur d'érudition et de curiosité ; ce sont des pièces désormais historiques, qu'on sera forcé de citer, comme des preuves à l'appui du témoignage des annalistes anciens, aussi souvent qu'on évoquera le souvenir de cette guerre fameuse où se prépara l'assujétissement de la Grèce à la puissance de la Macédoine. Mais de plus cette constitution ou κοινὸν phocidien, dont les décrets de proxénie trouvés à Élatée nous avaient appris quelques détails, les reçus du temple d'Athéna Cranaia nous en révèlent les variations successives depuis la fin du IVe siècle, et pour peu que les recherches et les fouilles des archéologues dans la région du Parnasse aient à l'avenir quelque succès, on peut espérer que les lacunes que nous avons signalées nous-mêmes seront peu à peu comblées, que les dates restées douteuses seront fixées avec certitude ; nous revendiquons seulement le mérite d'avoir ouvert la voie, et planté des jalons.

Le décret de la Confédération en faveur des Téniens, et la reconnaissance du droit d'asile au temple de Poseidon et d'Amphitrite nous ont montré la courtoisie diplomatique des Phocidiens envers les peuples amis, et la bienveillance de leur hospitalité ; le procès-verbal de l'affranchissement de l'esclave Stéphanos nous a renseignés sur la constitution encore ignorée d'Élatée, le jeu de ses assemblées et le rôle de ses magistrats ; joint à un autre affranchissement de même nature, mais de rédaction différente, il nous a appris qu'en dehors des règles généralement en vigueur, telles que les textes trouvés à Élatée nous les avaient fait connaître, il pouvait y avoir une procédure d'exception dont nulle part encore il ne s'était rencontré d'exemple.

L'épigraphie n'a pas seule profité de nos fouilles au temple

d'Athéna Cranaia. Plus heureux sur cette cime montagneuse protégée par son isolement et la raideur abrupte de ses approches, nous avons retrouvé l'emplacement du sanctuaire, et, sur l'emplacement, des débris encore debout de constructions. Nous avons pu, sous les chênes verts et la terre amoncelée depuis des siècles, mettre à nu le roc industrieusement aplani et prolongé par une terrasse solide pour recevoir les fondations ; nous avons reconnu et restitué le plan de l'édifice, et nous sommes rendu compte comment l'architecte a vaincu les difficultés que lui imposaient la nature et la configuration du sol. Bien plus, grâce aux débris d'architecture recueillis çà et là dans l'enceinte sacrée, grâce aux chapiteaux, et aux bases de colonnes encore en place, nous nous sommes essayé à restituer l'élévation du monument et, quel que soit le succès de cette entreprise, nous avons pu du moins montrer, avec l'originale conception de cet édifice, où l'architecte a su marier avec goût, comme dans plusieurs temples d'Olympie ou de Sicile, la terre-cuite polychrome à la pierre poreuse, la pureté des proportions et l'élégance de la décoration extérieure.

Les Élatéens, qui n'ont donné jusqu'à présent aucun nom de sculpteur ni de peintre à l'histoire des beaux-arts helléniques, nous sont apparus du moins comme des gens de goût, qui faisaient volontiers appel au talent des artistes en renom. Deux maîtres attiques, dont quelques œuvres étaient célèbres, les fils de Polyclès, vinrent sculpter l'image d'Athéna Cranaia. L'œuvre a été brisée en mille éclats, mais nous en avons retrouvé quelques fragments, bien reconnaissables à certains détails caractéristiques, qui nous ont permis, avec toute prudence, d'imaginer et d'apprécier le style de cette statue colossale, sculptée à l'imitation de la Promachos de Phidias. A côté de cette œuvre principale se trouvait une autre statue qu'avait signée un artiste de la même famille, et le fragment de cette signature nous a mis à même d'établir d'une façon définitive, sans doute, l'arbre généalogique de ce qu'on peut appeler la dynastie des Polyclès.

Mais ce qui, plus encore que ces renseignements précieux pour l'histoire de la sculpture grecque, au même degré que les inscriptions, fait l'intérêt de nos fouilles, et peut-être du livre que nous leur consacrons, c'est, croyons-nous, la découverte, au pied du mur de soutènement du temple et sur toute la surface du téménos, d'un riche trésor d'ex-voto de terre cuite ou de métal. Vases, figurines d'argile ou de bronze, cônes, disques et

pyramides, fibules, objets de toilette, ustensiles de toute sorte, qui se sont rencontrés par milliers, ont subi par malheur les outrages du temps et des barbares; ils ont été mutilés et broyés comme avec acharnement. Pourtant plus d'un débris est précieux encore. Les images archaïques d'Athéna, les têtes, non plus seulement mélancoliques, mais désolées de la déesse, ont arrêté notre attention d'archéologue; mille têtes au moins, gracieuses, coquettes ou sévères, de jeunes filles, d'enfants, de femmes voilées, nous ont rappelé les plus jolies des petites Tanagres; des masques estampés, profils graves et purs de Déesses-Mères, ont excité notre admiration, et par la certitude presque complète de leur provenance, nous ont donné l'occasion de rendre ce qui leur est dû aux coroplastes locriens; nombre de *Baubos* obscènes et grotesques, où s'égayait l'imagination libertine des modeleurs, et que la dévotion naïve du peuple offrait à la déesse comme dons propitiatoires, nous ont fait songer aux modèles importés avec les superstitions de l'Orient.

Et quand, négligeant ces études de détail, nous avons considéré l'ensemble de cette collection unique dans son genre par la certitude de son origine, le grand nombre et surtout la variété des objets qui la composent, nous avons tiré de cet examen des arguments nouveaux et de force singulière à l'appui d'une théorie générale, qui, nous le pensons, prendra chaque jour plus d'autorité, sur le sens des figurines de terre cuite. Comme M. Pottier dans un livre récent [1], par la comparaison des figurines

1. Nous faisons ici allusion à la thèse latine de M. Pottier : *Quam ob causam*, etc., car le chapitre de notre livre relatif aux ex-voto, écrit pendant l'hiver de 1890, était imprimé au mois de décembre, lorsque nous avons reçu le nouveau volume de M. Pottier : *Les Statuettes de terre cuite dans l'Antiquité* (Paris, Hachette, 1890). Nous regrettons vivement de n'avoir pu profiter de cette étude précieuse, où notre ami s'est montré une fois de plus savant à l'érudition profonde, aux vues aussi claires que sagaces, artiste de goût, écrivain de talent. Nous voulons du moins, ne fût-ce que dans une note, dire que nous avons été heureux de nous trouver absolument d'accord avec lui sur la question du *sens* des terres-cuites, et nous ne résistons pas au plaisir de citer la page où il formule sa théorie, qui est aussi la nôtre : « L'industrie céramique n'a pas pour objet unique les rites » d'ensevelissement. Elle a quatre débouchés, d'une importance à peu près » égale : les jouets d'enfants, l'ornementation des chapelles privées dans » l'intérieur des maisons, les offrandes apportées aux dieux dans leurs » temples, les dons faits aux morts. Chacune de ces catégories donne nais- » sance à un groupe spécial de terres cuites : tel genre de statuettes a un » rôle bien marqué de jouets, un autre s'associe de préférence au culte des » dieux pénates, un troisième est fabriqué à l'usage particulier des pèlerins

trouvées dans les tombeaux et des terres-cuites trouvées dans les temples, ces dernières trop peu remarquées encore à notre gré, nous sommes arrivé à cette opinion que les terres-cuites, sauf de rares exceptions toujours explicables, n'ont en elles-mêmes aucun sens ni funéraire ni religieux ; elles sont, en principe, indifférentes ; l'intention seule de celui qui les achète pour les consacrer à une divinité ou les enfermer dans le tombeau d'un parent leur donne l'une ou l'autre valeur ; elles ne sont votives ou funéraires que par destination. Il en est d'elles comme de ces innombrables bibelots que nous avons trouvés mélangés avec elles, de même qu'on les trouve dans quelques nécropoles ; l'assimilation doit être complète entre les figurines, les fibules, les boîtes à fard et les coquilles ; funéraires, elles n'ont pas à priori plus de rapport avec le culte des morts que *le mobilier funéraire* ; votives, plus de rapport avec le culte des dieux, Athéna Cranaia ou tout autre, que le *mobilier religieux*.

Nous sommes allé plus loin, nous avons tiré de ce principe des conséquences rigoureuses. Nous avons refusé de trouver dans un certain nombre d'objets ce que des archéologues sont convenus d'appeler l'idée de la substitution, et nous avons renoncé à chercher dans les cônes, les pyramides et les disques de terre cuite récoltés en si grand nombre dans les tombeaux et dans les temples autre chose que ce que nous avions trouvé dans

» qui se rendent dans les sanctuaires, un quatrième s'adresse exclusive-
» ment à la clientèle des nécropoles. Mais, en dehors de ces produits dont
» l'attribution est déterminée, les modeleurs en fabriquent un bien plus
» grand nombre qui, n'ayant aucun caractère précis, sont à même de satis-
» faire à tous les besoins du public. C'est un domaine commun où chacun
» puise à son gré, une catégorie neutre, de plus en plus pourvue de sujets
» familiers à partir du IVe siècle : l'art s'y exerce en pleine liberté, sans
» autre guide que sa propre inspiration ou les leçons de la statuaire con-
» temporaine. Les types qui en font partie représentent la vie humaine
» sous tous ses aspects. Ils n'ont aucune destination spéciale dans l'esprit
» de celui qui les façonne. C'est l'acheteur qui leur donnera une significa-
» tion précise, en les plaçant dans une maison, dans un temple, dans un
» tombeau. Ces images seront un cadeau d'amitié, une idole protectrice du
» foyer, un ex-voto pieux, une offrande funéraire, suivant l'intention du
» donateur » (p. 278).

La lecture du chapitre d'où sont extraites les lignes précédentes, nous autorise aussi à constater que nos ex-voto élatéens ont vraiment l'importance que nous avions cru pouvoir leur attribuer. M. Pottier a bien voulu le reconnaître (p. 286) et faire à quelques-unes des têtes tanagréennes que nous avons publiées l'honneur de les reproduire (fig. 91).

les figurines et les bibelots de toute espèce, des objets d'origine et d'usages divers à qui chacun donnait à son gré une valeur pieuse, d'offrande religieuse ou funéraire.

Ainsi, notre livre effleure bien des sciences, géographie, histoire, architecture, épigraphie, plastique ; c'est son défaut, c'est peut-être aussi son mérite. Dans cette variété, dans cette multiplicité d'études juxtaposées nous n'avons pas tenté d'introduire une unité factice. L'unité, l'harmonie, s'il en faut une, nous voudrions qu'on la trouvât dans l'idée même qui a inspiré nos recherches et nous a décidé à en publier les résultats ; c'est que tout ce que nous avons écrit se rapporte à Élatée, à son histoire politique et sociale, à sa constitution, à ses lois, sa religion, ses monuments et ses arts. Ce n'était pas une cité puissante, ni dont le rôle ait jamais été bruyant ou glorieux ; elle n'était pas cependant méprisable; et s'il est vrai que l'histoire se fait peu à peu, de recherches patientes et d'études de détail ; si les monographies précises et consciencieuses sont comme les pierres d'appui de l'édifice historique, nous espérons qu'on nous saura gré d'avoir entrepris une monographie d'Élatée antique.

APPENDICES

APPENDICE I.

INSCRIPTIONS D'ÉLATÉE ET DU TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA.

Nous réunissons ici les textes et les transcriptions de toutes les inscriptions jusqu'à présent connues d'Élatée, celles qu'ont copiées et publiées avant nous les voyageurs et celles que nous avons découvertes dans les ruines des chapelles byzantines situées çà et là sur l'emplacement de la ville, au temple d'Athéna Cranaia et au village de Drakhmani.

Les textes que nous avons tirés du sol ont été publiés et commentés dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (1886, p. 222, p. 356-385; 1887, p. 318 345); nous signalerons en passant les corrections qu'une étude nouvelle nous a permis de faire.

Pour les inscriptions de la ville d'Élatée, nous les groupons simplement comme elles s'étaient groupées elles-mêmes, sous la rubrique des chapelles où elles ont été trouvées.

Chapelle d'Éleuta.

1. — Inscription gravée en très belles lettres, hautes de près de deux centimètres, sur un petit cippe en forme de colonne (*B. C. H.*, 1886, p. 375, n° 15).

ΓΑΙΩΙ
ΓΟΤΡΟΓΑΙΑ
ΡΑΤΑΙΚΕΤΑΙΥΟΛΟ
ΔΑΜΟΣΤΡΑΤΑΙ
ΙΝΑΣ ΓΟΛΩ

[Διὶ Ἀποτρο]παίωι
[τάδε ἀ]ποτρόπαια
[κατ' ὀνεί]ρατα · ἱκέται Σο...
Δαμοστράτα, Ι. .
Πόλω
... ινας.

2. — Fragment de marbre. Belles lettres régulières.

ΡΑ¦ΘΑΡΡΑ¦

C'est le seul exemple que nous ayons constaté dans l'épigraphie élatéenne de la séparation des mots. Ce devaient être des noms propres; on reconnaît dans le second le radical d'un nom comme Θαρράλεος, Θαρρελείδης, Θαρρίκων, Θαρρῆς, Θαρριάδης.

3. — ΙΟΝΛ////ΟΙ
ΤΙΦΛΑΤΕΙΜ

(*B. C. H.*, 1886, p. 385, n° 26).

4. — ΝΗΣ

5. — ΗCΤ

6. — Κ

Hagios-Démétrios.

7-10. — Les quatre décrets suivants sont gravés sur un bloc de marbre dont la coupe est un triangle curviligne, et qui doit provenir d'un pilier. Les textes sont inscrits sur la surface courbe. (*B. C. H.*, 1886, p. 359 et s.).

7. ΑΓΑΘΑΙΤΥΧΑΙΦΩΚΕΙΣΕΔΩΚΑΝΜΕΝΕΦΕΙΔΕΙΜΕΝΕΤΙΜΟΥΛΥΣΩΝΝΕΡΙΣΤΟ
ΑΓΕΜΑΧΩΙΓΡΩΤΟΜΑΧΟΥΛΑΡΙΣΑΙΟΙΣΓΡΟΞΕΝΙΑΝΑΥΤΟΙΣΚΑΙΕΚΓΟΝΟΙΣ
ΚΑΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝΦΩΚΑΡΧΕΟΝΤΩΝΚΥΔΙΓΓΟΥΤΙΘΟΡΡΕΟΣΞΕΝΟΤΙΜΟΥ
ΕΛΑΤΕΟΣΕΥΔΡΟΜΟΥΦΑΝΟΤΕΟΣΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣΑΝΤΙΛΟΧΟΥΦΑΝ
5 //// //// //// ΟΣ

8. ΘΑΙΤΥΧΑΙΑΡΧΟΝΤΟΣΓΕΝΝΑΙΟΥΕΔΩΚΕΑΓΟΛΙΣΤΩΝΕΛΑΤΕΩΝ
ΑΧΩΙΜΕΙΛΙΧΟΥΒΟΙΩΤΙΩΙΕΞΩΡΩΓΟΥΓΡΟΞΕΝΙΑΝΑΤΕΛΕΙΑΝ
ΣΥΛΙΑΝΚΑΙΑΥΤΩΙΚΑΙΕΚΓΟΝΟΙΣΚΑΙΓΟΛΕ////ΟΥΚΑΙΕΙΡΑ
ΝΚΑΙΚΑΤΑ /// /// /// /// /// /// ΑΝΚΑΙΓΑΣΕΓΚΤΗΣΙΝΚΑΙΟΙΚΙΑΣΚΑΙ
5 ΙΣΑΛΛΟΙΣΓΡΟΞΕΝΟΙΣΚΑΙΕΥΕΡΓΕΤΑΙΣ

9. ΘΕΟΣΤΥΧΑΝΑΓΑΘΑΝΑΡΧΟΝΤΟΣΑΜΦΑΡΕΤΟΥΤΟ
ΔΙΑΓΡΑΜΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣΔΕΤΟΥΣΥΝΕΔΡΙΟΥΜΕ//// Ω
ΔΑΤΟΥΔΙΟΚΛΕΟΣ//// ΓΟΛ //// //// ΤΩΝΕΛΑ //// //// //// //// //// //// ΩΚΕ
ΑΛΕΞΩΝΙΑ ΛΕΞΑΜΕΝΟΥΟΙΤΑΙΩΕ//// ΕΙ //// //// ΟΥΑΥΤΩΙΚΑΙ
5 ΕΚΓΟΝΟΙΣΓΡΟ////////////////// ΚΑΙΤΑΛΟΙΓΑΓΑΝΤΑΟΣΑΚΑΙΤΟΙΣ
ΑΛΛΟΙΣΓΡΟΞΕΝΟΙΣΚΑΙΕΥΕΡΓΕΤΑΙΣΤΑΣΓΟ//////////// ΥΓΑΡ
ΧΕΙΚΑΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝΕΝΓΥΟΙΤΑΣΓΡΟΞΕΝΙΑΣΑΛΑΙΟΣ
ΚΛΕΟΦΩΝΜΕΝΑΝΔΡΟΣ

10. ΤΟΙΣΦΩΚΕΥΣΙΓΡΟΘΥΜΟΣΑΙΡ//////////////// ΤΙΕΥΕΡΓΕΤΕΙΝ>
ΦΩΚΕΩΝΕΝΓΕΛΟΓΟΝΝ////////// ΚΑΙΕΥΝΟΥΣΕΩΝΔΙΑΤΕΛΕΙ
ΤΟΙΣΑΕΙΓΕΝΟΜ/////////////// ΔΕΔΟΧΘΑΙΤΩΚΟΙΝΩΦΩΚΕΩΝΕΓ
ΟΝΕΚΚΡΗΤΑΣ//////// ΑΝΕΩΣΑΣΘΑΙΔΕΑΥΤΩΙΤΑΝΥΓΑΡ
5 ΚΟΙΝΟΥΦΩΚΕΩΝΘΕ//////////// ΕΚΑΙΕΝΤΟΝΛΟΙΓΟΝΧΡΟΝΟΝΜΝΑ
ΑΡΧΑΣΚΑΙΑ////// ΘΕΜΕΝΕΝΤΩΚΟΙΝΩΕΝΕΛΑΤΕΙΑΕΙΚ
ΤΑΛΑΝΤΟΥΣΑΡΙΣΤΗΡΑΣΘΕΣΘΑΙΑΓΟΣΤΕΙΛΑΙΔΕΚΑΙΓ
ΜΕΝΟΥΣΤΟΝΑΝΑΝΓΕΛΕΟΝΤΑΑΙΡΕΘΗΓΕΙΣΙΚΡΑΤΗΣΚ

7. Ἀγαθαῖ τύχαι. Φωκεῖς ἔδωκαν Μενεφείδει Μενετίμου, Λύσων(ι) Νερίστο[υ], Ἀγεμάχωι Πρωτομάχου Λαρισαίοις προξενίαν αὐτοῖς καὶ ἐκγόνοις κατὰ τὸν νόμον, φωκαρχεόντων Κυδίππου Τιθορρέος, Ξενοτίμου Ἐλατέος, Εὐδρόμου Φανοτέος, γραμματεύοντος Ἀντιλόχου Φαν-
5 [οτέ]ος.

8. Ἀγα]θαῖ τύχαι· ἄρχοντος Γενναίου ἔδωκε ἁ πόλις τῶν Ἐλατέων [Κλεομ?]άχωι Μειλίχου Βοιωτίωι ἐξ Ὠρωποῦ προξενίαν, ἀτέλειαν, [ἀσφάλειαν, ἀ]συλίαν καὶ αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις καὶ πολέ[μ]ον καὶ εἰράν[ας ἐούσας, καὶ κατὰ γᾶ]ν καὶ κατὰ [θάλασσ]αν καὶ γᾶς ἔγκτησιν καὶ οἰκίας καὶ
5 [τὰ λοιπὰ πάντα ὅσα ὑπάρχει τοῖ]ς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις.

9. Θεὸς τύχαν ἀγαθάν· ἄρχοντος Ἀμφαρέτου το[ῦ Κυ(?)-]
δία, γραμματεύοντος δὲ τοῦ συνεδρίου Με[γ]ώ[ν-]
δα τοῦ Διοκλέος, ἁ πόλις τῶν Ἐλα[τέων ἔδ]ωκε
Ἀλέξωνι Ἀλεξαμένου Οἰταίωι ἐ[ξ] Ἐ....ου[1] αὐτῶι καὶ
5 ἐκγόνοις προ[ξενίαν] καὶ τὰ λοιπὰ πάντα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τᾶς πόλιος ὑπάρχει κατὰ τὸν νόμον. Ἔνγυοι τᾶς προξενίας Ἀλαῖος, Κλεοφῶν, Μένανδρος.

10. .....
[Ἐπειδὴ .....
τοῖς Φωκεῦσι πρόθυμος αἱ[ρεῖται] τι εὐεργετεῖν [..... τὸ κοινὸν]
Φωκέων ἐν Πελοποννη[άσωι] καὶ εὔνους ἐὼν διατελεῖ [ἐν τοῖς καιροῖς]
τοῖς ἀεὶ γενομ[ένοις], δεδόχθαι τῷ κοινῷ Φωκέων ἐπ[αινέσαι....
...]ον ἐκ Κρήτας, [ἀν]ανεώσασθαι δὲ αὐτῶι τὰν ὑπάρ[χουσαν φιλίαν παρὰ τοῦ]
5 κοινοῦ Φωκέων, θέ[σθαι δ]ὲ καὶ ἐν τὸν λοιπὸν χρόνον μνᾶ[μα τᾶς εὐνοίας τοὺς]
Φωκ]άρχας καὶ ἀ[να]θέμεν ἐν τῷ κοινῷ ἐν Ἐλατείᾳ εἰκ[όνα χαλκᾶν, τάνδε σ]τάλαν τοὺς ἀριστῆρας θέσθαι, ἀποστεῖλαι δὲ καὶ π[ρὸς τοὺς ....
...]μένους τὸν ἀνανγελέοντα. Αἱρέθη Πεισικράτης Κ.....

1. Le nom d'aucune des villes de la confédération œtéenne ne commence par un Ε, et cette lettre est fort lisible; comme il n'y a pas de doute non plus sur la dernière syllabe, qui est ΟΥ, on peut proposer sous toutes réserves de restituer ΕΞΕ[ΡΙΝΕ]ΟΥ, soit qu'il s'agisse de la ville d'Érinéos en Doride, soit qu'il s'agisse de la ville d'Érinéos en Phthotide; ou bien ΕΞΕ[ΧΙΝ]ΟΥ, d'Échinos, autre ville de Phthiotide. Ces trois localités, situées au milieu de la région de l'Œta, ont pu parfaitement faire partie, à un moment donné, de la confédération œtéenne. Enfin on pourrait songer aussi à la restitution ΕΞΕ[ΡΩΧ]ΟΥ. La ville d'Érochos, dont l'emplacement n'est pas connu, se rattachait à la Phocide; mais un texte publié par M. M. Baudoin (*B. C. H.*, 1881, p. 137 et s.) prouve que ce n'est pas là une objection formelle, car la ville de Dryope, toujours mentionnée

11-12. — Deux décrets gravés sur le même marbre (*B. C. H.*, 1886, p. 364, nos 5-6).

11.

ΔΗΣΩΣΙΚΛΗΣΧΑΡΙΚ
ΝΤΑΚΑΙΚΑΤΑΚΟΙΝΟΝΚΑΙΚΑΤΑ
ΡΟΝΕΝΤΑΠΑΡΑΚΑ////////ΙΜΕΝΑΣΠΟΥΔΑΣ
ΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΤΩΙΕΛΑΤΕΩΝΕΠΑΙΝΕΣΑ
5 ΤΑΝΠΟΛΙΝΑΜΩΝΚΑΙΔΕΔΟΣΘΑΙΑΥΤΩ
ΑΤΑΓΑΝΚΑΙΚΑΤΑΘΑΛΑΣΣΑΝΚΑΙΠ
ΕΥΕΡΓΕΤΑΙΣΤΑΣΠΟΛΙΟΣΤΩΝΕΛΑΤΕΩΝ

12.

ΑΙΑΡΧΟΝΤΟΣΑΡΙΣΤΩΝΟΣΕΠΕΙΔΗΑΣΚ
ΝΑΜΩΝΚΑΙΤΑΝΑΝΑΣΤΡΟΦΑΝΠΟΙΗΣΑΜΕΝ
ΑΜΕΡΑΣΠΛΕΙΟΝΑΣΠ ΡΙΤΩΝΚΑΤΑΤΟΕΠΙΤΑΔΕΥ
ΩΠΑΡΑΤΑΣΠΟΛΙΟΣΤΑΤΩΕΠΙΤΑΔΕΥΜΑΤΙΚΑΘΗΚΟΝΤΑ
5 ΕΝΔΕΧΟΜΕΝΑΝΦΡΟΝΤΙΔΑΤΑΣΤΩΝΕΝΑΡΡΩΣΤΙΑΕΟ
ΙΚΑΘΗΚΟΝΕΣΤΙΤΟΙΣΠΡΟΤΙΜΕΟΝΤΟΙΣΔΟΞΑΝΟΠΩΣΟ
ΑΝΔΡΩΝΔΕΔΟΧΘΑΙΤΟΙΣΤΕΣΥΝΕΔΡΟΙΣΚΑΙΤΩΔΑΜΩ
ΙΔΕΔΟΣΘΑΙΑΥΤΩΚΑΙΕΚΓΟΝΟΙΣΑΥΤΟΥΠΡΟΞΕΝΙΑΝΓ
ΟΜΙΑΝΠΡΟΕΔΡΙΑΝΑΤΕΛΕΙΑΝΚΑΙΚΑΤΑΓΑΝΚΑΙΚΑΤΑΘΑΛΑ
10 ΟΙΣΑΛΛΟΙΣΠΡΟΞΕΝΟΙΣΚΑΙΕΥΕΡΓΕΤΑΙΣΤΑΣΠΟΛΙΟΣΤΩ
ΣΤΩΝΥΜΟΣΝΙΚΟΔΩΡΟΥ

11.

. . . . ἐπει]δὴ Σωσικλῆς Χαρι[. . . .
πά]ντα καὶ κατὰ κοινὸν καὶ κατὰ [ἰδίαν
και]ρὸν ἐν τὰ παρακα[λε]ιμένα σπουδᾶς [οὐδὲν ἐλλείπων...
Ἀγαθαῖ τύχαι δεδόχθ]αι τῶι δήμωι Ἐλατέων ἐπαινέσα[ι Σωσικλῆ ἀρετᾶς ἕνεκα
5 καὶ εὐνοίας τᾶς πρὸς] τὰν πόλιν ἁμῶν, καὶ δεδόσθαι αὐτῶ[ι προξενίαν,
ἀτέλειαν, ἀσυλίαν[1] καὶ κα]τὰ γᾶν καὶ κατὰ Θαλασσαν καὶ π[άντα ὅσα ὑπάρχει
καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ] εὐεργέταις τᾶς πόλιος τῶν Ἐλατέων.

comme ville de Doride, y apparaît comme cité de l'Œta ; il peut en être de même pour Érochos.

Du reste, voici les caractères qu'il nous a semblé distinguer sur nos estampages ΕΞΕ|||ΟΥ, mais encore ces divers traits sont-ils bien vagues ; la quatrième lettre peut très bien être un Ρ ; car il y a une cassure du marbre au sommet, à droite ; la cinquième lettre peut devenir Ν ou Γ ; enfin il se peut qu'entre les caractères parfaitement lisibles, ΕΞΕ et ΟΥ, il y ait place pour plus de deux lettres.

1. Nous avons restitué ἀτέλειαν, car l'atélie est le droit le plus fréquem-

12.

Ἀγαθαῖ τύχ]αι· ἄρχοντος Ἀρίστωνος· ἐπειδὴ Ἀσκ]λαπιόδωρος[1] παραγενόμενος
ἐν τὰν πόλι]ν ἁμῶν καὶ τὰν ἀναστροφὰν ποιησάμεν[ος . . . . . .
. . . . διὰ] ἁμέρας πλείονας π[ερ]ὶ τῶν κατὰ τὸ ἐπιτάδευ[μα . . .
. . . . .]ω παρὰ τᾶς πόλιος τᾶς τῶν ἐν ἀρρωστίᾳ ἐό[ντων σωτηρίας καθὼς
5 πρέπον κ]αὶ καθῆκόν ἐστι τοῖς προτιμεόντοις δόξαν, ὅπως ὁ [δᾶμος... τοιούτων ἀν]δρῶν, δεδόχθαι τοῖς τε συνέδροις καὶ τῷ δάμῳ [ἐπαινέσαι Ἀσκλαπιόδωρον,
κα]ὶ δεδόσθαι αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις αὐτοῦ προξενίαν π[ροδικίαν . . . . ἐπιν]ομίαν, προεδρίαν, ἀτέλειαν καὶ κατὰ γᾶν καὶ κατὰ θάλ[ασσαν, καὶ πάντα ὅσα ὑπάρχει
τ]οῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τᾶς πόλιος τ[ῶν Ἐλατέων. Ἔνγυος τᾶς προξενίας
10 Ἀρι]στώνυμος Νικοδώρου.

13-14. — Petit fragment de marbre (*B. C. H.*, 1886, p. 366, n° 8).

13.

Α
ΕΠΙΓΟ
ΞΕΝΙΑΝ
ΑΘΑΛΑΣΣ
5 ΤΟΙΣΑΛΛΟΙΣΠ
ΤΟΝΝΟΜΟΝΕΓΓΥΟ
ΑΝΝΕΟΣ

Γ Α Θ

14.

ΝΕΔΩΚΕΚΟΝΩΝ
10 ΝΟΙΣΑΥΤΟΙΣΚ
ΝΑΤΕΛΕΙ
ΚΑΙΤΑ[2]

ment exprimé dans les décrets de proxénie de cette région, et ensuite le mot ἀσυλίαν, à cause de la formule qui suit; nous aurions pu aussi bien restituer ἀσφάλειαν, car ce mot s'unit à καὶ κατὰ γᾶν καὶ κατὰ θάλασσαν.

1. Le nom pourrait aussi bien être Ἀσκλαπιόδοτος ou Ἀσκλαπιάδης.

2. Il est facile de restituer quelques mots prouvant que ce sont là les fragments de deux décrets de proxénie. Le seul intérêt serait de connaître si ces actes émanent de la ville d'Élatée ou de la Confédération phocidienne. Au commencement de la ligne 9, on peut également restituer τὸ κοινὸν τῶν Φωκέω]ν ou ἁ πόλις τῶν Ἐλατέω]ν, sans que rien puisse guider le choix. Cependant nous préférerions le premier complément parce que dans les actes de la ville d'Élatée (nos 8, 9, 12) nous avons lu toujours le nom de l'archonte éponyme, dont la mention n'était certainement pas faite ici.

15. — (*B. C. H.*, 1886, p. 367).

ΕΓΕΙΔΗ
ΣΩΝΤΑ
ΘΕΝΕΝ
ΤΙΜΑΙΣ
5 ΤΕΤΑΙΚΑ
ΤΕΙΑΝΑ<
ΛΑΤΙΝ

16-18. — A côté de la chapelle, nous avons trouvé dans les buissons un nombre considérable de morceaux de marbre gris provenant d'un même bloc, dont trente-neuf portent des caractères. On voyait que le bloc avait été systématiquement brisé menu, sans doute pour détruire par superstition un monument mystérieux des temps passés. Même toutes les cassures paraissaient si récentes que nous soupçonnons de malveillance à notre égard quelque barbare Drakhmaniote ou quelque ouvrier congédié.

Quoi qu'il en soit, nous sommes arrivé, par un véritable jeu de patience, à grouper tous ces fragments. Nous avons reconnu ainsi que la pierre, dans son ensemble, affectait la forme d'un cippe rectangulaire, et que trois faces portaient des inscriptions. Voici ce qui reste de chacune d'elles[1] :

16. — Face A. Il reste neuf fragments, qui se réunissent en deux groupes, 1, 2, 3 et 4 d'une part, 5, 6, 7, 8, 9 de l'autre.

N°s 1, 2, 3, 4.

ΕΟΣΤΥΧ
ΥΟΝΤΟΣΔΕΤΟι
ΩΕΚΛΗΣΙΑΤΩΝΣΥΝΕ<
ΝΘΡΕΠΤΑΝΠΑΡΘΕΝΑΝ
5 ΕΞΙΜΑΧΟΥΣΥΝΕΥΔΟΚΕΟΝΤ
ΣΩΣΙΚ////ΤΕΟΣ///ΗΠΟΘΕΙΚ
ΛΑ////ΛΕΥΘΕΡ////ΚΑΙ////ΝΕΠΑΦΟΣΕΣ
Ν////ΗΔΕΙΣΗΤΑΕΞΑΥΤΑΣΤ
////Α////ΟΝΤΑΚΑΙΟΜΟΙΩΣΕ
10 ΕΞ//////ΣΙΑΕΣΤΩΤΩΙΕ
ΓΟΝΩΝΤ////ΘΕΛΟΝΤΙΚΑΙΤΩΙΕ
ΔΙΚΑΞ////ΕΝΟΥΤΟΔΕΗΜΙΣ(

N°s 5, 6, 7, 8, 9.

ΟΣΚΑΙ
ΟΠΟΙΟΝΤΡΟΠ
ΟΙΤΟΠΑΡΘΕΝΑΝΗΑ
ΡΑΠΙΑΡΓΥΡΙΟΥΜΝΑ
////// ΚΑΙΤΑΕΞΑΥΤΑΣΑΓ 5
ΘΕΝΑΝ[2]
//////// ΘΡΙΑΝΚΑΙΤΩΝΕΞΑΥ
ΜΙΣΟΝ//// ΟΥΕΠΙΤΙΜΙΟΥΤΟΥ
ΑΙΝΕΤΟΣ ΑΤΗΣΑΡΙΣΤΩ

1. Ces inscriptions sont inédites.

2. Ces deux syllabes sont gravées entre les lignes, en plus petits caractères.

ΟΣΤΥΧΑΝΑΓΑΘ ΑΧΟΥΤΟΥΝΙΚ////
ΡΟΥΓΡΑΜΜΑ ΑΤΟΥΘΕΩΝΟΣ 10
15 ΝΟΣΠΕΡ Π ΙΣΑΕΝΕΝΝΟΜΩΙ
ΚΚΛΗΣΙΑΙΤΩΝΣΥΝΕΔ ΑΤΕΥΣΑΦΙΗΤΙΚΑΙ
ΕΥΘΕΡ ΚΑ//////////// /////Τ///ΑΥΤΩΚΑΙΤ
////////Η//////////// ////////// ΚΑΙΥΠΕΡ////////ΤΟΥΤ
////////////////////// ////////// ΚΑΙΟΜΟΙΩΣΕΛΕΥ 15
20 ////////////////////// ////////// ΕΣΛΑ . . ΑΜΗΔΕ
//////////ΟΙΠΑΡΑΜ
//////////////////////////
ΕΙΣΕΙΑΡΓΥΡΙΟΥΤΑΛΑΝ
ΘΩΣΑΝΥΠΕΡΑΥΤΩΝΟΙΤΕ 20
ΑΠΙΟΣΚΑΙΑΛΛΟΣΟΘΕΛ
ΔΙΚΑΣΑΜΕΝΩΤΟΔΕΗΜ
ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΕΟΣΩΦΕ
ΡΙΣΤΩΝΥΜΟΥ

On reconnaît aisément, à l'intervalle plus grand laissé entre les lignes 12 et 13 du groupe de gauche et entre les lignes 9 et 10 du groupe de droite, et au changement brusque d'écriture (les caractères qui étaient jusque-là bien formés, ornés *d'apices*, et réguliers deviennent mous et indécis) qu'il y a là deux actes différents ; il est facile de faire coïncider la ligne 10 du second groupe, avec la ligne 13 du premier; les autres lignes viennent alors prendre place les unes en face des autres dans leur ordre véritable, et l'on a les éléments d'une restitution.

L'acte n° 1 se restitue presque entièrement.

Θ]εὸς τύχ[αν ἀγαθάν· ἄρχοντος τοῦ δεῖνος . . . . . .γραμματε]ύοντος δὲ τοῦ σ[υνεδρίου τοῦ δεῖνος, μηνὸς. . . . . .ἐν ἐννόμ-]
ῳ ἐ(κ)κλησίᾳ τῶν συνέδ[ρων . . . . . ἀφίηται τὰν ἰδί-
α]ν θρέπταν Παρθέναν [. . . . . .ὁ δεῖνα Ἀ-]
5 λεξιμάχου, συνευδοκεόντ[ων αὐτῶι καὶ τῶν υἱῶν. . . . . ε]ος καὶ [τοῦ δεῖνος καὶ
Σωσικ[ρά]τεος μὴ ποθείκ[ουσαν μηθενὶ μηθὲν μήτε καθ'] ὁποῖον τρόπ[ον, ἀλ-]
λὰ [ἐ]λευθέρ[α] καὶ [ἀ]νέπαφος ἔσ[τω ἀπὸ πάντων· καταδουλίζ]οιτο δὲ Παρθέναν ἢ α[ὐτ-
ά]ν [μ]ηδεὶς ἢ τὰ ἐξ αὐτᾶς τ[έκνα· εἰ δὲ μή, ἀποτεισάτω τῳ Σα]ράπι ἀργυρίου μνᾶ[ς τ-
ρι]ά[κ]οντα, καὶ ὁμοίως ἐ[λευθέρα ἔστω καὶ ἀνέπαφος Παρθένα] καὶ τὰ ἐξ αὐτᾶς ἀπ[άν-
10 τα, καὶ] ἐξ [ου]σία ἔστω τῷ ἱε[ρεῖ τοῦ Σαράπιος προίστασθαι Παρ]θέναν καὶ τῶν ἐξ αὐ[τᾶς
ἐκ]γόνων τ[ῷ]θέλοντι(?),καὶ τῶι ἐ[πιτυγχάνοντι· τὸ δὲ ἥ]μισον [τ]οῦ ἐπιτιμίου τού[του ἔστω
τοῦ] δικασ[α]μένου, τὸ δὲ ἥμισ[ον τοῦ θεοῦ· Μάρτυρες Τιμ]άνετος[... ατης. Ἀρίστω[ν].

De l'acte 2, on peut compléter à peu près les premières et les dernières lignes.

l. 13-17. Θε]ὸς τύχαν ἀγαθ[ὰν· ἄρχοντος Νικομ(?)]άχου τοῦ Νικ[ά-
νδ]ρου, γραμμα[τεύοντος δὲ τοῦ συνεδρίου...]ατου Θέωνος (ou Κυδί(?)]α τοῦ
μη]νὸς π[εμ]π[τοῦ. . . . .]ισα ἐν ἐννόμωι [Θέωνος),
ἐ]κκλησίαι τῶν συνέδρ[ων. . . . .γραμμ]ατεὺς ἀφίητι ἐ-
λ]ευθέρ[ους. . . . . .

l. 19. . . . . καὶ ὁμοίως ἐλεύθ-
[εροι ἔστωσαν κ. τ. λ. . . . .

l. 22 [εἰ δέ τις αὐτῶν καταδουλίζοιτο
.....ἀποτεισάτω τᾶι] Εἴσει ἀργυρίου τάλαν[τον,
.....καὶ δικαξέσ]θωσαν ὑπὲρ αὐτῶν οἵ τε [.....
.....καὶ ὁ ἱερεὺς τοῦ Σαρ]άπιος καὶ ἄλλος ὁ θέλ[ων·
τὸ δὲ ἥμισον τοῦ ἐπιτιμίου ἔστω τῷ] δικασαμένῳ, τὸ δὲ ἥμ[ισ-
ον τῷ θεῷ. Μάρτυρες . . . . . .] Καλλικράτεος, Ὠφε[λίων (?)
. . . . . Ἀ]ριστωνύμου

17. — Face B. Nous avons retrouvé douze fragments de la face B; mais ils se réunissent assez facilement en deux groupes, contenant les fragments 1, 2, 3, 4, 5 d'une part, et 7, 8, 9, 10, 11, 12 de l'autre, séparés par le fragment n° 6.

n°s 1, 2, 3, 4, 5.	n° 6.	n°s 7, 8, 9, 10, 11, 12.
ΧΑΝ ΑΘ	ΧΟΝΙ	Ο ΝΟ ΙΟΥ
ΟΣΓΡΑ ΜΑΤ	ΔΕΤ	ΣΥΝΕΔ//ΙΟΥΚΛΕΟΔΑΜ
ΤΟ ΧΟΥ ΝΟΣ	ΝΟΜΩ	ΛΗΣΙ///ΤΩΝΣΥΝΕ/
ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΣ	ΧΟΥΚ	¯ΙΚ///\ΤΕΙΑΘΕ//////
5 ΤΕΟΣΑΦΙΕΝΤΙΕΛΕΥΘ	¯ΠΑΦ	ΡΕΠΤΑΝΕ
ΠΟ//ΑΝΜΕΝΕΜΑΧΟΥΣ		\ΙΑΡΙΣΤΟΚΛΕ
ΟΣΤΟΥΑΛΕΛΞΙΜΑ		ΟΣΑΛΕΞΙΜΑ
ΧΟΥΚΑΙΜΕΝΕΚΡΑ		ΠΟ//////ΣΔΕ
Σ////ΣΑΝΔΡΑΣΜ		Ι////ΡΑΤΕΙΑ
10 ΜΗ ΤΟΙ		//////ΧΩΙΜΗ
ΟΝ ΡΑ		ΟΝΤΡΟΙ
Ν ΑΓ		ΙΔΕΤ
ΑΤΑΔ		ΑΕΞ
ΑΣΕΚ		ΙΟΝ
15 ΤΑ		ΓΛ///////
ΙΗΣ		ΤΙΝ////
ΙΝΑΕΚΓΟ		ΣΘΑ//
Ι ΘΗΝΑ		
Ο ΙΠ		
20 ΜΕΝΟ		

Il est facile de voir que la première ligne de chacun des trois groupes est aussi la première de l'inscription. En les faisant coïncider, on arrive à compléter à peu près le début.

l. 1 à 6. Θεὸς· τύ]χαν [ἀγ]αθ[άν· ἄρ]χον[τος....]ο[...]νο[.....τ]οῦ[
.....]ος, γρ[αμ]ματ[εύοντος] δὲ τ[οῦ] συνεδρίου Κλεοδά[μου]
το[ῦ...]χου, [μη]νὸς[...ἐν ἐν]νόμωι [ἐκκ]λησί[αι]τῶν συνέδρων,
.....Μενεκράτ[ης...]χου κ[αὶ Σω]σικράτεια Θε[....]
τεος ἀφίεντι ἐλευ[θέραν ἀν]έπαφ[ον τὴν ἰδίαν θ]ρέπταν Ἐ[-
....]αν, Μενεμάχου σ[υνενδοκέοντος...κα]ὶ Ἀριστόκλε-
ος τοῦ Ἀλε⟨λ⟩ξιμά[χου etc. (suivent des noms propres).

A partir de la ligne 9, on ne distingue plus — car les lacunes sont très considérables — que des fragments de formules bien connues.

l. 9 Σ(ω)σάνδρας (?) μ[ὴ ἐξέστω καταδουλίξασθαι αὐτὰν Σω]σ[ι]κρατεία[ι...
l. 10 μηδὲ.....μηδὲ Μενεμά(?)]χωι, μηδὲ κ. τ. λ.
l. 11 .....μηδὲ καθ' ὁποῖ]ον τρό[πον
l. 12 .....ε]ὶ δέ τ[ις κ-
l. 13 αταδουλίζοιτο αὐτᾶς.....ἢ] τὰ ἐξ [αὐτ-
l. 14 ᾶς, ἐκ[δικαζέσθωσαν ὑπὲρ αὐτᾶς κ. τ. λ.

18. — Face C. De la troisième face, nous avons retrouvé dix-sept morceaux ; les numéros 1, 2 et 3, formant un seul groupe, puis 4 et 5, se réunissent assez facilement, si l'on fait coïncider leurs premières lignes, pour prêter à une restitution ; si l'on réunit ensemble les fragments 6, 7, et 8 d'une part, 9, 10 et 11 de l'autre, et que l'on fasse coïncider les lignes 6 du premier groupe et 3 du second, on peut encore compléter quelques lignes ; enfin les morceaux 12 et 13 doivent être rapprochés ; mais nous ne trouvons pas le moyen de rapprocher les fragments 14, 15, 16, et 17, ni des fragments précédents, ni les uns des autres.

fr. 1, 2, 3.	fr. 4.	fr. 5.
ΑΓΑΘ////ΝΑΡΧΟΝΤΟΣ	ΟΝΕ	ΟΥΓΡΑΜ
ΜΑΤΕ////ΟΝΤΟΣΔΕ	ΟΥΛΑΣΗ	ΤΟΥΜΗΝΟΣΟΓ
ΔΟΟΥΠΕΝΤΕΚΑΙΔΕ	ΣΩΣΙΚ	ΜΑΤΕΥΣΑΦ
ΗΤΙΕ///ΕΥΘΕΡΑΝΤ	ΔΙΑΝΔΟΥΛ/	ΑΙΤΟΕΞΑΥΤ
5 ΑΣΠΑ////ΑΡΙΟΝΩΟΝΟ	ΑΑΦΡΟΔΙΣΙΟ	ΣΩΣΙΚΡΑΤ
ΕΙΚΑΙΤΑΙΜΑΤΡΙΑΥΤ	ΣΩΣΙΚΡΑΤΕ	ΟΝΤΑΣΖΩΗΣΑ
ΥΤΩΝΧΡΟΝΟΠΑ	ΥΝΤΑΣ	ΜΕΝΑΠΑΝ
ΑΚΑΘΩΣΠΡΕΠ	ΟΜ[illegible]	ΕΚΤΩΝΔΕ
ΑΦΡΟΔΙΣΙΟ		ΤΕΙΚΑΙ
10 ΩΣΙΚ		ΡΑΝΟ

fr. 6, 7, 8.

////////
ΝΚΑ
ΤΩΝ
ΤΙΣΩΣΙ
5 ///ΑΠΑΝΤΕ
ΟΘΕΙΚΟΛ
ΟΙΤΟΑΥΤΩ
ΟΙΣ/////ΩΤ
ΛΙΕ////ΤΩ///
10 ΩΝΘΕΩΝ
ΓΡΑΜΜΕ
ΑΙΣΩΣΙΚ
ΚΑΙΑ////
ΑΝΑΥ

fr. 9, 10, 11.

ΩΣΙΚΡ/
ΡΑΜΟΝΑΣ
ΝΙΜΗΔΕΚΑΘ
ΓΟΝΩΝΑΠΟΤΕ
ΚΑΙΤΑΙΕΙΣΕΙΑΡΓ
ΣΟΝΤΟΥΠΡ<
ΜΟΙΩ
ΔΕΚ //////
ΘΑΥ ////////
ΚΑΙΟΙΕΗ////ΟΝ
ΟΙΣΤΑΠΟΤ///
ΥΡΕΣΘΕΟΙ
ΗΣΑΓΑ
//////////
////////

fr. 12, 13.

//////////////////////
ΕΛΕΥΘ//////ΟΙΟΙ////
ΞΗ////ΩΣΙΚΡΑΤ/////
ΥΤΟΥ////ΑΦΡΟ////Σ
ΚΑΙ//////ΟΙΗΣ
ΝΤΑΜ
////ΑΙ///ΑΘΟ
ΓΑΘΟΚ
ΜΟΣΝΙΚ
ΩΡΟΥ
Υ

fr. 14, 15.

Ο
ΕΟΙ
ΓΑ
ΑΡΙ
ΙΙΟΣ
ΑΡΙΣ

fr. 16.

/////
ΝΟΚ
ΕΣΠ
ΡΑΜΕΙΝΑ
ΝΤΑΤΑΣΖΩ

fr. 17.

Α
ΟΟ
<ΑΙ
ΝΟ
ΡΑ
ΣΙ
/////

On lit assez facilement les fragments 1-5, comme il suit :

Θεός· τύχαν
ἀγαθ[ὰ]ν, ἄρχοντος[.....]ου, γραμ-
ματε[ύ]οντος δὲ [τᾶς β]ουλᾶς Σ[.....] του μηνὸς ὀγ·

δόου πεντεκαιδε[κάτηι], Σωσικρ[άτης γραμ]ματεὺς ἀφ-
ί]ητι ἐλευθέραν τ[ὰν ἰ]δίαν δούλα[ν ..... κα]ὶ τὸ ἐξ αὐτ-
ᾶς πα[ιδ]άριον ᾧ ὄνομ[α] Ἀφροδίσιο[ς, αὐτῶι]Σωσικράτ-
ει καὶ ταὶ ματρὶ αὐτ[οῦ Σωσικρατε[ίαι πάντα τ]ὸν τᾶς ζωῆς α-
ὐτῶν χρόνον πα[ραμείν]ο<ν>ντας (?) ....

On peut aussi restituer à peu près les lignes auxquelles appartenaient les fragments 6-11, du moins les lignes du milieu.

l. 4 Σωσι[κράτης
l. 6 ποθείκον[τας μηθὲν μηθε]νὶ μηδὲ καθ'[όποῖον τρόπον· εἰ δέ τις καταδουλίζ-
l. 7 οιτο αὐτῶ[ν ἢ τουτῶν ἐκ]γόνων, ἀποτε[ίσατω.....
8 .....]τῶι [Σαράπει καὶ]ταῖ Εἴσει ἀργ[υρίου τάλαντον...
9 .....ἕ[σ]τω [δὲ τοῦ ἐπιτιμίου τὸ μὲν ἡμ]ισον τοῦ πρ[ὸσταντος, τόδε ἡ-
[μισυ]
10 τῶν θεῶν [.....καὶ ὁ]μοίω[ς ἐλεύθεροι ἔστωσαν καὶ ἀνέπαφοι οἱ προγεγ-]
12 γραμμέ[νοι..... etc.

l. 11. La syllabe ΘΑΨ est peut-être le débris d'une clause relative à la sépulture, comme il s'en trouve d'autres dans les textes de cette région [καὶ] θαψ[άτωσαν.

l. 14 .....μάρ]τυρες Θεο[.....

On retrouve encore dans les fragments 12 et 13 les noms de Sosicratès et d'Aphrodisios, et il est probable que sur cette face il n'y avait qu'un seul acte, mais la chose n'est pas certaine, parce que le fragment 16 porte un débris de la même formule qui se trouve déjà dans le fragment 5.

En somme, cette inscription si fort endommagée comprenait au moins quatre actes de même nature, où l'on reconnaît à première vue quatre actes d'affranchissement.

19. — Base de statue dont la surface est très endommagée; la dédicace est gravée très irrégulièrement en lettres de 3 centimètres. (*B. C. H.*, 1886, p. 375, n° 13).

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗ
ΛΒΙΑΝΛΑΝΕΙΚΑΝ
ΡΕΙ

Ἀγαθῆι τύχη[ι.
Φλ]αβίαν Λανείκαν
[ἀρχιέ]ρει[αν.....

20. — Grande base de statue. Les lettres, très grandes, sont irré-

gulièrement gravées sur une surface mal polie. (*B. C. H.*, 1886, p. 372, n° 11).

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙΣΑΡΑΘΕΟΥϹ
ΤΡΑΙΑΝΟΥΠΑΡΘΙΚΟΥΥΙΟΝ
ΘΕΟΥΝΕΡΟΥΑΥϢΝΟΝΤΡΑΙΑΝΟΝ
ΑΔΡΙΑΝΟΝΣΕΒΑΣΤΟΝΑΡΧΙΕΡΕΑ
ΜΕΓΙΣΤΟΝΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣΕΞΟΥ
ΣΙΑΣΤΟΙ////////ΠΑΤΟΝΤΟΓ̅ΕΛΑΤΕ
ϢΝΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ////////ΤϢΝ
ΑΡΓΥΡΟΤΑΜΙΕΥΤΙΚϢΝΚΑΙΤΑ////////
ΕΥ//////ΚϢΝΧΡΗΜΑΤϢΝΤΗΝΕΠΙ
ΜΕ////////////ΝΠΟΙΗΣΑΜΕΝϢΝΤ
ΦΛΑ//////ΙΟΥΤΕΙΜΟΞΕΝΟΥΚΑΙΤ
ΦΛΑΟΥΙΟΥΑΡΙΣΤΟΤΕΙΜΟΥΤΟΥ
ΙΕΡΕϢΣΤΟΥΠΤΟΙΟΥΑΠΟΛΛϢΝΟΣ

Αὐτοκράτορα Καίσαρα, θεοῦ
Τραιανοῦ Παρθικοῦ υἱόν,
Θεοῦ Νερούα ὑωνόν, Τραιανὸν
Ἀδριανόν, Σεβαστόν, ἀρχιερέα
μέγιστον, δημαρχικῆς ἐξου-
σίας τὸ [γ',[1] ὑ]πατὸν τὸ γ', Ἐλατέ-
ων ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος [ἐκ] τῶν
ἀργυροταμιευτικῶν καὶ τα[μι]-
ευ[τι]κῶν χρημάτων · τὴν ἐπι-
με[λείαν] ποιησαμένων Τ.
Φλα[ου]ίου Τειμοξένου, καὶ Τ.
Φλαουίου Ἀριστοτείμου τοῦ
ἱερέως τοῦ Πτοίου Ἀπόλλωνος.

1. Nous avons restitué la lettre Γ, dont on distingue sur nos estampages la haste verticale et une partie de la haste horizontale. Mais nous n'ignorons pas que l'on peut discuter longtemps sur la correspondance exacte des puissances tribunitiennes et des consulats d'Hadrien. M. Mommsen a écrit « Ein Document, in dem die Differenz des tribunischen und der consularischen Neujahrs zum Ausdruck gelangen wurde, giebt es von diesem Kaiser (Hadrian) meines Wissens nicht. (*Handbuch*, II. p. 177, note 2). » Cependant M. B. Haussoullier a édité une inscription de Crète (Lyttos) en faveur d'Hadrien, où on lit : δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ η', ὕπατον τὸ γ'. (*B. C. H.*, 1885, p. 23, n° 9), et il n'indique pas que cette lecture soit le moins du monde douteuse.

21. — Base de statue (*B. C. H.*, 1886, p. 371, n° 10).[1]

ΔΑΜΟΣΕΛΑΤΕΩΝΦΑΥΣΤΟ
\ΙΟΝΣΥΛΛΑΝΕΠΑΦΡΟΔΙΤΟΝΑ
ΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΝΤΟΝΕΑΤΟΥΕ
ΕΡΓΕΤΗΝ ΘΕΟ

Ὁ]δᾶμος Ἐλατέων Φαῦστο[ν Κορνή-
λιον Σύλλαν Ἐπαφρόδιτον ἀ-
ντιστράτηγον τὸν ἑα(υ)τοῦ ε[ὐ-
εργέτην · Θεοῖς.

22. — Base de marbre gris (*B. C. H.*, 1886, p. 383, n° 20).

Dans une couronne de lierre
ΝΕΜΕΙ
Α

Dans une couronne de lierre
ΝΕΜΕΙ
Α

Dans une couronne de laurier
ΑΔΡΙΑ
ΝΙΑ
Β

Dans une couronne de laurier
ΕΦΕ
ΣΟΝ

L'inscription a été publiée inexactement dans le *Corpus Inscriptionum Græcarum*, n° 1731, d'après Meletios, Γεωγραφία etc. (ed. de 1807, t. II, p. 322. Voy. *supra*, p. 43). Le Bas, *Inscriptions de la Grèce du Nord*, n° 819, reproduit le texte du *Corpus*.

Hagios-Théodoros.

23. — Large pierre cubique dans laquelle a été creusé un trou en forme de cuvette. C'est sans doute une base de statue.

ΑΝΑΞΩ

(*B. C. H.*, 1886, p. 384, n° 21).

Église de la Panhagia.

24. — Bloc de pierre grise. Lettres archaïques variant en hau-

1. C'est par erreur que nous avons indiqué en cet endroit la chapelle H. Georgios comme provenance de cette inscription.

teur de 0m 12 à 0m 05; celles de la seconde ligne sont plus petites (*B. C. H.*, 1886, p. 359). [1]

ΙΦΡΑΣΙ
ΕΓΙΔΑΜΑΣ

25. — Grande base de marbre en forme de parallélogramme, ayant supporté un groupe de statues; l'inscription est gravée στοιχηδόν, en haut et à gauche sur une des grandes faces de la base. (*B. C. H.*, 1886, p. 367, n° 9).

ΓΟΝΤΙΩΙΙΓΓΟΜΕΔΟΝΤΙΓΟΣΕΙΔΟΝΙΧΡΟΝΟΥΙΕΙ
ΗΓΟΛΙΣΕΥΞΑΜΕΝΗΤΟΥΣΔΑΝΕΟΗΚΕΟΕΩΙ
ΗΜΙΟΕΟΥΣΣΩΤΗΡΑΣΥΓΕΡΓΡΟΓΟΝΩΝΤΕΚΑΙΑΥΤΩΝ
ΚΑΙΓΗΣΚΑΙΤΕΚΕΩΝΚΑΙΣΦΕΤΕΡΩΝΑΛΟΧΩΝ

Ποντίωι ἱππομέδοντι Ποσειδῶνι Χρόνο(υ) υἱεῖ
ἡ πόλις εὐξαμένη τουςδ' ἀνέθηκε θεῶι
ἡμιθέους σωτῆρας ὑπὲρ προγόνων τε καὶ αὐτῶν
καὶ γῆς καὶ τεκέων καὶ σφετέρων ἀλόχων.

26. — Petite base de marbre (*B. C. H.*, 1886, p. 375, n° 14).

ΘΕΟΔΩΡΑΚΑΛΛΙΚ
ΤΑΝΘΥΓΑΤΕΡ
ΕΟΙΣ

Θεοδώρα Καλλικ[ράτεος (?) ou Καλλικ[ράτειαν]
τὰν θυγατέρ[α
[Θ]εοῖς.

27. — Inscription funéraire, en grands et beaux caractères, sur une stèle de marbre (*B. C. H.*, 1886, p. 384, n° 25) [2].

ΦΙΛΟΚΡΑΤΗΣ Φιλοκράτης.

1. Nous n'avons pas pu reproduire la forme de tous ces caractères. Le Ρ a la forme d'une R dont l'élément oblique serait brisé au milieu; le Σ a quatre branches très écartées; la petite haste du Γ est oblique, et non verticale, le Δ est arrondi, mais irrégulièrement, le Μ a les quatre branches inégales et s'abaissant vers la droite, l'Α a la haste de droite arrondie au sommet, et la barre transversale est obliquement gravée en travers de la lettre.

2. L'inscription a été signalée par erreur comme provenant d'Hagios-Démétrios.

28. — Étroite bande de marbre brisée en deux morceaux (*B. C. H.*, 1886, p. 358).

ΗΠΙΩΥΓΙ

.....Ἀσκλ]ηπιῷ Ὑγι[είᾳ.....

29. — La pierre de Cana. (*B. C. H.*, 1885, p. 28 et s. (Ch. Diehl); cf. Appendice IV).

+ ΟΥΤΟϹΕϹΤΙΝ	+ Οὗτός ἐστιν
ΟΛΙΘΟϹϹΑΠΟ	ὁ λίθος ἀπὸ
ΚΑΝΑΤΗϹΓΑ	Κανᾶ τῆς Γα-
ΛΙΛΕΑϹΟΠΟΥ	λιλέας ὅπου
ΤΟΥΔΩΡΟΙΝΟΝ	τὸ ὕδωρ οἶνον
ΕΠΟΙΗϹΕΝΟ$\overline{\text{ΚϹ}}$	ἐποίησεν ὁ Κ(ύριος)
ΗΜΩΝΙ$\overline{\text{ϹΧ}}$Ϲ +	ἡμῶν Ἰ(εσοῦ)ς Χ[ριστό]ς +

30. — Architrave de style byzantin.

+ ΑΝΘΕΜΙΩ $\overline{\text{ΚΕ}}$ ΒΟ

+ Ἀνθεμίῳ Κ[ύρι]ε βο[ῆθι].

Hagios-Georgios.

31-35. — Bloc de marbre portant sur trois de ses faces des actes d'affranchissement; deux faces seulement sont lisibles (*B. C. H.*, 1886, p. 376, n° 16. — Curtius, *Anecdota Delphica*, n° XXXIX; Rangabé, *Antiquités helléniques*, II, p. 660, n°s 953, 954, 955, 956; Bechtel, *Die lokrischen und phokischen Inschriften*, 1532 a, b, c, n'ont connu que les quatre premiers actes; le cinquième, que nous avons publié pour la première fois, était caché par les pierres adjacentes du mur).

Face A.

31. ΙΤΥΧΑΙΑΡΧΟΝΤΟΣΝΙΚΑΝΔ
ΕΥΟΝΤΟΣΔΕΤΟΥΣΥΝΕΔΡΙΟΥΕΠ
ΩΙΕΚΚΛΗΣΙΑΙΑΦΙΗΤΙΑΣΩΠΟΔΩΡ
ΕΛΕΥΘΕΡΟΝΣΥΝΕΥΔΟΚΕΟΝΤΟΣΚΑ
5 ΜΗΕΞΕΣΤΩΔΕΚΑΤΑΔΟΥΛΙΞΑΣΘΑΙ

ΔΩΡΩΙΜΗΤΕΑΛΛΩΙΜΗΘΗΝΙΜΗΔΕΚΑ
ΤΕΙΣΑΤΩΟΚΑΤΑΔΟΥΛΙΣΟΜΕΝΟΣΑΥΤΟ
ΤΩΙΑΣΚΛΑΠΙΩΙΚΑΙΟΜΟΙΩΣΕΛΕΥΘΕΡΟ
ΘΩΣΑΝΠΕΡΙΑΥΤΟΥΟΙΑΡΧΟΝΤΕΣΟΙΑ
10 ΣΚΛΑΠΙΟΥΚΑΙΑΛΛΟΣΟΘΕΛΩ ΝΕΠΙΤ
ΟΣΩΝΜΑΡΤΥΡΕΣΕΥΚΛΕΙΔΑΣΠΥ
32. ΟΣΤΥΧΑΝΓΑΘΑΝΑΡΧΟΝΤΟΣΠΟ
ΩΣΙΟΝΑΓΥΛΟΣΔΙΟΚΛΕΙΑΝΚΑΙΤΑΝΘΥΓ
ΜΩΕΚΚΛΗΣΙΑΤΩΝΣΥΝΕΔΡΩΝΓΡΑΜΜΑ
15 ΕΠΕΙΚΑΤΕΒΑΛΟΝΤΑΛΥΤΡΑΤΑΕΚΤΩΝΠΟΛ
ΤΟΣΤΟΥΑΣΚΛΑΠΙΟΥΘΕΥΚΡΙΝΕΟΣΤΟΥΘΕΩ
ΑΝΜΗΔΕΚΑΛΛΙΔΑΜΗΤΕΑΥΤΩΙΤΕΥΞΕΙΜΗ /
ΤΕΑΥΤΑΣΤΑΥΤΑΣΜΗΔΕΤΑΤΑΥΤΑΝΥΠ
ΤΕΙΣΑΤΩΟΚΑΤΑΔΟΥΛΙΣΟΜΕΝΟΣΑΡΓΥΡΙΟ
20 ΟΜΟΙΩΣΕΛΕΥΘΕΡΑΙΕΟΝΤΩΣΑΝΚΑΙΕΓΔΙ
ΧΟΙΟΝΤΕΣΚΑΙΟΙΕΡΕΥΣΤΟΥΑΣΚΛΑΠΙΟΥ
ΠΕΥΘΥΝΟΣΕΩΝΜΑΡΤΥΡΕΣΛΥΣΕΑΣΕΙΦΙΚΚΑΣΥ
33. ΟΣΤΥΧΑΝΑΓΑΘΑΝΑΡΧΟΝΤΟΣΝΙΚΩΝΟ
ΝΟΣΤΡΙΤΟΥΕΝΕΝΝΟΜΩΕΚΚΛΗΣΙΑΤΩ
25 ΑΜΕΙΝΑΣΑΝΔΙΩΝΙΑΧΡΙΚΑΣΩΗΔΙΩΝΜΗΕ
ΣΙΑΝΑΛΛΑΕΛΕΥΘΕΡΑΕΣΤΩΚΑΙΑΝΕΠΑΦΟΣΔΙΩΝ
ΜΙΑΝΠΟΘΙΕΡΟΝΤΩΑΣΚΛΑΠΙΩΑΡΓΥΡΙΟΥΤΑΛΑΝ
ΑΡΧΟΝΤΕΣΟΙΑΕΙΕΝΑΡΧΟΙΟΝΤΕΣΚΑΙΟΙΕΡΕΥΣΤΟΥ
ΕΠΙΤΙΜΙΟΥΤΟΔΕΗΜΙΣ..ΕΣΤΩΠΟΘΙΕΡΟΝΤΟΥΑ
30 ΑΡΙΣΤΟΤΙΜΟΥ

34. ΑΓΑΘΑΙΤΥΧΑΙΑ . . . ΝΤΟΣΝΙΚΩΝΟΣ
ΕΝΕΝΝΟΜΩΕΚΚ . . . . ΑΤΩΝΣΥΝΕΔΡΩΝ
ΟΚΑΤΑΔΟΥΛΙΣΟ . . . . ΣΣΩΤΗΡΙΝΑΡΓΥ
ΔΙΚΑΣΕΣΘΩΣ . . . ΕΡΙΑΥΤΑΣΟΙΑΡΧΟ
35 ΟΥΕΠΙΤΙΜ . . . . . ΡΕΣΗΡΑΚΛΕ . Τ

Ἀγαθ]αῖ τύχαι· ἄρχοντος Νικάνδ[ρου..... γραμματ-]
εύοντος δὲ τοῦ συνεδρίου Ἐπ[.....μηνὸς.....ἐν ἐννόμ-]
ωι ἐκκλησίαι ἀφίητι Ἀσωπόδωρ[ος τὸν δοῦλον.....]
ἐλεύθερον, συνευδοκέοντος κα[ὶ τοῦ πατρὸς (ou τοῦ υἱοῦ) τοῦ δεῖνος...]
5 Μὴ ἐξέστω δὲ καταδουλίξασθαι [τὸν δοῦλον.....μήτε Ἀσωπο-]
δώρωι μήτε ἄλλωι μηθενὶ μηδὲ κα[θ'ὁποῖον τρόπον· εἰ δὲ μή, ἀπο-]
τεισάτω ὁ καταδουλιζόμενος αὐτὸ[ν ἀργυρίου τάλαντον ποθίερον]

τῶι Ἀσκλαπιῶι καὶ ὁμοίως ἐλεύθερο[ς ἔστω ὁ δοῦλος· καὶ ἐγδικαζέσ-]
θωσαν περὶ αὐτοῦ οἱ ἄρχοντες οἱ ἀ[εὶ ἔναρχοι ὄντες καὶ ὁ ἱερεὺς τοῦ]
10 Ἀ]σκλαπιοῦ καὶ ἄλλος ὁ θελων ἐπὶ τ[ῶι ἡμίσωι τοῦ ἐπιτιμίου ἀνυπεύθυ-
ν]ος ὢν· μάρτυρες Εὐκλείδας Πυ.....
Θε]ός· τύχαν ἀγαθάν· ἄρχοντος Πο[..... ἀφίεντι Καλλίδας καὶ Ζεῦξις
Σ]ώσιον, ΑΓΥΛΟΣ, Διόκλειαν καὶ τὰν θυγ[ατέρα.....μηνὸς...ἐν ἐννό-
μ]ω(ι) ἐκκλησία(ι) τῶν συνέδρων, γραμμα[τεύοντος τοῦ δεῖνος.....]
15 ἐπεὶ κατέβαλον τὰ λύτρα τὰ ἐκ τῶν πολ[εμίων.....ἱερατεύον-]
τος τοῦ Ἀσκλαπιοῦ Θευκρίνεος τοῦ Θέω[νος· Μὴ ἐξέστω δὲ καταδουλίζεσθαι
[μηδεμι-
αν μηδὲ Καλλίδα(ι) μήτε αὐτωῖ Ζεύξει μηδ[ὲ καθ' ὁποῖον τρόπον.....μή-]
τε αὐτὰς ταύτας, μήτε τὰ ταυτᾶν ὑπ[άρχοντα, μήτε τὰ ἐκ ταυτᾶν· εἰ δὲ μὴ
ἀπο-]
τεισάτω ὁ καταδουλιζόμενος ἀργυρίο[υ τάλαντον ποθίερον τῶ(ι) Ἀσκλαπιῶ(ι),
[καὶ]
20 ὁμοίως ἐλεύθεραι ἐόντωσαν· καὶ ἐγδ[ικαζέσθωσαν περὶ αὐτᾶν οἱ ἄρχοντες οἱ
[ἀεὶ ἔναρ-)
χοι ὄντες καὶ ὁ ἱερεὺς τοῦ Ἀσκλαπιοῦ [καὶ ἄλλος ὁ θέλων ἐπὶ τῶ(ι) ἡμίσω(ι)
[τοῦ ἐπιτιμίου ἀνυ-]
πεύθυνος ἐὼν· μάρτυρες Λυσέας Εἰφίκκας, Ὑ.....
Θε]ός· τύχαν ἀγαθάν. ἄρχοντος Νίκων[ος, ἀφίητι Δίων ἐλευθέραν μη-]
νὸς τρίτου ἐν ἐννόμω(ι) ἐκκλησία(ι) τῶ[ν συνέδρων Ἀφροδισίαν (?) παρ-]
25 αμείνασαν Δίωνι ἄχρι κα ζώῃ Δίων. Μὴ ἐ[ξέστω δὲ καταδουλίζεσθαι μηθενὶ
[Ἀφροδι-]
σίαν (?), ἀλλὰ ἐλευθέρα ἔστω καὶ ἀνέπαφος Δίων[ι· εἰ δὲ μὴ ἀποτεισάτω ὁ
[καταδουλιζόμενος ζα-]
μίαν (?) ποθίερον τῶ(ι) Ασκλαπῶ(ι) ἀργυρίου τάλαν[τον· ἐγδικαζέσθωσαν δὲ
[περὶ αὐτᾶν οἱ]
ἄρχοντες οἱ ἀεὶ ἔναρχοι ὄντες καὶ ὁ ἱερεὺς τοῦ [Ἀσκλαπιοῦ καὶ ἄλλος ὁ
[θέλων ἐπὶ τῶ(ι) ἡμίσω(ι) τοῦ]
ἐπιτιμίου· τὸ δὲ ἥμισ[ον] ἔστω ποθίερον τοῦ Ἀ[σκλαπιοῦ· μάρτυρες.....]
30 Ἀριστοτίμου.
Ἀγαθαῖ τύχαι· Ἀ[ρχο]ντος Νίκωνος [ἀφίητι ἐλευθέραν ὁ δεῖνα.....]
ἐν ἐννόμω(ι) ἐκκ[λησί]α(ι) τῶν συνέδρων [Σωτῆριν· ἀποτεισάτω δὲ]
ὁ καταδουλιζό[μεν]ος Σωτῆριν ἀργυρ[ίου τάλαντον ποθίερον τῶ(ι) Ἀσκλα-
[πιῶ(ι), καὶ
ἐγ]δικαζέσθωσ[αν π]ερὶ αὐτᾶς οἱ ἄρχο[ντες καὶ ἄλλος ὁ θέλων ἐπὶ τῶ(ι) ἡμίσω(ι)
35 τ]οῦ ἐπιτιμίου· μάρτυρες Ἡράκλε[ι]τ[ος.....

Face B.

35 ΕΟΣΤΥΧΑΝΓΑΘΑΝΑΡΧΟΝΤΟΣΝ
ΕΤΟΥΣΥΝΕΔΡΙΟΥΑΝΔΡΟΚΛΕΟ
ΗΣΙΑΤΩΝΣΥΝΕΔΡΩΝΤΡΙΑΚΑΔΙ
ΛΕΙΣΑΛΚΙ · ΠΟΥΑΦΙΕΝΤΙΕΛΕΥΘΕΡΑ

5 ΔΕΣΩ · · ΝΙΚΑΝΜΗΤΕΒΕΡΕΝΙΚΑ
ΜΗΘΕΙΣΜΗΔΕΚΑΘΟΠΟΙΟΝΤΡΟΠΟΝ
ΕΙΔΕΤΙΣΚΑΔΟΥΛΙΣΟΙΤΟΣΩΣΙΝΙ
ΑΣΣΚΛΑΠΙΩΙΑΡΓΥΡΙΟΥΜΝΑΣ
ΣΙΝΙΚΑΚΑΙΤΑΕΚΚΤΑΥΤΑΣΚΑΙ
10 ΛΗΝΚΑΙΠΡΟΙΣΤΑΣΘΑΙΑΥΤΑΣΚΑ
ΘΑΙΕ ΠΙΤΩΗΜΙΣΩΤΟΥΕΠΙΤΙΜΙ
ΔΕΗΜΙΣΟΝΠΟΘΙΕΡΟΝΤΟΥΑΣΚΛΑΣΠΙ
ΤΙΜΑΙΝΕΤΟΣ
/////ΑΛ/////ΙΚΡΑΤΕΟΣ

Θ]εὸς τύχαν ἀγαθάν· ἄρχοντος Μ[.....γραμματεύοντος
δ]ὲ τοῦ συνεδρίου Ἀνδροκλέο[ς, μηνὸς.....ἐν ἐννόμωι ἐκκλ-]
ησία(ι) τῶν συνέδρων, τριακάδι. [Βερενίκα.....καὶ Νικοκ-(?)-
λ]εῖς Ἀλκί[π]που ἀφίεντι ἐλευθέρα[ν Σωσινίκαν· καταδουλιξάσθω]
5 δὲ Σω[σι]νίκαν μήτε Βερενίκα [μήτε Νικοκλεῖς (?) μήτε ἄλλος]
μηθεὶς, μήτε καθ' ὁποῖον τρόπον [μηδὲ τὰ ταυτᾶς ὑπάρχοντα·]
εἰ δέ τις κα(τα)δουλίζοιτο Σωσινί[καν, ἀποτεισάτω ποθιέρας τῶι]
Ἀσ<σ>κλαπιῶι ἀργυρίου μνᾶς [τριάκοντα (?) καὶ ὁμοίως ἐλευθέρα ἔστω Σω-]
σινίκα καὶ τὰ ἐκ<κ> ταύτας, [καὶ ἐξέστω τῶι παρατυγχάνοντι συ-]
10 λῆν καὶ προίστασθαι αὐτᾶς καὶ[.....]
θαι ἐπὶ τῶ(ι) ἡμίσω(ι) τοῦ ἐπιτιμί[ου ἀνυπεύθυνος ὢν· ἔστω δὲ τὸ]
<δε> ἥμισον ποθιέρον τοῦ Ἀσκλαπι[οῦ· μάρτυρες.....]
Τιμαίνετος.

Κ]αλ[λ]ικράτεος

36. — Dalle de marbre; beaux caractères, grands et espacés (*B. C. H.*, 1886, p. 381, nº 17).

ΑΡΧΙΓΓΑ Ἀρχίππα.

Hagios-Johannès

37. — L'inscription est gravée sur une grande plaque de marbre gris à laquelle une bordure en saillie forme comme un cadre; elle est brisée en haut, à gauche et en bas (*B. C. H.*, 1886, p. 381, nº 18).

ΟΣΔ///////Δ////ΗΝΕΙΗΜΕΝΜΟΙ
ΜΟΥΓΥΝΑΙΚΑΘΕΟ ΦΙΛΗΝΘΕ
ΧΡΗΣΑΜΕΝΗΣΔΙΑΤΗΝΕΙΣΕΜΕΕΠΙ

ΠΑΣΙΝΥΠΑΡΧΟΥΣΙΝΟΥΣΙΝΠΟΛΛΟΙΣ\Σ
5 ΕΝΤΑΙΣΕΑΥΤΟΥΧΕΡΣΙΝΑΝΕΘΡΕΨΑΜΗΝΟΣ
ΤΗΠΟΛΕΙΟΣΑΕΔΥΝΗΘΗΝΕΥΟΙΔΑΟΤΙΑΠΟ
ΟΚΑΤΑΛΙΠΕΙΝΠΕΠΟΙΗΚΑΚΑΤΑΛΕΙΠΩΔΕΤΗΠΟ
ΧΩΡΙΟΥΤΑΥΡΟΝΘΥΕΣΘΑΙΤΩΜΝΗΜΕΙΩΜΟΥ
ΕΣΚΑΙΟΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΚΑΙΟΙΑΠΟΓΥΜΝΑΣΙΟ
10 ΕΙΣΜΕΝΤΟΝΑΓΩΝΑΚΑΙΤΗΝΤΟΥΤΑΥΡΟΥ
ΙΤΗΝΕΥΩΧΙΑΝ · ΜΗΕΚΔΙΔΟΜΕΝΟΥΑΓΩΝΟΣ
ΜΕ · ΑΤΗΠΡΟΕΙΡΗΜΕΝΗ · ΙΝΑΔΕΑΕΙ · ΑΜΕΝΗ
ΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝΜΗΤΕΑΛΛΟΤΩΝ · ΠΕΠΑ//// ΑΛ
ΡΟΝΟΜΩΝΜΟΥΕΠΕΙΔΑΝ · · ΟΟΩΝΤΑΙΜΕ
15 ΘΗΚΑΙΑΜΕΛΗΘΗΠΑΡΑΚΑ//// //// ΤΗΝΙΕΡΑΝ/
ΓΑΦΡΟΔΕΙΤΟΝΔΟΥΛΟΝΜΟΥΣΗΜΙΟΓΡΑΦΟ
ΜΑΙΚΑΙΘΕΛΩΕΙ//// ΕΑΝ//// ΦΕ//// //// ΩΚΑΙΑ
ΘΕΟΦΙΛΗΚΑΙΤΟΙΔΙΟΝΑΥΤΗΣΜΕ
ΕΝΗΝΤΗΝΓΕΝΟΜΕΝΗΝΤΟΥΠΑΙ
20 ΜΟΣΙΠΟΙΗΣΟΥΣΙΝΑΠΤΟΥΣΑΙΑΥ
ΔΙΑΘΗΚΗΣΤΡΟΠΟΝΕΧΟΝ

. . . . . .
. . . . . .ην εἴη μέν μοι. . . . . .
. . . . . .μου γυναῖκα Θεοφίλην Θε. . . . . .
. . . . . .χρησαμένης διὰ τὴν εἰς ἐμὲ ἐπι. . . . .
. . . . . .πᾶσιν ὑπαρχουσιν οὖσιν πολλοῖς. . . . .
5 . . . . . .ἐν ταῖς ἑαυτοῦ χερσὶν ἀνεθρεψάμην οσ. . . .
. . . . . .τῇ πόλει ὅσα ἐδυνήθην· εὖ οἶδα ὅτι ἀπο. . .
. . . . . .καταλίπειν πεποίηκα· καταλείπω δὲ τῇ πό[λει
. . . . . .χωρίου ταῦρον θύεσθαι τῷ μνημείῳ μου. . . .
. . . . .οἱ ἄρχον]τες (?) καὶ ὁ ἀγωνοθέτης καὶ οἱ ἀπὸ γυμνασίο[υ
10 . . . . . .εἰς μὲν τὸν ἀγῶνα καὶ τὴν τοῦ ταυροῦ (ὠνὰν ou θυσίαν
. . . . . .κα]ὶ τὴν εὐωχίαν· μὴ ἐκδιδομένου ἀγῶνος
. . . . . .ἡ]μέ[ρ]α τῇ προειρημένῃ· ἵνα δὲ ἀεὶ [τ]ὰ μὲν η. . . .
. . . . . .ον στέφανον μήτε ἄλλο τῶν. . . . . .
. . . . .κλη]ρονόμων μου· ἐπειδὰν. . . . . .
15 . . . . . .θη καὶ ἀμελήθη, παρακα[λῶ ?] τὴν ἱερὰν α. . . .
. . . . . .Ἐ]παφρόδειτον δοῦλον μοῦ σημιογράφο[ν
. . . . .μαι καὶ θέλω. . . . . .
. . . . . .Θεοφίλη καὶ τὸ ἴδιον αὐτῆς με. . . . .
. . . .ενην τὴν γενομένην τοῦ παι. . . . . .
20 . . . . . .μοσι ποιήσουσιν ἅπτουσαι αὐ. . . . . .
. . . . .διαθήκης τρόπον ἔχον. . . . .

38. — Base d'une statue de l'empereur Caracalla ; les lettres ne sont pas trop irrégulières, mais il y a à la ligne 3 des négligences étranges du graveur.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙϹΑΡΑ
ΜΑΡΚΟΝΑΥΡΗΛΙΟΝ
ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝΕΥϹΕΒΗΙ (*sic*)
ϹΕΒΑϹΤΟΝΒΡΕΤΑΝΙ
ΚΟΝΜΕΓΙϹΤΟΝΗΒΟΥΛΗΙ (*sic*)
ΚΑΙΟΔΗΜΟϹΕΛΑΤΕΩΝ

Αὐτοκράτορα Καίσαρα
Μάρκον Αὐρήλιον
Ἀντωνεινὸν Εὐσεβῆ
Σεβαστὸν Βρετανι-
κὸν Μέγιστον ἡ βουλὴ
καὶ ὁ δῆμος Ἐλατέων.

39. — Fragments de l'édit de Dioclétien.

Lorsque nous avons édité ce texte dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (1885, p. 222), peu de temps après la découverte, nous avons laissé se glisser dans la copie en capitales comme dans la transcription un certain nombre d'erreurs qu'une révision scrupuleuse de nos estampages nous a permis de corriger ; elles portaient surtout sur les chiffres qui ont ici une grande importance ; nous en signalerons un certain nombre en notes. M. Th. Mommsen, dans un récent article de l'Hermès (1890, 1er cahier, *Das diocletianische Edict über die Waarenpreise*), annonce que M. Lolling a fait une révision du fragment d'Elatée pour le supplément du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (p. 19, n° 10) ; nous espérons que ce texte, si difficile à lire par endroits à cause de l'usure de la surface du marbre, en recevra une nouvelle lumière.

Depuis que notre article du *Bulletin* a paru, M. Émile Lépaulle a transcrit le fragment d'Élatée dans son livre, *l'Edit de maximum et la situation monétaire de l'empire sous Dioclétien* (Paris et Lyon, 1886), avec un essai de traduction.

Col. A

//
// ΙϹΤΟϹΑΧΛϹΝ
ΠΟΦΩ....ΤΙ-ϹΠΡΟΕΙΡΗΜΕ

N-ϹΚΑΤΑ..ΕϹΤΕΡΑΙΕΝΚΟΞΑΛΙ
ΩΝ-ΤΟΙΓΕΡ.ΩΜΑΤΩΝ
ΦΩΡΜΙ-ϹΑ ΙϹΤΟϹΑ✱Λ
ΦΩΡΜΙ-ϹΒ ΙϹΤΟϹΑ✱Ω
ΦΩΡΜΙ-ϹΓ ΙϹΤΟϹΑ✱Χ
ΑΠΟΛΙΝΟΥΤΡΑΧΕΟϹ...ΧΡΗϹΙΝΤΩΝΙΔΙ
ΩΤΙΔΩΝΙ-ΤΟΙΤ..ΦΑΜΕΛΙΑΡΙΩΝ
ΚΟΞΑΛΙΩΝ-ΤΟΙΠΕΡΖΩΜΑΤΩΝ
ΦΩΡΜΙ-ϹΑ ΙϹΤΟϹΑ✱Υ
ΦΩΡΜΙ-ϹΒ ΙϹΤΟϹΑ✱Τ
ΦΩΡΜΙ-ϹΓ ΙϹΤΟϹΑ✱Ϲ
ΩΡΑΡΙΩΝΑΦΩΡΜΙ-ϹϹΚ.ΤΟΠΟΛΙΤΑ
ΝΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱ΛΤ
ΤΑΡϹΙΚΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Λ
ΒΙΒΛΙΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Ω
ΛΑΔΙΚΙ-ΝΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Χ
ΤΑΡϹΙΚΑΛΕΞΑΝΔΡΙΝ² ΙϹΤΟϹΑ✱Φ
ΦΩΡΜΗϹ ϹΚΥΤΟΠΟ
ΝΩΝ ΙϹΤΟϹ////////
ΤΑΡϹΙΚΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Ψ
ΒΙΒΛΙΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Χ
ΛΑΔΙΚΗΝΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Φ
ΤΑΡϹΙΚΑΛΕΞΑΝΔΡΙΝ² ΙϹΤΟϹΑ✱Υ
ΦΩΡΜΗϹ ϹΚΥΤΟΠΟΛΙΤΑ
ΝΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Ψ
ΤΑΡϹΙΚΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Χ
ΒΙΒΛΙΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Φ
ΛΑΔΙΚΗΝΩΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Υ
ΤΑΡϹΙΚΑΛΕΞΑΝΔΡΙΝ² ΙϹΤΟϹΑ✱Τ
ΟΠΕΡΑΠΟΦΩΡΜΙ-ϹΤΙ-ϹΠΡΟΕΙΡΗΜΕ
Ν-ϹΚΑΤΑΔΕΕϹΤΕΡΑΙΕΝΩΡΑ
ΡΙΩΝ ΦΩΡΜΙ-ϹΑ ΙϹΤΟϹΑ✱ϹΝ
ΦΩΡΜΙ-ϹΒ ΙϹΤΟϹΑ✱Ϲ
ΦΩΡΜΙ-ϹΓ ΙϹΤΟϹΑ✱ΡΝ
ΑΠΕΡΑΠΟΛΙΝΟΥΤΡΑΧΕΟϹΕΙϹΧΡΙ-ϹΙΝ
ΤΩΝΙΔΙΩΤΩΝΚΑΙΤΩΝΦΑ ΙϹΤΟϹΑ✱ΡΚ
ΜΕΛΙΑΡΙΩΝ ΦΩΡΜ² Α ΙϹΤΟϹΑ✱Ρ

·ωΡΜΙ-ϹΒ ΙϹΤΟϹΑ✱Π
.....Ι-ϹΓ
..ΝΑΙΚΙωΝ ΦωΡΜΙ-ϹΑ ΙϹΤΟϹΑ✱ΛΦ
...ΠΟΛΙΤΑΝωΝ ΙϹΤΟϹΑ✱Λ
ΓΤΟϹΑ

Col. B.

//
ΡΑΙΕΝ·ΙΝΔΟΝ··ΚΟΙΤΑΡ
ωΝ ΙϹΤΟϹΑ✱/Γ
ΦωΡΜΙ-Ϲ Β ΙϹΤΟϹΑ✱/ΒΦ
ΦωΡΜΙ-Ϲ Γ ΙϹΤΟϹΑ✱ΛΝΨ
ΑΠΕΡΑΠΟΛΙΝΟΥΤΡΑΧΕΟϹΕΙϹΧΡΙ-ϹΙΝΤωΝ
ΙΔΙωΤωΝΙ-ΤΟΙΦΑΜΕΛΙΑΡΙΚωΝ
ΦωΡΜΙ-Ϲ Α ΙϹΤΟϹΑ✱ΛΥ
ΦωΡΜΙ-Ϲ Β ΙϹΤΟϹΑ✱Λ
ΦωΡΜΙ-Ϲ Γ ΙϹΤΟϹΑ✱Ψ
ΦΑϹΚΙΑϹΑΦωΡΜΙ-ϹΑΠΟΛΙΝΟΥϹΚΥΤΟ
ΠΟΛ? ΑΠΟΤΑΡϹΙΚΟΥΙ-ΒΙΒΛΙΝΟΥΗΛ////
ΔΙΚΗΝΟΥΙ-ΕΞΕΤΕΡΟΥΚΑΘΑΡΙωΤΑΤΟΥ
ΛΙΝΟΥ ✱ΛΦ
ΦΑϹΚΙΑϹ Α ΦωΡΜΙ-Ϲ Β ✱ΛϹΝ
ΦωΡΜΙ-Ϲ Γ ✱Λ
ΟΠΕΡΑΠΟΦωΡΜΙ-ϹΤΙ-ϹΠΡΟΓΕΓΡΑΜ
ΜΕΝΙ-ϹΚΑΤΑΔΕΕϹΤΕΡΑΙΕΝ
ΦωΡΜΙ-ϹΑ ΦΑϹΚΙΑϹΑ ✱ΨΝ
ΦωΡΜΙ-ϹΒ ΦΑϹΚΙΑϹΑ ✱Φ
ΦωΡΜΙ-ϹΓ ΦΑϹΚΙΑϹΑ ✱Υ
ΑΠΟΛΙΝΟΥΤΡΑΧΕΟϹΕΙϹΧΡΙ-ϹΙΝΤωΝΙ
ΔΙωΤωΝ-ΤΟΙΦΑΜΕΛΙΑΡΙΚωΝ
ΦωΡΜΙ-ϹΑ ΦΑϹΚΙΑϹΑ ✱Τ
ΦωΡΜΙ-ϹΒ ΦΑϹΚΙΑϹΑ ✱Ϲ
ΦωΡΜΙ-ϹΓ ΦΑϹΚΙΑϹΑ ✱ΡΝ
ΤΥΛΗΜΕΤΑΠΡΟϹΚΕΦΑΛΑΙΟΥΤΡΑΛ
Ν-ΙΙ-ΤΟΙΑΝΤΙΝΟΗϹΙΑ ✱/ΒΨ
ΔΑΜΑϹΚΗΝ-ΙΙ-ΤΟΙΚΥΠΡΙΑΚΑΙΑΙΛΟΙ
ΠΑ·ΦωΡΜΙ-Ϲ Α ✱ΛΨΝ

ΦΩΡΜΙ-Ϲ Β ⁑ΛϹΝ
ΦΩΡΜΙ-Ϲ Γ ⁑Ω
//////////////////ΦΩΡΜΙ-ϹΓΤΙ-ϹΠΡΟΕΙ
ΡΗΜΕΝΙ-ϹΚΑΤΑΔΕΕϹΤΕΡΑΙ
ΤΥΛΗΚΑΙΠΡΟϹΚΕΦΑΛ² ΦΩΡΜ² Α ⁑Χ
ΦΩΡΜΙ-Ϲ Β ⁑Φ
ΦΩΡΜΙ-Ϲ Γ ⁑Υ
ΑΠΟΛΙΝΟΥΤΡΑΧΕΟϹΕΙϹΧΡΗϹΙΝ
ΤΩΝΙΔΙΩ...Η-ΤΟΙΦΑΜΕΛΙΑ
ΡΙΩΝ ΦΩΡΜΙ-Ϲ Α ⁑ΤΝ
ΦΩΡΜΙ-Ϲ Β ⁑Τ
ΦΩΡΜΙ-Ϲ Γ ⁑ϹΝ
ΠΟΥΛΒΙΝΟϹΕΙϹΧΡΗ-ϹΙΝΤΩΝΙΔΙΩ
ΤΩΝ ⁑Ρ
ϹΑΒΑΝΩΝ-ΑΛΑΤΩΝ ΦΩΡΜ²
⁑/ΒΦ

Col. C.

ΙϹΓΙΝ . . Η . Ω
ΔΕΛΜΑΤΙΚΩΝΟΡΘ//////////////////////Ω//////////
ΥΠΟΒΛΑΤ² ΙϹΤΟϹΑ ⁑
ΥΠΟΒΛΑΤΤΩΝΕΧΟΥϹ² 8 /ϛ ΙϹΤΟϹΑ ⁑Μ
ΟΞΥΤΥΡΙΩΝΕΧΟΥϹ² 8 /ϛ ΙϹΤΟϹΑ ⁑Μ
ΑΠΛΙΟΥΙ-ΤΟΙΜΟΝΟΒΑΦΟΥΕΧΟΥ² 8 /ϛ ΙϹΤΑ ⁑Μ
ΙϹΓΙΝΟϹΗΜΩΝΕΧΟΥϹΩΝ ΛΑ ΙϹΤΑ ⁑/ΒΦ
ΙϹΓΙΝΟϹΗΜΩΝΕΧΟΥϹΩΝ 8 /ϛ ΙϹΤΑ ⁑/ΓΦ
ΦΑΚΙΑΛΙΩΝϹΗΜΙΩΤΩΝΒΛΑΤΤΟϹΗΜΩΝ
ΕΧΟΝΤΩΝ 8 /ϛ ΙϹΤΟϹΑ ⁑Μ^Γ^Λ
ΥΠΟΒΛΑΤΤΙ-ϹΕΧΟΝΤΩΝ 8 /ϛ ΙϹΤΟϹΑ ⁑Μ^Β^/Β
ΟΞΥΤΥΡΙΑΕϹΧΟΝΤΩΝ 8 /ϛ ΙϹΤΟϹΑ ⁑Μ^Α^/Β
ΑΠΛΙΟΥΙ-ΤΟΙΜΟΝΟΒΑΦΟΥΕΧΟΝΤΩΝ
8 /ϛ ΙϹΤΟϹΑ ⁑/ΗΦ
ΙϹΓΙΝΟϹΗΜΩΝΕΧΟΝΤΩΝ ΛΑ ΙϹΤ² Α ⁑/ΓΦ
ΙϹΓΙΝΟϹΗΜΩΝΕΧΟΝΤΩΝ 8 /ϛ ΙϹΤ² Α ⁑/ΒΦ
ΜΑΦΟΡΤΙΩΝΟΡΘΟϹΗΜΩΝ-ΥΝΑΙΚΙΩΝ
ΒΛΑΤΤΟϹΗΜ² ΕΧΟΝΤΩΝ ΛΑ ΙϹΤ² Α ⁑Μ^Ε^Ε

ΥΠΟΒΛΑΤΤΗ-ϹΕΧΟΝ-ΤΩΝ ΛΑ ΙϹΤ² Α ✱Μ/ϛ (Γ)
ΟΞΥΤΥΡΙΑϹΕΧΟΝΤΩ² ΛΑ ΙϹΤ² Α ✱Μ/Υ (Β)
ΑΠΛΙΟΥΗ-ΤΟΙΜΟΝΟΒΑΦ² ΕΧΟΝ-Τ² ΛΑ ΙϹΤ² Α ✱Μ (Α)
ΙϹΓΙΝΟϹΗΜ² ΕΧΟΝ-Τ² ΛΑ ΙϹΤ² Α ✱/ΓΦ
ΕΝΑΠΑϹΙΝΜΕΝ-ΤΟΙΤΟΙϹΠΡΟ////////////
ΝΟΙϹΕΙΔΕϹΙΝΠΑΝ-ΤΑΤΑΜΕΤΡΑΠΑΡΑ
ΦΥΛΑϹϹΕϹΘΑΙΟΦΙΛΕΙΤΟΥΤΟΜΕΝΕΝ
ΤΟΙϹΓΥΝΑΙΚΙΟΙϹΤΟΥΤΟΔΕΕΝΤΟΙϹΠ///////
ΔΙΚΟΙϹΚΑΙΤΟΙϹΛΟΙΠΟΙϹ · ΙΔ////////////ΩΝΚΑ
ΤΑΙΔΟϹΜ//////////ΝΟΥΓΕ · ΕΝ-ΤΑΙΜΕΤΑ
ΞΥΤΟΥΑΓΟΡΑϹΤΟΥΚΑΙΤΟΥΠΡΑΤΟΥ
ΛΟΓΟΥΓΕΝΟΜΕΝΟΥΤΟΥΤΟΜΕΝΤΗ-Ϲ
ΠΟΙΟΤΗΤΟϹΤΗϹΠΟΡΦΥΡΑϹΚΑΙΤΟΥ
ΛΙΝΟΥΚΑΙΤΟΥϹΤΑΘΜΟΥΚΑΙΤΟΥ
ΕΡΓΟΥΚΑΙΤΟΥΜΕΤΡΟΥΗΔΙΑΠΡΑϹΙ
ΟΦΙΛΙΓΙΓΝΕϹΘΑΙ
ΠΕΡΙΧΡΥϹΟΥ ΧΡΥϹΟΥΒΡΥΖΗ-ϹΕΝ
ΡΗ-ΓΛΙΟΙϹΗ-ΕΝΟΛΟΚΟΤΤΙΝΟΙϹ ΛΑ ✱Μ (Ε)
ΧΡΥϹΟΥΕΝΗ-ΓΜΕΝΟΥ ΛΑ ✱Μ/Β (Α)
ΤΟΙϹΤΕΧΝΕΙΤΑΙϹΤΟΙϹΕΙϹΤΟΜΕ//////
ΛΟΝΕΡΓΑΖΟΜΕΝ² ΕΙϹΤ-ΗΝ ΛΑ ✱/Ε
ΑΥΡΙΚΑΕϹΩΡΙΒΟΥϹΕΙϹ ΛΑ ✱/Γ
ΧΡΥϹΕΛΑΤΑΙϹΕΙϹΛΑΜΝΑϹ ΛΑ
ΧΡΥϹΟΝΕϹΤΡΙΕΙΕΙϹ ΛΑ ✱/ΒΦ
ΧΡΥϹΟΧΟΩΕΙϹ ϒΑ ✱/Η
ΧΡΥϹΟΧΟΩΕΙϹΕΡΓΟΝΚΑΘΑΡ
ΠΕΡΙΑΡΓΥΡΙΟΥΤΟΥΤΕϹΤΙΝΜ
ΠΟΥ

Colonne A.

.....
.....ἱστὸς Α ✱ΛϹΝ (deniers 1250
[Ἅπερ ἀ]πὸ φώ[ρμης] τῆς προειρημέ-
νης κατα[δε]έστερα (ε)ἶεν[1] κοξαλί-

1. Dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, nous avons transcrit toujours καταδεέστεραι (εἶ)εν; mais c'était là certainement une faute, le mot

5 ων ἤτοι περ[ζ]ωμάτων
φώρμης Α ἱστὸς Α ϡΛ (den. 1000
φώρμης Β ἱστὸς Α ϡΩ (— 800
φώρμης Γ ἱστὸς Α ϡΧ (— 600
Ἀπὸ λίνου τραχέος [εἰς] χρῆσιν τῶν ἰδι-
10 ωτίδων ἤτοι τ[ῶν] φαμελιαρίων
κοξαλίων ἤτοι περζωμάτων
φώρμης Α ἱστὸς Α ϡΥ (den. 400
φώρμης Β ἱστὸς Α ϡΤ (— 300
φώρμης Γ ἱστὸς Α ϡϹ (— 200
15 Ὠραρίων Α φώρμης· Σκ[υ]τοπολιτά-
νων ἱστὸς Α ϡΛΤ (den. 1300
Ταρσικῶν ἱστὸς Α ϡΛ (— 1000
Βιβλίων ἱστὸς Α ϡΩ (— 800
Λαδικηνῶν ἱστὸς Α ϡΧ (— 600
20 Ταρσικ(ῶν). Ἀλεξανδρειν(ῶν) ἱστὸς Α ϡΦ (— 500
[Β] φώρμης Σκυτοπο[λιτά]-
νων ἱστὸς [Α ϡΩ] (den. 800
Ταρσικῶν ἱστὸς Α ϡΨ (— 700
Βιβλίων ἱστὸς Α ϡΧ (— 600
25 Λαδικηνῶν ἱστὸς Α ϡΦ (— 500
Ταρσικ(ῶν). Ἀλεξανδρειν(ῶν) ἱστὸς Α ϡΥ (— 400
[Γ] φώρμης Σκυτοπολιτά-
νων ἱστὸς Α ϡΨ (den. 700[1]
Ταρσικῶν ἱστὸς Α ϡΧ (— 600
30 Βιβλίων ἱστὸς Α ϡΦ (— 500
Λαδικηνῶν ἱστὸς Α ϡΥ (— 400
Ταρσικ(ῶν). Ἀλεξανδρειν(ῶν) ἱστὸς Α ϡΤ (— 300
Ὅπερ ἀπὸ φώρμης τῆς προειρημέ-

ἴεν est bien mis pour εἶεν, ce qui n'a rien d'étonnant puisque ει et ι ont le même son; cette simplification orthographique est extrêmement fréquente dans les inscriptions grecques de l'époque impériale, surtout en Asie, et d'ailleurs la colonne C du fragment d'Élatée nous en fournit d'autres exemples; on lit à la ligne 25 ὀφίλει pour ὀφείλει, et à la ligne 34 ὀφίλι; à la ligne 27 ἴδ[εσιν] = εἴδεσιν; à la ligne 28 ἴδος = εἶδος ; l. 17, γυναικίων = γυναικείων l. 6, 13, 21, ἁπλίου = ἁπλείου. Nous ferons observer, en ce qui concerne les prix, qu'ils semblent parfois plus rationnels dans la table d'Élatée que dans les tables correspondantes de Geronthræ et de Mégare. Ainsi Col. B, l. 5, le prix marqué est 1750 deniers; il est tout naturel que les prix suivants, désignant des qualités inférieures, soient plus bas, et les prix de 1400, 1000 et 700 deniers qui vont en s'affaiblissant par degrés, nous paraissent préférables aux prix de 1750, 1000 et 800; il y a un saut trop brusque entre 1750 et 1000. De même les prix marqués aux lignes 14, 15, 16 d'Élatée suivent une progression plus normale que les prix marqués pour les mêmes objets aux lignes 16, 17, 18 de Geronthræ (1500, 1250, 1000, au lieu de 1700, 1500, 1400.)

1. Nous avons imprimé par erreur, dans *B. C. H.*, ϡΤ au lieu de ϡΨ.

νης καταδεέστερα (ε)ἶεν ὡρα-
ρίων· φώρμης Α ἱστὸς Α ✱ϹΝ (deniers 250
φώρμης Β ἱστὸς Α ✱Ϲ (— 200
φώρμης Γ ἱστὸς Α ✱ΡΝ (— 150
Ἅπερ ἀπὸ λίνου τραχέος[1] εἰς χρῆσιν
τῶν ἰδιωτῶν καὶ τῶν φα-
μελιαρίων. φώρμ(ης) Α ἱστὸς Α ✱ΡΚ (den. 120
φ]ωρμης Β ἱστὸς Α ✱Ρ (— 100
φώρμ]ης Γ ἱστὸς Α ✱Π (— 80
Γυ]ναικίων. φώρμης Α [Σκυ-
το]πολιτάνων ἱστὸς Α ✱ΛΦ (den. 1500
[Ταρσικῶν] ἱστὸς Α ✱Λ (— 1000
[Βιβλίων ἱ]στὸς Α [✱... (— ....

Colonne B.

[Ἅπερ ἀπὸ φώρμης τῆς προειρημένης καταδεέστε]-
ρα (ε)ἶεν· [σ]ινδόν[ων] κοιταρί-
ων [φώρμης Α] ἱστὸς Α ✱/Γ (den. 3000
φώρμης Β ἱστὸς Α ✱/ΒΦ (— 2500
φώρμης Γ ἱστὸς Α ✱ΛΨΝ[1] (— 1750
Ἅπερ ἀπὸ λίνου τραχέος εἰς χρῆσιν τῶν
ἰδιωτῶν ἤτοι φαμελιαρικῶν
φώρμης Α ἱστὸς Α ✱ΛΥ (den. 1400
φώρμης Β ἱστὸς Α ✱Λ (— 1000
φώρμης Γ ἱστὸς Α ✱Ψ (— 700
Φασκίας Α φώρμης, ἀπὸ λίνου Σκυτ[ὸ]-
πολ(ιτάνου), ἀπὸ Ταρσικοῦ ἢ Βιβλινοῦ ἢ Α[α]-
δικηνοῦ, ἢ ἐξ ἑτέρου καθαριωτάτου
λίνου ✱ΛΦ (den. 1500
φασκίας Α φώρμης Β ✱ΛϹΝ (— 1250
φώρμης Γ ✱Λ (— 1000
Ὅπερ ἀπὸ φώρμης τῆς προγεγραμ-
μένης, καταδεέστερα (ε)ἶεν
φώρμης Α φασκίας Α ✱ΨΝ (den. 750
φώρμης Β φασκίας Α ✱Φ (— 500
φώρμης Γ φασκίας Α ✱Υ (— 400
Ἀπὸ λίνου τραχέος εἰς χρῆσιν τῶν ἰ-
διωτῶν ἤτοι φαμελιαρίων
φώρμης Α φασκίας Α ✱Τ[2] (den. 300
φώρμης Β φασκίας Α ✱Ϲ (— 200

1. *B. C. H.*, τραχέως, par erreur, ainsi que Col. A, (transcription) l. 9 ; Col. B (texte, l. 10, et transcript. etc.)
2. *B. C. H.*, Texte et transcription : YT, qui ne forme pas un nombre.

	φώρμης Γ φασκίας Α	✱PN	(— 150
	Τύλη μετὰ προςκεφαλαίου Τραλ[λι]-ανὴ ἤτοι Ἀντινοησία	✱/BΨ[N]	(den. 27[50]
	Δαμασκηνὴ, ἤτοι Κύπρια καὶ αἱ λοιπα[ί], φώρμης Α	✱ΛΨN	(— 1750
	φώρμης Β	✱ΛCN	(— 1250
	φώρμης Γ	✱ω	(— 800
	Ἅπερ ἀπὸ] φώρμης Γ τῆς προειρημένης, καταδεέστερα (ε)ἰ[εν] τύλη καὶ προςκεφαλ[αῖον] φώρμ[ης] Α	✱X	(den. 600
	φώρμης Β	✱Φ	(— 500
	φώρμης Γ	✱Y	(— 400
	Ἀπὸ λίνου τραχέος εἰς χρῆσιν τῶν ἰδιω[τῶν] ἤτοι φαμελιαρίων φώρμης Α	✱TN	(den. 350
	φώρμης Β	✱T	(— 300
	φώρμης Γ	✱CN	(— 250
	Πουλβῖνος εἰς χρῆσιν τῶν ἰδιωτῶν	✱P	(den. 100
	Σαβάνων Γαλάτων φώρμης.....	✱/BΦ	(den. 2500

Colonne C.

	.....		
	ἰσγιν[οσ]ή[μ]ω[ν ἐχουσῶν λ(ίτραν) Α ἱστὸς Α	✱//////	
	Δελματικῶν ὀρθ[οσ](ήμων), βλαττο(σήμων) ἐχουσῶν ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α	✱M/B]	
	⟨ὑποβλάτ(των) ἱστὸς Α	✱ ⟩	
	ὑποβλάττων ἐχουσ(ῶν) ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α	✱ $\overset{[B]}{M}$	(den. 20000
	ὀξυτυρίων ἐχουσ(ῶν) ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α	X $\overset{///}{M}$////	(— ....?
	Ἁπλίου ἤτοι μονοβάφου ἐχουσ(ῶν) ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α	✱$\overset{///}{M}$////	(— ....?
	ἰσγινοσήμων ἐχουσ(ῶν) λ(ίτραν) Α ἱστ(ός) Α	✱/BΦ	(— 2500
	ἰσγινοσήμων ἐχουσ(ῶν) ὀγ(κίας) ϛ ἱστ(ός) Α	✱/ΓΦ [1]	(— 3500
	Φακαλίων σημιωτῶν βλαττοσήμων		
	ἐχόντων ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α	✱$\overset{Γ}{M}$Λ	(den. 31000
	ὑποβλάττης ἐχόντων ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α	✱$\overset{B}{M}$/B	(— 22000
	ὀξυτυρίας ἐχόντων ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α	✱$\overset{A}{M}$/B	(— 12000

1. Il est très probable, comme l'ont fait remarquer M. Lépaulle (*L'édit de maximum* (p. 111, n° 7) et M. Mommsen, (*Hermes*, T. XXV, p. 25, note 2) que les prix des lignes 7 et 8 ont été intervertis, car on ne comprend pas cette proportion ascendante.

Ἁπλίου ἤτοι μονοβάφου ἐχόντων
ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α ✱/Η Φ (den. 8500
ἰσγινοσήμων ἐχόντων λ(ίτραν) Α ἱστὸς Α ✱/Γ Φ (— 3500
ἰσγινοσήμων ἐχοντων ὀγ(κίας) ϛ ἱστὸς Α ✱/Β Φ (— 2500
Μαφορτίων ὀρθοσήμων γυναικίων
βλαττοσήμ(ων) ἐχόντων λ(ίτραν) Α ἱστ(ὸς) Α ✱ $\overset{\text{Ε}}{\text{Μ}}$ Ε (den. 55000
ὑποβλάττης ἐχόντων λ(ίτραν) Α ἱστ(ὸς) Α ✱ $\overset{\text{Γ}}{\text{Μ}}$ /Ϛ (— 36000
ὀξυτυρίας ἐχόντω(ν) λ(ίτραν) Α ἱστ(ὸς) Α ✱ $\overset{\text{Β}}{\text{Μ}}$ /Υ (— 20400
Ἁπλίου ἤτοι μονοβάφ(ου) ἐχόν(των) λ(ίτραν) Α ἱστ(ὸς) Α ✱ /$\overset{\text{Α}}{\text{Μ}}$ [Ε] (— 15000
ἰσγινοσήμ(ων) ἐχόντ(ων) λ(ίτραν) Α ἱστ(ὸς) Α ✱/Γ Φ (— 3500
Ἐν ἁπάσιν μέντοι τοῖς προ[ειρημέ]-
νοις εἴδεσιν πάντα τὰ μέτρα παρα-
φυλάσσεσθαι ὀφ(ε)ίλει, τοῦτο μὲν ἐν
τοῖς γυναικίοις, τοῦτο δὲ ἐν τοῖς π[αι]-
δικοῖς καὶ τοῖς λοιποῖς [ε]ἴδ[εσιν]. Ὧν κα-
τὰ (ε)ἶδος μέ[τρο]ν οὐ γε[γέ]νηται, [1] μετα-
ξὺ τοῦ ἀγοραστοῦ καὶ του πράτου
λόγου γενομένου τοῦτο μὲν τῆς
ποιότητος τῆς πορφύρας καὶ τοῦ
λίνου καὶ τοῦ σταθμοῦ καὶ τοῦ
ἔργου καῖ τοῦ μέτρου ἡ διάπρασι[ς]

1. Dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, nous avions publié le texte suivant :

ΩΝΚΑ
ΤΑΙΔΟϹΜΕ/////////ΟΥΓΕΝΗϹΕΤΑΙΜΕΤΑ
ΞΥ etc.

avec cette transcription Ὧν κατὰ (ε)ἶδος μέ[τρον](?) οὐ γενήσεται etc. M. Mommsen, à ce propos, a écrit cette note :

« Das megarische Exemplar hat (nach gang sicherer Lesung) // | /ΕΝΗ ΤΑΙ, das von Elateia nach Lolling ΓΕΡΑΦΗΤΑΙ, nach Paris ΓΕΝΗϹΕ-ΤΑΙ. In dem megarischen Text stand ohne Frage γεγένηται, in dem von Elateia, nach Kaibels wahrscheinlicher Vermuthung, γεγράφηται, wobei die varausgesetzte Ligatur von ΓΡ der sonstigen Beschaffenheit der Textes entspricht. »

Transcrivant le texte d'Élatée, M. Mommsen a adopté μέτ[ρο]ν οὐ γε[γ]ένηται. Nous ne croyons pas que l'on arrive jamais à une lecture certaine du mot en discussion sur le marbre d'Élatée; mais une révision très minutieuse d'un excellent estampage nous a décidé à introduire dans le texte le mot même restitué par M. Mommsen; nous sommes à peu près sûr de lire ΓΕ. ΕΝ-ΤΑΙ; mais dans tous les cas, nous n'apercevons aucune trace du Φ donné comme certain par M. Lolling; entre les deux parties du mot qui sont lisibles, ΓΕ et ΗΤΑΙ, il n'y a pas d'ailleurs de place pour trois lettres qui ne seraient pas liées, comme Ρ, Α et Φ. Dès lors la conjecture de M. Kaibel n'a plus de raison d'être.

ὀφ(ε)ίλ(ε)ι γίγνεσθαι.

Περὶ χρυσοῦ Χρυσοῦ βρυζῆς ἐν

ῥηγλίοις ἢ ἐν ὀλοκοττίνοις	λ(ίτρα) Α	✱ $\overset{E}{M}$	(den. 50000
χρυσοῦ ἐνηγμένου	λ(ίτρα) Α	✱ $\overset{A}{M}$ /B	(den. 12000
τοῖς τεχνείταις τοῖς εἰς τὸ μέ[ταλ-]			
λον ἐργαζομέ(νοις) εἰς τὴν λ(ίτραν) Α		✱/E	(— 5000
αὐρικαεσωρίβους	εἰς λ(ίτραν) Α	✱/Γ	(— 3000
χρυσελαταῖς, εἰς λάμνας	λ(ίτρα) Α	✱[....]	(— ?
χρυσονεστριεῖ, εἰς λ(ίτραν) Α		✱/BΦ	(— 2500
χρυσοχόῳ, εἰς ὀγ(κίαν) Α		✱/H	(— 8000
χρυσοχόῳ, εἰς ἔργον καθαρ[ὸν)		✱...]	(— ?

Περὶ ἀργυρίου τοῦτ' ἐστιν μ.....

Village de Drachmani

40. — Épitaphe en vers hexamètres et iambiques alternés, gravée sur une haute stèle de marbre. Les caractères de la première ligne sont plus grands, en vedette (*B. C. H.*, 1886, p. 382, n° 19).

ΕΓΙ ΔΑΜΟΤΙΜΩΙ

ΗΜΑΛΑΔΗΦΘΙΜΕΝΟΝΣΕΚΛΥΤΑΓΑΤΡΙΣΑΔΕΛΑΤΕΙΑ
ΚΑΛΟΙΣΙΔΑΜΟΤΙΜΕΚΥΔΑΙΝΕΙΛΟΓΟΙΣ
ΕΣΘΛΟΣΓΑΡΚΑΙΑΜΩΜΟΣΑΚ··ΙΣΕΝΙΣΩΦΡΟΝΟΣΗΒΑΣ
ΘΝΗΣΚΕΙΣΔΑΜΑΣΘΕΙΣΘΥΜΟΝΩΚΕΙΑΙΝΟΣΩΙ
ΓΟΛΛΑ··ΔΑΜΦΙΤΕΟΝΜΑΤΗΡΤΑΦΟΝΟΙΚΤΡΟΝΑΥΣΕΝ
ΔΕΞΩΣΤΕΝΑΞΟΥΣΑΟΡΦΑΝΑΝΤΕΚΝΟΥΧΑΡΙΝ

Ἐπὶ Δαμοτίμωι
Ἦ μάλα δὴ φθίμενόν σε κλυτὰ πατρὶς, ἅδ' Ἐλάτεια,
καλοῖσι, Δαμότιμε, κυδαίνει λόγοις·
ἐσθλὸς γὰρ καὶ ἄμωμος ἀκ[μα]ῖς ἐνὶ σώφρονος ἦβας
θνήσκεις δαμασθεὶς θυμὸν ὠκείαι νόσωι·
πολλά[κι] δ' ἀμφὶ τεὸν μάτηρ τάφον οἰκτρὸν ἀΰσεν
Δέξω στενάξουσα ὀρφανὰν τέκνου χάριν.

41. — Épitaphe métrique gravée sur une stèle qui sert de marche dans l'escalier de la maison Nikolaos Iannakopoulos. (M. Baudoin, *Bull. de Corresp. hellén.*, 1881, p. 450. — F. Becthel, *die lokrischen und phokiscken Insckriften*, n° 1533). Depuis le passage de M. Baudoin, la surface du marbre a été tellement usée, qu'il est presque impossible de rien déchiffrer maintenant.

ΕΠΙΦΙΛΑΙ ΕΠΙΔΙΟΝΥΣΙΩΙ
ΩΞΕΝΕΤΟΝΔΕ··ΡΑΔΙΟΝΥΣΙΟΝΗΔΕΓΥΝΑΙΚΑ
ΔΕΡΚΕΟΤΟΥΔΕ·ΙΛΑΝΠΝΕΥΜΑΛΙΠΟΥ
ΑΜΦΩΓΗΡΑΛΕΩ··ΕΕΔΕΤΕΚΝΩΝΤΕΚΝ···ΟΝΤΑ
ΟΛΒΙΣΤΟΥΣΘΑ··ΤΟΣΓΛ·····ΟΣΚΑΤΕ

Ἐπὶ Φίλᾳ. Ἐπὶ Διονυσίῳ·
Ὦ ξένε, τόνδ' ἑ[στό]ρα Διονύσιον, ἠδὲ γυναῖκα
δέρκεο τοῦδε [Φ]ίλαν, πνεῦμα λίπου[σαν.....
ἄμφω γηραλέω..... δὲ τέκνων τέκν[α...]οντα,
ὀλβίστους θά[να]τος γλ.....ος κατέχ[ει.

42. — Épitaphe gravée sur une haute stèle de marbre. Elle a été bien lue par Meletios (Γεωγραφία etc. (1807) II, p. 322), lue incomplètement par Hobbhouse (*A Journey through Albania* etc., (1809, 1810) Letter XVIII, p. 253), mal lue par Stéphani (*Reise* etc., (1843) p. 61). Le *Corpus* l'a publiée d'après Meletios (n° 1742), et Le Bas (*Inscriptions de la Grèce du Nord*, n° 821) donne la véritable disposition, que nous avons pu vérifier :

ΕΠΙΡΩΜΑΙΩ
Deux rosaces
ΦΙΛΩΙ
ΚΑΛΛΙΔΩΡΑ

43. — Stèle funéraire. (*B. C. H.*, 1886, p. 384, n° 22).

ΑΡΧΙΝΟΣ Ἀρχῖνος,
ΘΕΥΞΕΝΟΣ Θεύξενος.

44. — Stèle funéraire (*B. C. H.*, 1886, p. 384, n° 23).

ΕΓΙΓΡΑΞΟΙ Ἐπὶ Πράξοι
ΓΛΑΥΚΑ Γλαύκα

45. — Stèle funéraire surmontée d'un fronton en forme de triangle (*B. C. H.*, 1886, p. 384, n° 24).

ΕΓΙΑΓΑ/// Ἐπὶ Ἀγα[σ]-
ΑΝΔΡΩΙ ἀνδρωι

46. — Plusieurs voyageurs ont lu au village de *Leuta* une inscription qui est aujourd'hui perdue :

Αὐτοκράτορα Καίσαρα Μάρκον Αὐρήλιον Ἀντωνεῖνον
Εὐσεβῆ Σεβάστον ⟨τον⟩ Μέγιστον ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἐλάτεων

(Meletios, Γεωγραφία etc., (1807) t. II, p. 322. — Hobbhouse, *A journey* etc., p. 258. Leake, *Travels in northern Greece*, II, p. 82 (1835). Voy. *supra*, p. 28.

Temple d'Athéna Cranaia

47. — Plate bande de marbre brisée en plusieurs morceaux (*B. C. H.*, 1887, p. 61).

\ϵ ⊘ΙΥΛΗΙ⊘
\ϵΥΑ ΝΤΑϹΤΗΝϹΤΟΑ
ϹΥΠΟΧΡΟΝΟΥ
ΘϵΩ
ΤϹ

Ἀγ]αθ[ῆι] τύχηι....
κατασ]κευά[σα]ντας τὴν στοά[ν]
.....ς ὑπὸ χρόνου
.....

48. — Fragment de corniche décorée d'un rang d'oves et d'annelets.

ΓΟΛΥΚΛΗΣΤΙΜ

E. Lœwy, *Inschriften griech. Bildhauer*, Nachtrag, n° 241 *a*. Voy. *supra*, p. 125.

49. — Bloc de pierre grise servant de piédestal (E. Lœwy, *Inschriften griech. Bildhauer*, Nachtrag, n° 135 *c*. — *B. C. H.*, 1887, p. 344, n° 14). — Voy. *supra*, p. 136.

.ΟΤΝΙΑΑΘΑΝΑΙΑΤΟΔΕ
ΤΟΓΡΕΓΟΝΕΝΧΑΛΚΩΙΣ
ΕΞΟΣΙΩΝΕΡΓΩΝΑΚΡΟΘΙΙ ΚΑΙ
ΓΟΛΛΑΚΙΚΑΛΛΙΤΕΧΝΩΙΦΩΤΙ ΣΗΜ
ΤΩΙΣΦΕΚΑΙΕΥΚΛΕΙΔΗΣΜΟΥΣΑ ΙΕΡΟΣ
ΚΟΣΜΕΙΑΕΙΜΝΗΣΤΟΙΣΕΥΛΟΓ ΑΣΕΓΕΣΙΝ
ΞΕΝΟΚΡΑΤΗΣΕΡΓΟΦΙΛΟ
ΕΓΟΗΣΕ

Π]ότνια Ἀθαναία, τόδε [δέξαι ἀμεμφὲς ἄγαλμα]
τὸ πρέπον ἐν χαλκῶι σ[οί γ' ἀνέθηκα σέβων]
ἐξ ὁσίων ἔργων ἀκροθίν[ια.....
Πολλάκι καλλιτέχνωι φωτὶ.....
τῶι σφε καὶ Εὐκλείδης Μουσᾶ[ν] ἱερὸς [Χαρίτων τε ou θεράπων τε]
κοσμεῖ ἀειμνήστοις εὐλογ[ί]ας ἔπεσιν.
Ξενοκράτης Ἐργοφίλο[υ
ἐπόησε.

50. — Plaque de pierre blanche peu épaisse. L'inscription est gravée sur une des petites faces, en lettres d'époque romaine. (*B. C. H.*, 1887, p. 318, n° 1.)

ΞΕΑΣΚΑΙΠΡΕΙΜΑΤΟ
ΗΣΙΦΟΡΟΝΙΕΡΗΤΕΥΣ
ΑΘΑΝΑ ϐ ΚΡΑΝ

Θρασ]έας καὶ Πρεῖμα τ[ὸν υἱὸν]
Ὀυ]ησιφόρου ἱερητεύσ[αντα]
Ἀθανᾷ Κρανά[α].

51. — Petit cylindre de marbre gris ; l'inscription est gravée sur la panse en belles lettres de 0,022; l'une des faces est creusée d'un trou en forme de cuvette. (*B. C. H.*, 1887, p. 346.)

ΜΕΙΛΙΧΙΟΣ	Μειλίχιος
ΔΑΜΟΣΤΡΑΤΑ	Δαμοστράτα
ΜΙΚΑ	Μίκα
ΧΟΙΡΙΝΑ	Χοίρινα

52. — Plaque de marbre gris bordée d'une plate bande en saillie formant cadre. Les lettres sont grandes et très profondément gravées. (*B. C. H.*, 1887, p. 342, n° 13.)

ΜΝΑΣΙΒΟΥ	Μνασίβου[λος
ΜΝΑΣΙΒΟΥ	Μνασιβού[λου
ΔΙΣΠΕΡΙΟ	δὶς περιο[δονεί-
ΚΟΥΑΡΙΣΤ	κου, ἀρίστ[ου Ἑλ-
ΗΝΩΝ	λ]ήνων.....

Lorsque nous avons publié ce texte dans le *Bulletin*, nous avons restitué à la première ligne (Μνασίβου[λου), car nous considérions le monument comme une base de statue. Mais la forme du marbre nous semble exiger une autre interprétation ; c'est sans aucun doute une

plaque votive, et la dédicace devait se terminer par les mots : Ἀθανᾷ Κρανάᾳ. Il faut donc que le nom du dédicant, Mnasiboulos, soit au nominatif.

53. — Petite stèle de marbre surmontée d'un fronton triangulaire ; sur les deux rampants est gravée la première ligne. L'inscription, complète en haut, à droite et à gauche, est brisée en bas. (*B. C. H.*, 1887, p. 337, n° 10.)

ΘΕΟΣΤΥΧΑΝΑΓΑΘΑΝ
ΑΡΧΟΝΤΟΣΚΑΛΛΙΠΠΟΥ
ΤΟΥΑΡΙΣΤΟΚΛΕΟΣΓΡΑΜ
ΜΑΤΕΥΟΝΤΟΣΔΕΤΟΥΣΥ
5 ΝΕΔΡΙΟΥΠΟΛΥΞΕΝΟΥΤΟΥΞΕ
ΝΟΚΡΑΤΕΟΣΨΑΦΙΣΜΑ
////////ΝΟΣΠΕΜΠΤΟΥΠΕΝΤΕΚΑΙ
ΔΕΚΑΤΑΕΝΤΟΙΣΣΥΝΕΔΡΟΙΣΧΕΙ
///ΟΣΚΟΠΟΣΞΕΝΟΔΟΚΟΣΘΕΟΓΝΙΟΣ
10 ΕΔΟΞΕΤΟΙΣΣΥΝΕΔΡΟΙΣΣΤΕΦΑΝΟΝ
ΤΟΝΟΝΤΑΠΡΟΤΕΡΟΝΠΑΙΔΑΛΑΜΠΡΩ
ΝΟΣΕΛΕΥΘΕΡΟΝΕΙΜΕΝΚΑΙΤΟΝΑΠΕ
ΛΕΥΘΕΡΙ//////////////ΑΥΤΟΥΑΝΑΓΡΑΨΑΙ
///ΝΤΩΙΕΡΩΤΑΣΑΘΑΝΑΣΚΡΑΝ
15 ///ΣΑΠΟΤΕΤΟΥΜΕΝΕΚΛΕΙΑΣΚΑΠΟ
ΤΑΣΠΟΛΙΟΣΟΝ//////////ΟΣΕΙΚΑΚΑΙΕΝΤΩ
ΔΑΜΩΙΔΟΞΗΕΔΟΞΕΚΑΙΕΝΤΩΔΑΜΩΙ
ΓΕΝΟΜΕΝΑΣΨΑΦΟΦΟΡΙΑΣΚΑΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝ
ΟΔΑΜΟΣΕΛΑΤΕΩΝΚΑΙΜΕΝΕ
20 ΚΛΕΙΑΛΑΜΠΡΩΝΟΣΑΦΙΕΝΤΙ
ΕΛΕΥΘΕΡΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝΤΟΝΟΝ
ΤΑΠ//////ΤΕ//////////////ΔΑΛΑΜΠΡΩ

Θεὸς τύχαν ἀγαθάν·
Ἄρχοντος Καλλίππου
τοῦ Ἀριστοκλέος, γραμ-
ματεύοντος δὲ τοῦ συ-
5 νεδρίου Πολυξένου τοῦ Ξε-
νοκράτεος, ψάφισμα.
Μη]νὸς πέμπτου πεντεκαι-
δεκάτᾳ, ἐν τοῖς συνέδροις χει-
ρ]οσκόπος Ξενόδοκος Θεόγνιος.

10 Ἔδοξε τοῖς συνέδροις Στέφανον
τὸν ὄντα πρότερον παῖδα Λάμπρω-
νος ἐλεύθερον εἶμεν, καὶ τὸν ἀπε-
λευθεριστὸν αὐτοῦ ἀναγράψαι
ἐ]ν τῷ ἱερῷ τᾶς Ἀθανᾶς Κραν[ά-
15 α]ς ἀπό τε τοῦ Μενεκλείας κἀπὸ
τᾶς πόλιος ὀν[όματ]ος, εἴ κα καὶ ἐν τῷ
δάμωι δόξῃ. Ἔδοξε καὶ ἐν τῷ δάμωι
γενομένας ψαφοφορίας κατὰ τὸν νόμον
Ὁ δᾶμος Ἐλατέων καὶ Μενέ-
20 κλεια Λάμπρωνος ἀφίεντι
ἐλεύθερον Στέφανον τὸν ὄν-
τα π[ρό]τε[ρον παῖ]δα Λάμπρω[νος....
.....

54. — L'inscription est gravée sur une petite stèle de marbre très étroite trouvée en deux morceaux dans deux murs différents, et brisée à droite. Les lettres, très régulières et d'une très bonne époque, ont un centimètre de hauteur ; chaque ligne comporte 12, 13 ou 14 lettres au plus. (*B. C. H*, 1887, p. 341, n° 12.)

ΑΙΙ
ΕΙΛΩΝΚ
ΛΙΞΕΤΩΤ
ΗΔΕΙΣΜΗ
5 ΜΗΤΕΛ
ΣΑΙΔΕ
ΣΕΣΤΩΙΑ·ΕΙΑ
ΟΣΑΙΝΕ·ΕΓΙΜΕ/
ΤΑΙΑΘΑ·ΑΞΕΥΣΕΙ
10 ΜΑΣΑΓΟΛΛΩΝΓΟ
ΤΕΙΔ·ΝΧΑΡΙΤΕΣ
ΚΕ/ΕΥΣΑΝΤΟΣ
ΦΕ..ΤΟΣ

.....
.....κ[αταδου-]
λιζέτω τ[ούτου μ-]
ηδεὶς μή[τε βίαι]
5 μήτε μ[αχαναῖ....
..... ἐπάκ]ο[ο-]
ς ἔστω.....-
ος Αἰνέα· ἐπιμελ[ε-]

ταὶ Ἀ]θα[ν]ᾶ, Ζεὺς, Ἑ[ρ-]
μᾶς, Ἀπόλλων, Πο-
τειδ[ᾶ]ν, Χάριτες.
Κελ[ε]ύσαντος
Φέ[ρη]τος.

55. — Deux fragments d'une même stèle, trouvés sur l'emplacement du temple, à trente mètres l'un de l'autre. L'inscription est gravée στοιχηδόν, en petites lettres. Le fragment 1 est brisé de toutes parts; le fragment 2 est complet à droite.

Fragment 1.

Α	.....
\ ΑΣΙ	.....
\ ΝΚΟ	.....
ΙΧΡΙΟΥ	.....
\ΝΟΙΑΡ	.....
ΚΤΑΣΑΚΡ	.....
ΝΤΑΔΟΜΕ	τάλα]ντὰ δομε.....
ΟΔΕΕΛΑ	τ]όδε ἐλά[βομεν ?
ΓΥΡ	ἀρ]γύρ[ιον ou ίου].

Fragment 2.

ΚΑΙΤΟΙ	.....
ΤΟΥΣΘΕΟΥΣ	.....τοὺς θεοὺς
ΣΤΡΑΤΟΥ	.....Πολυ]στράτου
ΓΟΛΥΣΤΡΑ	.....Πολύστρα[τος
ΙΟΥΣΦΩΚΕ	.....τοὺς Φωκε[ῖς
ΔΙΚΑΙ	.....
‾Α	.....

56. — Pierre bleuâtre; les lettres sont petites et nettement gravées. (Lolling, *Mitth. deut. arch. Instituts in Athen*, 1878, p. 19. et s.)

ΤΙΘΕΣΘΑΙΒΟ...ΝιΑ
Ω//// ΝΑΝΑΤΕΛΕΙΑΝΕΙΝΑΙΑΥΤΟΙΣΕΙ
_ΑΓΩΝΤΑΙΕΝΔΕΤΗΙΧΩΡΑΙΔΙΔΟΝΑΙΤ
ΝΑΙΤΟΔΙΚΑΙΟΝΔΙΔΟΝΑΙΑΥΤΟΥΣΤΑΙ∠
‾ΙΝΗΤΑΙΑΓΟΤΩΝΥΓΕΚΤΙΘΕΜΕΝΩΝΚΑ

ΑΡΕΚΑΤΕΡΟΙΣΥΓΕΡΔΕΤΩΝΑΛΛΩΝΑΓΑΝΤ
ΜΒΑΝΕΙΝΒΟΙΩΤΟΥΣΚΑΙΦΩΚΕΙΣΓΑΡΑΛΛΗ
ΕΙΝΑΙΔΕΒΟΙΩΤΟΙΣΚΑΙΦΩΚΕΥΣΙΔΙΟΡΘΩΣΑΣ
ΟΑΝΔΟΞΗΙΚΟΙΝΗΙΑΜΦΩΤΕΡΟΙΣΟΜΝΥΕΙΝΔΕΤΑ
10 ΝΑΚΑΙΤΑΚΑΤΑΓΟΛΕΙΣΚΑΘΕΚΑΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝΕΦ
\ΗΝΕΓΕΙΔΑΝΑΙΡΕΘΗΙΤΑΜΕΝΒΟΙΩΤΩΝΕΝΟΓΧΗΣΤ//////
ΛΑΤΕΙΑΙΕΞΟΡΚΙΣΕΤΩΣΑΝΔΕΤΟΥΣΜΕΝΒΟΙΩΤΑΡΧ
ΙΝΟΙΣΤΡΑΤΗΓΟΙΤΟΥΣΔΕΣΤΡΑΤΗΓΟΥΣΚΑΙΤΑΚΑΤΑ
ΒΟΙΩΤΑΡΧΑΙΤΟΔΕΟΡΚΙΟΝΕΚΑΤΕΡΟΙΓΑΡΕΧΟΝΤΩΝΟΡΚΟΣ
15 ΟΝΔΙΑΤΟΜΒΑΣΙΛΕΑΚΑΙΤΗΝΗΡΑΝΤΗΜΒΑΣΙΛΕΙΑΝΚΑΙΤΟΜΓΟΣΕΙ
ΝΑΘΗΝΑΝΚΑΙΤΟΥΣΑΛΛΟΥΣΘΕΟΥΣΓΑΝΤΑΣΚΑΙΓΑΣΑΣΕΥ
ΙΩΤΟΙΣΚΑΙΦΩΚΕΥΣΙΚΑΤΑΤΑΣΟΜΟΛΟΓΙΑΣΑΔΟΛΩΣΕΙΣΤΟΝ
ΟΝΟΝΕΥΟΡΚΟΥΝΤΙΜΕΜΟΙΕΙΗΓΟΛΛΑΚΑΓΑΘΑΕΙΔΕΦΙΟΡΚΟΙΗΝΤΑ
ΥΣΔΕΒΟΙΩΤΑΡΧΑΣΚΑΙΤΟΥΣΣΤΡΑΤΗΓΟΥΣΑΝΑ
20 ΝΣΥΜΜΑΧΙΑΝΕΙΣΣΤΗΛΗΝΚΑΙΑΝΑΘΕΙΝΑΙΕΚΑΤΕΡΟΥΣ
ΣΕΝΙΕΡΩΙΟΥΑΝΔΟΚΗΙΕΓΚΑΛΛΙΣΤΩΙΕΙΝΑΙ

ἐάν τι ὑπεκ]τίθεσθαι βο[ύλω]ν[τ]αι.....
.....ἀτέλειαν εἶναι αὐτοῖς εἰ[σαγομένοις καὶ ὧν ἂν ἐ-
ξ]άγωνται, ἐν δὲ τῇ χώρᾳ διδόναι τ[ὰ τέλη.....
ναι τὸ δίκαιον διδόναι αὐτοὺς ταῖ[ς ἀρχαῖς (?)
5 γίνηται ἀπὸ τῶν ὑπεκτιθεμένων κα[.....
π]αρ' ἑκατέροις, ὑπὲρ δὲ τῶν ἄλλων ἁπάντ[ων.....
λα]μβάνειν Βοιωτοὺς καὶ Φωκεῖς παρ' ἀλλήλ[ων....
εἶναι δὲ Βοιωτοῖς καὶ Φωκεῦσι διορθώσασ[θαι βουλομένοις
ὁ ἂν δόξῃ κοινῇ ἀμφ[ο]τέροις ὀμνύειν δὲ τὰ [τέλη ἀμφοτέρων τά τε κοι-]
10 νὰ καὶ τὰ κατὰ πόλεις καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν ἐφ[.....βου ?-]
λὴν ἐπειδὰν αἱρεθῇ, τὰ μὲν Βοιωτῶν ἐν Ὀγχηστ[ῷ, τὰ δὲ Φωκέων ἐν Ἐ-]
λατείᾳ, ἐξορκι[ζ]έτωσαν δὲ τοὺς μὲν Βοιωτάρχ[ας καθ' ἑκάστην πόλ ?-]
ιν[1] οἱ στρατηγοί, τοὺς δὲ στρατηγοὺς καὶ τὰ κατὰ [πόλεις τέλη οἱ]
Βοιωτάρχαι, τὸ δὲ ὅρκιον ἑκάτεροι παρεχόντων. ὅρκος· [ὀμνύω τ-]
15 ὸν Δία τὸμ βασιλέα καὶ τὴν Ἥραν τὴμ βασίλειαν καὶ τὸμ Ποσει[δῶνα καὶ τ-]
ὴν Ἀθηνᾶν καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς πάντας καὶ πάσας εὐ[νοήσειν Βο-]
ιωτοῖς καὶ Φωκεῦσι, κατὰ τὰς ὁμολογίας ἀδόλως εἰς τὸν [πάντα χρό-]
νον, εὐορκοῦντι μέμ (μ)οι εἴη πολλὰ κἀγαθά, εἰ δ' ἐφιορκοίην τὰ [ἐναντία, το-]
ὺς δὲ Βοιωτάρχας καὶ τοὺς στρατήγους ἀνα[γράψαι τὴ-]
20 ν συμμαχίαν εἰς στήλην καὶ ἀναθεῖναι ἑκατέρους [στήσαντα-]
ς ἐν ἱερῷ οὗ ἂν δοκῇ ἐγ καλλίστῳ εἶναι.

57. — Petite stèle brisée en haut et en bas. La gravure est assez

1. M. U(lrich) K(oehler) propose de lire Βοιωτάρχ[ας καὶ τοὺς ἐν πόλεσ]ιν (*Mitth.*, 1878, p. 27, note 1).

régulière ; l'Ο et l'Ω sont plus petits que les autres lettres ; l'Ο est plus petit que l'Ω. (*B. C. H.*, 1887, p. 332, nº 9.)

ΓΑΡΧΟΥΣΑΝΤΗΝΙ
ΕΔΟΧΘΑΙΤΛΙΚΟΙΝΛΦΛΚΕΛΝ
ΡΟΝΤΟΥ..ΤΕΙΔΑΝΟΣΚΑΙΤΑΣΑΜΦΙΤΡΙΤΑΣ
ΕΝΤΗΝΛΙΚΑΙΤΑΝΝΑΣΟΝΑΣΥΛΑΕΙΜΕΝΚΑΙ
5 ΕΝΤΑΝΚΑΤΑΣΚΕΥΑΝΤΟΥΝΑΟΥΤΟΥΘΕΟΥΕ
ΜΕΝΤΟΥΓΑΡΟΝΤΟΣ.ΟΜΕΝΓΕΝΤΕΜ.ΑΣ
ΤΕΡΟΝΔΕΓΕΝΟΜΕΝΛΝΦΛΚΕΥΣΙΤΛΝΓΡΑΓΜΑΤ
ΚΑΙΤΟΥΓΟΛΕΜΟΥΚΑΤΑΛΟΓΟΝΑΓΟΣΤΕΙΛΑΙ
ΚΑΤΑΞΙΛΣΤΛΝΘΕΛΝΚΑΙΤΑΣΥΓΑΡΧΟΥΣΑΣ
10 ΟΙΚ.ΙΟΤΑΤΟΣΓΟΤΙΤΗΝΙΟΥΣΕΓΑΙΝΕΣΑΙΔΕΚΑΙ
ΤΑΝΓΟΛΙΝΤΗΝΙΛΝΟΤΙΤΟΥΤΕΙΕΡΟΥΤΑΝΕΓΙΜΕ
ΛΕΙΑΝΓΟΕΙΝΤΑΙΚΑΙΤΑΝΓΟΤΙΦΛΚΕΙΣΟΙΚΕΙΟΤΑ
ΤΑΑΝΑΝΕΟΥΝΤΑΙΚΑΙΕΙΜΕΝΤΗΝΙΟΙΣΙΣΟΓΟΛΙ
ΤΕΙΑΝΓΑΣΙΔΕΔΟΜΕΝΑΝΕΜΦΛΚΕΥ.ΙΔΟΜΕΝ
15 ΔΕΚΑΙΘΕΣΤΙΑΙΔΙΑΙΤΟΥΤΛΙΘΕΑ...ΜΝΑΝΚΑΙΕ
ΞΕΝΙΑΚΑΛΕΣΑΝΤΛΝΑΥΤΟΝΤΟΙΦ..ΑΡΧΑΙΑΝ
ΓΡΑΨΑΙΔΕΚΑΙΕΝΣΤΑΛΑΣΤΡΕΙΣΤΟΨΑΦΙΣΜΑ
ΑΝΑΘΕΜΕΝΤΑΝΜΕΝΕΝΤΛΙΙΕΡΩΙΤΑΣ.ΘΑΝΑΣ
ΕΝΚΡΑΝΑΙΣΤΑΝΔΕΕΝΤΑΙΑΓΟΡΑΙΕΝΕΛΑΤΕΙ
20 ΤΑΝΔΕΕΝΔΕΛΦ.ΙΣΤΟΔΕΑΝΑ..ΜΑΔΟΜΕΝΤ
ΦΛΚΑΡΧΑΣΚΑΙΤΟΥΣΑ..ΣΤΗΡΑΣΘΕΣΘΑ

.....
τὴν ὑ]πάρχουσαν Τηνί[οις φιλίαν...
ἀγαθαῖ τύχαι δ]εδόχθαι τῶι κοινῶι Φωκέων[τὸ ἱ-
ε]ρὸν τοῦ [Πο]τειδᾶνος καὶ τᾶς Ἀμφιτρίτας
ἐν Τήνωι καὶ τὰν νᾶσον ἄσυλα εἶμεν, καὶ
5 ἐν τὰν κατασκευὰν τοῦ ναοῦ τοῦ θεοῦ ἐ[κ]
μὲν τοῦ πάροντος [δ]όμεν πέντε μ[ν]ᾶς, [ὕσ-]
τερον δέ, γενομένων Φωκεῦσι τῶν πραγμά[των]
καὶ τοῦ πολέμου κατὰ λόγον, ἀποστεῖλαι
καταξίως τῶν θεῶν καὶ τᾶς ὑπαρχούσας
10 οἰκ[ε]ιότατος ποτὶ Τηνίους· ἐπαινέσαι δὲ καὶ
τὰν πόλιν Τηνίων ὅτι τοῦ τε ἱεροῦ τὰν ἐπιμέ-
λειαν ποεῖνται, καὶ τὰν ποτὶ Φωκεῖς οἰκειότα-
τα ἀνανεοῦνται, καὶ εἶμεν Τηνίοις ἰσοπολι-
τείαν πᾶσι δεδομέναν ἐμ Φωκεῦ[σ]ι· δόμεν
15 δὲ καὶ Θεστιᾶι Διαίτου τῶι θεα[ρῶι] μνᾶν, καὶ ἐ[πὶ]

ξένια καλεσάντων αὐτὸν τοὶ Φ[ωκ]άρχαι, ἀν[α-]
γράψαι δ̓ε καὶ ἐν στάλας τρεῖς τὸ ψάφισμα,
ἀνάθεμεν τὰν μὲν ἐν τῶι ἱερῶι τᾶς [Ἀ]θανᾶς
ἐν Κράναις, τὰν δ̓ε ἐν τᾶι ἀγορᾶι ἐν Ἐλατεί[αι],
τὰν δ̓ε ἐν Δελφ[ο]ῖς, τὸ δ̓ε ἀνά[λω]μα δόμεν τ[οὺς]
Φωκάρχας καὶ τοὺς ἀ[ρι]στῆρας θέσθα[ι ἐν τοῖς
[λόγοις.....

58. — Stèle de marbre dont la surface est très usée. Les O sont pointés au centre. (*B. C. H.*, 1887, p. 326, n° 3.)

ΘΕΟΣΚΑΤΕΒΑΛΟΝ·ΟΦΛΚΕΙΣΤ
ΑΧΡΗΜΑΤΑΕΝΔΕΛΦΟ·ΣΔΔΔ
ΑΡΧΟΝΤΟ··ΡΑ··ΡΟΥΛΟ Θ
ΑΙΣΧΡΙΛΝΟ ΛΧΟΥΒΡ
ΔΕΛΦΛΝΤΑΡΑΝΤΙΝΟΥ
Θ ΟΥ ΗΟ ΕΟΣΕΤΥΜΛΝΔΑ
ΜΑΡΤΥΡΕΣΦΛΚΕΛΝΑΓΗΣΙΓΓΟΣ
Α··ΣΤΙΔΗΣΓΛΕΙΣΤΕΑΣΚΛΕ
ΟΝΒΡΟΤΟΣΔΕΛΦΛΝΓΛΕΙΣΤΕ
ΤΡΑΓΕΞΙΤΑΣ

Θεός· κατεβάλον[τ]ο Φωκεῖς τ-
ὰ χρήματα ἐν Δελφο[ὺ]ς Δ Δ Δ
ἄρχοντο[ς Θ]ρα[συβ]ούλο[υ τ]ο-
ῦ] Αἰσχρίωνο[ς, Ἐρ]ωχοῦ (?), βρ[υτ-]
ἀνέων] Δελφῶν Ταραντίνου,
.....εος, Ἐτυμώνδα·
μάρτυρες Φωκέων Ἀγήσιππος,
Ἀ[ρι]στίδης, Πλειστέας, Κλε-
όνβροτος, Δελφῶν Πλειστέ-
ας].....τραπεξίτας.

59. — Grande stèle de marbre. Les lettres, hautes d'un centimètre, sont très belles ; la gravure est serrée. Plusieurs lacunes sur la pierre. (*B. C. H.*, 1887, p. 323, n° 2.)

·ΕΟΣΦΛΚΕΙΣ.....ΑΛΟΝΤΡΙΑΛC·ΤΑΤ
ΑΛΑΝΤΑΕΝΔ·Λ·Ο··ΕΝΤΑΝΕΑΡΙΝΑΝΓΥΛΑ
ΙΑΝΑΡΧΟΝΤ·ΝΦΛ...ΣΙΑΡΧΕΔΑΜΟΥΕΛΑ
ΤΕΙΕΟΣΚΡΙΤΛΝΟΣΕ.....ΜΕΛΙΤΛΝΟΣΕΛΑΤ

ΕΙΕΟΣΚΡΙΤΩΝΟΣΓΟ.....ΥΓΡΑΜΑΤΕΟΝΤΟ
ΣΤΙΜΑΙΙΙΙΟΥΕΡΩΧΟΥΑΡΧΟΝΤΟΣΔΕΛΦΟΙΣ
ΓΑΛΑΙΟΥΕΥΑΝΘΕΟΣΒΡΥΤΑΝΕΥΟΝΤΩΝΘΗΒ
ΑΓΟΡΑΣΕΛΙΝΙΟΣΕΥΔΟΚΟΣΕΓΗ·ΑΤΟΥΑΡΙΣΤΩΝ
...ΤΟΣΕΥΓΟΛΙΣΚΛΕΟΔΑΜΟΥΚΛΕ..ΑΙΝΕΣΙΔΑΜΟ
ΘΡΑΣΕΑΣΕΥΑΝ·ΕΛΟΥΘΕΟΔΩΡΟΣΚΡΑΤΤΙΔΑΤΕ
..ΣΑ..ΟΣΑΛΕΞΩΝΟΣΜΑΡΤΥΡΕΣΔΕΛΦΩΝΘΕΡ
·ΑΝΔΡΟΣΑΙΣΧ..Ω....ΓΕΣΤΡΑΤΟΣΔΑΡΚΕΟΣΛ
ΣΩΝΧΑΡΜΑ..ΙΔ..Λ..ΙΔΑΣΦΩΚΕΩΝΤΥΔ
·ΣΕΛΑΤΕΥΣΝΙΚΟΔΩΡΟΣΛΙΛΑΙΕΥΣΞΕΝΟΓΕΙΘ
<Ε..ΧΟΣΛΑΚΡΙΤΟΣΕΛΑΤΕ·ΣΝΙΚΟΒΟΥΛΟΣΕ
ΛΑΤΕΥΣ

Θεός. Φωκεῖς [κατέθ]αλον τριά[κον]τα τ-
άλαντα ἐν Δ[ε]λ[φ]ο[ύς] ἐν τὰν ἐαρινὰν πυλα-
ίαν, ἀρχόντ[ω]ν Φω[κεῦ]σι Ἀρχεδάμου Ἐλα-
τείεος, Κρίτωνος Ἐ[λατείεος], Μελίτωνος Ἐλατ-
εἰεος, Κρίτωνος Πο[.....]υ, γραματέοντο-
ς Τιμα[γήτ]ου Ἐρωχοῦ· ἄρχοντος Δελφοῖς
Παλαίου Εὐάνθεος· βρυτανευόντων Θηβ-
αγόρας Ἐλίνιος, Εὔδοκος Ἐπή[ρ]άτου, Ἀρίστων
...τος, Εὔπολις Κλεοδάμου, Κλέ[ων] Λίνησιδάμο[υ],
Θρασέας Εὐαν[γ]έλου, Θεόδωρος Κραττίδα, Τε-
λέ]σα[ρχ]ος Ἀλέξωνος· μάρτυρες Δελφῶν Θέρ-
σ]ανδρος Αἰσχ[ρί]ω[νος, Ἀ]γέστρατος Δαρκέος, Λ[ύ-]
σων Χαρμ[αντ]ίδ[α, .λ.....]ιδας, Φωκέων Τυδ[ε-
ύ]ς Ἐλατεύς, Νικόδωρος Λιλαιεύς, Ξενοπείθ-
[ης] Ἐ[ρω]χός, Λάκριτος Ἐλατε[ύ]ς, Νικόβουλος Ἐ-
λατεύς.

60. — Stèle de marbre, trouvée dans un mur, sur l'emplacement du temple. La surface est bien conservée, mais la stèle, qui est surmontée d'un fronton triangulaire, est brisée de toutes parts. Les lettres, qui sont belles, deviennent plus petites à mesure qu'on arrive vers la fin de l'inscription. (*B. C. H.*, 1887, p. 328.)

Σ
ΩΝΚΑΤΕΒΑΛΕΤΑΜΙΕΥ
ΣΦΩΚΕΥΣΙΕΝΔΕΛΦΟΥΣ
ΙΑΙΣΚΑΙΤ...ΒΡΥΤΑΝΕ

5 ΕΛΦΩΝΑ..ΥΡΙΟΥ
ΤΑΕΓΙΟΡΝΙ..ΔΑ
ΙΔΕΛΦΟΙΣΒ..ΤΑΝ
ΛΓΟΥΣΟ

Θεό]ς.
Κλέ]ων (?) κατέβαλε ταμιεύ-
[ων τοῖ]ς Φωκεῦσι ἐν Δελφοὺς
[τοῖς ταμ]ίαις καὶ τ[οῖς] βρυτανεῦ-
5 [σιν τῶν Δ]ελφῶν ἀ[ργ]υρίου
[Δ Δ Δ τάλαν]τα ἐπὶ Ὀρνι[θί]δα
[ἄρχοντος] Δελφοῖς, β[ρυ]τανε[ευ-]
[όντων Μελαν]ώπου Σ.....

61. — Fragment de stèle. La surface est très usée au coin, à droite, les lettres sont plus petites que dans les actes précédents. (*B. C. H.*, 1887, p. 329, n° 5.)

ΑΟΣ
ΟΤΟΙΓΕΝ
ΓΡΥΤΑΝΙΕΣΜ
ΛΕΩΝΥΜΟΣΕΡΜΙΑΣΓΟ
5 ΙΗΣΚΛΕΑΡΕΤΟΣΑΝΤΙΜΑΧΟΣ
ΚΟΣΑΡΙΣΤΟΝΥΜΟΣΟΛΥΜΓ....ΡΟΣ
ΔΕΛΦΩΝΓΥΘΟΔΩΡΟΣ....Ο
ΣΤΑΣΜΕΙΔΩΝΕΧΥΛΛΟΣΔΟ
ΔΙΚΩΝΚΑΛΛΙΞΕΝΟΣΘ

.....αος.....
.....οτοιγεν.....
πρυτάνιες· μ[άρτυρες Φωκέων
Κ]λεώνυμος, Ἑρμίας, Πο....
5 ...ης, Κλεάρετος, Ἀντίμαχος...
κος, Ἀριστώνυμος, Ὀλυμπ[ιόδω]ρος,
Δελφῶν Πυθόδωρος.... [Ὀρέ-]
στας, Μείδων, Ἔχυλλος, Δο.....
δικων, Καλλίξενος, Θ.....

62. — Fragment de stèle. L'inscription est très bien gravée, στοιχηδόν, en lettres d'un centimètre ; elle est complète à gauche et en bas. Les lignes 8 et 11 n'étaient pas plus longues. (*B. C. H.*, 1887, p. 330, n° 6.)

ΕΛΦΟΙΣΒΑ
ΓΡΥΤΑΝΕΙΣ
ΤΟΣΚΛΕΟΔΑΙ
ΕΥΣΔΙΟΝΥΣ
5 ΓΕΙΣΙΛΑΟΣ/
ΜΑΡΤΥΡΕΣΦΩ
ΘΕΟΔΩΡΟΣΝ
ΓΕΡΙΚΛΗΣ
ΔΕΛΦΩΝΦΙΛ
10 ΚΑΛΛΙΚΡΑΤ
ΕΤΥΜΩΝΔΑΣ

Δ]ελφοῖς Βα.....
πρυτάνεις.....
τος, Κλεόδα[μος.....
τος, Διονύ[σιος.....
5 Πειστίλαος, ...
μάρτυρες Φω[κέων....
Θεόδωρως Ν....
Περικλῆς
Δελφῶν Φιλ.....
10 Καλλικράτ[ης
Ἐτυμώνδας.

63. — Fragment de stèle de marbre, gravée στοιχηδόν. Les lettres sont petites et nettement tracées. Il y a une lettre de trop à la ligne 3 ainsi qu'à la ligne 10. Le marbre est brisé en haut. (*B. C. H.*, 1887, p. 330, n° 7.)

Α·ΡΤΟΥΒΟΥΛΕΥ
ΟΝΤΩΝΜΕΛΑΝΩΓΟΥΔΑΜΟ
ΧΑΡΕΟΣΚΛΕΩΝΟΣΑΙΣΧΡΙ
ΩΝΔΑΜΑΡΤΥΡΕΣΓΑΣΙΞΕ
5 ΝΟΣΑΡΓΕΙΟΣΔΕΛΦΩΝΓΛ
ΑΥΚΩΝΛΥΣΙΔΑΜΟΣΜΕΛΑ
ΝΩΓΟΣΑΧΑΙΜΕΝΗΣΘΗΒΑ
ΓΟΡΑΣΕΤΥΜΩΝΔΑΣΦΩΚΕ
ΩΝΚΛΕΟΦΑΝΗΣΣΩΣΙΚΟΣ
10 ΑΛΕΞΙΜΑΧΟΣΚΑΛΛΙΓΓΟΣ

ΞΕΝΟΦΑΝΤΟΣΔΙΟΣΚΟΡΙ
ΔΑΣΔΑΜΟΞΕΝΟΣΚΛΕΟΝΙ
ΚΟΣ

..... βουλευ-
όντων Μελανώπου, Δαμο-
χάρεος, Κλέωνος, Αἰσχρι-
ώνδα· μάρτυρες Πασίξε-
5 νος, Ἀργεῖος, Δελφῶν Γλ-
αύκων, Λυσίδαμος, Μελά-
νωπος, Ἀχαιμένης, Θηβα-
γόρας, Ἐτυμώνδας· Φωκέ-
ων Κλεοφάνης, Σώσικος,
10 Ἀλεξίμαχος, Κάλλιππος,
Ξενόφαντος, Διοσκορί-
δας, Δαμόξενος, Κλεόνι-
κος.

64. — Fragment de stèle; les lettres sont petites et bien formées. Le dernier mot que nous avons lu termine l'inscription. (*B. C. H.*, 1887, p. 332, nº 8.)

ΚΑΛΛΙΜΑ
ΜΦΙΣΣΕΥΣ
ΦΩΚΕΙΣΛΥΣΩΝ
ΑΡΙΣΤΟΓΕΙΤΩΝ

Καλλίμα-
χος Ἀ]μφισσεύς.....
Φωκεῖς Λύσων.....
Ἀριστογείτων.

APPENDICE II.

I.

CATALOGUE DES DÉBRIS D'ARCHITECTURE EN TERRE CUITE TROUVÉS AU TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA

(Voy. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1887, p. 54 et s.)

1° Fragment de corniche ; le bord supérieur est décoré d'un méandre noir, rouge et jaune (sur la fig. 11 le jaune est blanc, le rouge indiqué par des stries, le noir par un quadrillage sombre) ; au dessous on devine le haut d'un enroulement jaune sur fond noir. Le dessin ressemble fort à celui d'une bande de même genre trouvée à Olympie[1]. La forme de l'enroulement est difficile à retrouver, mais il devait ressembler à l'un des suivants, dessinés dans le mémoire de MM. Dœrpfeld, Græber, Bormann et Siebold : taf. I, n^os I, III (trésor de Géla) ; taf. II, n° V (fragment au Musée de Syracuse).

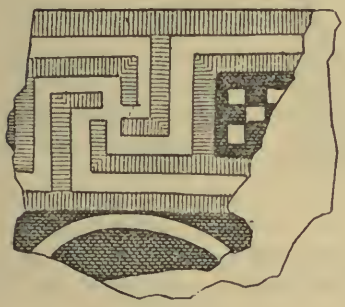

Fig. 11.

1. *Aus grabungen*, 1878-79, taf. XXVIII.

2° Fragment de corniche, haut de 0 m. 14, long de 0 m. 29. Il se compose d'un rang d'oves dessinés en jaune sur fond noir, à la surface d'une moulure saillante en forme de genou, et d'une série de

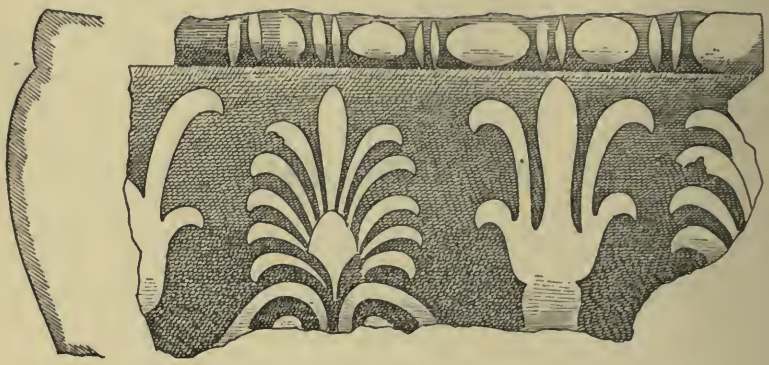

Fig. 12.

palmettes alternées, de deux modèles différents, également peintes en jaune sur champ noir. (Fig. 12).

3° Un grand nombre de larges briques décorées d'une petite moulure portant en relief des rais de cœurs peints en blanc, rouge et noir. La figure 13 donne, en grandeur naturelle, un des motifs courants. Ces fragments ont un intérêt tout spécial, car ils n'ont pu entrer dans la construction du temple comme un simple revêtement. Les briques ont été engagées entre d'autres matériaux, comme parties intégrantes de la maçonnerie. C'est à cause de ces fragments et de ceux que nous décrivons au numéro suivant que nous avons fait des réserves (voy. *supra*, p. 106) au sujet de l'emploi de la terre cuite comme revêtement au temple d'Athéna Cranaia.

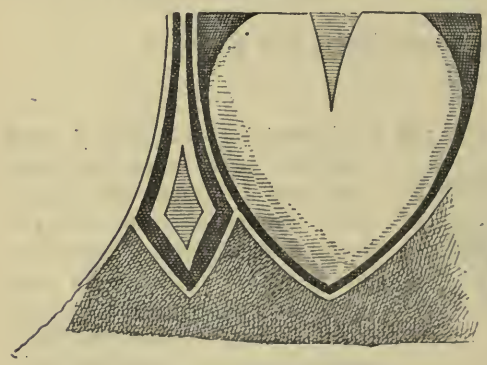

Fig. 13.

4° Plusieurs grandes briques du même genre, mais sans moulure, portant sur l'épaisseur une baguette et des feuilles de laurier en relief. Il ne reste pas de traces de coloration [1].

1. Cf. Ross, *Arch. Aufsätzte*, I, taf. IX.

5° 2 antéfixes semblables dont les ornements sont dessinés sur une surface plane et peints. Sur l'une les couleurs ont absolument disparu; sur l'autre elles sont très bien conservées. Les trois couleurs seules employées sont le noir, le rouge et le jaune; les parties laissées en blanc (fig. 14) sont teintées en jaune sur l'original ; les parties ombrées sont noires ; les hachures représentent la couleur rouge ; elle ne se trouve qu'au centre de l'antéfixe. H. 0,27 ; L. maximum 0,20. Les deux faces sont également plates et également colorées; ce sont certainement de ces antéfixes de faîtage comme on en a découvert un certain nombre, à Olympie par exemple. Elles ressemblent beaucoup à celle qui est photographiée dans les *Ausgrabungen zu Olympia*, 1878-9, pl. XXIX [1].

Fig. 14.

6° 5 antéfixes et 3 fragments du modèle représenté pl. VIII, en haut et à droite. Ces antéfixes et les suivantes ne sont décorées que sur une face ; elles étaient donc situées au bord d'un toit, et non plus au faîte. La décoration est ici en relief; c'est une palmette soutenue par deux rinceaux affrontés, soutenus eux-mêmes par deux rinceaux adossés ; quatre palmettes remplissent les vides laissés par ces enroulements. Le relief est très bas, mais les palmettes et les rinceaux sont disposés avec tant de légèreté et d'élégance, que malgré la complication le motif est très gracieux; l'œil en saisit nettement l'ensemble et le détail, et en goûte l'harmonie.

7° 4 antéfixes du modèle représenté sur la planche VII, à gauche. Deux rinceaux enroulés en vrille sont adossés, et supportent une palmette ; les ornements s'enlèvent en relief sur le fond plan peint en rouge sombre ou brun. Au sommet de l'enroulement des rinceaux se détache, de part et d'autre, une sorte de fleur qui se retourne en l'air et se recroqueville gracieusement. Nous ne serions pas surpris que ce motif élégant fût tiré de la flore locale ; on trouve en effet sur toutes les montagnes qui entourent la Phocide, et dans la plaine

1. Cf. *Expéd. de Morée*, II, pl. 19, F. III (Bassæ), et III, pl. 41, F. I (Égine); pl. 54, F. I (Égine).

même d'Élatée, une sorte d'héliotrope sauvage dont la fleur blanche, réunion de petites clochettes disposées tout le long d'une tige, se retrousse ainsi à son extrémité, et ressemble fort à l'arabesque particulière à ces antéfixes.

8° 2 antéfixes du type reproduit au bas de la planche VIII, à droite. Elles ressemblent beaucoup aux précédentes, mais il y a une variante dans le dessin des rinceaux, et les tiges de la palmette ne sont pas disposées de la même manière sur le losange central. Ici encore, le fond est peint en rouge sombre. On a trouvé la même disposition à Olympie (*Ausgrabungen*, 1878-79, pl. XXIX).

9° Une antéfixe reproduite au bas de la planche VIII, à gauche. C'est un exemplaire unique ; la forme est plus pointue, moins découpée ; le dessin des ornements en relief est aussi différent ; on distingue surtout, à droite et à gauche des rinceaux adossés, deux fleurs, de grands lys sans doute, d'un modelé juste et ferme et d'une habile perspective ; l'héliogravure, par malheur, ne rend pas bien la souplesse et la variété des beaux fleurons qui ornent le bas de l'antéfixe. Cet intéressant spécimen a été trouvé assez loin du temple, et nous doutons qu'il en provienne ; il n'a point du tout le style des précédents [1].

10° 2 antéfixes, et de nombreux fragments, du modèle reproduit au centre de la planche VIII. Nous ignorons quel pouvait être l'usage de ces antéfixes, dont la forme est tout à fait exceptionnelle ; elles sont beaucoup plus larges que hautes, et le contour en affecte la courbe d'une demi-circonférence. Le relief — deux rinceaux très simples adossés, reliés par une petite barre, et entre les tiges deux fleurs ou palmettes opposées par la tige — est blanc, tandis que le fond est rouge. Les lignes de cette décoration sont très pures, et très élégantes dans leur sobriété.

11° 2 petites antéfixes de forme arrondie, comme les précédentes ; bien qu'elles aient été trouvées sur l'emplacement même du temple, il semble difficile d'admettre qu'elles ont fait partie de la décoration de cet édifice ; elles proviennent plutôt de quelque édicule votive. Le motif en saillie ressemble beaucoup à la partie supérieure de celui que nous ont conservé les deux antéfixes précédentes (Pl. VIII).

12° Un autre type d'antéfixe de forme singulière, large, peu élevée, découpée à trois pointes, était peint en blanc et rouge.

13° On voit en haut, à gauche, de la planche VIII, une sorte d'antéfixe angulaire, bordée à son arête supérieure d'un rang d'oves en relief et décorée sur ses deux faces, symétriquement, de rinceaux, de palmettes et de fleurs très heureusement dessinées et très gracieu-

1. Cf. une antéfixe des Propylées d'Athènes, V. Laloux, *L'Architecture grecque*, p. 127, fig. 90.

sement disposées. Les bords de ces deux faces sont découpés; l'espace compris entre les deux plans externes de l'angle dièdre est plein, et le tout était surmonté d'un ornement dont on ne voit plus que la base arrondie ; il affectait sans doute la forme d'une boule, d'une poire renversée la tige en l'air, ou d'une fleur. Si les dimensions de ce délicat ornement ne nous paraissaient pas un peu trop petites, et si nous n'avions peur qu'élevé à la hauteur du fronton du temple le fin entrelacement des reliefs ne fût pas visible, nous n'hésiterions pas à reconnaître ici l'un des acrotères d'angle du temple.

Il faut ajouter à cette liste les mufles de lions et les fragments dont il est parlé aux pages 108 et s.

II.

CATALOGUE DES FRAGMENTS DE SCULPTURE TROUVÉS AU TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA.

1° Le débris le plus intéressant que nous ayons recueilli, après ceux de la statue des fils de Polyclès, est une moitié de tête, en marbre de Paros, dont le style est archaïque. Il n'y a de bien conservés que la bouche, les joues et le menton, quoique la tête soit brisée suivant la ligne médiane des yeux ; le nez est absolument rongé. L'expression et le caractère résident dans la bouche, qui, assez petite, avec des lèvres épaisses aux coins légèrement relevés, semble sourire. L'ovale du visage est pur, mais un peu gras, et la tête diffère en cela des têtes grecques archaïques, où les joues d'ordinaire se creusent et s'amincissent à hauteur de la bouche, pour laisser une saillie plus forte aux pommettes et au menton. Les yeux étaient en métal, en verre ou en pierre précieuse, car on voit encore à gauche et à droite les deux cavités ovales destinées à les contenir. Contre la joue droite, assez bas, il reste encore un fragment de boucle d'oreille ou de cheveux. (Pl. X.)

2° Statuette de marbre (h. 0,24 ; l. 0,10). La tête manque. C'est une femme debout, drapée ; elle est vêtue d'une tunique talaire tombant à petits plis parallèles, et d'une tunique plus courte, serrée à la taille et descendant jusqu'au dessous des genoux. Un péplos fait écharpe un peu au dessous des hanches ; il est retenu sur le bras gauche coupé en avant du coude, et retombe en gros plis sur le côté. Le revers est plat. Le travail est très médiocre.

3° Fragment de statuette (h. 0,11 ; l. 0,09). La tête manque ainsi

que les jambes depuis les genoux. C'est une femme vêtue d'une tunique serrée à la taille, froncée depuis la taille en plis parallèles à la ceinture. La matière dont la statuette est formée est un marbre noirci et pourri par le temps, qu'il suffit de toucher pour qu'il s'effrite à petits grains.

4° Épaules de femme. A la place du cou est percé un trou dans lequel s'emboîtait une tête bouclée dont il reste quelques mèches de cheveux sur la nuque ; le marbre est à peine dégrossi ; on dirait un travail d'assez basse époque romaine.

5° Petite main de femme ou d'enfant tenant un oiseau sans tête, un fruit ou une coquille.

6° Petit pied de femme, dressé sur les orteils et appuyé sur un tenon de marbre. Le tout repose sur une plinthe. Travail très délicat.

7° Plusieurs griffes de lions, de différentes dimensions, posées sur un petit socle quadrangulaire. Il n'y a que deux explications possibles : ou ces griffes proviennent de lions de marbre qui ornaient le temple ; ils avaient la patte levée, et posée sur ce petit socle ; ou bien, ce qui est plus probable, c'étaient des ex-voto. Ce ne sont pas des débris de trépieds, comme on pourrait le penser, car chacun de ces objets est complet, sans cassure. Les petits socles ne portent aucune inscription, non plus que d'autres de même genre, recueillis dans les fouilles, mais sans aucun objet qui les surmonte.

8° Plusieurs petites colonnettes ou fragments de colonnettes destinées à être appliquées contre un mur, car une face seulement est travaillée ; elle est décorée, dans le sens de la longueur, de petites baguettes encadrées dans un rang de boules. Peut-être servaient-elles de consoles à des ex-voto.

APPENDICE III.

CATALOGUE DES EX-VOTO DU TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA.

Terres-cuites.

Figurines représentant Athéna.

1. — Idole grossière représentant Athéna coiffée d'un haut casque en pointe. Un bouclier oblong est appliqué sur la partie gauche du corps. Le bras droit pend, à peine modelé en relief. Les pieds informes reposent sur un socle rond. La statuette est creuse, sans trou d'évent. H. 0,14 ; terre jaune. (Pl. IX, 1).

2. — Idole semblable, acéphale. Trou d'évent rectangulaire. H. 0,11.

3. — Fragment. Grand bouclier ovale, bombé. On voit sur le bord, au sommet, les doigts d'une main qui s'y appuyait. Le bord opposé du bouclier est appuyé lui-même sur un fragment de socle, et à côté se voient les plis tombants d'une robe. H. 0,11.

4. — Tête casquée d'Athéna. La tête est penchée sur le côté gauche, et légèrement relevée. Les détails du visage sont très soignés. Les yeux sont levés au ciel, et l'expression est celle de l'inspiration ou de la douleur. Les cheveux, séparés sur le front, s'échappent à flots du casque et tombent sur les épaules. Le casque lui-même, qui est malheureusement très endommagé, est assez rejeté en arrière. Il est en tout semblable à celui que les artistes grecs et romains ont le plus souvent donné à la déesse Athéna ou Minerve (par

exemple la Pallas Vellétri). Il était orné d'une aigrette qui est brisée. Le cou est terminé par une pointe qui servait à fixer la tête dans la pâte du corps de la statuette. — Terre rouge. H. 0,08; largeur du casque et du visage vus de profil, 0, 07. (Pl. IX, 2.)

5. — Fragment de tête sortie du même moule. La face manque; il ne reste que le casque à peu près complet, sauf la partie supérieure de l'aigrette.

6. — Tête plus petite, coiffée d'un casque du même genre. Relief de la figure endommagé. Terre jaune pâle. H. 0,055.

7. — Tête casquée d'Athéna. Les cheveux, formant un bourrelet saillant sur le front, tombent sur les épaules; ils sont surmontés d'une stéphané derrière laquelle se dresse le casque, aminci au sommet en lame de couteau. Travail médiocre. Terre jaune pâle; H. 0,055. (Fig. 15). Cf. Frœhner, *Musées de France*, pl. 34, 2 = Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 187, fig. 60.

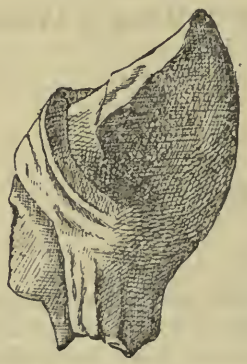

Fig. 15.

Fig. 16.

8. — Tête casquée d'Athéna. Les cheveux, sortant du casque, pendent sur la nuque. La figure, dont l'expression est souriante, est endommagée. Le casque affecte des formes tourmentées qui lui enlèvent toute idée d'armure défensive. C'est une simple coiffure de fantaisie. Terre rouge. H. 0,045. (Fig. 16).

Figurines pouvant représenter des divinités ou des personnages mythologiques.

1. — Femme assise sur un siège à dossier, les pieds réunis, les bras collés au corps et les mains posées sur les genoux. La tête

manque. Style archaïque[1]. Type de Déméter. Terre jaune vif. H. 0,08.

2. — Figurine identique, acéphale, sortant du même moule.

3. — Fragment d'une figurine semblable, plus grande.

4. — Femme acéphale, assise sur un siége sans dossier, les bras collés au corps. Les avant-bras, qui reposaient sur les genoux, manquent. Ils avaient été moulés à part et se fixaient dans un trou *ad hoc*. La figurine, type de Déméter du même genre que les trois précédentes, est plate par derrière. Terre jaune. H. 0,06.

5. — Déméter sortie du même moule. Acéphale. Terre plus pâle que la précédente.

6. — Fragment. Femme coiffée d'une étroite stéphané, la main droite au sein. Terre rouge brique. H. 0,09 ; L. 0,04. Type Déméter[2].

7. — Fragment. Statuette du même genre ; la tête est plus grosse; la stéphané est plus étroite. H. 0,06.

8. — Fragment de groupe, Aphrodite et Éros. La femme, coupée à mi-corps, a l'épaule et le sein droits nus ; elle est vêtue d'une tunique serrée à la taille sur laquelle une draperie fait écharpe. Le bras droit est coupé au-dessus du coude ; sur le gauche est assis un petit enfant ailé qui pose une couronne sur la tête de la femme. La tête de cet Éros est indistincte, et toute la figurine est mal modelée, tandis que le corps d'Aphrodite est assez finement exécuté. Le visage, encadré par les cheveux qui tombent en boucles, laisse beaucoup à désirer. Terre rouge[3].

9. — Deux fragments de groupes représentant les mêmes personnages, plus grands. Aphrodite (?) est complètement nue par devant ; Éros (?) est à cheval sur le bras gauche de la déesse, dont les cheveux sont épars, et qui, de sa main droite, soulève un voile qu'elle écarte de son épaule.

10. — Torse de femme nue. Le bras droit et la tête manquent. La femme était assise, et sur son genou droit devait reposer un objet ou un autre personnage. Le sujet était peut-être Aphrodite jouant avec Éros. Le travail est très soigné. De l'épaule droite tombe, comme un baudrier, une étroite bandelette qui fait écharpe entre les deux seins très finement modelés. Terre jaune et savonneuse, épaisse. H. 0,03. C'est un des plus jolis fragments de la collection.

11. — Partie inférieure d'un groupe (Aphrodite et Éros ?). Sur un

1. Cf. Martha, *Catal. des fig. en terre cuite du musée de la Soc. archéol. d'Athènes*, nos 21, 436, 588, 539, et *Supplément inédit*, par P. Paris. — Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 11, 1, 2; pl. 14, 2; pl. 18, 4, 5. — S. Reinach, *Statues archaïques de Cybèle* (*Bull. de Corresp. hellén.*, XIII, p. 543), etc.

2. Voy. la note précédente.

3. Cf. *Terres-cuites de la collection Lécuyer*, pl. H 3. — Kékulé, *Die Antiken Terracotten*, II (Sicile), pl. XXV, 3.

socle rond à moulures, on voit les jambes croisées d'un personnage debout, nu, qui se tenait à côté d'une femme plus grande dont il reste le bas d'une tunique talaire. Terre jaune grisâtre, très sèche et très dure. Au revers et sur le socle on voit encore les restes d'un vernis noir. H. 0,07. Il se pourrait que ce fût la partie inférieure d'un vase à reliefs.

12. — Torse d'enfant nu (Éros?) marchant, la jambe droite en avant. La tête manque et les jambes sont coupées à mi-cuisses. Il reste des traces de couleur rose tendre étendue sur un enduit blanc Travail soigné. Terre jaune vif. H. 0,07.

13. — Fragment. Partie inférieure du corps d'une femme nue, vue de dos, assise sur une draperie. On voit sur l'épaule droite la naissance d'une aile qui désigne la figurine pour une Aphrodite ou une Psyché. Terre jaune portant des traces d'enduit blanc. H. 0,05; L. 0,06.

14. — Tête de femme. Le visage est assez endommagé, mais la coiffure est intacte. Les cheveux, ramenés en arrière, sont attachés au sommet de la tête sous une stéphané. Au dessus du front ils se séparent de façon à former une sorte de cavité où est fixé un croissant, les cornes en l'air. La stéphané et le croissant paraissent indiquer une Artémis; peut-être faut-il voir dans cette coiffure une simple fantaisie du coroplaste. Terre jaune. H. 0,06. (Fig. 17).

Fig. 17.

15. — Fragment. Tête et buste de Dionysos barbu (ou Silène), nu, tenant contre l'épaule droite un objet indistinct, très volumineux. Le relief est fort endommagé ; le revers de la figurine est plat. H. 0,045.

16. — Fragment d'un groupe représentant Léda et le cygne. Léda est nue, si ce n'est qu'une draperie est enroulée autour de son bras droit. La tête, le bras gauche, la poitrine, les jambes depuis le milieu des cuisses, manquent. On voit que Léda levait le bras gauche au dessus de sa tête (sans doute pour retenir la draperie, qui passait derrière le dos). Du bras droit elle tient le cygne contre sa cuisse droite. L'oiseau a les ailes largement ouvertes, et il étend son long cou vers le sein de Léda, pour la caresser. Travail délicat. Terre jaune vif[1]. H. 0,115.

17. — Autre fragment d'un groupe représentant le même sujet;

1. Cf. Schœne, *Griech. Reliefs*, taf. XXXVI, fig. 143. — Dumont et Chaplain, *Les céramiques de la Grèce propre*, 7e fasc., pl. XXX. — Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 18, 3 (Corinthe).

comme tout le bas de la figurine est conservé, depuis la ceinture usqu'aux pieds, il devient facile de restituer le groupe précédent,

Fig. 18.

Fig. 19.

car tous les deux sortent d'un même moule. Mais ce moule était usé, ou l'épreuve précédente a été retouchée à l'ébauchoir, car le relief est ici mou et peu distinct.

18. — Fragment. Femme assise sur un siège à dossier. Il ne reste que la partie gauche du corps, depuis le cou jusqu'au genou, et une partie du siège. La femme tient de son bras gauche replié, contre son sein, un petit animal à longues oreilles qui peut être un faon ou un lièvre. (Artémis ?) [1]. (Fig. 18).

1. Cf. Heuzey, *Terre-cuites du Louvre*, pl. 16 bis, 1; et 18 bis, 1; et le texte. — *Commission arch. de Saint-Pétersbourg*, 1872, pl. III, n° 4.

19. — Fragment de femme debout, drapée, tenant contre son côté gauche un animal, sans doute un porc, de grosseur raisonnable. Elle le saisit à pleine main, par dessous le ventre; les pattes de l'animal, qui est presque vertical, pendent naturellement[1]. (Déméter ?). Terre rose à noyau noir. H. 0,14; L. 0,11. (Fig. 19, p. 263.)

20. — Fragment. Un chien lévrier, assis sur le train de derrière, lève le museau vers son maître dont on voit encore une jambe, serrée dans une étoffe collante, et retenue au milieu du mollet par une bandelette. Le revers est plat; le chien et les jambes du chasseur se détachent en relief sur un fond plein. (Actéon ?). Terre jaune. H. 0,06.

Figurines de pure fantaisie.

I. — Figurines archaïques ou de style archaïque.

1. — Idole. Une plaque de terre jaune, épaisse de 0,01, représente vaguement une tête et un torse. La pâte, pincée à l'endroit où est supposé le visage, forme un nez rudimentaire en bec d'oiseau[2]. H. 0,06. L. 0,03.

2. — Femme grossièrement modelée. Elle est debout; la tête sort probablement d'un moule; les traits du visage sont sommairement indiqués; les cheveux, saillant en bourrelet, encadrent la figure. Le cou est très long et très gros; les seins, placés très bas et volumineux, sont très nets. Les deux bras, cassés au dessus du coude, devaient se porter en avant. Le corps est enfermé depuis la taille dans une gaîne ronde sans plis, représentant une robe. Les pieds écartés sortent de la gaîne. La figurine est creuse. Terre jaune. H. 0,125. (Pl. IX, 3).

3. — Fragment de figurine en galette. Dessus d'un siège formé d'une plaque quadrangulaire; aux quatre angles une boule sert d'ornement. Les pieds de l'escabeau manquent. Sur le bord de la plaque est assis un personnage en galette, les coudes au corps. La tête manque ainsi que les jambes. Terre jaune à noyau noir, très cuite et légère. Enduit blanc couvert d'un dépôt calcaire.

4. — Fragment de figurine articulée; c'est un torse de femme nue, assise. Seins opulents. Terre rouge. H. 0,07.[3]

5. — Fragment de grande statuette de femme debout; il reste le corps depuis le dessous des seins jusqu'au dessus des chevilles; on

1. Cf. Martha, *Catalogue*, 575-79; 678, 682, 683, 704. — Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 18 bis, 2 et le texte. — Kékulé, *Die Antiken Terracotten*, II (Sicile), fig. 49, 50, 65; cf. pl. IV, les 8 figures.

2. Cf. Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 17, 1 (Tanagra); 3 (Thisbé). — Schliemann, *Ilios*, fig. 71; fig. 191, 197, 198, 199, 200; 1412.

3. Cf. Martha, *Catalogue*, 521, 522, 523; 695, 696, 697; 796-805. — Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 40 bis, 6, etc.

voit les derniers plis d'un diploïdion et d'une tunique talaire tombant à gros plis, avec un ressaut vers le bas; le style est très archaïque. La terre est rouge pâle avec des paillettes noires. Elle ressemble à de la terre de brique. L'épaisseur varie entre 0,02 et 0,025. H. 0,21; L. 0,14. Le fragment a la forme d'une plaque, et il était possible que le revers de la figurine ne fût pas modelé.

6. — Fragment. Bras d'homme, depuis l'attache de l'épaule jusqu'au dessus du coude. Une manche étroite tombe sans plis jusqu'au milieu du biceps. Le bras est massif. Terre semblable à celle du fragment n° 5. L. 0,19.

7. — Fragment de tête d'homme. Bien que l'œil se présente de face, il semble que le coroplaste n'ait songé à modeler qu'un profil, car le fragment est à peine bombé, comme si le visage était traité en bas relief. Les cheveux sont ondulés et tombent assez bas sur le front. L'oreille inférieure est très haut placée (le lobe inférieur descend à peine au dessous de l'œil), très en arrière; elle est grande, plate, et mal dessinée. Terre semblable à la précédente. H. 0,17. L. 0,13. E. 0,02.

8. — Fragment de masque de femme. Il reste quelques cheveux entourant le front étroit et pressés sous une bandelette. Les yeux sont peu enfoncés dans l'orbite et saillants, les paupières épaisses. Le visage est long et étroit; la bouche est pincée et les lévres sont charnues [1]. Terre rouge, friable. H. 0,09. (Pl. IX, 4.)

9. — Trois fragments de masques et bustes estampés. Ce sont des mains posées sur des fragments de draperies laissant deviner des seins de femmes. Les doigts sont allongés, le pouce et l'index se rapprochent pour pincer l'étoffe ou tenir un objet [2].

10. — Tête de femme coiffée d'une haute stéphané décorée de palmettes. Les cheveux, disposés en trois rangées de petites boules, encadrent tout le visage. Travail soigné; restes d'enduit blanc. Terre bistre. H. 0,06.[3]

11. — Tête analogue; stéphané sans ornements. Terre jaune clair. H. 0,075.

12. — Tête de femme coiffée du polos. La face manque. Les cheveux, étagés et tressés, entremêlés de bandelettes, sont relevés sur les deux côtés et forment deux masses, comme la coiffure des femmes arabes. Même style que les têtes précédentes. Terre jaune pâle. H. 0,05.

13. — Même style. Tête de femme coiffée d'un polos qui se creuse

1. Cf. la tête archaïque d'Héra trouvée à Olympie (*Ausgrabungen*, IV, taf. 16, 17); et la tête de la statue archaïque de l'Acropole d'Athènes publiée par M. H. Lechat, (*Bull. de Corresp. hellén.*, 1890, pl. VI, VI bis).

2. Cf. Heuzey, *Monuments Grecs*, 1873, pl. I. — *Bull. de Corresp. hellén.*, 1886, pl. X.

3. Cf. Martha, *Catalogue*, types de Locride.

en gorge sur le devant; les cheveux sont disposés en bandeaux ondulés. Mauvais moulage. Terre rouge. H. 0,05.

14. — Quarante-cinq têtes de même style, coiffées d'un polos massif, creux ou disposé en demi-cercle. La tête, généralement informe, était moulée avec le corps, ce qui fait qu'elle est souvent restée attachée à un fragment d'épaules. Le polos surmonte d'ordinaire une chevelure qui entoure le front et le visage d'épais bandeaux. Un voile tombe du polos. Terre jaune.

15. — Trois têtes de même style. La différence est dans la terre, qui est rouge, comme celle de la plupart des objets provenant de la nécropole d'Abæ et d'Hyampolis (Exarchos).

16. — Trois têtes de femmes coiffées du polos. Terre jaune brique, peu cuite et lourde, recouverte d'un enduit blanc et d'un dépôt calcaire. Elles proviennent d'une fabrique spéciale que je ne puis déterminer. H. 0,05; 0,06; 0,07. L'une de ces têtes est attenante aux seins et à l'épaule droite.

17. — Tête et épaule de femme. Les cheveux sont divisés sur le front en deux bandeaux ondulés, et surmontés d'un haut polos (0,03). Traits émoussés. Terre jaune. H. 0,105.

18. — Tête de femme coiffée du polos. Les cheveux sont séparés en bandeaux très saillants qui se relèvent par dessous les oreilles en les couvrant. Terre rouge. H. 0,055.

19. — Tête semblable, plus petite. H. 0,03.

20. — Tête de femme coiffée d'un haut polos décoré de palmettes en relief. Les cheveux en bourrelet entourent le front et le visage. Terre rose clair, très lourde. Haut. du polos, 0,03.

21. — Vingt-cinq têtes coiffées de la stéphané. Traits émoussés; style médiocre.

II. — Figurines de style ordinaire.

1. — Femme drapée, marchant vers la droite, la jambe gauche infléchie en arrière. Terre jaune pâle. Pas de trou d'évent.

2. — Danseuse debout sur un socle quadrangulaire moulé avec la figurine. Le pied droit, porté en avant, déborde du socle. La danseuse est vêtue d'une robe qui flotte en arrière, et d'une ample draperie qui l'enveloppe tout entière; les différentes parties du corps, les seins, le ventre, les jambes, se dessinent sous l'étoffe collante. Une partie du visage est cachée. Coiffure élevée en diadème au-dessus du front. La main gauche est posée sur la hanche, relevant la draperie; la main droite tombe naturellement. Le revers de la statuette est arrondi. Terre jaune assez épaisse portant des traces d'enduit blanc. Trou d'évent rectangulaire. H. 0,13.[1]

1. Cf. Martha, *Catalogue*, 605, 606, etc. — Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 47, 2 et 3. — *Commission archéol. de Saint-Pétersbourg*, 1876, pl. VI, 2, etc.

3. — Autre exemplaire plus petit (0,085). La tête manque. Trou d'évent triangulaire.

4. — Fragment. Danseuse dont il reste le torse ; la main droite est posée sur la hanche ; les bras sont nus, et la gorge décolletée en cœur. Une ceinture passe au-dessous des seins, et une draperie fait écharpe sur le ventre. Terre rose à noyau noir. H. 0,085.

5. — Autre fragment du même modèle, un peu moins complet.

6. — Femme debout sur une plaquette. Elle est vêtue d'une longue robe serrée à la taille. Des plis sont marqués par des traits en creux. Les pieds sortent du bas du vêtement. La tête et les bras manquent. Travail grossier. Terre rouge brique. H. 0,09.

7. — Figurine analogue, un peu plus petite ; la tête est levée, le cou long et tendu, le menton en l'air. Beaucoup de raideur dans le mouvement général du corps et la disposition de la robe.

8. — Fragment. Femme nue, debout, la main droite allongée le long du corps, le bras gauche relevé et soutenant un voile qui forme comme un fond. Le bas de la figurine manque ; le reste est intact, mais très mollement modelé. Terre rouge clair, couverte d'un enduit blanc. H. 0,13.

9. — Fragment du même genre, moins complet.

10. — Fragment du même genre. La tête manque ainsi que le bas de la figurine. C'est le bras droit qui tient le voile derrière la tête et le bras gauche qui pend. Terre rouge.

11. — Fragment identique, plus petit.

12. — Fragment. Femme nue, la main droite sur la hanche. Ébauche grossière. Terre jaune. H. 0,115.

13. — Autre fragment sortant du même moule. Le bras et le sein droits sont seuls conservés. Dans ce fragment, comme dans le n° 12, les membres se détachent en relief sur un fond formé par le voile. H. 0,09 ; L. 0,07.

14. — Danseuse s'avançant avec rapidité vers la droite ; elle est vêtue d'une longue robe collante par devant, flottante sur les côtés. La tête manque et les bras sont cassés. Terre rouge friable ; le revers est arrondi. H. 0,06.[1]

15. — Quatre fragments de danseuses dans le genre des n°s 8-13.

a. Le voile est tenu par la main gauche.

b. Le voile est tenu par la main gauche, mais le bras est moins levé.

c. Le voile est tenu par la main droite, le bras gauche tombe.

d. La tête est conservée, et l'on voit comment le voile est disposé par derrière.

16. — Fragment de danseuse nue, du même genre ; les détails apparaissent mieux que dans les fragments qui précèdent. Terre jaune. H. 0,10.

1. Cf. *Bull. de Corresp. hellén.*, 1882, pl. XII.

17. — Fragment de même genre, plus petit. Le voile couvre le derrière de la tête, et dessine la forme d'un chignon pointu. Terre rouge à noyau noir. H. 0,045. L. 0,05.

18. — Femme debout, drapée. La tête est rejetée un peu en arrière; la poitrine est saillante. Le bras droit pend et retient les plis de la robe légèrement soulevée. Le bras gauche manque ; il portait un cygne que l'on aperçoit, appliqué contre le corps, un peu en arrière et à la hauteur du sein gauche. Le cou du cygne est replié sur lui-même, dans une attitude de repos. Le bas de la figurine manque. Le revers est plat, avec un trou d'évent rectangulaire très long. Travail indécis. Terre jaune, épaisse. H. 0,18.

19. — Sujet analogue, d'un travail plus fin; les draperies sont mieux traitées, mais d'un mouvement plus raide. Le bras droit est allongé le long du corps, et la main posée sur le bord de la robe ; le bras gauche soutient un canard. La tête et le bas de la figurine manquent [1]. Terre jaune. H. 0,16.

20. — Fragment de figurine analogue. La tête manque. Modèle un peu plus petit.

21. — Femme acéphale, vêtue d'une simple tunique serrée à la taille et d'un himation qui couvre l'épaule et le bras gauche posé sur la hanche. Le bras droit pend le long du corps et la main tient un canard par le cou. Terre rose à noyau noir. H. 0,11.

22. — Fragment. Tête et buste de femme. Les cheveux forment un nœud sur le front et tombent des deux côtés de la tête. La main droite soutient contre l'épaule gauche un oiseau à long cou, les ailes étendues. Presque toute la tête est couverte d'un voile. Terre rouge. H. 0,10.

23. — Fragment. Femme portant une colombe dont la tête est retournée en arrière et regarde vers la queue. La tête de la femme manque. Le costume est comme celui des statuettes précédentes.

24. — Fragment semblable.

25. — Fragment de figurine de type et de mouvement identiques. La tête manque; la main gauche porte, au lieu d'un volatile, une grappe de raisin.

26. — Fragment de femme portant des fruits de la main gauche; le bras est replié contre la taille.

27. — Fragment de femme portant sur l'épaule gauche un objet indistinct, sans doute un plateau.

28. — Fragment d'hydrophore. Tête de femme portant une hydrie élevée; la main droite, relevée à côté de la tête, maintient l'hydrie qu'elle tient par une anse [2].

29. — Fragment. C'est le haut du corps d'une jeune femme enveloppée dans son manteau; la tête, voilée aussi par les plis de l'étoffe,

1. Cf. pour cette figurine et les suivantes. *Collection Lécuyer*, pl. N.
2. Cf. Martha, *Catalogue*, 346, 564-581, et les types de Locride.

n'a de découvert que le visage; elle s'incline gracieusement sur l'épaule gauche. Terre rouge. Type tanagréen.

30. — Fragment. Torse de femme drapée juqu'au cou, le bras droit plié et tendant la draperie sur la poitrine. La chevelure est élevée en pointe. Le derrière de la tête est renforcé par un pastillage. Trou d'évent rectangulaire. Terre jaune, type de Tanagra. H. 0,11.

31. — Fragment. Buste de fillette, vêtue d'une robe serrée à la taille; la gorge est décolletée en cœur; les bras sont nus; sur l'avant-bras gauche seulement s'enroule une draperie. Terre jaune pâle. H. 0,15. Type tanagréen.

32. — Fragment. Jeune fille dont le bras gauche et l'avant-bras droit manquent, ainsi que le bas du corps depuis la ceinture. La tête, un peu inclinée en avant, est très fine. Les seins naissants sont délicatement modelés. H. 0,09. Type de Tanagra.

33.—Figurine semblable,mais sortie d'un moule un peu plus grand. Le bras droit est entier; cette statuette et la précédente permettent de restituer heureusement le type.

34. — Fragment de femme debout, acéphale. Le bras droit est replié de telle sorte que la main puisse se poser au dessus du sein droit, à la naissance du cou. Le bras gauche pend avec souplesse. Le revers de la statuette est rond, sans modelé, percé d'un trou d'évent rectangulaire. Terre rouge revêtue par places d'enduit blanc. H. 0,18. Genre Tanagra.

35. — Fragment. Femme drapée dans une tunique talaire et un manteau qui laisse à nu le bras droit pendant. Le bras gauche, replié contre la taille, tient le manteau qui forme en retombant deux grands plis parallèles. La tête manque. Le travail est très soigné. La figurine est formée de deux plaques ajustées l'une contre l'autre par les bords. Trou d'évent circulaire. Terre jaune pâle. H. 0,09.

36. — Fragment. Torse de femme drapée; large écharpe au-dessous de la taille. Le revers est percé d'un trou d'évent rond. Terre jaunâtre tirant sur le gris.

37. — Fragment. Femme entièrement drapée d'un ample ampechonion, la main droite posée sur la hanche, l'autre pendante. La tête manque. Terre de brique épaisse, lourde et peu cuite. Le revers est plat, et percé d'un trou d'évent en forme de fer à cheval. Genre Tanagra. H. 0,17.

38. — Fragment. Partie inférieure d'un corps de femme étroitement drapée, qui pose la main droite sur sa hanche. Il y a une grande disproportion entre la hauteur et la largeur. Terre semblable à celle de la figurine précédente; enduit blanc recouvert d'un dépôt calcaire. H. 0,16. L. 0,045.

39. — Femme debout sur un socle rond, le pied gauche en arrière. Elle est vêtue d'une longue robe d'où sortent les pointes des pieds.

Une ample draperie enveloppe les trois quarts du corps et s'enroule même autour du cou. Le bras droit est replié sous la draperie, et la main est posée sur la poitrine. Le bras gauche pend naturellement et retient la draperie. Retouches nombreuses à l'ébauchoir ; traces d'enduit blanc. La tête manque. Terre jaune pâle. H. 0,12. Genre Tanagra.

40. — Femme sans tête et sans bras, vêtue d'une tunique qui laisse le sein gauche et l'épaule gauche à découvert. Les plis, depuis la taille jusqu'aux pieds, sont très accentués, et d'un modelé savant, bien qu'un peu raides. Terre rouge couverte d'un dépôt gris. H. 0,18.

41. — Femme debout, le bras droit replié contre la poitrine, la main saisissant les plis de la tunique ; la main gauche est posée sur la hanche. La tête manque ; le modelé est mou. Revers plat, sans trou d'évent. Terre rouge. H. 0,14.

42. — Partie supérieure d'une femme conservée jusqu'à la taille. La tête est fruste ; on voit seulement que les cheveux étaient ramenés des tempes au sommet de la tête où ils sont noués. Le cou est très long. Le bras droit nu, ramené contre la taille, tient les plis d'un manteau qui revient par dessus l'épaule gauche. Le bras gauche était écarté du corps, la main posée sur la hanche. Terre rouge, enduit blanc. H. 0,10.

43. — Fragment de femme nue, depuis le cou jusqu'aux genoux. Le bras droit soutient une draperie tombante dont on voit un autre morceau à la naissance de la cuisse droite. Modelé très fin ; beau style. La terre est grise et ressemble beaucoup à celle des figurines qui, au Musée de la Société archéologique d'Athènes, sont indiquées comme provenant d'Amorgos.

44. — Torse de femme nue, acéphale. Le bras droit tombe naturellement ; le bras gauche, replié, se perd dans une draperie. Terre rouge. H. 0,55.

45. — Fragment. Torse de femme nue, debout. Le bras gauche, qui est seul conservé, tombe le long du corps, et, replié au coude, se relève vers l'épaule. La main devait supporter un objet, peut-être un coffret, d'où s'échappait la draperie bordée d'une rangée de grosses boules qui couvre la partie inférieure du corps. Terre rouge. H. 0,10. L. 0,06.[1]

46. — Fragment. Femme debout, la jambe droite infléchie. Elle est vêtue d'une tunique talaire et d'un diploïdion qui fait des plis à droite et à gauche de la poitrine, mais non sur la poitrine. Les bras pendent. La tête manque. Revers plat ; long trou d'évent. Terre jaune pâle avec des restes d'enduit blanc. H. 0,175.

1. Cf., pour la disposition générale, Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 12, 2.

47. — Même modèle plus petit, mal dessiné. Grand socle quadrangulaire par devant, arrondi par derrière. H. 0,14.

48. — Fragment de femme debout, vêtue comme les précédentes ; la main droite est repliée sur le sein. Terre jaune. H. 0.09.[1]

49. — Fragment. Partie inférieure du corps d'une femme assise, les pieds croisés, le droit sur le gauche; elle est vêtue d'une tunique talaire et d'un manteau dont un pan roulé est posé en écharpe sur les genoux. Terre jaune. H. 0,12.

50. — Fragment du même genre. Femme assise, la jambe gauche croisée sur la droite. La main et le bras droits sont appuyés avec naturel sur la cuisse. H. 0,11.

51. — Fragment du même genre, plus petit. H. 0,08. Un pan de draperie tombe à gauche en plis réguliers. Travail très soigné ; figurine de grand style.

52. — Partie supérieure du corps d'une femme assise, le bras droit reposant sur la cuisse droite. Terre rouge. H. 0,08.

53. — Fragment de femme assise sur un siège à dossier dont l'angle est décoré de deux palmettes. Elle est vêtue d'une tunique, d'un diploïdion et d'une draperie faisant écharpe devant la taille. La tête manque, mais on voit une boucle de cheveux tombant sur l'épaule droite. Le bras, plié au coude (l'avant-bras a disparu), s'appuyait sur le bras du fauteuil. Terre rouge enduite de blanc sur les palmettes du siège. H. 0,11.

54. — Fragment de femme assise sur un siège à bras. On ne voit que les jambes drapées, la gauche ramenée en arrière sous le siège. Terre rouge très cuite et friable. H. 0,05.

55. — Fragment d'un personnage (homme ou femme ?) debout. Une sorte de chlamyde attachée par des agrafes, très bas sur l'épaule, enveloppe étroitement les bras qui sont courts et croisés sur la poitrine, puis tombe en plis jusqu'au milieu du ventre. A l'endroit du bas-ventre est appliqué un objet de forme confuse. La tête qui a disparu, devait être penchée vers la gauche, si l'on en juge d'après le mouvement du cou. La chlamyde fait un sinus profond, de forme angulaire, sur la gorge, et il semble qu'on distingue sous l'étoffe, à gauche, un sein de femme. Terre jaune à noyau noir. H. 0,07.

56. — Bonhomme debout, les jambes légèrement écartées, les deux mains posées sur les hanches, les coudes en dehors. Au dessous du ventre s'enroule une ceinture d'où tombe une sorte de caleçon formé de langues qui se recouvrent les unes les autres. Il y en a une triple rangée. — La tête manque. Terre jaune pâle, savonneuse. H. 0,07. (Pl. XI, 9).

Nous avions d'abord classé cette figurine parmi les figurines comiques. M. S. Reinach (*Chronique d'Orient*, ds. *Rev. archéol.*, 1888, I,

1. Cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 14, 1, 5 ; pl. 17, 5.

p. 75) nous a fort justement fait remarquer que c'était là une erreur, et nous a signalé des rapports frappants entre cette terre-cuite et une statuette découverte à Carthage, publiée en 1885 (*Gaz. Archéol.*, 1885, pl. 19) par M. Babelon et lui, et qui représente un dieu marin ou Melkarth. Le marbre de Carthage est de travail romain, mais reproduit sans nul doute un motif punique.

57. — Fragment. Fesses et cuisses d'un homme ou d'un enfant nu. Modelé très fin. Terre jaune. H. 0,055.

58. — Fragment. Enfant nu, couronné, les bras au corps. Il a les jambes écartées. (Peut-être était-il à cheval sur les épaules d'un autre personnage). Très indistinct. Terre rose. H. 0,06.

59. — Fragment d'une figurine à double face. D'un côté on voit les jambes d'un homme debout sur un socle rond. Les pieds sont chaussés de sandales, les jambes enfermées dans une sorte de pantalon ; une tunique courte tombe jusqu'aux genoux. De l'autre côté on distingue la robe tombant à petits plis d'une femme debout. Terre rose. H. 0,035. La terre est massive.

60. — Jambes d'homme dressées sur un socle quadrangulaire ; elles sont nues depuis le milieu des cuisses ; le reste est couvert d'une tunique qui tombe plus bas à droite qu'à gauche. L'espace entre les jambes écartées est plein. Terre rouge. H. 0,07.

61. — Cent quatre-vingt-quatorze fragments de statuettes du genre tanagréen, femmes, fillettes, assises, debout, etc. ; quelques-uns sont très remarquables par la finesse du modelé, l'élégance et la grâce des draperies.

62. — Fragment d'un grand buste estampé. Une ceinture nouée serre au dessous du sein une draperie qui tombe à gros plis. Terre rouge brique à noyau noir, épaisse de 0,01.

63. — Fragment d'un masque de femme. Il reste un peu du front, le nez, l'œil droit, la joue droite, la bouche et le menton. Le nez, droit, continue la ligne du front; les joues sont assez saillantes, la bouche est petite, avec les lèvres charnues ; le menton est fort. Très beau style [1]. Terre jaune. H. 0,085. (Pl. IX, 5 et 5 [1].)

64. — Fragment de masque de femme. Il reste un morceau du front, l'œil droit, le nez et la bouche. Le nez, droit, continue la ligne du front ; la bouche est grande, avec les lèvres épaisses. Beau style. Terre rouge. H. 0,08.

65. — Masque de femme. Il reste le nez, la bouche à lèvres épaisses, le menton, gros et rond. Beau style. Terre jaune. H. 0,05.

66. — Masque de femme. Il reste le nez, qui est droit, la bouche,

1. Ce fragment appartient sans doute à un buste estampé comme ceux qui sont signalés plus haut, n° 9 ; cf. Heuzey, *Terres-cuites du Louvre*, pl. 19, 1. — Pottier et Reinach, *Myrina*, pl. XXVII, et descriptions des planches, p. 387, où se trouvent cités nombre de masques similaires.

dont les lèvres sont épaisses, et le menton. Beau style. Terre jaune. H. 0,07.

67. — Fragment de masque de femme ; manquent une partie du front, les cheveux, la joue gauche. Même style, mais modelé plus négligé. Terre rouge. H. 0,10.

68. — Fragment de masque de femme. Même style. Il manque le menton, les cheveux, un côté de la bouche. Les yeux sont très saillants. Beau travail. Terre rouge. H. 0,075.

69. — Masque de femme; fragment. Il ne reste que le nez, l'œil droit, et une partie de la joue droite. Le nez est pointu, à bout relevé. Terre jaune, enduit blanc. H. 0,05. L. 0,05.

70. — Fragment de masque de femme. Les cheveux, l'œil gauche manquent ; le bout du nez est cassé. Le nez ne prolonge pas la ligne du front. Beau style ; travail peu soigné. Terre rouge. H. 0,075.

71. — Sept fragments de masques de femmes, de diverses grandeurs (variant entre 0,065 et 0,04 de hauteur), dont trois de beau style.

72. — Fragment de masque de femme, coupé juste par le milieu du visage ; la partie gauche manque. Les cheveux ondulés sont couverts d'un voile qui tombe derrière l'oreille, dont le lobe inférieur est découvert. Relief endommagé ; style médiocre. Terre rouge. H. 0,10.

73. — Fragment de masque et buste estampé de femme. Partie gauche du visage encadrée de larges cheveux ondulés qui tombent sur le côté. Terre jaune.

74. — Fragment de masque estampé. Chevelure; le visage manque. Une étoffe, nouée sur le devant du front, forme comme un bonnet d'où s'échappent par devant des cheveux ondulés; sur l'occiput, par dessus l'étoffe, un haut chignon. Trou de suspension. Terre brun noir, très légère. (Exemplaire unique de cette fabrique). H. 0,04.

75. — Tête de femme. H. 0,09 (avec le cou). Les traits sont peu nets, rongés par l'humidité. Le bout du nez s'est effrité. Les cheveux sont relevés de la nuque vers le devant de la tête, en forme de bonnet phrygien. Le haut de cette coiffure est brisé. Sur le côté gauche ornement triangulaire en saillie (feuille de lierre ?).

76. — Grosse tête de femme, avec la naissance du buste. Les cheveux relevés par derrière, sont séparés depuis le front en gros bandeaux parallèles. Derrière la tête, chignon tressé en couronne. La tête est percée, en arrière, un peu au-dessus des oreilles, d'un trou destiné à recevoir un ornement (épingle de bronze ?). La face est rongée. Terre jaune. H. 0,085.

77. — Grosse tête de femme, brisée à gauche. Les cheveux ondulés sont ramenés du front et des tempes en arrière. Le nez est rongé. Travail soigné. H. 0,09.

78. — Tête analogue, plus petite, les bandeaux plus saillants. H. 0,065.

79. — Tête analogue, encore plus petite. H. 0,045.

80. — Tête de femme, légèrement penchée sur la gauche. Les cheveux ondulés sont séparés au milieu de la tête en deux masses qui se terminaient par un chignon sur la nuque. Des deux côtés de la tête des feuilles restant sans doute d'une couronne. Joli travail. H. 0,05. (Pl. X, 15).

81. — Tête de femme dont les cheveux sont ramenés et noués sur la nuque. Une couronne épaisse, cylindrique, ornée de petits enfoncements en forme de cellules, est posée un peu en arrière ; il s'en échappe, par devant, des feuilles de lierre appliquées après coup, et, sur le front, deux grosses boules (des fruits ?). H. 0,04. (Pl. X, 16)[1].

82. — Six têtes de femmes du même genre. La couronne affecte des formes variées.

83. — Tête de jeune fille. Les cheveux, séparés au milieu de la tête en deux masses ondulées se rejoignent et tombent en lourde masse sur la nuque. La face est endommagée. Travail très délicat. H. 0,04.

84. — Tête de femme. Les cheveux, divisés sur le front, sont ramenés vers la nuque en gros bandeaux ondulés ne laissant voir que le bas de l'oreille d'où pend une boucle ; ils se réunissent en chignon ayant la forme d'une boule, assez bas, sur la nuque. Une bandelette torse retient les cheveux au-dessus du front, et s'enfonce à droite et à gauche sous les bandeaux [2]. Travail très fin. (Pl. IX, 6).

85. — Quatre têtes coiffées de la même manière ; seulement les bandeaux ne cachent pas autant l'oreille, et il n'y a pas de bandelette pour les maintenir au-dessus du front.

86. — Tête de jeune femme coiffée d'un grand chapeau dont les bords sont brisés. Il ne reste que la partie centrale, de forme conique, la pointe en l'air.

87. — Tête d'enfant, dont le visage est endommagé ; il est coiffé d'une couronne par dessus laquelle est posé un petit chapeau sans bords, un peu bombé. Joli travail. (Pl. X, 1).

88. — Tête de femme, aux traits un peu forts, le menton proéminent. Les cheveux séparés sur le sommet de la tête par une raie profonde, forment des bandeaux qui se réunissent par derrière en un lourd chignon [3]. Travail très délicat. (Pl. IX, 7).

1. Cf. Collection Lecuyer, pl. Q[3].—Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 22, [1] (Tanagra) ; pl. 23, [1], [2], [3] ; pl. 43, [3] (Cyrénaïque). — *Griech. Terrac. aus Tanagra und Ephesos im Berl. Museum*, taf. 4 ; cf. taf. 9, 14. — Kekulé, *Thonfiguren aus Tanagra*, taf. II, X. — Pottier et Reinach, *Myrina*, pl. XXIV, XXV, XXX. — Kekulé, *Die antiken Terracotten*, t. II (Sicile), pl. XXI, 1, 4.

2. Cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 32, [1], [2]. (Tanagra). — Kekulé, *Thonfiguren aus Tanagra*, taf. VII, XVII. — Id., *Die antiken Terracotten*, II (Sicile), pl. XV; 6, 7, 8 ; XVI, 1, 1[a], 3, 4.

3. Cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, passim, (Tanagra).

89. — Deux cent soixante-quinze têtes de femmes analogues. Ce modèle, comme on le voit par le nombre, est de beaucoup le plus fréquent au temple d'Athéna Cranaia. La plupart des têtes cataloguées ici sous ce numéro sont d'une rare finesse d'exécution. Les visages ont entre eux une grande ressemblance et sont plutôt de femmes faites que de jeune filles. Une grande liberté a été prise par les coroplastes pour traiter la coiffure. Toutes les chevelures sont séparées par une raie profonde sur le sommet de la tête, et nouées en gros chignon par derrière, assez au dessus de la nuque. Un grand nombre sont divisées en plusieurs zones, frisées et ondulées, par des raies parallèles à la raie du milieu. Les chignons semblent n'avoir pas été moulés avec le reste de la tête, car beaucoup se sont trouvés décollés à côté d'elle ; ils sont formés d'une pastille de pâte tordue et façonnée avec quelques coups d'ébauchoir. La terre prend diverses nuances, du rouge au jaune pâle. La hauteur, avec le cou qui est toujours resté attenant à la tête, varie de 0,06 à 0,035.[1]

90. — Quatre têtes de même type, auxquelles on a ajouté une couronne en bourrelet.

91. — Tête de jeune fille, parée de boucles d'oreilles. Les cheveux sont divisés en bandeaux parallèles par des raies partant du front, et ramenés sur la nuque en deux coques élégantes. Toute la partie postérieure de cette coiffure est entourée d'un mouchoir joliment drapé, comme celui de quelques paysannes de nos jours, qui laisse échapper les deux coques. Très joli modèle ; facture très souple. (Pl. X, 2).

92. — Tête de jeune femme, parée de boucles d'oreilles. Le visage est assez fruste ; les cheveux ondulés sans symétrie, sont coiffés, très en arrière, d'une petite calotte ronde. Joli modèle. (Pl. X, 3).

93. — Tête de femme. Les cheveux, élevés en pointe au dessus du front, sont entièrement enveloppés dans une sorte de résille non transparente sur laquelle on voit, en creux, la trace de deux bandelettes qui la serrent; la résille finit en pointe tombante sur la nuque. (Pl. X, 4).[2]

94. — Tête de femme. Coiffure du même genre. La pointe de derrière est beaucoup plus mince, et la résille ne couvre pas toute la chevelure, qui forme des bandeaux *gaufrés* autour du front. Le nez est brisé. Modèle curieux. (Pl. X, 5).

95. — Tête de femme. Coiffure du même genre. Les cheveux sont entièrement cachés sous la résille. Ils se dressent en haute pointe sur le front, et tombent par derrière très bas sur la nuque, comme une perruque à marteau. Le profil est très gracieux ; le cou manque. Travail délicat. (Pl. X, 6).

1. Cf. Kekulé, *Die antiken Terracotten*, II (Sicile), pl. XV, 6, 7, 8 ; XVI, 1, 1a, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10 ; pl. XVII, XIX, XX, XXII.

2. Cf. *Jahrbuch d. kais. deut. Instituts*, 1889, p. 162.

96. — Tête de jeune fille, de relief très fruste. Les cheveux sont emprisonnés dans un bonnet ayant la forme d'un bonnet de coton, dont la pointe se replie gracieusement. Cela ressemble à certains bonnets de mariniers normands. Boucles d'oreilles. (Pl. X, 7).

97. — Tête de femme légèrement penchée sur la gauche. La coiffure est du même genre que celle des têtes précédentes. La pointe postérieure de la résille est courte et dressée horizontalement; sur le front, les cheveux sont relevés par dessous la résille en haut diadème. (Pl. X, 8).

98. — Tête de femme. La face est assez abîmée et molle. Les cheveux forment diadème autour du front et des tempes; un haut chignon pointu se dresse sur l'occiput. Les cheveux ne sont pas indiqués, mais il n'est pas sûr qu'ils soient enveloppés comme ceux des têtes précédentes. (Pl. X, 9).

99. — 12 têtes de jeunes filles et de jeunes femmes coiffées de capuchons et de résilles du même genre.

100. — Tête de femme, parée de boucles d'oreilles piriformes. Les cheveux forment un diadème qui s'élève en pointe au dessus du front et encadre tout le visage jusqu'au dessus des oreilles; ils sont régulièrement ondulés au moyen de stries parallèles. Par dessus ce diadème de cheveux, une large stéphané à bord coupant, derrière laquelle se dresse une haute coiffure conique terminée en pointe. Beaucoup de fini dans le détail de cette coiffure. Le cou est fort, et s'élargit par en bas. Terre jaune pâle. (Pl. IX, 8).

101. — Petite tête de femme. Les cheveux, disposés en diadème, se séparent en deux masses par une raie partant du milieu du front. Les différentes mèches sont marquées par des ondulations gracieuses[1]. Terre jaune clair. (Pl. VII, 9).

102. — Tête de femme très petite, en terre rouge. La figure est presque indistincte. Les cheveux sont surmontés d'une large stéphané décorée de rayons convergents. Derrière la stéphané la tête n'est pas modelée.

103. — Tête de femme. Le visage est assez fruste; les oreilles portent des boucles. Les cheveux sont tirés du front en arrière, régulièrement peignés, et se dressent en diadème pointu au dessus de la tête; ils se rattachent par de petites boules à une étroite stéphané dont les cornes se rejoignent sur la nuque. Le revers est creux; la tête n'est pas modelée. (Pl. X, 10).

104. — Tête de jeune femme. Les cheveux, ramenés de la nuque et des tempes vers le sommet de la tête, sont réunis dans un nœud semblable à celui dont est coiffé l'Apollon du Belvédère. Le front est large; les yeux sont grandement ouverts; la bouche est sommai-

1. Cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 40, 4, 5 (Cyrénaïque). — *Commission archéol. de Saint-Pétersbourg*, 1871, pl. III, 3, 4, 5; 1873, III, 1.

rement indiquée, les lèvres entr'ouvertes et légèrement pincées. Caractère original. (Pl. X, 11).

105. — Tête de femme parée de boucles d'oreilles. Les cheveux frisés encadrent le front et les tempes et cachent une partie des oreilles. Sur le sommet de la tête ils se dressent en deux cornes tordues. La tête est très plate par derrière, et les cheveux, séparés par une raie qui part du milieu des cornes pour se perdre au bas de la nuque, sont tirés à droite et à gauche vers les oreilles. Intention comique? (Pl. X, 12).

106. — Tête de femme. Les cheveux frisés sont figurés par de petites appliques de terre cuite affectant des formes bizarres, disposées sans aucune symétrie. La tête est tellement plate qu'elle en est presque difforme, comme la précédente.

107. — Tête de femme. Les cheveux noués en chignon sur l'occiput, sont attachés sur le front par un ornement rond, surmonté d'une petite boule, d'où partent quatre bandelettes qui séparent les cheveux en les comprimant, et se rejoignent sous le chignon. Boucles d'oreilles. Travail soigné [1]. (Pl. IX, 10).

108. — Tête de femme. Les cheveux ondulés sont noués en chignon sur l'occiput. Ils sont serrés par deux bandelettes qui se perdent par derrière dans la masse du chignon. Boucles d'oreilles ; travail très délicat [2]. (Pl. X, 17).

109. — Tête de femme coiffée de même, un peu plus petite.

110. — Tête de femme. Les cheveux sont serrés par des bandelettes.

111. — 3 têtes de jeunes filles ; les cheveux, divisés en bandeaux ondulés parallèles, du front à la nuque, sont réunis en chignon. L'une d'elles a une couronne en torsade; une autre a perdu le chignon. Boucles d'oreilles. Hauteurs, 0,05 ; 0,045 ; 0,05.

112. — Tête de femme, coiffée d'un voile sur les cheveux ondulés. Terre jaune. H. 0,035.

113. — Fragment d'une tête semblable (partie antérieure), qui a été moulée en deux parties recollées ensuite.

114. — Tête de femme. Sur les cheveux disposés par derrière en chignon qui fait saillie sous l'étoffe, est posé un voile qui devait aussi envelopper les épaules. L'expression de la figure est grave. Le modelé est d'une extrême délicatesse, et l'ensemble de grand style. C'est la tête la plus belle de cette nombreuse série [3]. (Pl. X, 11).

1. Cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 29, 8 (Tanagra). — *Griech. Terracotten aus Tanagra und Ephesos in Berl. Museum*, taf. 2 ; cf. 5, 13, 21, et surtout 20. — Kekulé, *Thonfiguren aus Tanagra*, taf. XI, XVI. — Martha, *Catalogue*, pl. IV.

2. Kekulé, *Thonfiguren*, pl. XIV.

3. Pour cette tête et les suivantes (et aussi pour Pl. X, 13) cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 24, 1 (Corinthe), 2 (Italie); pl. 26, 1, 2, 3, (Tana-

115. — Tête de femme du même style; mais la figure est malheureusement balafrée d'une fente. L'expression est plus vulgaire et les traits sont moins finement modelés. Par derrière se voit une petite pastille de pâte prouvant que par dessus le voile, au sommet du chignon, devait s'adapter un chapeau. (Pl. X, 13).

116. — Tête de femme complètement embéguinée dans un péplos. Travail très délicat, beau style. (Pl. IX, 12).

117. — 12 têtes de femmes embéguinées, d'exécution fine et soignée.

118. — Tête de femme embéguinée, la moitié du menton couverte. On voit au dessus du front deux bandeaux plats surmontés d'une stéphané ornée d'oves en creux, et dentelée. Très jolie épreuve. Le chignon fait saillir le voile sur l'occiput [1]. (Pl. IX, 13).

119. — Tête de femme embéguinée. Par dessus le voile, à la place où le chignon fait saillie, il reste un fragment de chapeau pointu dont la pointe est brisée.

120. — 25 têtes de femmes embéguinées, de style moins intéressant, quelques-unes assez endommagées.

121. — Tête d'enfant. L'expression du visage est souriante. Les cheveux, dressés en apex sur le front, tombent en boucles serrées à droite et à gauche, jusqu'au milieu du cou. Ils sont surmontés d'une stéphané dont le bord est festonné et dont la face est décorée d'oves juxtaposés, en creux. Les cheveux sont fouillés avec soin, les traits du visage très finement étudiés. Terre rouge à grain tres menu [2]. (Pl. X, 14).

122. — Tête d'enfant, identique, moins bien conservée.

123. — Tête d'enfant. Il semble qu'elle soit sortie du même moule, mais la stéphané est remplacée par une sorte de calotte qui s'adapte exactement au sommet de la tête [3].

124. — Tête d'enfant, sortie du même moule.

125. — Tête d'enfant. La figure et la disposition de la chevelure sont identiques, mais il n'y a pas trace de stéphané, ni de calotte sur la tête. L'exécution est toujours aussi délicate. (Pl. IX, 14).

gre); pl. 27, 1 (Grèce); pl. 47, 1 (Cyrénaïque). — Pottier et Reinach, *Myrina*, pl. XXXV, XXXVI, XXXVII, XXXVIII. — J. Martha, *Catalogue*, pl. V, n° 3. — Kekulé, *Die antiken Terracotten*, II (Sicile), pl. XVIII.

1. Kekulé, *Thonfiguren aus Tanagra*, taf. I.

2. Cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 35, 2 (Tanagra). — *Expédition de Morée*, III, pl. 44, F. 1, terre cuite d'Égine (Enfant jouant avec un chien). — *Bull. de Corresp. hellén.*, 1882, pl. VII (Myrina). — *Griech. Terracotten aus Tanagra und Ephesos* (Berlin, Wachsmuth, 1878), taf. 25 (en bas, à gauche); 26 (en haut, à gauche). — Pottier et Reinach, *Myrina* pl. XI (en haut, à droite et à gauche). — Kekulé, *Die antiken Terracotten*, II (Sicile), pl. XIX. — Ces têtes rappellent encore d'assez près la tête de l'*enfant à l'oie*, le groupe attribué à Boéthos.

3. Pottier et Reinach, *Myrina*, pl. XLIII, (en bas et à droite).

126. — Tête d'enfant. Epreuve identique.

127. — 125 fragments de têtes de femmes. Les têtes, ayant été moulées en deux parties, se sont décollées dans la terre, et il ne reste que la partie antérieure. Quelques-uns de ces visages sont délicatement modelés, mais il est très difficile de déterminer exactement les coiffures.

128. — 6 fragments de têtes de femmes tenant encore (sauf une) à un fragment de buste. La facture est molle et le relief endommagé. Les cheveux sont dressés sur le sommet de la tête, et semblent enfermés dans un bonnet pointu ou conique.

129. — 28 fragments assez mal déterminés. Têtes de femmes, tenant encore à un fragment de buste.

III. Figurines grotesques ou comiques.

1. — Fragment de femme grotesque [1]. Femme obèse, le ventre proéminent, les seins énormes, les cuisses énormes. La tête manque, ainsi que les mains, toute la jambe gauche et la droite depuis le genou. Le bras droit, jusqu'au coude, s'appuie contre le corps ; il est relevé depuis le coude, et la main devait faire un geste devant le visage. Le bras gauche est replié contre la taille épaisse et la main était tendue en avant. Terre rouge à noyau noir, avec des traces d'enduit blanc. H. 0,10. (Pl. XI, 1).

2. — Vieille femme debout. Le ventre est gonflé, et la vieille fait, avec les deux mains réunies devant la taille, le geste de le comprimer. Elle est vêtue d'une longue robe à manches courtes qui tombe en petits plis jusqu'aux pieds. On devine sous l'étoffe la forme du ventre et des jambes. La figurine est massive, formée de deux plaques qui ont été trouvées à côté l'une de l'autre, décollées. Le revers est modelé ; on y voit les plis de la robe, comme devant. Terre grise tirant sur le brun. (Pl. XI, 2).

3. — Vieille femme nue, accroupie, les jambes très écartées. Le ventre énorme fait saillie comme une boule ; les seins pendent sur le ventre. La vieille appuie ses coudes sur ses genoux et appuie sa tête entre ses deux mains. Le sommet du visage manque. Ce qui reste est bouffi et grimaçant. Il semble que la jambe gauche soit couverte d'un bas qui retombe à retroussis au milieu du mollet [2]. (Pl. XI, 3).

4. — Vieille femme nue, accroupie, très semblable à la précédente, sauf que la position des bras est modifiée, et qu'on n'aperçoit pas de

1. Pour toutes ces figurines de femmes grotesques ou obscènes, voy. Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiquités*, art. Baubo. — Dumont et Chaplain, *Les céramiques de la Grèce propre*, 7e fasc., pl. XXIII ; pl. XXIV (figurines attiques).

2. Cf. pour cette figurine et les suivantes, Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 51, n° 6. (Cypre). — Schöne, *Griech. Reliefs*, taf. XXXVI, 138-140.

bas à la jambe gauche. La tête, beaucoup plus grosse, s'appuie sur la main droite ; le bras gauche est replié contre le corps, le coude en arrière, et la main tient contre l'épaule un objet rond indéterminé. La tête, qui est bouffie et vague, est percée d'un trou d'une tempe à l'autre. (Pl. XI, 4).

5. — Vieille femme nue, obèse, accroupie comme les deux précédentes. Les deux bras sont collés au corps, mais aucun ne soutient la tête. La figurine est posée sur un petit socle moulé avec elle. (Pl. XI, 5).

6. — Vieille femme nue, debout, croisant les deux mains à côté de l'oreille gauche. La vieille est obèse, ventrue, seins flasques et pendants. La partie postérieure a pris un développement exagéré, et elle est percée d'un trou obscène. Le haut de la tête manque ; le nez, la bouche, le menton, les joues, qui restent, sont maussades et bouffis. La figurine est cassée au milieu des mollets. (Pl. XI, 6).

7. — Fragment. Vieille femme obèse, debout. La tête énorme, les traits épatés, le sourire bête. Le bras droit est replié contre le corps, et la main est appuyée sur la joue dont la pommette est très saillante. Le bras gauche manque ; il tenait contre l'épaule un objet (une cassette ?) qui a subsisté. La femme est nue ; les seins sont petits et ronds, le ventre protubérant. Les jambes sont brisées suivant les plis des aines. (Pl. XI, 7).

8. — Vieille femme debout. Elle est coiffée de cheveux nattés, disposés en double étage et affectant la forme d'un diadème, et drapée tout entière dans un grand manteau. L'étoffe embéguine la tête et cache le bas du visage comme le iasmak turc, enveloppe tout le torse jusqu'au dessous du ventre. Le bras droit, replié contre la taille est étroitement enveloppé ; la main gauche, posée sur la hanche, tend l'himation contre la poitrine et le ventre. La partie des jambes qui reste se distingue sous une jupe assez étroite. Le mouvement est gravement comique ; l'expression du visage bouffi est vague [1]. (Pl. XI, 8).

9. — Fragment de tête comique. Il reste les yeux, grands, à prunelle dilatée, les sourcils froncés vers la naissance du nez, le nez épaté, la bouche dont les lèvres sont sensuelles et bêtes. Terre jaune. (Pl. VII, dernière figure à droite, au fond).

10. — Fragment de masque tragique. Les yeux sont très largement ouverts et ronds ; le nez, à arête plate très nette, est fin, et prolonge la ligne du front. La bouche est grande ouverte. Il ne reste rien de la chevelure. Beau style. H. 0,045 [2]. (Pl. XI, 10).

1. Cf. Heuzey, *Terres cuites du Louvre*, pl. 51, 1, 2, 3 (Cyrénaïque). — *Collection Lecuyer*, pl. Q² — *Commiss. archéol. de Saint-Pétersbourg*, 1865, pl. VI, 6 ; 1869, III, 8, 9, 10, 11 ; 1875, III, 31.

2. Cf. Pottier et Reinach, *Myrina*, pl. XLVIII, (en bas au milieu), XLV (au milieu, à gauche). — Kekulé, *Die antiken Terracotten*, II (Sicile), pl. LIII. surtout nos 1, 3.

11. — Masque comique. Les cheveux se dressent en toupet au dessus du front, les sourcils sont froncés sur les yeux saillants et grands ouverts ; la bouche béante ; le menton proéminent. H. 0,03. (Pl. IX, 15).

12. — Tête de personnage comique. Le crâne est chauve, les yeux sont formés de deux boules saillant hors de l'orbite très creuse. La bouche est contournée avec une grimace de douleur ou de colère ; la tête est penchée sur le côté gauche[1]. H. 0,015. (Pl. IX, 16).

IV. Animaux, Fragments divers.

1. — Trois fragments de têtes de taureaux et de vaches, de grandes dimensions. Beau style.

2. — 4 colombes au repos. Longueurs 0,06 ; 0,04 ; 0,023 ; 0,035.

3. — Colombe posée sur un fragment d'épaule de femme.

4. — Grande patte d'oiseau posée à plat sur une tablette.

5. — Dauphin recourbé d'un mouvement gracieux. L. 0,052.

6. — Carapace de tortue.

7. — Tête et pattes de devant d'un porc.

8. — Autre fragment de porc.

9. — 9 fragments de bras.

10. — Main tenant une pomme.

11. — Grande main fermée tenant un bout de draperie. Terre jaune pâle. H. 0,09 ; larg. 0,07.

12. — Poignet et main appuyés sur le rebord d'un cippe.

13. — 5 cornes d'abondance de 0,04 à 0,05.

14. — Deux éventails.

15. — Un tympanon tenu au bout d'une main dont le pouce est tourné en dessus, les doigts allongés par dessous.

16. — Boîte ouverte, représentée par deux disques accouplés (miroir ?). Larg. 0,052.

17. — 2 petites appliques rondes avec une rosace en relief (Boucles d'oreilles).

18. — Urne longue, au col allongé, fragment d'une statuette à laquelle elle servait d'accessoire.

19. — Fragments de chapeaux pointus portés par les femmes.

20. — Deux plaquettes carrées, comme celles qui forment les socles de tant de figurines tanagréennes, avec le guillochage qui servait à faire adhérer la statuette.

Pyramides et cônes votifs.

1. — Plusieurs centaines de cônes et de pyramides en terre-cuite, de dimensions diverses, percées d'un ou deux trous vers le sommet.

1. Cf. Pottier et Reinach, *Myrina*, pl. XLVI, (en haut, à droite). — J. Martha, *Catalogue*, pl. VI, nos 1, 3.

2. — Pyramide portant l'inscription suivante, gravée à la pointe.

ΘΕΔΩΡΙΣ	Θεδωρὶς
ΑΘΑΝΑΙ	Ἀθανᾶι

3. — Petite pyramide, H. 0,02. Sur une face, à la pointe, vers le sommet, sont gravées les deux lettres ΑΤ ; sur la face adjacente la lettre Χ.

4. — Petite pyramide. Vers le bas, un cercle avec un petit trou excentrique. H. 0,05.

5. — Autre pyramide. Vers le bas, même marque, moins le trou. H. 0,05.

6. — Autre pyramide, plus large à la base ; même hauteur.

7. — Cône marqué d'un cercle, comme la pyramide 5. H. 0,08.

8. — Disque légèrement bombé, coupé par le milieu. Les deux lettres suivantes y sont gravées à la pointe, enlacées comme ici Α̯, sans doute les lettres initiales de Ἀθανᾷ Κρανάᾳ. Terre brune ; deux trous percés au dessus du sigle.

9. — Disque semblable, percé de deux trous. Sur une face, cachet ovale renfermant un symbole indistinct (Diam. 0,095).

10. — Quatre autres disques sans cachets. D. D. 0,045 ; 0,035 ; 0,02 ; 0,025.

11. — Bobine percée d'un trou.

12. — Objet en forme de fusaïole, percé d'un trou central, comme une perle.

Vases.

Les vases ou fragments de vases se sont trouvés en très grand nombre sur l'emplacement du temple d'Athéna Cranaia, et surtout dans la terre végétale qui couvrait la pente Est de la montagne.

Comme pour tous les menus objets qui seront énumérés dans ce catalogue sommaire, nous nous en tenons aux pièces qui ont été transportées à Athènes. Quelques-unes même de ces dernières ont été omises, quand elles étaient trop mutilées ou de peu d'intérêt.

1. Nombreux fragments d'ἀσάμινθοι, avec dédicaces ; nous avons déjà parlé en détail de ces ustensiles, particuliers au culte d'Athéna Cranaia.

2. — Fragment de vase à reliefs.

La panse du vase était figurée par un couple de jeunes gens nus, enlacés (Éros et Psyché (?). A droite, une jeune fille dont le bras droit, écarté du corps, se replie au coude, comme s'il s'appuyait sur un cippe ; la main tombe naturellement. Les cheveux, séparés au milieu du front, encadrent la figure et tombent sur les épaules. La

tête est coiffée d'une couronne. A gauche, jeune homme acéphale, le bras gauche plié, la main gauche sur la hanche, la main droite à hauteur du cou ; le bras, qui ne se voit pas, s'appuyait sur l'épaule de la jeune fille. Le corps de la jeune fille est brisé au dessous de la taille, celui du jeune homme à mi-cuisses. Un col de lécythe, dont il reste l'amorce, s'élevait derrière le couple. La panse du vase, par derrière, était légèrement bombée, et couverte d'un vernis noir. Terre grise, dure et très cuite. H. 0,55 ; L. 0,065.

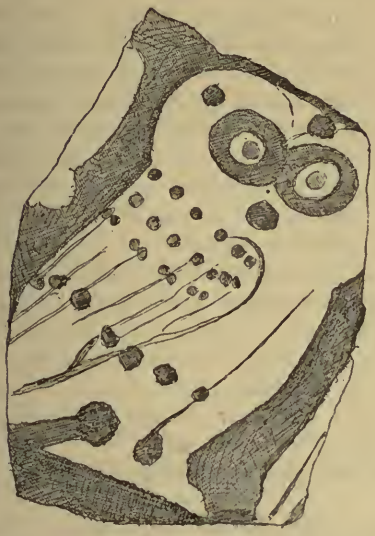

Fig. 20.

3. — Fragment de lécythe. Terre jaune ; fond noir vernissé; à la cuisson il s'est formé une irisation rouge autour du fond noir. Le vase devait être spécialement fabriqué comme offrande à Athéna, car on y voit dessinée une grosse chouette [1]. (Fig. 20).

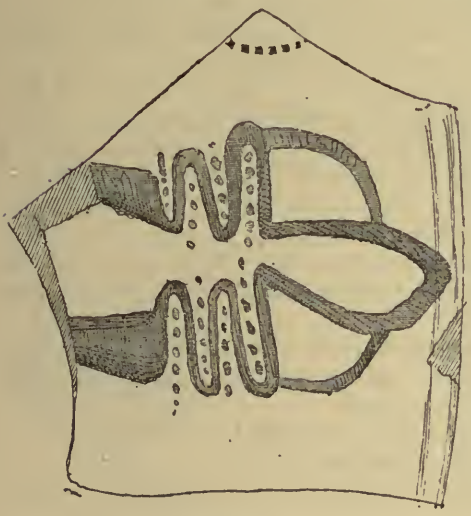

Fig. 21.

4. — Fragment de cylix. Dessin au pinceau passant du bistre clair au rouge et au noir ; fond jaune. L'objet représenté est, suivant une explication généralement acceptée, le murex, ou coquille à pourpre. Cette décoration est du pur style que l'on appelle commodément mycénien. (Fig. 21).

1. Cette chouette est absolument semblable à celle qu'a publiée Ross, *Arch. Aufsätzte*, I, taf. IX (vase de l'Acropole).

5. — Fragment de vase de même fabrication; la décoration est du style géométrique[1]. (Fig. 22).

Fig. 22.

6. Fragment de vase à reliefs, du genre improprement appelé samien. Terre rouge; fond noir. Autour de la panse courent des cavaliers ailés; le fond de la tasse, sur lequel elle se posait, porte une tête vue de face, inscrite dans un cercle que bordent des feuilles. Travail soigné.

7. — Petite œnochoé dont le goulot manque. Terre jaune, vernis noir; sur la panse, du côté opposé à l'anse est une palmette jaune.

8. — Fragment d'orifice d'un grand cratère. A l'extérieur court, peinte en rouge sur vernis noir, une guirlande de feuilles de laurier. Les feuilles sont attachées deux par deux sur la tige; de loin en loin des fruits en forme de cerises, peints en jaune.

9. — Fragment de col de vase, assez épais; palmettes noires sur fond jaune.

10. — Fragment de vase dont la forme ne peut être déterminée. Le fond, noir, est verni; des végétaux (blé, pampres, vrilles de vignes) sont dessinés en gris. Terre jaune, légère et très cuite.

11. — Terre rouge pâle, à couverte noire, qui a rougi par places à la cuisson. Petite hydrie dont le goulot est brisé, et dont la panse est décorée de rosaces grossières à la pointe sèche.

12. — Fragment de vase du même genre. Dessin au trait, et fleurons jaunes au pinceau (feuilles de lierre?) sur la panse.

13. — Large pied de coupe en terre jaune vernissée de noir. A l'intérieur, large cercle auquel pendent de petites palmettes très régulières, imprimées sans doute avec un cachet sur l'argile molle, avant le vernissage (Marque de fabrique?).

14. — Fond de patère en terre rouge, vernissée de noir. A l'extérieur, grosses côtes arrondies. Au centre, à l'intérieur, un gros bouton bombé, en relief.

15. — Petit plateau rond. Terre jaune, vernis noir. Diamètre 0,06.

16. — Quatre fragments de vases en terre jaune, avec ornements géométriques, palmettes, etc. en noir.

17. — Cinq petits vases en forme d'œnochoé.

18. — Sept petites coupes du genre κύλιξ.

19. — Une petite hydrie très commune. Terre jaune à couverte noire, non vernissée.

20. — Fragment de grand vase, en terre jaune, fait au tour. Lar-

1. Cf. Schliemann, *Mycènes*, fig. 68, 101, 200. — Furtwängler, *Mykenische Thongefässe*, pl. V, n° 20.

geur, 0,05. On voit encore les deux points d'attache d'une anse, et, à côté, deux fragments de lettres gravées à la pointe.

21. — Fragment de poterie jaune, à couverte noire non vernie; dans un angle, gravées à la pointe, sèche, très irrégulièrement, les deux lettres ΟΣ.

22. — Fragment de vase, en terre jaune, peinte en noir, avec ces deux syllabes ΘΕΚΕ, fin du mot [ἀνέθ]εκε.

23. — Vase en terre jaune. La panse est très bombée, et le pied est très étroit. Il devait sans doute être soutenu par un support en forme de trépied. Le vase ne paraît pas avoir eu d'ouverture. Quand l'argile était encore molle et ductile, le potier a fixé son doigt au centre de la partie supérieure, et lui a imprimé un mouvement de rotation qui a déterminé en ce lieu, la pâte se plissant, un ornement en spirale [1].

Objets en métal.

I. *Or et argent.*

Les fouilles n'ont donné qu'un objet en or, une petite bandelette d'or battu, très mince, qui devient plus étroite à l'une des extrémités.

Citons, à côté de cette lamelle, une petite plaque de bronze doré. Il ne s'est trouvé qu'un petit objet en argent. C'est une petite ampoule, percée d'un seul petit trou entre les deux anneaux de droite. La panse est pointillée de petites bosses au repoussé. L'anse est mobile. Sans doute l'ampoule a été formée de deux moitiés soudées ensemble. Peut-être l'objet était-il doré. Ce doit être une amulette ou un petit vase à parfums [2]. (Fig. 23).

Fig. 23.

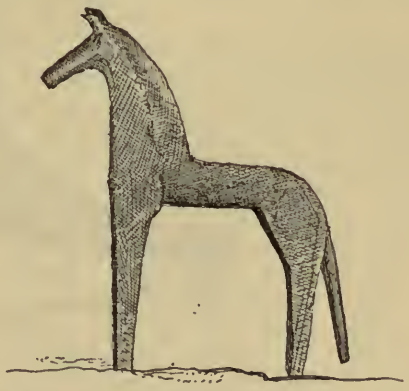

Fig. 24.

1. Cf. pour la forme Schliemann, *Mycènes*, fig. 88.

2. Un objet dont le travail est très semblable à celui de cette ampoule a été publié dans *les Comptes-Rendus de la Commission Archéologique de Saint-Pétersbourg*, 1880, pl. IV, n° 22.

II. *Bronze.*

1. — Petit cheval sommairement modelé. Sur le dos est un trou qui devait servir à fixer un cavalier. (Fig. 24, p. 285).

Les petits bronzes de ce genre sont assez rares; ceux qui ont été trouvés à Olympie (*Ausgrabungen*, 1875-76, pl. XXI; 1876-77, pl. XXXI), sont modelés avec plus de soin, et sont sans doute plus récents. M. Holleaux nous a communiqué des dessins et des photographies de chevaux de bronze recueillis au temple d'Apollon Ptoos; ils ressemblent plus au type d'Olympie qu'à celui d'Élatée.

2. — Petit dauphin (bronze à patine verte); la queue est retournée en avant et dressée; l'animal devait se poser sur le ventre, et une amorce de tenon de bronze, à gauche, coulée avec la figurine, montre qu'elle devait faire partie d'un groupe (Aphrodite au dauphin?).

3. — Canard de bronze, la queue relevée en éventail. Un trou sur le dos; sous le ventre une tige servant à fixer la figurine.

4. — Cygne très grossièrement modelé[1].

5. — Oiseau monté sur un petit socle quadrangulaire à facettes. Entre les ailes, un trou destiné à fixer un objet, ou à suspendre l'oiseau.

6. — Oiseau du même genre, plus grand, le cou long, et le bec en forme de spatule relevée. Trou sur le dos. (Fig. 25).

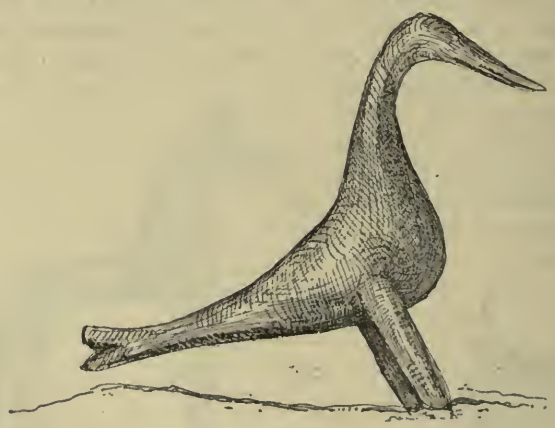

Fig. 25.

7. — Tête d'oiseau supportant un disque plat, sans doute un petit miroir.

8. — Petit support terminé par trois pieds que forment des cous

1. Cf. *Ausgrab. aus Olympia*, 1875-76, pl. XXI. — Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. XXI, n° 6.

et des têtes de canards renversés. La petite tablette ronde du haut est percée de trois trous.

Cet objet et les précédents rentrent sans doute dans la série des ornements appelés χήνισκοι, ἀκροχήνισκοι ou κορῶναι (corneilles) comme l'a remarqué M. Heuzey à propos d'un objet semblable trouvé à Dodone [1].

9. — Pied de bœuf. Au-dessous du sabot, un tenon pour fixer l'animal sur un socle. H. 0,03.

10. — Énorme griffe d'aigle, ayant servi de pied à un trépied. Elle est en tout semblable à celles que M. Carapanos a publiées [2].

11. — Petite aiguière de bronze rouge avec une patine verte. H. 0,04.

12. — Anse de vase; un trou, percé à droite et à gauche, permettait de passer un rivet pour appliquer l'anse sur la panse. L'objet est assez mal conservé, et la représentation indistincte; on reconnaît cependant la peau et les pattes d'un animal.

13. — Petite patère, ayant 43 millimètres de diamètre, elle est légèrement évasée en cuvette, profonde de 0,01. Au centre, à l'intérieur un bouton en relief; 3 rainures en biseau concentriques au bouton circulent au bord de la patère.

14. — Petite écuelle mutilée.

15. — Deux palmettes de bronze; sur celle que reproduit la figure 26 (grandeur de l'original) les ornements sont gravés au trait, assez profondément; l'objet sans doute était doré.

Fig. 26.

Il faut rapprocher ces palmettes d'objets similaires trouvés à Dodone [3]. M. Carapanos veut voir dans ces ornements des fragments de fibules (en particulier pl. L, nº 10); ce sont plus probablement des appliques, bien qu'on ne voie aucun trou d'attache à la surface, ou bien encore des objets que quelques archéologues appellent des objets de substitution. La palmette, diminutif d'acrotère ou d'antéfixe, serait offerte à la déesse au lieu et place d'un véritable édifice.

16 à 20. — Nous rangeons aussi parmi les ex-voto les cinq frag-

1. Carapanos, *Dodone et ses ruines*, p. 223.
2. Carapanos, *Dodone*, pl. XLI, fig. 8, 9, 10.
3. Carapanos, *Dodone*, pl. XLIX, 1, 2, 3, 4, 5; L, 10, 16.

ments ici catalogués, qui proviennent d'appliques de bronze ayant la forme de bandelettes. M. Carapanos a trouvé de nombreux fragments du même genre ; M. Heuzey croit y reconnaître « des débris de la bordure appelée ἄντυξ ou ἴτυς qui entourait les boucliers ronds des Grecs, et en particulier ceux de cuir »[1]. Vu l'extrême ténuité des bandelettes et la finesse de la décoration, il nous semble difficile d'admettre cette explication. Il est plus simple de croire que ces ornements servaient à décorer les statues du temple, comme on sait que c'était l'habitude dans certaines cérémonies. Un fragment qui sera catalogué après les cinq dont il est ici question, porte encore, à l'envers, un petit carré de fine toile adhérant au bronze. Ce détail semble prouver péremptoirement que les bandelettes pouvaient servir de bordure à des voiles de divinités. Or rien n'empêche d'admettre que ces voiles étaient pour la plupart des ex-voto.

Les fragments que nous avons trouvés sont tous décorés dans le style géométrique, ce qui prouve leur très haute antiquité, attestée d'ailleurs, par ce fait que les morceaux sont ajoutés au moyen de rivets, procédé bien antérieur à l'invention de la soudure[2].

D'assez nombreux fragments du même genre ont été trouvés à Olympie, et les nôtres peuvent leur être comparés avec intérêt[3]. Mais en divers lieux de la Grèce[4], à Olympie même[5], et plus récemment au temple d'Apollon Ptoos[6], on a découvert un grand nombre

Fig. 27.

de bandelettes décorées aussi d'ornements au repoussé qui n'ont plus avec celles-ci qu'un rapport d'usage, car on y voit représentés des hommes, des animaux, de véritables scènes indiquant un art beaucoup plus savant. Quelques morceaux sont de véritables petits

1. Carapanos, *Dodone*, pl. XLIX, fig. 16 à 22 ; Heuzey, *append.* C, p. 234.
2. Daremberg et Saglio, *Diction. des Antiquités*, art. *Cælatura.*
3. Bœtticher, *Olympia*, (2e Aufl.) fig. 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33.
4. Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiquités*, art. *Cælatura*, fig. 933, 935.
5. *Ausgrabungen zu Olympia*, 1878-79 ; texte, p. 18, et pl. XXV.
6. Ces bandelettes, d'un intérêt tout à fait rare, sont encore inédites.

de tableaux, tels que ceux qui bordent la tunique de la statue bien connue sous le nom de Pallas archaïsante de Vienne.

16. — Bandelette de bronze brun, décorée de palmettes opposées réunies par des S affrontés ; la figure 27 (p. 228) reproduit exactement cette disposition ainsi que les dimensions précises du morceau. Les parties noires sont bombées ; toute l'ornementation est ainsi au repoussé. A l'extrémité de la tige de chaque palmette, entre les S affrontés, un petit trou rond servait à clouer ou à coudre la bandelette.

17. — Bandeau de bronze doré, très mince ; ornementation au repoussé. Au milieu une large bande d'entrelacs[1]. Long. 0,28. (Fig. 28.)

Fig. 28.

Un autre fragment semblable, mais très court, montre que l'on ajoutait les morceaux entre eux au moyen d'un petit œillet et d'un rivet de bronze.

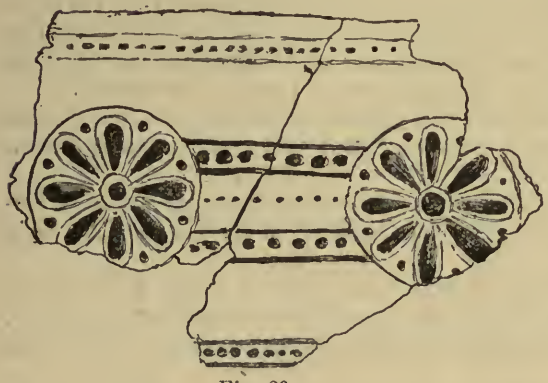

Fig. 29.

18. — Fragment du même genre. Rosaces réunies par deux lignes de points comprises entre des parallèles. Tout ce qui est tracé en noir est en relief comme dans les deux numéros précédents. (Fig. 29.)

1. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. XLIX, fig. 20 et 22.

19. — Bronze à reflets bleuâtres. Les ornements en forme de *postes* sont découpés à jour ; les torsades des bords ainsi que les volutes des postes sont en relief, au repoussé. (Fig. 30.)

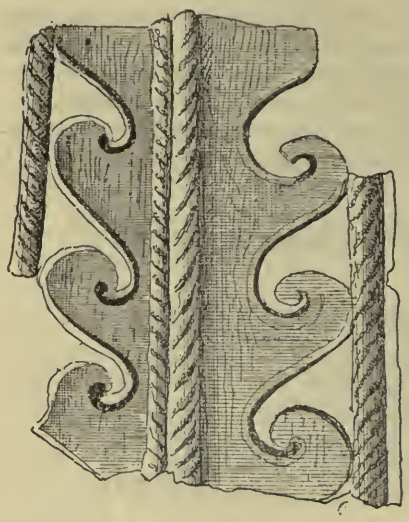

Fig. 30.

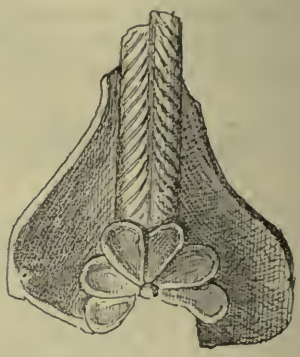

Fig. 31.

20. — Fragment de même métal. Même genre de décorations. Il y avait probablement, sur les bords, des torsades qui ont disparu. (Fig. 31.)

21. — Quatre lamelles carrées, très minces, en bronze doré. Elles sont ornées de neuf doubles cercles en relief, disposés trois par trois. Un petit trou percé au centre des deux doubles cercles du milieu servait à fixer ces petites appliques. L'une d'elles porte encore un peu de toile au revers. Sa surface est de 4 centimètres carrés.

22. — Petite applique ronde, décorée d'une rosace en relief ; deux petits clous de bronze, qui servaient à fixer l'objet, sont encore en place.

23. — Pointe de lance, longue de 0,09, en forme de feuille de laurier. Au milieu, grosse nervure saillante et creuse. Le bout de la pointe est brisé[1].

24. — Pointe de lance triangulaire , dont la coupe donnerait un triangle curviligne, la convexité tournée vers l'intérieur. Au milieu, le long de ces trois cannelures, une petite baguette en relief. Long. 0,045.

25-26. — Deux petits ornements en forme de double hache. Le

1. Cf. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, p. 205. — Carapanos, *Dodone*, pl. LVIII.

n° 26 est percé dans sa partie étroite pour recevoir une tige servant de manche ; le n° 25 est en un seul morceau [1].

27. — Grelot de bronze, percé de quatre trous triangulaires à la naissance du renflement, et de quatre à la partie inférieure. H. 0,048 ; diamètre maximum de la panse, 0,022. On peut rapprocher ce grelot des clochettes de bronze que l'on a trouvées souvent dans les tombeaux, et qui servaient d'amulettes contre le mauvais œil [2].

28. — Plus de deux cents anneaux de bronze, de différents diamètres [3].

29. — Grand nombre de clous à grosses têtes [4].

Objets de toilette.

30. — Deux boucles semblables entre elles, l'une un peu plus petite que l'autre; quelques ornements au trait.

31. — Une bague à large chaton plat sur lequel est gravé au trait un ornement indistinct.

32. — Épingle à cheveux (?) décorée, dans le haut, d'une tête formée de cônes opposés par le sommet. Longueur, 0m13.

33. — Autre épingle du même genre. Modèle différent. L. 0,15.

34. — 14 épingles ou fragments d'épingles de modèles analogues, variant de 0m01 de longueur à 0m10.

35. — Quatre épingles plus longues, à têtes plus petites [5].

36. — Ornement en spirale terminé par deux têtes rondes. Sans doute c'est un des ornements appelés par les Grecs τέττιγες, des cigales, et destinés à maintenir les cheveux dans la coiffure appelée *crobyle* [6].

37. — 8 ornements formés d'un fil de bronze enroulé sur lui-même

1. Cf. Carapanos, *dodone*, pl. LIX, nos 6, 7, 9, 10; *Catalogue*, p. 100, n° 4. — Helbig, *das homerische Epos*, p. 254, fig. 98. — *Commiss. Arch. de Saint-Pétersbourg*, 1874, pl. I, nos 13-24.

2. Voy. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, p. 205, et, pour les découvertes du même genre, la note 4.

3. Cf. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, p. 204.

4. Signalons ici deux objets de bronze qui ne sont pas des ex-voto.

1° Gond de porte. Dans la collection Carapanos, un objet absolument semblable est désigné comme étant une applique d'anse de vase (Carapanos, *Dodone*, pl. XLVII, n° 6).

2° Double crochet servant à suspendre. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. LIII, n° 25.

5. Pour tous ces objets, voir Daremberg et Saglio, *Diction. des antiquités*, art. *Acus*. — Pottier et Reinach, *Myrina*, p. 203. — *Iahrbuch d. K. d. Instituts*, 1888, p. 263 g.

6. Cf. Helbig, *Ueber die goldenen Cicaden der alten Athener*. — Id., *das homerische Epos*, p. 169, *Anm.* 11. — *Commission arch. de Saint-Pétersbourg*, 1876, pl. III, n° 32; 1869, pl. I, 20. — Schliemann, *Ilios*, nos 845, 846 (or); cf. les bracelets nos 873, 874.

en spirale. Les huit spirales sont formées de fils de même grosseur, mais les enroulements sont tantôt plus, tantôt moins nombreux. L'une des extrémités du fil sort du centre de la spirale et s'amincit en pointe d'épingle. Ce sont très probablement des broches. (Fig. 32.)

Fig. 32.

Des enroulements du même genre ont été trouvés en grand nombre surtout à Mycènes[1]. L'objet représenté par la figure 298 du livre de Schliemann est celui qui ressemble le plus à celui dont nous donnons le dessin, car il est le seul où les spirales sont opposées comme les boucles de la lettre S. Schliemann croit que les objets trouvés à Mycènes étaient enfilés à la suite l'un de l'autre au moyen des petits tubes qui les séparent. Mais pour les objets d'Élatée, il faut y reconnaître simplement, comme nous l'avons dit, des broches, de l'espèce des bijoux qui étaient désignés sous le nom d'ἕλικες et κάλυκες[2]. On en a trouvé d'absolument semblables à Olympie[3], à Mégare, à Thèbes, etc.[4]

38. — Boucle d'oreille formée d'un fil de bronze recourbé en cercle; l'une des extrémités est amincie en pointe, l'autre se replie, comme l'un des membres d'une agrafe moderne[5].

39. — Grande fibule ou broche se fermant au moyen d'un ressort, comme les *épingles doubles* dont se servent les nourrices. La partie plate est décorée des deux côtés d'ornements géométriques, gravés très finement à la pointe ; peut-être faut-il y voir quelque bête ou quelque plante marine, dans le genre de ceux qui décorent les poteries mycéniennes ; peut-être avons-nous là une représentation naïve et maladroite d'un navire. (Fig. 33, p. 293.)

Cette fibule de travail archaïque n'a, croyons-nous, que peu de similaires, du moins en bronze. Les deux fibules récemment ac-

1. Schliemann, *Mycènes*, fig. 297, 298, 299, 300. — *Iahrbuch d. K. d. Instituts*, 1888, p. 363, b.

2. Voy. Helbig, *das homer. Epos*, p. 191 et s., et particulièrement fig. 62, 63 ; cf. p. 167 et s.

3. Furtwängler, *die Bronzefunde aus Olympia*, p. 37.

4. Helbig, *das homer. Epos*, p. 192, note 5. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. L, n° 9, et *Commission archéol. de Saint-Pétersbourg*, 1880, pl. II, n° 16. Des ornements en spirale, de même nature, mais en or, ont été publiés dans *Arch. Zeitung*, 1884, taf. 8, n°s 9, 11, 12. — Schliemann, *Ilios*, n°s 836. 838 (en or).

5. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. L, n°s 11, 12.

quises par le musée de Berlin (*Iahrbuch d. K. d. Instituts*, 1888, p. 362, fig. d; p. 363, fig. c) sont encore plus intéressantes, parce que les figures géométriques y sont remplacées par des images d'hommes ébau-

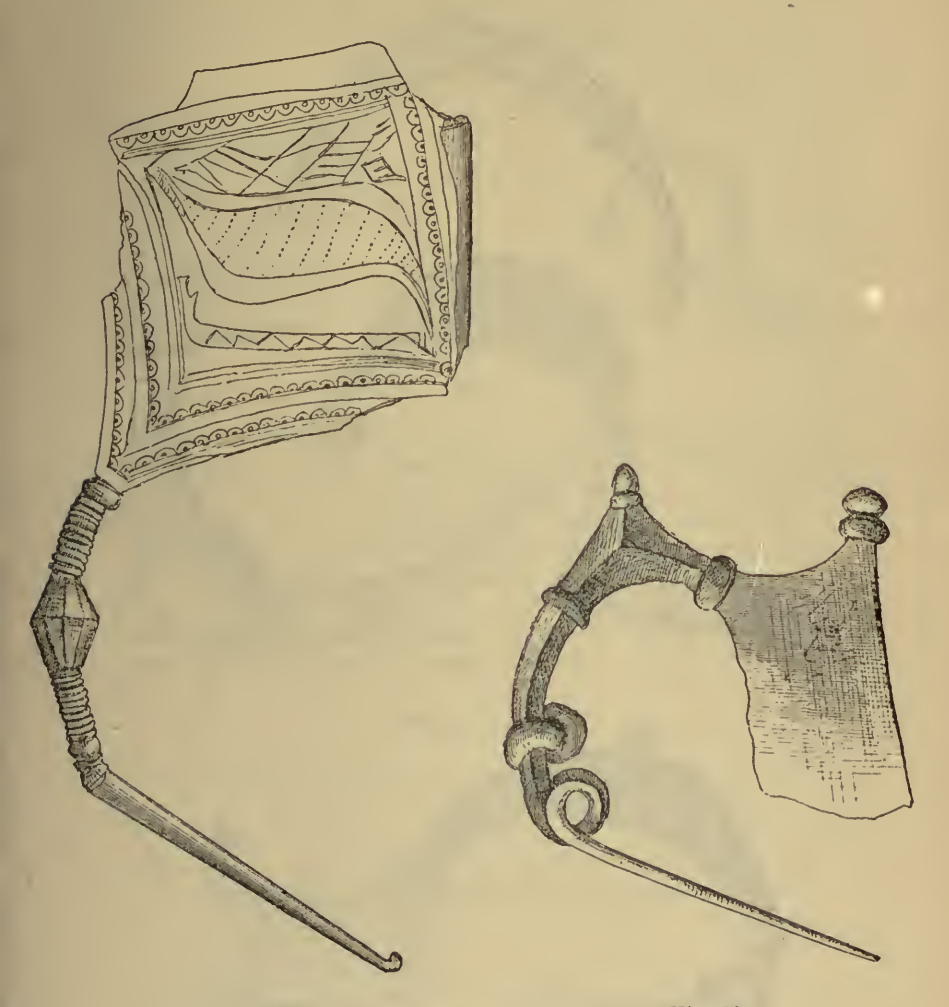

Fig. 33. Fig. 34.

chées à la manière des peintures de vases archaïques ; celle qui a été publiée dans l'*Archaiologische Zeitung* (1884, taf. 9, n° 3), est décorée dans le même style, mais elle est en or.

40. — Fibule du même genre, mais sans gravure au trait. (Fig. 34.)

41-47. — Sept fibules ou fragments de fibules de différents modèles[1]. (Fig. 35 et 36.)

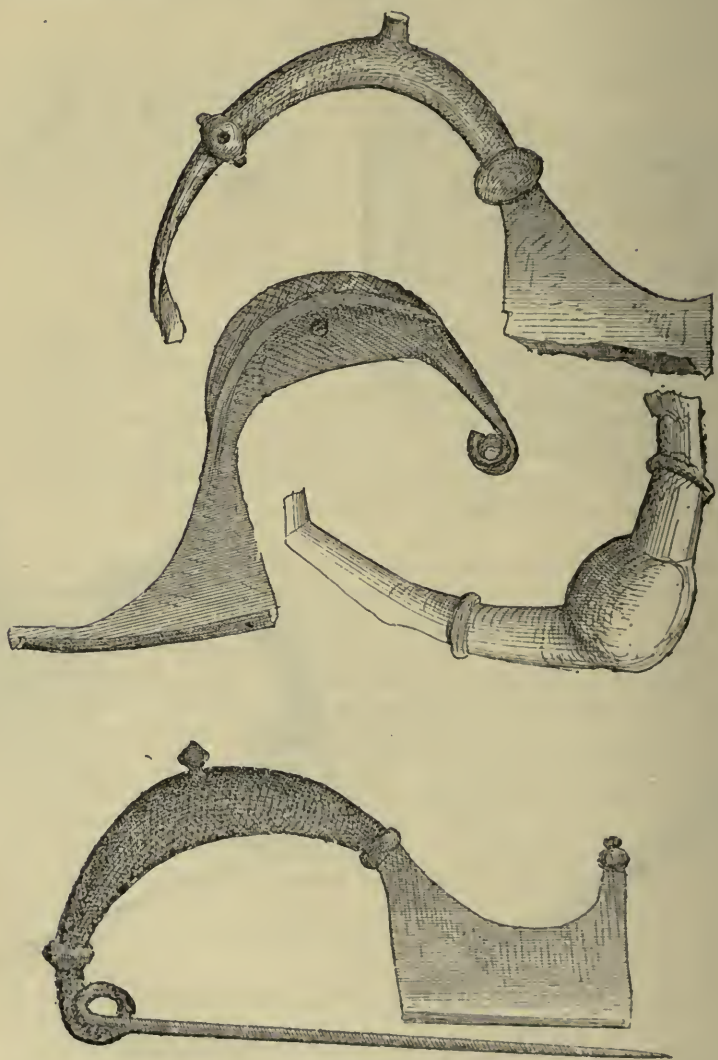

Fig. 35.

1. Pour tous ces objets, voy. *Iahrbuch d. K. d. Instituts*, 1888, p. 363, c. — Carapanos, *Dodone*. Pl. LI, nos 1, 3, 5, 6, 7, 8. — Lenormant, *Gaz. Arch.*, 1883, p. 71 (Métaponte).

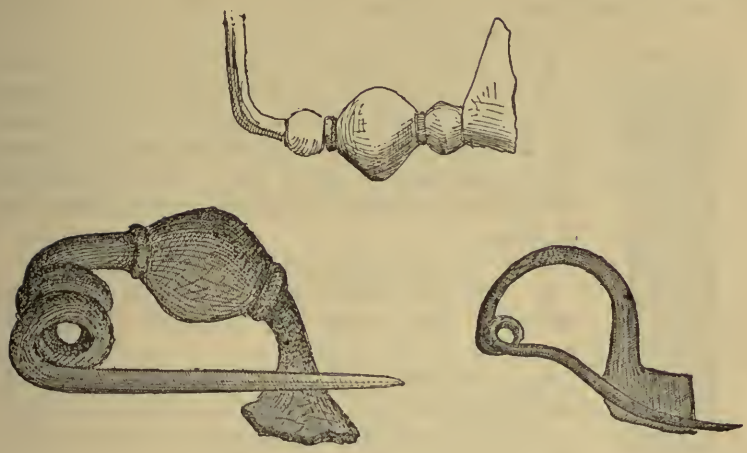

Fig. 36.

48. — Petit ustensile de toilette, à longue tige recourbée, terminée par une petite spatule creuse en forme de cure-oreille [1]. La partie recourbée est taillée en parallélipipède et décorée de croisillons gravés au trait ; la partie longue de la tige est arrondie.

49. — Tige de bronze tenant une spatule plate en forme de lancette, repliée en avant. C'est peut-être une spatule pour étendre le fard [2].

50. — Tige de bronze, séparée à moitié de sa longueur en deux tiges tordues ensemble et formant hélice [3].

Objets en os.

1. — Fragment de plume à large bec, en forme de calame. Au-

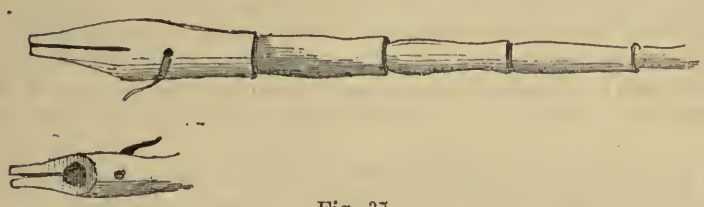

Fig. 37.

dessus de la fente du bec de plume est planté un petit clou de bronze

1. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. LI, 12. — Pottier et Reinach, *Myrina*, p. 203, 204.
2. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. LI, n° 19. — Pottier et Reinach, *Myrina*, p. 204.
3. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. LIII, n°s 8, 11, 12, 13.

qui servait sans doute à empêcher le doigt de glisser sur l'encre, quand on écrivait. L. 0,11 [1]. (Fig. 37, p. 295.)

Fig. 38.

2. — Objet en forme de fuseau très renflé par le bas, fait au tour. Il est décoré de deux séries de moulures, l'une à la partie mince de la tige, l'autre à l'origine de la panse. Un des cercles de cette dernière est percé de petits trous dont quelques-uns contiennent encore une incrustation en matière noire et dure.

3. — Objet de même genre. L. 0,05.

4. — Manche d'outil, plat (manche de couteau ?), décoré de deux bandes de petits cercles irréguliers en creux.

5. — Manche d'outil, rond, décoré de cercles concentriques et d'une zone de petits cercles, en creux [2].

6. — Fragment d'outil fait au tour, ayant la forme de deux tiges tordues en spirale.

7. — Petite colonne ionique, plate par derrière, légèrement bombée par devant, avec cinq traits parallèles en creux, similant les cannelures. Le chapiteau et quelques points de la colonne portent des traces de dorure [3]. (Fig. 38.)

8. — Objet plat, assez mince, de forme courbe par en haut, rectiligne en bas. Le côté est percé au milieu d'un petit trou. C'est sans doute la poignée d'un outil de fer ou de bronze, comme un poinçon, une vrille, une clef.

Verre.

Les fragments de verrerie commune, à irisations multicolores, se sont trouvés en très grand nombre au temple d'Athéna Cranaia ; mais aucun ne mérite une mention particulière. Nous avons noté seulement trois fonds d'ampoules en forme de lacrymatoires ; un fragment de petit vase à raies bleues, blanches et jaunes, du genre dit rhodien ; une perle de même matière et de même couleur, et un fragment de tasse en verre blanc à reflets bleus et roses, dont la

1. Cette plume a été signalée par MM. Pottier et Reinach, *Myrina*, p. 205, à propos d'un objet similaire trouvé dans un tombeau de Myrina.

2. Pour l'ornementation de ces deux curieux objets archaïques, voy. Schliemann, *Mycènes*, fig. 127 (fragment d'une lyre en os), et fig. 525 (manche de poignard en ivoire). — *Bull. de Corresp. hellén.*, 1878, pl. XIII, Objets de Spata. — Schliemann, *Ilios*, nos 141, 142, 521, 540, 541, 1254, 1256. L'auteur voit dans ces ornements des étoiles.

3. Cf. Pottier et Reinach, *Myrina*, p. 243.

panse est décorée d'une rosace en creux ; cet objet devait être très léger et très gracieux.

Signalons enfin une grosse perle en verre vert, très commune, mais d'un travail assez curieux. Elle a la forme cylindrique, et non sphérique, et tout autour elle est décorée d'une double rangée de petites appliques rondes en verre bleu qui sont elles-mêmes de petites perles. (Diamètre 0,007.)

Deux pierres noires à aiguiser, l'une plus grande que l'autre.

Objets divers[1].

Balle de fronde en pierre, ayant la forme d'une olive très pointue aux deux bouts, comme les olives d'Amorgos par exemple. L. 0,05.

Balle de fronde en pierre divisée dans le sens de la longueur (0,06) en faces plates, semblables aux raies d'un ballon fusiforme.

1. Mentionnons en passant quelques objets qui ne sont pas des ex-voto.

1° Plaque de plomb, de 0m,20 de côté environ. L'une des surfaces est sillonnée d'entailles profondes faites en frappant avec un outil coupant. Elle servait de point d'appui pour tailler certains objets. Le plomb empêchait que l'outil ne s'ébréchât une fois sa course finie.

2° Verrou de porte très grossier, en fer, ayant la forme d'un grand crochet. L. 0m,30. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. LIII, n° 17.

3° Marteau rond d'un côté, et, de l'autre, aplati en forme de lame; le tranchant est émoussé par l'usure. Au milieu, trou pour adapter le manche. L. 0m,15; Ep. 0m,03.

4° Pic quadrangulaire, très pointu aux deux extrémités. Le trou où s'engageait le manche est rempli par des scories de fer et de la rouille épaisse. L. 0m,16.

5° Deux grandes lames de couteaux en fer. L'une porte encore les rivets qui la fixaient au manche. Le dos de la lame est taillé d'encoches irrégulières. Cf. Carapanos, *Dodone*, pl. LIII, nos 5, 6.

6° Une lame de faucille mince recourbée.

7° Fragment de chaîne formée de cinq maillons de 0m,08, dont l'un qui devait être au milieu, est quadrangulaire et percé de deux trous. Longueur totale : 0m,45.

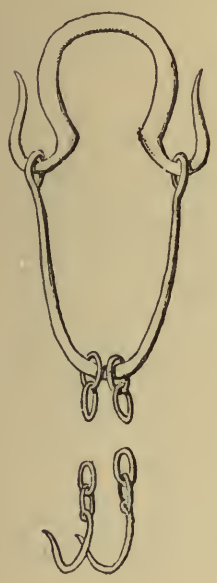

Fig. 39.

8° Étoile découpée, de 0m,06 de diamètre. C'était peut-être une molette d'éperon.

9° Double crochet en fer suspendu à un support articulé. (Fig. 39.)

Fragment d'un bois de cerf. H. 0,13. L. 0,08.

Petit disque en stuc, peint en jaune, ayant la forme d'un couvercle. Larg. 8,05.

Deux coquilles naturelles, du genre *pecten*, qui sont des symboles ou plus simplement peut-être ont été utilisées comme boîtes à fard[1].

1. Cf. Pottier et Reinach, *Myrina*, p. 245, 246, et les notes.

APPENDICE IV

LA PIERRE DE CANA.

(Extrait du *Bulletin de Correspondance Hellénique*, T. IX (1885), p. 28 et s.)

I.

Parmi les nombreuses reliques que recueillit la piété du moyen âge byzantin, les plus précieuses assurément et les plus recherchées furent celles qui se rapportaient à la personne du Sauveur. Non seulement les instruments de la passion du Christ, le bois de la Croix, la couronne d'épines, l'éponge qui servit à apaiser la soif de Jésus, le linceul dans lequel fut enveloppé son corps divin, l'ampoule renfermant l'huile dont fut oint son cadavre[1], étaient conservés avec un soin pieux dans les églises de Constantinople ; non seulement les vêtements qu'il avait portés, son manteau de pourpre, ses sandales[2], les langes dont il avait été enveloppé à sa naissance[3], devinrent l'objet de la vénération des fidèles ; mais les témoins muets des miracles ou des souffrances du Sauveur, les rochers, les pierres sur lesquelles s'était accomplie quelque circonstance mémorable de sa glorieuse existence, furent mis par la piété publique au rang des reliques les plus respectées.

1. *C. I. Gr.*, 8695 et 8809. — Codinus, *de Lignis*, éd. Bonn, p. 30. — Niceph. Cp., éd. Bonn, p. 24-25.
2. Leo Diac., éd. Bonn, p. 166.
3. *C. I. Gr.* 8695, 8809.

Dès la fin du IVe siècle, on conservait en Palestine plusieurs de ces monuments. A Jérusalem on montrait, dans la chapelle du sépulcre, la dalle que Joseph d'Arimathie avait roulée devant le tombeau du Christ et que l'ange avait enlevée au moment de la résurrection [1]; ailleurs on voyait la colonne de la flagellation, encore teinte du sang du Sauveur [2], et la roche fendue sur laquelle la croix avait été dressée. A Sichem, une église construite tout exprès abritait le puits auprès duquel Jésus rencontra la Samaritaine [3]; à Béthléem, dans l'église Notre-Dame, on trouvait la crèche où fut couché le Seigneur, « et ses oreillers d'une dure pierre [4]. » Plus loin, c'était la dalle sur laquelle fut versée l'eau qui servit à laver le Seigneur nouveau-né [5], et depuis ce jour la vasque creusée dans la pierre était remplie d'une eau pure qui ne tarissait point [6]. A Gethsémané on montrait une pierre où les Juifs avaient lié le Sauveur prisonnier [7]; sur la montagne de Sion, dans l'église Notre-Dame, les tables où Jésus-Christ célébra la Cène avec ses disciples, et la vasque de pierre où il puisa l'eau pour leur laver les pieds [8]; ailleurs, dans un monastère, on voyait le berceau du Christ [9]; et dans l'église du Saint-Sépulcre la pierre, centre de la terre, appelée le *Compas*, « que Dieu mesura de sa main au milieu du monde [10] » et sur laquelle Joseph d'Arimathie et Nicodème lavèrent le corps du Christ descendu de la Croix [11]. Enfin, dans le temple, une autre pierre rappelait les plus illustres souvenirs de l'ancien et du nouveau Testament: c'était le quartier de rocher sur lequel avaient été placés jadis l'arche d'alliance, la verge d'Aaron et les livres de Moïse: Jacob s'y était endormi quand il eut sa vision miraculeuse, l'ange y avait annoncé à Zacharie la naissance de son fils; mais un miracle du Christ la rendait surtout illustre. Quand le Seigneur eut pardonné à la femme adultère, il y trouva un refuge contre la fureur des Juifs: « la ro-

1. *Lapis resurrectionis*. Saint Jérôme, *lettre* 86. Cf. Antonin martyr, *De locis sanctis, dans Itinera hierosolymita..... latina lingua exarata*, éd. T. Tobler et A. Molinier, I, p. 101, (a 570), Arculf, (a. 670) *ibid.*, I, p. 150, et la *Chronique d'Ernoul*, dans Guillaume de Tyr, éd. P. Paris, II, p. 478.

2. Saint Jérôme, *ibid.*

3. Saint Jérôme, *ibid.* Cf. *Chronique d'Ernoul*, dans Guill. Tyr., II, 508, 509.

4. Guill. Tyr., II, 493.

5. Arculf, dans *Itinera Latina*, I, 170. Cf. Bède, *ibid.*, p. 223.

6. Arculf, *loc. laud.*, 170.

7. Guill. Tyr., p. 492.

8. Guill. Tyr., p. 491.

9. Guill. Tyr., p. 481.

10. Guill. Tyr., p. 489.

11. Sanuto, l. III, p. XIV, ch. VIII, p. 254, cité dans *Historiens des Croisades occidentaux*, II, p. 495.

che se leva contremont entour sa teste, si li fist lieu, et une estoile descendi devant lui, si le servi de sa clarté [1]. »

De bonne heure la dévotion des empereurs byzantins avait enlevé à la Palestine, pour en parer les églises de Constantinople, plusieurs de ces merveilleuses reliques: la conquête de la Terre-Sainte par les Perses, puis par les Arabes, multiplia bientôt et justifia ces spoliations. Ce fut œuvre de piété que d'arracher aux infidèles ces vénérables monuments, et les empereurs furent plus fiers d'une relique regagnée que d'une province reconquise. Héraclius, Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès rapportèrent en triomphe « comme un présent du ciel, comme un trésor incomparable »[2], le bois de la vraie croix ou les souvenirs de la vie du Sauveur [3]; Romain Lacapène mit en œuvre toute sa diplomatie pour conquérir à l'Empire les fameuses images d'Édesse [4]. Au milieu des chants religieux, des processions et des fêtes [5], on apportait les Saintes reliques dans la ville « gardée de Dieu »: on les transportait en grande pompe dans les sanctuaires les plus vénérés, à Sainte-Sophie, aux Blachernes, ou dans la chapelle du Palais: parfois on élevait pour les abriter des oratoires particuliers; et l'Église même proclamait solennellement leur vertu miraculeuse [6]. Pour en multiplier les effets salutaires, on cassait quelques fragments de ces pierres vénérées et les plus grands personnages de l'empire en recevaient des morceaux [7]; plusieurs nous sont parvenus avec les reliquaires qui les contenaient.

Les plus grandes églises de Constantinople étaient fières de montrer de semblables trésors. Sainte-Sophie conservait dans une salle particulière la margelle du puits de la Samaritaine [8] (τὸ ἅγιον φρέαρ) et dans l'église même la partie supérieure du sépulcre du Sauveur [9], un bassin de marbre où le Christ lava les pieds de ses disciples [10], un petit plat de marbre qui avait servi à la Cène [11]. Au palais du Boucoléon, dans la chapelle impériale, on gardait la pierre qui

1. Guill. Tyr., p. 489.
2. Ὥς τι δῶρον οὐράνιον, ὡς τινα πολύολβον θησαυρόν. Leo Diac., p. 166.
3. Leo Diac., p. 61, 70, — 71, 166.
4. Rambaud, l'*Empire Grec au* x^e^ *siècle*, p. 107 et s.
5. Niceph. Cp., p. 24-25.
6. Si per ossa mirifica Deus facit, clarum est quod et per imagines, *lapides*, pluraque alia idem possit. Léontius, évêque de Néapolis de Chypre, dans *Concilium Nicæense*, II, acte IV.
7. *C. I. Gr.*, 8809, et Anonyme de 1150 dans *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. II, p. 212.
8. Const. Porphyrog., *De Cerim.*, p. 27 et 74. Anonyme de 1157, dans *Exuv. sacræ*, II, 215, et Antoine de Novgorod, (a 1200) *ibid.*, p. 222-223. Cf. Labarte, *Le palais impérial*, p. 29.
9. Ant. Novgorod, *loc. laud.*, 222.
10. Ant. Novgorod, *loc. laud.*, 223; cf. *ibid.*, p. 214.
11. Ant. Novgorod, *loc. laud.*, 219.

dans le sépulcre fut placée sous la tête de Jésus [1]; dans une église de la Vierge, non loin de l'hippodrome, on montrait la table de marbre où le Seigneur célébra la Cène [2], et à l'église des Saints-Apôtres la colonne de la flagellation [3]. Ailleurs c'était la crèche du Sauveur [4], la pierre où le Christ avait jeûné [5], et celle où il avait prié [6], celle où il avait été baptisé par Saint Jean-Baptiste [7], et dans l'église du Pantocrator la pierre sur laquelle il fut présenté au temple [8]. Mais le monument le plus célèbre de l'église du Pantocrator, le plus curieux aussi, car il nous fait comprendre les pérégrinations multiples des reliques qui nous occupent, c'était la fameuse pierre rouge, « aussi grande qu'un homme », sur laquelle le Christ avait été embaumé. Transportée d'abord de Syrie à Éphèse, elle y demeura jusqu'au temps de Manuel Comnène (1143-1180) : l'empereur la fit venir à Constantinople, et voulant recevoir d'une manière convenable la pierre qui avait porté le cadavre du Christ, il descendit en personne au port du Boucoléon, et, chargeant la sainte relique sur ses impériales épaules, « comme si c'eût été le corps divin du Sauveur », il la déposa dans la chapelle du palais [9] : plus tard elle fut placée dans un oratoire spécial attenant à l'Église du monastère de Pantocrator [10]. On l'y voyait encore au commencement du xve siècle [11].

II.

A cette liste de monuments, que les textes font connaître, nous en pouvons aujourd'hui ajouter un nouveau, le seul peut-être, parmi tant de reliques semblables égarées ou perdues, qui soit parvenu jusqu'à nous. J'en dois communication à mon collègue et ami, M. P. Paris, qui l'a découvert dans ses récentes fouilles d'Élatée ; je suis heureux de le remercier ici de vouloir bien m'autoriser à le publier.

Dans les ruines de l'Église de la Panaghia, construite sur l'em-

1. Anonyme de 1150, *Exuv. sacr.*, II, 212.
2. Ant. Novgorod, *loc. laud.*, 225.
3. Bondelmonti, dans Niceph. Bryenn., éd. Bonn, p. 181.
4. *C. I. Gr.*, 8809.
5. Gunther de Pairis (a. 1205), dans *Exuv. sacr.*, I, 122.
6. *Ibid.*
7. Gunther de Pairis, dans *Exuv. sacr.*, I, 122.
8. *Ibid.*
9. Nicétas Chon., *De Manuele Comneno*, éd. Bonn, p. 289.
10. Aujourd'hui Zeirek-Djami. Cf. Salzenberg, *Alt-Christliche Baudenkmäer in Constantinopel*, p. 119-122 et pl. 36.
11. Bondelmonti, *loc. laud.*, p. 181. Cf. Ant. Novgorod, dans *Exuv. sacr.*, II, 225, et Robert de Clari : « si estoit le taule de marbre, ou nostre sires fu estendus quand il fu despendus de le crois et si i paroient encore les larmes que nostre dame avoit plouré deseure. Hopf, *Chroniques gréco-romanes*, p. 71.

placement de l'ancienne ville d'Élatée, M. Paris a trouvé une grande pierre de marbre gris veiné de blanc, longue de $2^m,33$, large de 0,64, et haute de $0^m,33$.

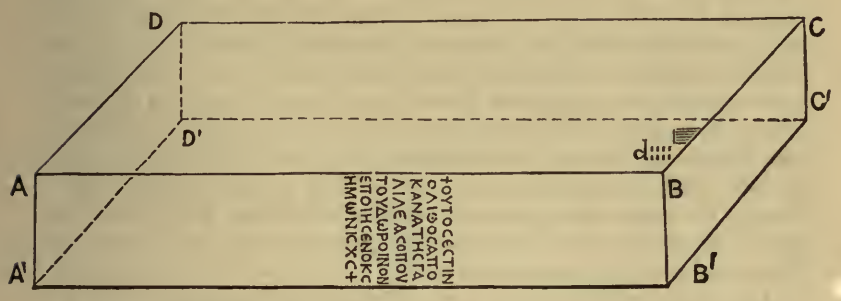

La face supérieure A B C D est soigneusement polie, ainsi que les deux faces latérales AA'BB', AA'DD'; la partie inférieure A'B'C'D' et les deux autres faces BB'CC', CC'DD' sont demeurées frustes. Sur la face latérale AA'BB' un rebord assez haut fait saillie le long de la partie inférieure de la pierre; sur cette même face une inscription est gravée. Par une particularité assez remarquable dont nous rendrons compte plus loin, cette inscription est disposée non point parallèlement, comme il faudrait s'y attendre, mais perpendiculairement aux arêtes AB et A'B'. Les caractères, profondément gravés, sont de basse époque. L'inscription, dont nous donnons ici le facsimile, est ainsi conçue.

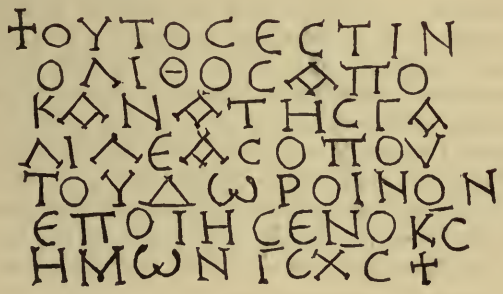

+ Οὗτός ἐστιν
ὁ λίθος ἀπὸ
Κανᾶ τῆς Γα-
λιλέας ὅπου
τὸ ὕδωρ οἶνον
ἐποίησεν ὁ Κ(ύριο)ς
ἡμῶν Ἰ(ησοῦ)ς Χ(ριστό)ς +

Tout le monde connaît le miracle par lequel le Christ se manifesta à Cana; je ne pense point pourtant que l'inscription permette de rapporter à cet événement le marbre trouvé à Élatée. L'emploi de la préposition ὅπου exclut formellement une telle hypothèse : elle signifie l'*endroit où, la ville où*, et se rapporte à Κανᾶ plutôt qu'à λίθος. Ce n'est donc point ici, comme on pourrait le croire tout d'abord, la pierre même sur laquelle se fit le miracle; si cet événement est mentionné, c'est seulement pour rappeler aux fidèles les titres de gloire de la petite ville de Galilée; et il faut, semble-t-il, interpréter ainsi le texte : « C'est ici la fameuse pierre venue de Cana de Galilée, la ville où notre Seigneur Jésus-Christ changea l'eau en vin. » Quelle est donc cette pierre si célèbre, conservée d'abord à Cana par la piété des fidèles, et qu'on jugeait suffisamment désignée par le souvenir du miracle du Sauveur ?

Les itinéraires du moyen âge, que nous avons déjà bien des fois cités, signalent à Cana plusieurs monuments. Antonin de Plaisance, vers la fin du VIe siècle, y vit deux des hydries où le Seigneur changea l'eau en vin : il affirme même que dans l'une d'elles le miracle se renouvela en sa faveur [1]. Au VIIIe siècle Saint Willibald trouva là une grande église, où l'on conservait encore une des hydries [2]; au XIIe siècle pourtant ce souvenir même du miracle avait disparu [3]. Outre les hydries, Antonin de Plaisance mentionne à Cana un autre monument. « Deinde, dit-il dans son Itinéraire, venimus miliario 3 in Canan, ubi Dominus fuit ad nuptias, et *accubuimus in ipso accubitu, ubi ego indignus parentum meorum nomina scripsi* » [4].

Du Cange, interprétant ce texte, a donné au mot *accubitus*, le sens de salle à manger [5] : malgré cette grave autorité, il faut, je crois, entendre ce terme dans un sens plus restreint, et le traduire par lit sur lequel on s'étend pour manger. Il serait difficile d'expliquer autrement le rapprochement, évidemment voulu, des mots *accubuimus* et *accubitus*, qui semblent pris dans la même acception, et destinés à marquer l'action de s'étendre sur la couche même où s'était étendu le Christ : et d'ailleurs on comprend mieux ainsi comment Antonin de Plaisance a pu suivant une habitude bien chère aux pèlerins chrétiens du moyen âge inscrire sur le lit de pierre où il se coucha le proscynème rappelant le souvenir de ses parents [6].

1. Ex quibus hydriæ duæ ibi sunt. Implevi aqua unam et protuli ex ea vinum : Antonin martyr, dans *Itinera latina*, I, 93.

2. *Itinera latina*, I, 260.

3. *Mag. Thietmari perigrinatio*, éd. Laurent, p. 4.

4. *Itinera latina*, I, 93.

5. *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, v° Accubitus 5 : triclinium in quo ad mensam adcumbitur.

6. M. E. Le Blant, à qui nous devons l'indication du texte d'Antonin, l'interprète également dans le sens que nous avons adopté.

En rapprochant du marbre d'Élatée le texte d'Antonin, une conjecture se présente tout d'abord : ce lit sur lequel le Christ se coucha au repas des noces, et qu'au VIe siècle encore on montrait à Cana, ne serait-il point identique à cette fameuse pierre de Cana, si intimement liée au souvenir du miracle? Les dimensions de la pierre ne contredisent point une telle hypothèse; la manière dont les faces latérales ont été polies indique évidemment que le marbre était placé originairement, comme un banc ou un lit, dans l'angle de deux murs : il suffisait, pour justifier pleinement l'hypothèse, de retrouver sur le marbre d'Élatée le proscynème d'Antonin de Plaisance.

J'ai soigneusement examiné la pierre d'Élatée; et, sur la face supérieure, près de l'endroit où devaient reposer la tête et le haut du corps de la personne couchée, j'ai découvert une inscription tracée à la pointe. Elle se trouve au point *d* de notre figure, à $0^m,12$ du sommet de l'angle ABC et immédiatement au-dessous de l'arête CB. Les caractères, hauts de 5 millimètres et gravés peu profondément, se distinguent nettement à l'aide d'une loupe : par leur forme, ils ne sont point postérieurs au VIe siècle. L'inscription, dont la première partie a été enlevée par un éclat de la pierre, présente un arrangement assez singulier : elle est disposée en colonnes parallèles, séparées par d'assez larges intervalles. La fin, qui seule subsiste, est ainsi conçue :

ΚΑΙ	ΜΟΥ
ΤΗϹ	ΑΝ
ΜΗΤ	ΤΩΝΙ
ΡΟϹ	ΝΟΥ +

Il est aisé de restituer, au moins approximativement, le texte complet de l'inscription :

(+ (Μνήσθητι, Κύριε, τοῦ πατρὸς) καὶ τῆς μητρός μου Ἀντωνίνου +

A moins d'admettre une étrange coïncidence de nom et d'époque, on ne saurait voir dans l'Antonin du graffito un autre qu'Antonin de Plaisance [1], c'est dire toute l'importance du marbre d'Élatée. Grâce au détail insignifiant mentionné par le pèlerin du VIe siècle, la fameuse pierre de Cana, comme dit l'inscription, a désormais une origine certaine et une histoire assurée. Elle vient bien de Palestine : dès le VIe siècle à Cana on la montrait aux pèlerins, comme le lit sur lequel le Seigneur s'étendit au repas des noces. On comprend dès lors aussi la forme de l'inscription qui désigne cette pierre : c'est sur ce lit que le Christ était couché quand il fit le

1. On s'étonnera peut-être de voir un Occidental écrire en langue grecque son proscynème; mais il faut considérer qu'il était en Orient, et qu'au VIe siècle la langue grecque était d'un usage fort commun.

miracle, c'est à ce miracle autant qu'à l'attouchement divin qu'elle devrait sa célébrité.

III

De bonne heure, à ce qu'il semble, les monuments du miracle de Cana se dispersèrent dans le monde chrétien. Dès le VIe siècle, quatre des hydries avaient quitté la Galilée [1] ; entre le VIe et le VIIIe siècle, c'est-à-dire au moment même où l'invasion arabe se répandait sur la Palestine, une autre disparut [2] ; quelques années plus tard il ne restait plus à Cana que le souvenir de ces monuments [3]. C'est ailleurs qu'il faut désormais chercher ces précieuses

1. *Itinera Latina*, I, 93.
2. *Ibid.*, I, 260.
3. En 1217 on montra à Thietmar « vestigia ubi ydrie posite fuerant », et on lui conta que la citerne où fut puisée l'eau du miracle renfermait encore « aquam habentem saporem vini » (édit. Laurent, p. 4). En 1231, l'auteur des *Pélerinaiges por aler en Jherusalem* dit que l'on voit à Cana « le lieu où les noces furent faites » (*Itinéraires français*, p. 101. Cf. Cont. Guill. Tyr., *ibid.*, p. 172). Vers 1265 on montrait seulement « le lieu où les VII ydries estoyent » (*ibid.*, p. 187. Cf. p. 197).

[Nous trouvons dans un curieux volume du XVIIe siècle (*Le voyage de la Terre-Sainte*, par M. I. Doubdan, chanoine de l'Eglise Royale et Collégiale de Saint-Paul, à Saint-Denis en France, et confesseur du célèbre monastère des Ursulines de la mesme Ville. — Paris, M.DC. LXVI (3e édition) — le récit d'une excursion faite en 1652 à Cana. Il nous semble intéressant de suivre jusqu'à cette époque les traditions religieuses de la petite ville : « De là descendant une petite vallée pierreuse, nous arrivasmes à Cana, qui n'est plus qu'un chétif village, qu'il nous fallut traverser d'un bout à l'autre, pour voir l'Eglise que sainte Helene a fait bastir à la place de la Maison que Nostre Seigneur a honoré de ce premier miracle : c'est un bastiment fort ancien, tout fait de pierres de taille, qui consiste en deux grands corps de logis, dont celui de main droite est l'Eglise, qui est une voute longue environ de quarante pas, et large de vingt, soustenüe au milieu d'un rang de colomnes, et quelques fenestres qui y donnent le jour. Elle est toute déserte, et néantmoins encore toute entiere, et sert de Mosquée à ceux du pays, et dessous icelle est une Chapelle qu'on dit estre au mesme endroit ou Nostre Seigneur fit cette merveille. L'autre partie est un grand logis, qui estoit la demeure des Ecclésiastiques, ou à présent logent les Santons, et entre ces deux bastiments est une court assez spacieuse, sur la porte et entrée de laquelle est une grande pierre qui sert de linteau, où sont taillés en relief trois pots ou cruches, avec quelque escriture ancienne, et à moitié effacée, qui fait paroître que c'est le mesme lieu où ce grand miracle a esté fait. (*En marge* : Le Trésor de S. Denys en France se glorifie d'avoir une des cruches qui servirent à ce miracle. L'Eglise de S. Sauveur d'Onese en Espagne en possède une autre).

« De là nous retournasmes sur nos pas à l'entrée du village par où nous avions passé, pour aller voir la Fontaine où on alla puiser l'eau qui servit

reliques, à Jérusalem, où l'on conservait deux hydries, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, et au Temple [1]; à Constantinople surtout qui dès le milieu du xe siècle possédait deux au moins des urnes de Cana [2].

La pierre sur laquelle le Christ s'était couché ne dut point demeurer fort longtemps en Palestine. Antonin de Plaisance, le dernier témoin de la domination chrétienne en Syrie, est aussi le dernier qui mentionne l'existence de ce monument à Cana; Arculf, qui voyageait en Palestine vers 670, Willibald, qui y vint vers 724, n'en ont déjà plus connaissance ; les textes postérieurs l'ignorent entièrement. On peut donc croire sans invraisemblance qu'au moment où l'invasion perse ou arabe menaçait de profaner les sanctuaires de la Terre-Sainte, quelque chrétien pieux, peut-être même quelque empereur de Byzance, a pris à tâche de sauver cette précieuse relique. L'examen de l'inscription semble confirmer cette hypothèse : les caractères appartiennent au vie ou au viie siècle, et la manière dont l'inscription est tracée sur la pierre prouve qu'à l'époque où elle fut gravée le marbre dut être changé de place. Quand Antonin de Plaisance visita Cana, la pierre s'appuyait, comme au ier siècle, sur sa face inférieure A'B'C'D' : c'est ce que démontre le lieu où il inscrivit son proscynème. Quand la seconde inscription fut gravée, la pierre était dressée sur sa face AA'DD', et, pour en assurer l'équilibre, maintenue sans doute entre deux murs s'appuyant sur les grandes faces ABCD et A'B'C'D'. En d'autres termes postérieurement à l'année 570, et sans doute au commencement du viie siècle, la pierre de Cana fut enlevée de la place qu'elle occupait depuis

à ce miracle..... Cette fontaine est fort belle et abondante en eau, qui fait un ruisseau qui court le long du village..... Elle est toute dans terre, et revestuë de tous costez de pierres-de-taille, avec deux escaliers aux deux costez, pour descendre à l'eau, qui est fort fraische et excellente (p. 539-540). P.P.]

1. Anonyme de 1130, dans Vogüé, *les Églises de la Terre-Sainte*, p. 412-413.

2. La princesse grecque Théophano, femme d'Otton II, empereur d'Allemagne, porta ces deux reliques de Byzance en Germanie : l'une fut donnée par l'impératrice à l'abbaye de Quedlinburg (*Annales archéol.*, XII, 92); l'autre envoyée par Otton III, fils de Théophano, à son ancien précepteur Bernwald, évêque d'Hildesheim (*Ann. arch.*, XII, 92). D'autres urnes se rencontrent au xie siècle à Venise (*Ann., arch.*, XII, 91, XXII, 133), à Ravenne (*ibid.*, XXII, 133), à Angers (*ibid.*, XI, 254), cette dernière donnée en 1450 à la cathédrale de cette ville par René, roi de Naples et de Jérusalem. Le trésor de Saint-Denis (*ibid.*, XII, 397, inventaire du xviie siècle), l'abbaye de Port-Royal de Paris (*ibid.*, XII, 398), le couvent de Saint-Florent de Saumur (*ibid.*, XI, 256) et une église de Soissons (*ibid.*, XVI, 198) se vantaient également de posséder des parcelles de ces précieuses reliques. Nous n'avons point à discuter ici l'authenticité, fort problématique, de ces monuments de provenance inconnue. Cf. Vogüé, *loc. laud.*, p. 256, note 1.

près de six cents ans.[1] Ce changement s'explique aisément si l'on admet qu'à ce moment la relique fut transportée hors de la Palestine : il reste à montrer maintenant comment elle put parvenir à Élatée.

Dans l'histoire si obscure encore de la Grèce à l'époque byzantine, on ne saurait dire quel rôle joua la petite ville d'Élatée. Siége d'un évêché au IVe et au Ve siècle[2], elle n'apparaît postérieurement à cette date sur aucune des listes ecclésiastiques[3]. Dans les textes relatifs à la géographie de l'empire, elle est mentionnée une seule fois, à notre connaissance : au VIe siècle, Hiéroclès la nomme parmi les villes de l'éparchie d'Hellade[4]. Il semble qu'à cette époque Justinien la comprit dans la ligne de fortifications destinée à défendre la péninsule : M. Paris dans les fouilles qu'il a faites au temple d'Athéna Cranaia, au NE d'Élatée, a reconnu avec certitude qu'une forteresse byzantine s'était élevée sur les débris du sanctuaire païen : et des monnaies à l'effigie de Justinien et de Justin II, trouvées parmi les ruines, attestent qu'au VIe siècle les Byzantins tenaient cette importante position[5]. D'autres monnaies découvertes aux environs de la chapelle de la Panaghia montrent qu'au Xe siècle et jusqu'au XIIe Élatée gardait quelque importance. Ce serait toutefois un hasard singulier qu'une relique aussi considérable que la pierre de Cana eût été transportée directement de Palestine dans une ville de province aussi obscure. Un simple pèlerin eut été fort embarrassé d'emporter de Galilée en Grèce un marbre de cette importance : et l'on ne saurait admettre que l'empereur ou quelque grand personnage se soit volontairement dépouillé d'une relique si précieuse en faveur d'une ville que ne recommandait aucun titre particulier. L'examen des lieux et certaines circonstances accessoires permettent d'ailleurs de présenter une hypothèse plus vraisemblable.

1. On objectera peut-être que la pierre fut enlevée de la maison des noces pour être, à Cana même, transportée dans quelque église ; mais il faut observer que la maison même étant en quelque manière un endroit consacré — au XIIIe siècle encore on le recommandait à la vénération des pèlerins (*Itiner. franç.*, p. 101) — l'utilité de ce transfert ne s'expliquerait guère.

2. Lequien, *Oriens christianus*, II, 205.

3. Peut-être le siège fut-il réuni à celui de la voisine Daulis. Sur cette ville cf. Hieroclis *Synecdemus et Notitiæ græcæ episcopatuum*, éd. Parthey, p. 118, 215, 300.

4. Hieroclis *Synecdemus*, éd. Parthey, p. 9.

5. [M. Ch. Diehl est un peu trop affirmatif peut-être ; il est certain que les Byzantins ont occupé la montagne des Cranai, mais le mot de forteresse est un peu hasardé ; nous avons retrouvé seulement les ruines d'une chapelle et d'habitations byzantines (voy. p. 91). On sait que bien souvent le culte de la Vierge a succédé dans les temples grecs, au culte d'Athéna, et cette raison suffit à expliquer que les chrétiens se soient établis sur ce sommet perdu. P. P.]

L'église de la Panaghia, qui renfermait la pierre de Cana, fut, à ce qu'il semble, construite tout exprès pour contenir la relique [1] : c'est ce qu'indique la place occupée par le marbre dans l'église. Entre les deux arcades qui donnaient accès dans le béma, dans l'endroit le plus honorable et le plus en vue, la pierre était dressée, montrant aux fidèles l'inscription qui disait son origine, et maintenue en équilibre par les membres mêmes de l'édifice. Qu'on suppose la chapelle antérieure au transfert de la pierre, cette disposition devient inexplicable : dans ce cas, on eût placé le marbre dans l'une des absides ou le long des murailles de l'église, on n'aurait pu le faire entrer comme pièce intégrante dans la construction même de l'édifice. Il importe donc de fixer l'époque de cette construction : malheureusement la chapelle a subi des remaniements fort nombreux, et, dans l'état où se trouvent aujourd'hui les ruines, presque rien dans l'architecture ne fournit quelque indice sur son origine [2]. Un fait pourtant semble indiquer qu'elle est postérieure à l'époque de la domination byzantine en Grèce : parmi les pierres antiques qui sont en grand nombre entrées dans la construction de l'édifice, il s'en est trouvé une portant une inscription, non point grecque, mais purement byzantine.

+ ΑΝΘΕΜΙΩ ΚΕ ΒΟ [3].

D'autre part, en fouillant le sol de la chapelle, M. Paris a découvert sous une pierre un *trésor* assez considérable. Il se compose de 138 deniers de billon, appartenant aux princes d'Achaïe et aux ducs

1. Parmi les chapelles assez nombreuses qui s'élevaient sur les ruines d'Élatée, l'église de la Panaghia était assurément la plus importante. Elle a 15m,70 de large, et dans la partie déblayée, plus de 18 mètres de long.

2. Les chapiteaux de quelques colonnes, épars sur le sol, sont de fort basse époque. Ils sont, conformément aux principes de l'architecture byzantine, taillés en forme de cubes, et portent sur l'une des faces du tailloir une croix, parfois inscrite dans un cercle. L'un d'eux est orné de fleurons aux angles. Mais la facture est grossière et annonce les bas-temps byzantins.

3. [Nous avons trouvé aussi dans les décombres un sceau de plomb portant au droit une vierge auréolée sans exergue, et au revers, disposés sur cinq lignes, les mots suivants :

+
ΘΜΡΩΗ
ΡΕΡΑΙΩ
ΤΑϹΓΡΑ
ΦΑϹΙΩ
ΑΝΝϞ

Θ[εοῦ) Μ(ήτερ) βώη(θι). Βεβαίῳ τὰς γραφὰς Ἰωαννοῦ. Ρ .Ρ.]

d'Athènes, sires de Thèbes, dans le domaine desquels se trouvait Élatée, et de 22 pièces d'argent à l'effigie du doge François Dandolo [1]. Sans prétendre tirer de ce fait des conclusions trop précises, du moins on peut en induire qu'à l'époque de la domination franque en Grèce, et jusqu'au XIVe siècle, Élatée gardait quelque importance ; et, puisque la chapelle de la Panaghia semble postérieure à l'époque byzantine, peut-être est-il possible d'en attribuer la construction à quelqu'un des princes francs qui, au XIIIe siècle, s'établirent dans la Grèce continentale [2].

Les Latins qui en 1204 conquirent Constantinople étaient, comme les Byzantins, fort avides de reliques semblables à celles que nous étudions. Pour enrichir l'église de sa ville natale ou de son couvent, chacun prit à Byzance ce qu'il put. Les grands seigneurs s'adjugèrent les pièces d'importance : Venise emporta la table de la Cène [3], et le roi de France reçut de l'empereur Baudoin la plus grande partie de la pierre du Saint-Sépulcre [4]. Les simples chevaliers, les pauvres clercs se contentèrent de détacher à coups d'épée ou de marteau quelques parcelles de ces précieuses reliques: Robert de Clari conquit ainsi un morceau de la pierre de la déposition, qu'il donna pieusement à l'abbaye de Corbie [5] ; Martin de Pairis fit au Pantocrator un semblable butin qu'il rapporta, non sans peine, dans son couvent d'Alsace [6]. D'autres, plus avisés, emportèrent le reliquaire avec les reliques [7] ; c'est ainsi que le beau reliquaire de Limbourg [8] parvint en Occident.

On peut croire qu'un accident de cette sorte porta la pierre de Cana à Élatée. Quand au VIIe siècle la couche du Christ quitta la Palestine, ce fut, selon toute vraisemblance, pour venir à Constantinople. Il est certain qu'à cette époque même une partie des reliques de Cana disparut de la Galilée; il est certain qu'au milieu du

1. [A ces monnaies il faut ajouter une paire de boucles d'oreilles en argent, de forme entièrement simple et de nulle valeur. P. P.]

2. [Nous ne sommes pas absolument de l'avis de notre ami; nous avons dit (p. 46) que probablement l'église a été construite sur l'emplacement d'un temple grec; au XIIIe siècle, tous les monuments helléniques avaient certainement disparu d'Élatée, et dans tous les cas, ce n'était plus l'époque où l'on bâtissait des églises à la place et avec les débris des temples païens. L'église de la Panaghia est donc plus ancienne, et, selon nous, antérieure au XIIIe siècle; mais il est facile d'admettre que quelque prince franc l'a remaniée et restaurée lorsqu'il a voulu y conserver la pierre de Cana ; l'inscription d'Anthémios confirme cette hypothèse, au lieu de la combattre. P. P.]

3. *Exuviæ sacræ*, II, 274.

4. *Ibid.*, II, 135.

5. *Ibid.*, II, 199.

6. *Ibid.*, I, 122.

7. *C. I. Gr.*, 8809-8695.

8. Cf. Labarte, *Hist. des arts industriels*, I, 322-327.

xe siècle quelques-unes d'entre elles étaient conservées à Byzance, et tenues en assez haute estime pour qu'on y vît des cadeaux dignes d'une impératrice. Ne peut-on croire que le lit du Christ accompagna les hydries à Constantinople, et fut, peut-être par Héraclius, placé en quelque oratoire de la capitale ? Quand la tempête de 1204 s'abattit sur Byzance, l'un des vainqueurs, peut-être Othon de la Roche, premier duc d'Athènes, ou Guy Palaviccini, premier marquis de Bodonitza, à coup sûr quelque grand seigneur s'adjugea la relique et l'emporta dans ses nouveaux domaines. Assurément ce n'est là qu'une hypothèse dont la preuve fera toujours défaut : mais elle crée, à ce qu'il semble, un lien plus vraisemblable que tout autre entre les faits certains que nous avons établis.

De quelque manière au reste qu'elle soit venue à Élatée, qu'elle ait passé par Byzance ou qu'elle ait été directement transportée de Palestine en Grèce, la pierre de Cana garde par elle-même une valeur singulière. Son antiquité attestée par le témoignage d'Antonin de Plaisance, les curieuses légendes dont elle était l'objet, ses voyages enfin à travers l'Orient chrétien, lui assurent une place éminente parmi les monuments pieux du moyen-âge byzantin.

Nous espérons que le gouvernement hellénique tiendra à sauver de la destruction un monument aussi respectable et voudra recueillir en un lieu digne d'elle la relique découverte par M. Paris.

CHARLES DIEHL.

Depuis que cet article a été écrit, la pierre de Cana a quelque peu fait parler d'elle. Le gouvernement grec a chargé une commission d'aller examiner à Élatée le monument découvert, et cette commission a cherché en vain, paraît-il, à retrouver le proscynème. Toutefois il faut croire que le doute demeurait permis, même après le savant rapport des commissaires, car le gouvernement hellénique a fait transporter la pierre d'Élatée à Athènes et l'a fait placer dans le narthex de l'église de la petite Métropole où elle se trouve aujourd'hui.

Je dois avouer que dans ce vestibule obscur il est à peu près impossible de découvrir un graffitto gravé peu profondément, et dont les caractères, même en lumière, ne se distinguaient qu'à l'aide d'une loupe. Ceci explique sans doute la polémique assez vive qui s'est engagée au sujet de cette inscription et les dénégations parfois passionnées qui ont accueilli cette découverte. C'est en prévision de ces observations que j'avais cru devoir, dans mon article, indiquer l'emplacement précis, la disposition caractéristique et la

hauteur des lettres du graffitto. Il se peut que dans le transport les caractères de l'inscription soient devenus moins aisément déchiffrables encore et que la preuve formelle ait été rendue ainsi difficile, sinon impossible à apporter.

Pour moi, comme il ne me convient point de paraître inventer des reliques, et encore moins des inscriptions, je demande qu'on tienne pour non avenu tout ce que j'ai dit du graffitto d'Antonin. En examinant soigneusement la pierre d'Élatée, j'ai cru y voir nettement les lettres de l'inscription, et j'ai rapporté sincèrement ce que j'ai cru voir ; si je me suis trompé — si étrange que soit une hallucination de cette sorte — je tiens tout au moins à n'induire personne en erreur, et ne pouvant fournir une preuve formelle, j'aime mieux jusqu'à plus ample informé, admettre que j'ai mal vu.

Aussi bien, avec ou sans graffitto, le monument demeure intéressant. L'autre inscription, que nul ne contestera, j'imagine, atteste que la légende rattachait cette pierre au miracle de Cana, et que cette attribution a dû être faite d'assez bonne heure, la paléographie de l'inscription se rapportant environ au VIIe siècle. Les considérations que m'a inspirées la place de cette inscription n'en demeurent pas moins valables ; et si, il faut l'avouer, avec le graffitto disparaît la certitude absolue au sujet de l'origine du monument, la pierre n'en demeure pas moins attachée par une tradition ancienne à un des plus respectables souvenirs du Christianisme, et rien n'autorise à contester qu'elle ne soit venue réellement, par la voie que j'ai indiquée ou par une autre, de Palestine à Élatée. J'imagine que dans le texte d'Antonin de Plaisance nul n'a jamais cherché un monument authentique et certainement contemporain de la vie du Christ; entre la légende contée au pieux pèlerin et celle qui vers le VIIe siècle fut inscrite sur la pierre, il n'y a donc point, je crois, fort grande différence à établir ; l'une vaut l'autre, et dans les deux cas la pierre de Cana demeure une curiosité dans l'histoire des monuments pieux du moyen-âge byzantin.

Décembre 1889.

Ch. D.

APPENDICE V.

LA LANGUE DES INSCRIPTIONS ÉLATÉENNES

Les inscriptions d'Élatée et du temple d'Athéna Cranaia ne nous apprennent rien de particulier sur la langue parlée en Phocide. Toutes les formes de mots et toutes les constructions appartiennent simplement au dialecte dorien. Aussi nous sommes-nous contenté de dresser le tableau suivant, où sont consignées les particularités dialectales de nos textes épigraphiques.

1° *Article.*

Nominatif masculin pluriel, τοὶ (Φώκαρχαι) (*Append.* I, n° 57, *l.* 16.)

2° *Déclinaisons.*

Génitif singulier de la 3e déclinaison en εος.

Ἀριστοκλέος (53, *l.* 3.)
Δαμοχάρεος (63, *l.* 3-4.)
Δαρκέος (59, *l.* 12.)
Διοκλέος (9, *l.* 3.)
Ἐλατέος (7, *l.* 4.)
Εὐάνθεος (59, *l.* 7.)
Ξενοκράτεος (53, *l.* 5-6.)

Τιθορρέος (7, *l.* 3.)
Φανοτέος (7. *l.* 5.)

Génitif singulier de la 3e déclinaison en ιος.

πόλιος (9, *l.* 6-11, *l.* 7-12, *l.* 9. — 53, *l.* 16.)
Θεόγνιος (53, *l.* 9.)

Génitif singulier de la 2e déclinaison en α.

Λἰνέα (54, *l.* 8.)
Λἰσχριώνδα (63, *l.* 4.)
Κυδία (9, *l.* 1.)
Μεγώνδα (9, *l.* 2.)
Ὀρνιθίδα (60, *l.* 6.)
Χαρμαντίδα (59, *l.* 13.)

Datif pluriel de la 2e déclinaison.

προτιμεόντοις (12, *l.* 6.)

3° *Conjugaisons.*

1° Contractions.

ποιεῖνται = ποιοῦνται (57, *l.* 12.)
ἀνανγελέοντα = ἀνανγελοῦντα (10, *l.* 8.)
γραματέοντος = γραματοῦντος (58, *l.* 5.)
προτιμεόντοις = προτιμοῦσι (12, *l.* 6.)
συνευδοκέοντος = συνευδοκοῦντος (31, *l.* 5.)
Φωκαρχεόντων = Φωκαρχούντων (7, *l.* 3.)

2° 3e personne du pluriel du présent de l'indicatif des verbes en μι.

ἀφίεντι (53, *l.* 20.)

3° Infinitif en εν.

εἶμεν (57, *l.* 14—53, *l.* 12.)
δόμεν (57, *l.* 6 et 20.)
ἀναθέμεν (57, *l.* 18.)

4° *Formes orthographiques.*

βρυτανευόντων (59, *l.* 7.)
βρυτάνεων (58, *l.* 4.)
βρυτανεῦσι (60, *l.* 4.)
πρυτάνιες (61, *l.* 3.)
Ποτειδᾶν (54, *l.* 10-11.)
Ποτειδᾶνος (57, *l.* 3.)
ποτί (57, *l.* 12.)
ποθείκουσαν (53, *l.* 6 etc.)
ποθίερον (actes d'affranchissement, passim.)
ἐκγόνοις (7, *l.* 2; 8, *l.* 3; 8, *l.* 5, etc.)
ἔγκτησιν (8, *l.* 4; 11, *l.* 5, etc.)
ἔνγυοι (9, *l.* 7, etc.)
γραματέοντος (58, *l.* 5.)

Εὐανγέλου (59, *l.* 10.)
Ἐλατειέος = Ἐλατέος (59, *l.* 4, 5.)
Ἐρωχοῦ = Ἐρωχίου (59, *l.* 6, 15; 58, *l.* 4.)

5° *Constructions.*

ἐν τὸν λοιπὸν χρόνον (10 *l.* 5.)
παραγενόμενος ἐν τὰν πόλιν ἁμῶν (12 *l.* 2.)
ἐν τὰν ἐαρινὰν πυλαίαν (59, *l.* 1.)
ἐν τὰν κατασκευὰν (δόμεν) (57, *l.* 5.)
ἐν στάλας τρεῖς (ἀναγράψαι) (57, *l.* 17.)
κατέβαλον ἐν Δελφοὺς (58, *l.* 2; 59, *l.* 2; 60, *l.* 3.)
ἄρχοντος Δελφοῖς (59, *l.* 6.)
ἄρχοντος Φωκεῦσι (59, *l.* 3.)
ταμιεύων τοῖς Φωκεῦσι (60, *l.* 1-2.)

ADDENDA. — CORRIGENDA.

Page 7, *note* 2, *ligne* 5. *Au lieu de* : μεν... δε... *lire* : μέν... δέ...

Page 21.— La communication de M.R. Heberdey a paru dans *Archaeologische-Epigraphische mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, Iahrg. XIII (1890), Heft II, p. 186 et s. M. Heberdey prouve d'une façon qui semble péremptoire que les Costoboces ont envahi la Grèce en 175 après J.-C. Nous admettons très volontiers les critiques que M. Herberdey adresse à l'article du *Bull. de Corresp. hellén.*, (1887, p. 312 et s.) où nous nous étions occupé de la question, et dont nous nous sommes inspiré dans ce volume. Mais toutefois nous ferons remarquer que nous n'avions pas à traiter la question à fond, et que notre examen sommaire a pourtant suffi à nous faire trouver la même date qu'a trouvée à son tour M. Heberdey après une étude approfondie. Nous disons que les Cortoboces ont été vaincus par les Astinges, et chassés de leur territoire en 174, et que l'invasion de la Grèce a été la conséquence de cette défaite, mais nous n'avons pas prétendu qu'il ne se soit pas écoulé quelque intervalle entre la cause et l'effet, et pour être d'accord avec Heberdey nous n'avons rien à changer à notre texte. M. Heberdey établit d'autre part que Pausanias a écrit son x° livre en 177 ; sur ce point non plus nous ne sommes pas en contradiction avec lui, car nous n'avons parlé de l'année 174 comme de la date possible du voyage de Pausanias, que dans une note (p. 21, note 1), et d'une manière volontairement vague et approximative. Ce n'était pas le lieu d'être absolument précis.

Page 28, *note* 2, *ligne* 7. *Au lieu de* : Κωμοπόλιν..., *lire* κωμοπόλιν...

— 3, *parag.* 3, *avant-dernière ligne. Au lieu de* : Ἐπὶ..., *lire* Ἐπὶ...

Page 62, *note* 1. Le décret d'Oropos a été publié dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1889, p. 31, n° 3. Nous en transcrivons ici le début : Ἄρχοντος ἐν κοινῷ Βοιωτῶν Στράτωνος, ἱερέως δὲ τοῦ Ἀμφιαράου Ἐπικράτου, || Κλεόμαχος Μειλίχου εἶπεν· ἐπειδὴ Γενναῖος εὔνους ὢν διατελεῖ τῇ πόλει Ὠρωπίων καὶ ἰδίᾳ τῶν πολιτῶν τοῖς || δεομένοις παρέχεται χρείας ἐμ παντὶ καιρῷ, δεδόχθαι τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ Γενναῖον Κλέωνος Ἐλατέα πρό || ξενον εἶναι καὶ εὐεργέτην τῆς πόλεως καὶ αὐτὸν καὶ ἐκγόνους κ. τ. λ.

Page 63, *note* 2, *ligne* 3. *Au lieu de*: ἐκάστης... *lire* ἑκάστης.

— 64. *paragr.* 1. M. A. Wilhelm vient de publier tout récemment un décret, provenant du village de *Vaphio*, dans l'île de Lesbos, et qui émane de la même *communauté* des Phocidiens de Méthymna. En voici le début : Ἐπὶ πρυ]τάνιος Χορείω, μῆνος Π[..., ἀγαθᾶ || τύ]χ[α ἔδ]ο[ξ]ε τῶ κοίνω τῶν Φωκέ[ων... (*Mitth. d. K. deut. Arch. Instituts*, (*Athen. Abth.*), 1891, p. 130, n° 1).

Page 82, *ligne* 6. *Au lieu de*		Ἀθανᾶς,		*lire*	Ἀθανᾶς.
—	85, *note* 10.	—	Cranens,	—	Craneus
—	*ibid.*	—	ἕλιξ	—	ἕλιξ
—	107, *note* 1.	—	zù	—	zu
—	112, *note*, n° 11.	—	Milchœfer	—	Milchhœfer

Page 113. A la liste des tuiles et briques inscrites, ajouter les lignes suivantes :

18° O. Riemann, *Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes*, I — Corfou (Paris, Thorin, 1879).

P. 19. (Temple dorique trouvé à *Kardaki*) « Le temple avait un toit couvert de tuiles sur lesquelles étaient écrits des noms (ceux des magistrats en fonctions pendant la construction ou la réparation?) Hailton donne les noms suivants : Ἀριστομένης, Θεοστίας, Δάμων, Ἀριστέας, Φιλωνίδας, Ἀριστοκλῆς, Εὐπολέμος, Πανθεύς ». Cf note 1.

P. 47. Au musée du Gymnase :

N° 23. Briques avec des timbres en creux, portant des noms de prytanes :

Trois qui portent ἐπὶ Αἰσχυλίσκου; une autre qui porte ce nom deux fois; une autre avec le même nom, écrit par Σ au lieu de Ϲ comme dans les précédentes. Une autre porte ΕΠΙΒ////ΒΑ ; on peut hésiter entre Β[ει]ΒΑ. et Β[ου]ΒΑ. Cette lecture est peut-être plus probable ;... Βουβα est peut-être l'abréviation de Βουβάλου.

P. 56 (Collection Woodhouse).
Des briques avec les noms de prytanes.

Ἐπὶ Δαμοστράτου
— Ἀμωμήτου
— Ἐριμνάστου
— Κώθ[ωνος ou -ωνίδα]
— Μενεστράτου
— Προμ[άχου ou-αχίδα]
— Σθενίου
— Τιμοκλέους.

19° H. Lechat, *Terres cuites de Corcyre*, dans *Bull. de Corresp. hellen.*, 1891, p. 6. « ... parmi les nombreux fragments de tuiles qu'on a sortis de terre (fouilles de Κανόνι) deux portent écrit un nom de magistrat.

1) ΓΠΙΦΙΛΩΤ ἐ]πὶ Φιλω[τ...
2) ΕΠΙΦ ἐπὶ Φ[ιλωτ...

et par conséquent ont appartenu à un monument public. »

Page 114, *Catalogue*, l. 3. *au lieu de* : ἔπὶ Ἀπε[λλ[έα, *lire* ἐπὶ Ἀπε[λλ]έα

— 120, *note* 5, *au lieu de* ἱερὸν *lire* ἱερόν.

Page 132, *dernier paragraphe*, *l.* 1. *Au lieu de* : Dionysios et son *frère* Timarchidès, *lire* : Dionysios et son *père* Timarchidès.

Page 148, *dernier paragraphe*, l. 4. *Au lieu de* : publiées, *lire* publiés.

— 148, § *e*) Une longue et intéressante étude sur les terres-cuites signalées dans ce passage, et due à M. P. Wolters, a récemment paru dans *Mittheil. d. K. deut. arch. Instituts*, (*Athen. Abth.*) 1890, p. 355 et s., taf. XIV.

Ibid. § *g*). — Dans le premier fascicule du XV° volume (année 1891) du *Bulletin de Correspondance hellénique*, p. 1-112, Pl. I-VIII (+ 13 figures dans le texte), M. Henri Lechat a décrit et étudié la riche collection de figurines découvertes à Corfou, au lieu dit Κανόνι. Les renseignements sommaires que nous avons reproduits, en attendant un plus ample informé, sont confirmés de tout point.

Page 158. A, *c*. *Au lieu de* : τὴν τ' ἐρατεινὴν... *lire* : τήν τ'ἐρατεινὴν...

— 161, l. 4 — après le mot *religion*, supprimer le mot *même*.

— 165, l. 31. *Au lieu de* n°s 78, 38 et s., *lire* n°s 28, 38 et s.

— 168, l. 6 et 9. *Au lieu de* Ἀθάνᾳ..., *lire* Ἀθανᾷ...

— 181, *avant-dernière ligne*. *Au lieu de*... δύ ἀργυρέας *lire*... δύ' ἀργύρέας...

Page 181, note 9, l. 1. *Au lieu de* ἐν οἷς τὴν τε... *lire* ἐν οἷς τήν τε

— 182, l. 5. *Au lieu de* ἀσαμίνθοι, *lire* ἀσάμινθοι

— 187, l. 6. *Au lieu de* ἐπεψήφιξε, *lire* ἐπεψήφιζε

— *ibid.*, l. 28-29 — ἐκκλήσια — ἐκκλησία

— 189, note 1, l. 1 — ἢ — ἢ

— 191, *note* 2, *avant-dernière ligne. Au lieu de* ῥυσιάξῃ, *lire* ῥυσιάξῃ.

— 230, *Append.* I, n° 39 (Edit de Dioclétien) *Col.* A, *ligne* 39. Les mots ΙΕΤΟΕΑ✕ΡΚ doivent être rapportés à la ligne 40, et par conséquent toute la fin de la colonne de chiffres s'abaisse d'une ligne. S'en rapporter à la transcription, p. 235, qui reproduit la véritable disposition du texte.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Avant-propos VII

LIVRE I. — La ville d'Élatée.

Chapitre I. Origine et histoire d'Élatée 3
— II. Les ruines d'Élatée d'après Pausanias et les voyageurs modernes. 23
— III. Exploration des ruines. — L'Acropole, la ville, la Nécropole. 35
— IV. Les Inscriptions. 57

LIVRE II. — Le temple d'Athéna Cranaia.

Chapitre I. Situation du temple — Aspect des ruines avant les fouilles. 73
— II. Les fouilles. — État actuel du temple. 89
— III. Restitution du temple. 99
— IV. La sculpture au temple d'Athéna Cranaia. — Polyclès et sa famille. — Xénocratès, fils d'Ergophilos 119
— V. Les ex-voto 139
— VI. Les Inscriptions 179
Conclusion 199

APPENDICE.

Appendice I. Inscriptions d'Élatée et du temple d'Athéna Cranaia 209
— II. Catalogue des débris d'architecture en terre-cuite trouvés au temple d'Athéna Cranaia ; — Catalogue des fragments de sculpture 253
— III. Catalogue des ex-voto trouvés au temple d'Athéna Cranaia 257
— IV. La Pierre de Cana. 299
— V. La langue des Inscriptions Elatéennes 313
Addenda. — corrigenda 317

FIN DE LA TABLE

Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine. — Picrat et Pepin.

II

I

III

Ernest Thorin Edit.r à Paris Imp. L. Rouille

Ernest Thorin Edit.r à Paris Imp. L. Rouille

Ernest Thorin Edit.r à Paris Imp L. Rouille

Ernest Thorin Edit.r à Paris

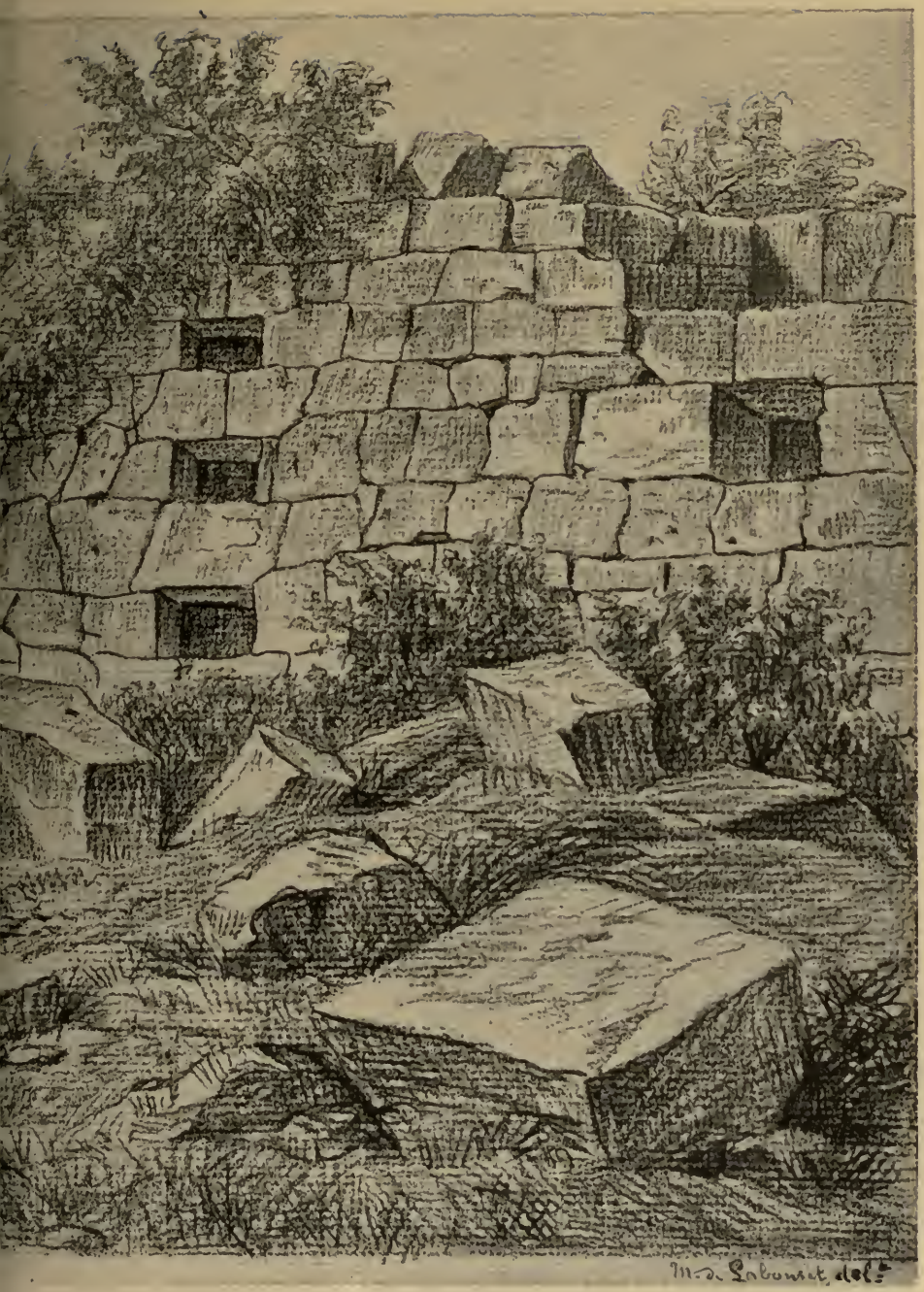

Imp. L. Rouillé

Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome

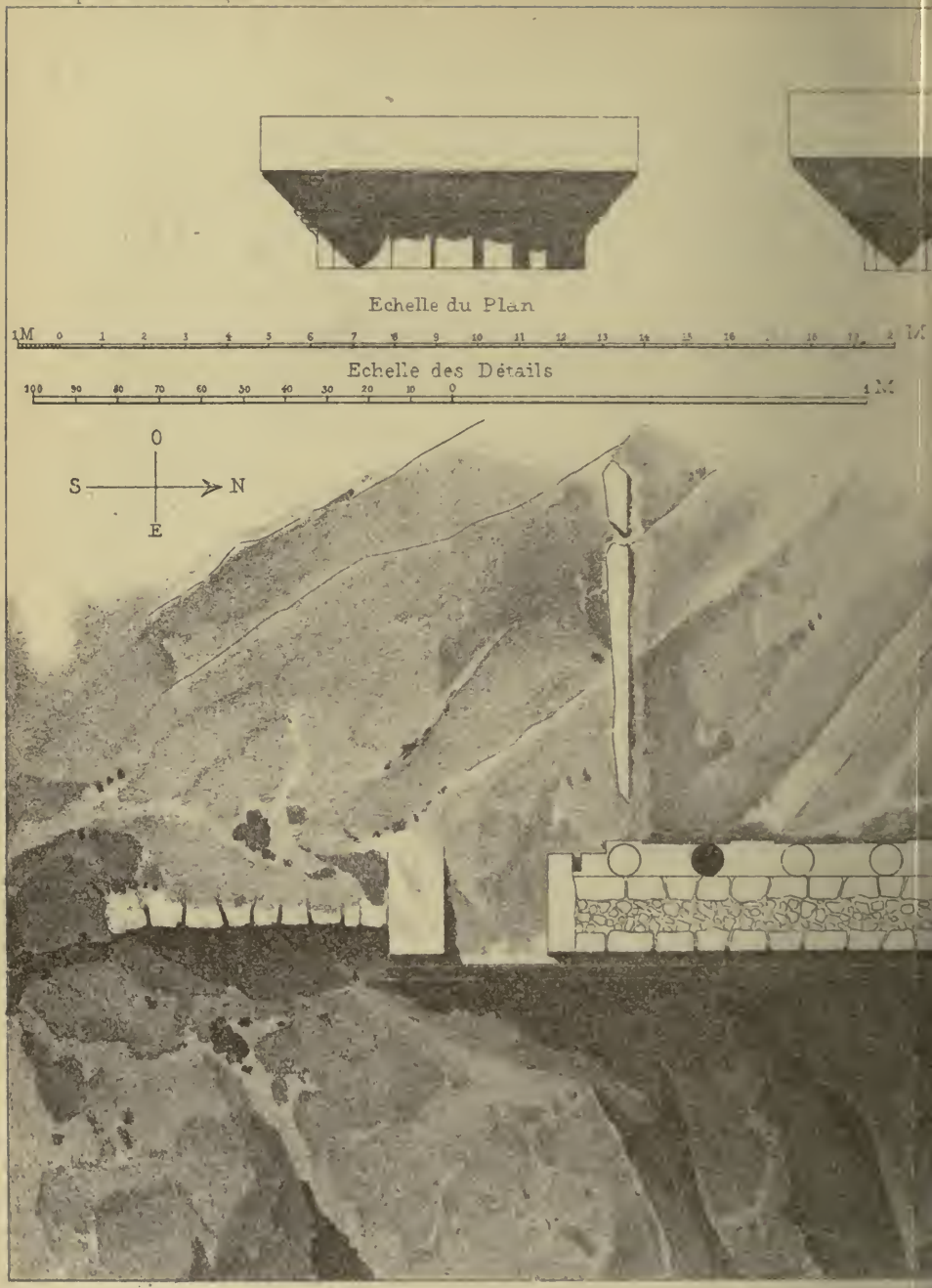

Ernest Thorin Éditeur à Paris

PLAN DU TE

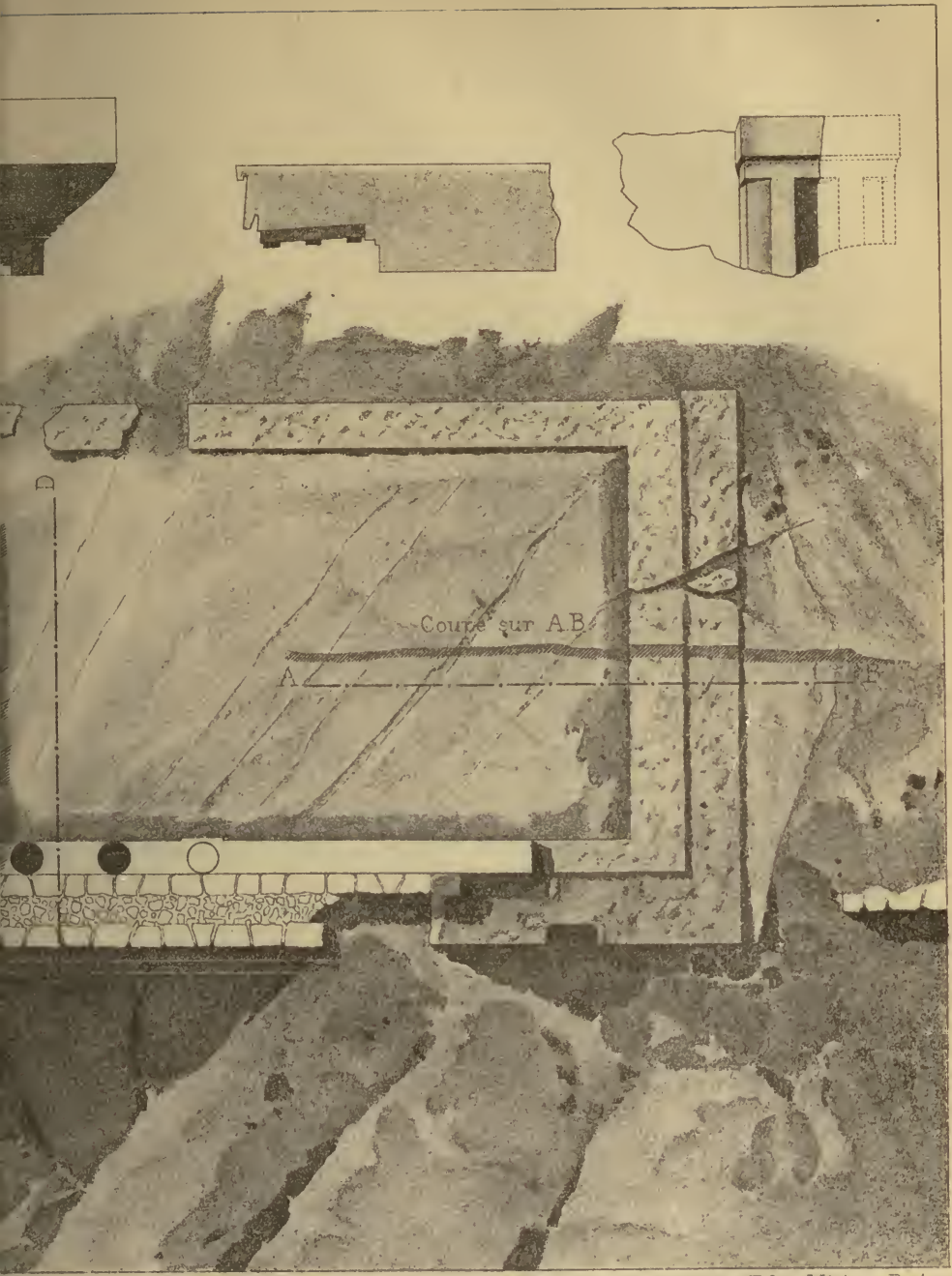

Gravée et imprimée par Erhard Frères, Paris

ATHÉNA CRANAIA

Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes, et de Rome.

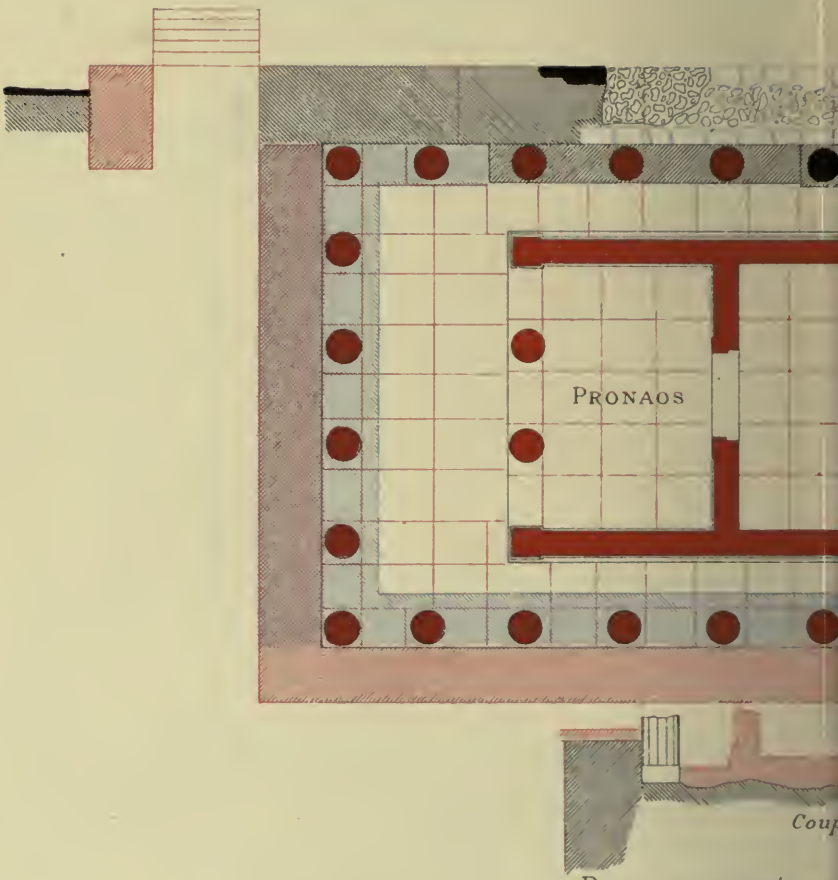

PLAN RESTAURÉ DU

Ernest Thorin, Éditeur, à Paris.

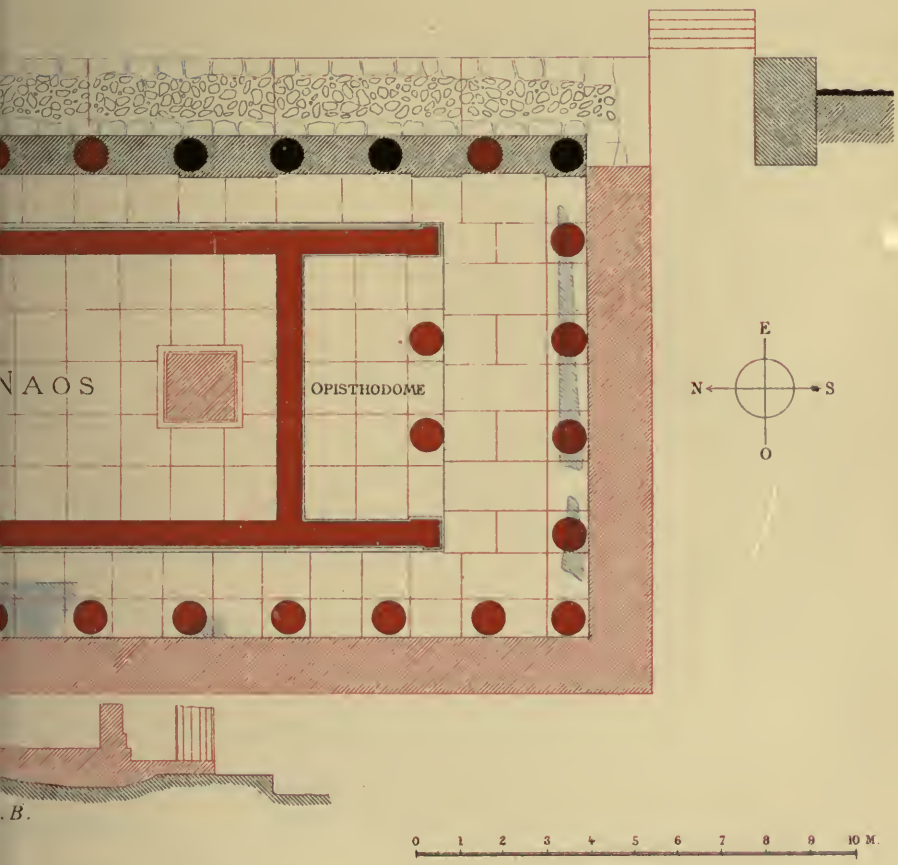

.B.

D'ATHÉNA CRANAIA

ÉLÉVATION RESTAUR

ERNEST THORIN, éditeur à Paris.

TEMPLE D'ATHÉNA CRANAIA

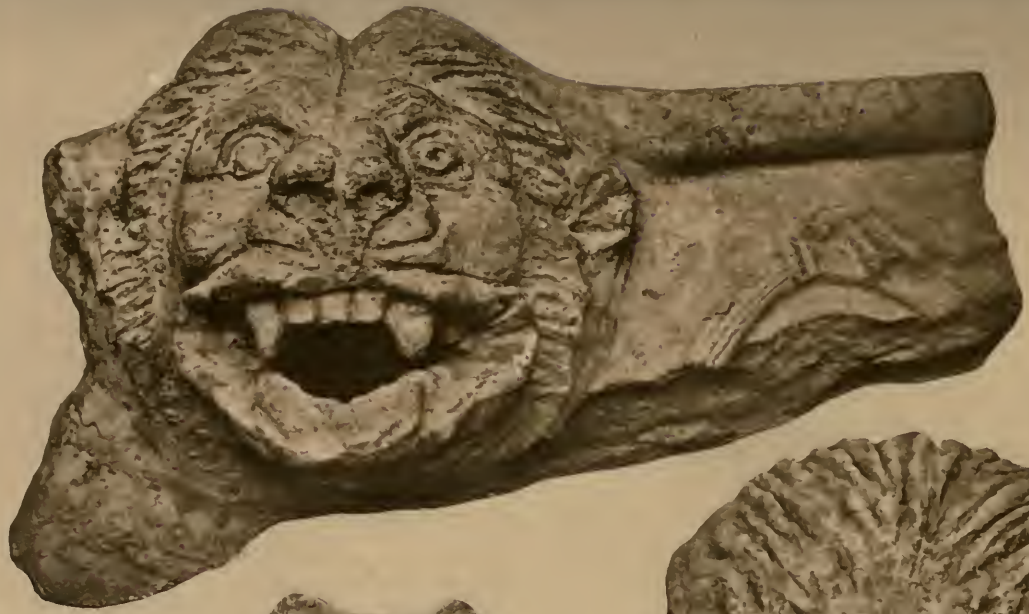

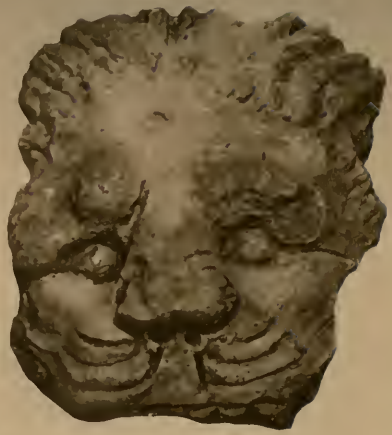

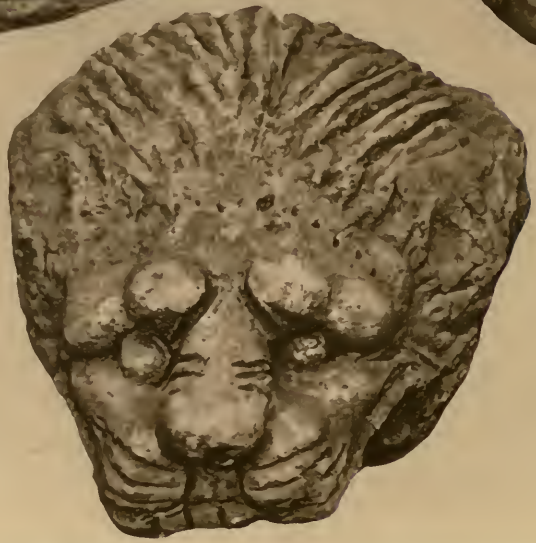

Ernest Thorin, Edit.r à Paris.

Heliog. Dujardin, Paris

Imp. Eudes.

Ernest Thorin, Edt. à Paris. Héliog. Dujardin, Paris Imp. Eue

est Thorin, Edr. à Paris. Héliog. Dujardin, Paris Imp. Eudes.

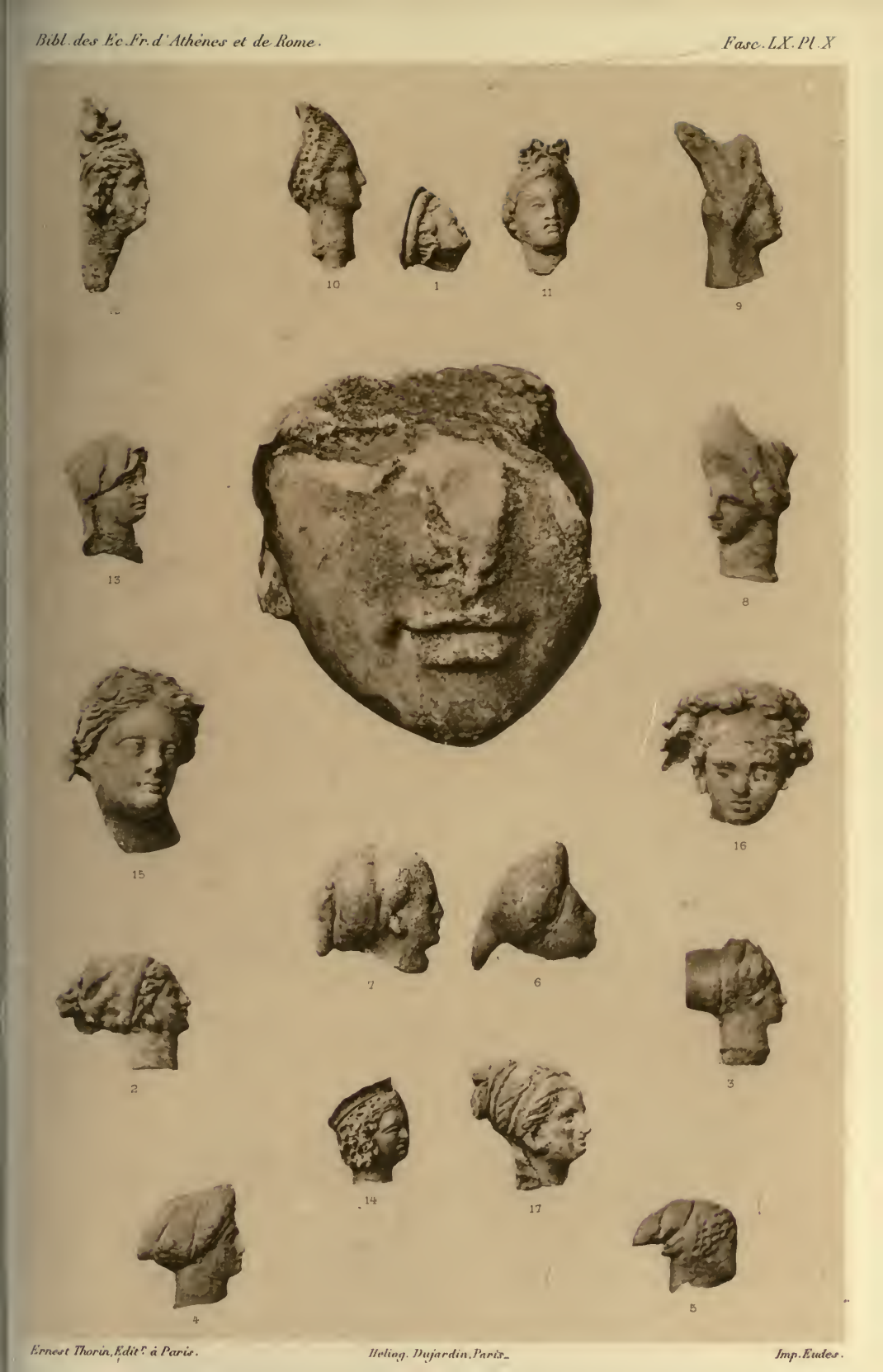
10
1
11
9
13
8
15
16
7
6
2
3
14
17
4
5

Ernest Thorin, Edit.r à Paris. Héliog. Dujardin, Paris Imp. Eudes.

Ernest Thorin Edit.r à Paris

Imp. L. Rouille

Ernest Thorin Edur a Paris

Imp L. Rouillé

Ernest Thorin Edit.r à Paris Imp. L. Rouille

CIRCULATE AS MONOGRAPH

D
5
B4
fasc.60

Bibliothèque des Écoles
françaises d'Athènes
et de Rome

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY